3 1761 07589056 6

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/sciencesociale01coli

SCIENCE SOCIALE

290 D

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56

COLINS

SCIENCE SOCIALE

ADSIT MENS POPULIS !

TOME PREMIER.

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie.

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

BESTEL ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DE LA BOURSE, 7.

1857

Droit de traduction et de reproduction réservé.

H
33
C685
t.1

DÉDICACE.

A LUI;

PAR LUI;

POUR TOUS.

COLINS.

AUX LECTEURS.

La *Science sociale*, coordination des connaissances, à la direction des actions tant individuelles que sociales, a toutes les spécialités scientifiques : pour prolégomènes.

Nous supposons nos lecteurs, à hauteur des connaissances acquises.

Néanmoins, nous aurons souvent à examiner les connaissances particulières, pour en admettre ou pour en rejeter les conclusions. Nous examinerons, principalement, celles qui se rapportent : soit à la philosophie; soit à la religion.

Autant que possible, nous séparerons ces différents examens, du présent travail général : et, nous en ferons des ouvrages spéciaux, que pourront consulter : ceux qui croiront utiles ces lectures complémentaires. C'est, ainsi, que nous traiterons à part et avec détail, les points : *foi religieuse ; foi matérialiste ; protestantisme ; philosophie de Descartes ; philosophie de Bacon ; philosophie éclectique ; bourgeoisisme*, etc. Nous aurons soin d'indiquer, dans le cours du présent travail, les endroits auxquels se rattachent ces différents ouvrages.

Nous agissons ainsi pour arriver plus tôt à notre but : la coupe *absolue* de la série dite continue des êtres ; coupe devant séparer, d'une manière *absolue :* l'humanité du reste de la série. Cette séparation établit : l'identité de la religion *réelle* et de la philosophie *réelle;* et, cette identité démontrée devient la base : de LA SOCIÉTÉ NOUVELLE ; société embrassant l'humanité tout entière.

De Maistre a dit :

— « Attendez que l'affinité naturelle de la religion et de la science les réunisse dans la tête d'un seul homme..... L'apparition de cet homme ne saurait être éloignée, et peut-être existe-t-il déjà..... Alors toute la science changera de face ; l'esprit longtemps détrôné et oublié reprendra sa place. »

— Ce que de Maistre a prédit ; nous le réalisons.

COLINS.

SCIENCE SOCIALE.

« L'ordre physique, c'est l'harmonie éternelle : entre les attractions et les répulsions.

« L'ordre moral, c'est l'harmonie éternelle : entre la liberté des actions ; et, la fatalité des événements.

« Ces harmonies, en tant qu'éternelles, n'ont point de causes ; il suffit de démontrer qu'elles existent.

« L'ordre social, c'est l'harmonie rationnelle : entre la propriété collective ; et, les propriétés individuelles, sous la protection de la sanction religieuse.

« L'ordre politique, c'est l'harmonie rationnelle : entre le peuple et le gouvernement : sous la protection de la sanction sociale, elle-même protégée par la sanction religieuse. » COLINS, *Msc.*

« Ce qui manque aux hommes, ce n'est point la logique, c'est le point de départ. »

VOLTAIRE.

« Ce point de départ, je le donnerai :

COLINS, *Msc.*

« ADSIT MENS POPULIS ! » *Idem.*

EXPOSITION.

Nous nous proposons : de traiter de la SCIENCE SOCIALE ; et, de la rendre évidente au point : que toutes les propositions qui la constituent puissent avoir, pour cha-

que individu, le même degré de *certitude* et d'*incontestabilité :* que, LE SENTIMENT DE SA PROPRE EXISTENCE.

Ces conditions de *certitude* et d'*incontestabilité* sont nécessaires : pour que la science sociale soit une science *réellement* et non *illusoirement*.

En effet, la réalité théorique d'une science est relative à la certitude, à l'incontestabilité du raisonnement qui l'expose. Et, pour que le raisonnement soit réellement incontestable, il doit être un continuel enchaînement d'identités et non d'analogies : puisque toute chaîne de raisonnement où il entre une seule analogie, considérée comme identité, est contestable par essence.

Maintenant : le point de départ d'un raisonnement, même entièrement composé d'identités, doit être lui-même, et par lui-même, certain, incontestable pour chaque individu ; ou sinon, le point de départ pourra lui-même être contesté ; et, par conséquent, le raisonnement, c'est-à-dire la science, ayant un pareil point de départ, sera également contestable.

Et, ce point de départ doit être unique ; et tous les raisonnements doivent pouvoir s'y trouver rapportés : SOUS PEINE D'ÊTRE PRIVÉS DE CERTITUDE.

Quel est ce point de départ ?

Le seul sentiment qui, primitivement, ait en lui-même son évidence, le seul qui, chez un individu, soit toujours le même que chez un autre individu ; le seul, par conséquent, qui se trouve au-dessus des analogies ; et, le seul qui, comme tel, puisse servir de *critérium commun*, de point de départ pour toute synthèse et de

but pour toute analyse ; est : LE SENTIMENT DE SA PROPRE EXISTENCE.

Ainsi : tout raisonnement, même composé d'identités et non d'analogies, qui n'a pas, pour principe ou pour terme, le sentiment de l'existence, est essentiellement contestable, et ne peut être l'exposition d'une science réelle ; et la science sociale, ne peut être une science réelle, qu'en acquérant le caractère d'incontestabilité relatif au sentiment de l'existence.

La science mathématique, par exemple, n'est elle-même une science réelle, quoique science d'abstraction, que parce que l'*unité qui lui sert de base, est* l'ABSTRACTION DU SENTIMENT DE L'EXISTENCE.

Dès l'abord nous pouvons donc énoncer :

Qu'il n'y a d'*incontestable, de non illusoire, de réel, de vrai :* que ce qui, par enchaînement d'identités, peut être ramené, par affirmation ou par négation, au *sentiment de l'existence*. Et encore : pour autant que le sentiment de l'existence sera démontré n'être point lui-même : une *illusion, une apparence, un phénomène, une résultante de l'organisme,* UNE RÉSULTANTE DE LA MATIÈRE.

En outre de la démonstration de la science sociale, ou plutôt comme base de la science sociale, notre but est de démontrer que les sentiments d'existence, les SENSIBILITÉS, plus généralement nommées AMES, ne sont point des illusions, des apparences, des phénomènes, des résultantes d'organisme, des résultantes de la matière ; mais bien, des réalités, des vérités, LES SEULES VÉRITÉS.

Et afin que, dès à présent, nos lecteurs puissent juger de ce qu'ils ont à attendre de notre travail, nous allons tracer la marche que nous nous proposons de suivre pour atteindre notre but.

SÉRIE

De propositions groupées, sous le nom de TITRES, *qui devront être démontrées, et finir par être ramenées à l'incontestabilité.*

TITRE PREMIER.

Le sentiment de l'existence, non-seulement apparent, mais réel; l'AME, non-seulement apparente, mais réelle; unie à une organisation capable de lui transmettre des modifications, organisation ayant un centre nommé MÉMOIRE, capable de renouveler les modifications passées; constituent la sensibilité non-seulement apparente, mais réelle; constituent, non-seulement en apparence, mais encore en réalité, l'être capable de jouir et de souffrir, l'être capable de distinguer, de comparer, de raisonner, l'être humain, l'être exclusivement animé, l'animal exclusivement, l'être exclusivement capable de liberté; quelles que soient d'ailleurs : et ses formes; et le nombre ou l'espèce de ses sens, de ses manières d'être modifié.

L'apparence du sentiment de l'existence, se trouvant dans une organisation paraissant transmettre des modifications à cette apparence, organisation ayant un centre nommé MÉMOIRE, pouvant, dans certaines circonstances, renouveler des modifications passées, constitue la sensibilité apparente, l'être paraissant capable de souffrir et de jouir, de distinguer, de comparer, de raisonner; constitue l'être faussement dit être animé, faussement dit animal, l'être exclusivement zoologique, l'être incapable de liberté; quelles que soient d'ailleurs : et ses formes; et le nombre ou l'espèce de ses sens, de ses manières d'être modifié.

La non-apparence du sentiment de l'existence, se trouvant dans une organisation, formant individualité apparente, constitue l'être phytologique.

La non-apparence d'organisation et d'individualité, constitue les agrégés minéralogiques.

Ce qui n'appartient ni aux organisations, ni aux agrégations, ce qui n'est point *corporel*, est nommé FORCE.

LA MATIÈRE, *mater modificationis*, est TOUT CE QUI MODIFIE LE SENTIMENT DE L'EXISTENCE, CORPS OU FORCE : ce qui ne préjuge point que le sentiment de l'existence ne soit point matériel.

Nous appelons ORDRE PHYSIQUE, tout ce qui est relatif à l'ordre matériel.

Si le sentiment de l'existence dérive de la matière, l'ordre physique existe exclusivement à tout autre.

Si le sentiment de l'existence ne dérive point de la matière; si, la liberté est non-seulement apparente, mais réelle; il peut y avoir un ordre relatif à la liberté, un ordre relatif au raisonnement. Si cet ordre existe, nous l'appelons MORAL.

L'ordre moral existe.

La recherche des lois de l'ordre physique et des lois de l'ordre moral, recherche nécessaire à cause de l'ignorance essentiellement primitive à toute humanité; ainsi que la recherche de l'application de ces lois à l'ordre social réel, c'est-à-dire : à l'HARMONIE entre les besoins moraux et les besoins physiques de tous et de chacun, procurent les connaissances constituant la SCIENCE SOCIALE.

TITRE II.

Dès l'origine des sociétés, une règle des actions, tant individuelles que sociales, est indispensable à l'existence d'un ordre non physique ou nécessaire, mais moral ou libre.

C'est cette règle d'actions, ou plutôt la SANCTION lui servant de base, qui, socialement, prend le nom d'AUTORITÉ.

Mais, une règle d'actions ne peut contribuer à la permanence d'un ordre non physique, si, généralement, elle n'est incontestée.

Car, le doute, relatif à la possibilité de contester rationnellement la réalité de l'autorité sur laquelle cette règle se trouve établie, ou le scepticisme, ou encore le protestantisme contre l'autorité, est précisément : ce qui constitue l'ÉTAT D'ANARCHIE.

De plus, une règle d'actions ne peut être incontestée : que *rationnellement*; ou que, *sentimentalement*. Et, à cause de l'ignorance essentiellement primitive, inhérente à toute humanité possible, une règle d'actions, dès l'origine des sociétés, ne peut, rationnellement, être incontestable.

Dès l'origine de toute humanité possible, *le besoin d'ordre*, NÉCESSITÉ

SOCIALE, force donc la société d'établir une règle d'actions, qui soit : non point rationnellement, intellectuellement; mais sentimentalement, éducationnellement, organiquement incontestée. Cette règle se trouve établie par les minorités dont l'intelligence est le plus développée. Par le besoin d'ordre encore, ces minorités devaient aussi employer tous les moyens possibles pour établir cette règle : comme sentimentalement, éducationnellement, organiquement INCONTESTABLE.

Maintenant, une règle d'actions, essentiellement basée sur un *sentiment* non rationnellement incontestable, ne peut rester incontestée; à moins que le *sentiment*, qui la soutient, ne soit lui-même appuyé : sur l'éducation, d'abord, qui modifie l'organisme ; et ensuite, sur une instruction, elle-même toujours soumise à l'éducation : l'instruction, en dehors de cette soumission, pouvant s'opposer aux tendances d'organisation, et même aux tendances d'éducation.

Pour que l'ordre soit permanent au sein des sociétés ; c'est-à-dire : pour que la règle, ou plutôt que les règles d'actions restent sentimentalement, organiquement incontestées, les minorités qui, nécessairement, ont établi une règle dans chaque société, se trouvent donc forcées : de se réserver le monopole de l'éducation et de l'instruction ; ou, le monopole complet des développements de l'intelligence; le monopole complet de l'établissement des opinions. L'emploi de ce monopole est alors exclusivement dirigé vers la permanence de l'incontestabilité sentimentale de la règle, dont ces mêmes minorités conservent une interprétation arbitraire : par le monopole de l'établissement des opinions. Elles s'attribuent ainsi la force morale ou l'autorité. Elles peuvent alors exploiter les masses. Et; dès qu'elles le peuvent, elles le font nécessairement; car, le monopole de l'autorité conduit nécessairement à cette exploitation.

Le monopole des développements de l'intelligence, de l'établissement des opinions, devenant nécessairement le monopole de l'autorité. conduisant nécessairement à l'exploitation des masses, forme un ensemble vulgairement nommé DESPOTISME.

Le *despotisme*, dès lors, est l'un des termes d'un premier rapport social, dont le second est l'*esclavage*. Un ensemble de despotes et d'esclaves se trouve ainsi être, nécessairement, le premier état social possible, pour toute première époque d'humanité.

L'autorité despotique doit lutter, en effet, dans chaque société, contre la *nature intellectuelle* de chaque esclave qui le porte à examiner la règle d'actions à laquelle il se trouve soumis. Et les différentes autorités despotiques doivent lutter contre les tendances intellectuelles des pays soumis à d'autres règles ; pour que les règles ne soient point réciproquement examinées en dehors des préjugés nationaux; et, que les résultats de ces examens ne puissent se communiquer de nation à nation.

C'est donc : en faisant des esclaves, et en pervertissant la nature intellectuelle, chez les esclaves, au moyen d'une éducation et d'une ins-

truction, se refusant à tout examen rationnel; et, en excitant des haines : non-seulement entre les esclaves d'une même nation; mais surtout, entre les nations soumises à des règles différentes, pour les empêcher de communiquer entre elles; qu'il est possible, aux minorités despotiques, de conserver l'autorité.

Ainsi, les moyens que le despotisme se trouve obligé d'employer pour établir et conserver le seul ordre social possible à cette première époque, peuvent se résumer dans les maximes : RÉGNER PAR LA FOI; et DIVISER, POUR CONTINUER DE RÉGNER.

L'état de despotisme reste un état social subsistant nécessairement, comme seul susceptible de servir de base à l'existence de l'ordre, jusqu'à la naissance de la PRESSE.

Nous donnons à cette première époque de l'humanité, existant nécessairement sous le despotisme, le nom d'ENFANCE DE L'HUMANITÉ.

TITRE III.

La presse une fois découverte, les moyens qui servaient au despotisme, pour maintenir un *ordre apparent*, s'usent, peu à peu, à mesure qu'elle se généralise.

Cependant, les moyens qui seuls peuvent établir, au sein de l'humanité, *un ordre réel*, un ordre basé sur une autorité rationnellement incontestable, ne se découvrent pas aussitôt que la PRESSE : puisque, ce n'est que par les maux que celle-ci cause, en dehors de cet ordre, qu'il est possible de sentir le besoin de ces mêmes moyens, de les chercher, de les trouver.

De l'incapacité, dans laquelle le despotisme se trouve alors tombé; de maintenir, au sein de l'humanité, même un ordre seulement apparent; et de l'impossibilité, encore existante pour l'humanité, de voir l'ordre maintenu autrement que par le despotisme; résulte, *nécessairement*, un état de désordre, ou d'anarchie quasi-permanent.

Cette époque d'anarchie quasi-permanente est celle où se trouve notre génération.

C'est une époque où toute autorité, toute force morale, se trouve rationnellement contestée.

Nous donnons, à cette époque, le nom d'ÉTAT PUÉRIL DE L'HUMANITÉ.

TITRE IV.

Cette seconde époque, c'est-à-dire cette lutte : entre un *ordre apparent* qui ne peut plus exister; et, un *ordre réel* qui n'est encore que pressenti; ce combat : entre un pouvoir chancelant et une opinion flottante; dure jusqu'à ce qu'une formule énonçant *incontestablement* : et la coordination des connaissances à la direction rationnelle des actions tant in-

dividuelles que sociales ; et les moyens de faire harmoniser cette coordination avec l'état vicieux de la société ; vienne à se produire, et à se faire admettre et reconnaître, par la généralité des individus : comme incontestable ; et, comme DEVENUE NÉCESSAIRE A L'EXISTENCE DE L'ORDRE.

La formule énonçant la direction incontestablement rationnelle des actions, d'où doit résulter l'évidence rationnelle de l'autorité incontestable, reste plus ou moins longtemps ignorée de l'humanité.

Néanmoins, après la naissance de la PRESSE, et à mesure que celle-ci se généralise, cette formule apparaît nécessairement, et fait disparaître la seconde époque d'état puéril ou d'anarchie.

Car, les malheurs progressifs que l'état anarchique quasi-permanent produit, finissent : par calmer les passions que le despotisme a dû exalter ; et, par faire admettre, socialement, qu'il est absolument nécessaire :

1° De coordonner les connaissances acquises à la direction rationnelle des actions ; ou d'acquérir le complément de connaissances nécessaires ; pour que cette coordination devienne possible ;

2° D'exposer cette coordination de manière à ce qu'elle soit rendue rationnellement incontestable ;

3° De mettre, enfin, chacun à même de se convaincre de l'incontestabilité de la coordination.

Ces nécessités, une fois socialement reconnues, l'unité de conviction indispensable à l'existence de l'ordre, et détruite par l'état anarchique dérivant de la presse, commence, chez la nation pour laquelle le besoin d'ordre se fait le plus vivement sentir, à se rétablir : par l'assentiment général sur l'impossibilité de voir l'ordre exister au sein de la société, aussi longtemps que le monopole des développements de l'intelligence, ou le despotisme, n'est point ANÉANTI.

Cependant, pour assurer non-seulement l'existence, mais encore la persistance de l'ordre, il ne suffit pas que l'unité de conviction, relative à la coordination des connaissances, à la direction incontestablement rationnelle des actions, se forme une seule fois, comme nous venons de le dire ; car, les connaissances progressent continuellement, au moins *celles qui se rapportent à la matière*. Et, si la coordination de l'ensemble des connaissances ne suit point une marche proportionnelle, de manière à ce que toutes pénètrent également dans les masses, avec la conviction de l'exactitude de la formule qui coordonne continuellement leur progrès, l'ordre, *quant à la matière au moins*, est exposé à ne plus avoir : la coordination des connaissances existantes incontestablement appliquées pour base ; l'unité de conviction, dérivant de l'incontestabilité de la coordination reconnue par chacun, pour appui ; et l'anarchie redevient imminente.

Dès lors, pour que l'ordre rationnellement établi puisse exister et persister, il faut :

1° Coordonner les connaissances existantes de manière à donner, in-

contestablement, la règle rationnelle des actions, tant individuelles que sociales, si les connaissances acquises sont déjà suffisantes à cet égard;

Ou, dans le cas d'insuffisance, chercher à acquérir celles qui doivent compléter leur ensemble, pour que cette coordination soit possible;

2° Produire, relativement à la direction des actions incontestablement établie sur la coordination des connaissances, l'unité de conviction toujours nécessaire à l'existence de l'ordre, en rendant la conception de l'incontestabilité de la coordination, *socialement nécessaire*, pour chaque individu;

3° Enfin, assurer la persistance de l'ordre par la perpétuité de l'unité de conviction : en maintenant cette même coordination des connaissances au niveau de leurs progrès successifs; et, en continuant de rendre la conception de l'incontestabilité de la coordination, *socialement nécessaire*, pour chacun.

L'autorité qui résulte de l'accomplissement de ces conditions, est alors socialement inébranlable, comme étant perpétuellement la résultante de toutes les forces morales appliquées à la direction des actions; résultante représentée par l'ensemble des convictions, toutes nécessairement UNE : comme étant toutes établies sur la seule incontestabilité primitivement rationnelle à l'humanité; et comme aboutissant toutes à la direction des actions, par enchaînement d'identités.

Établir PRATIQUEMENT cette autorité socialement inébranlable, par l'accomplissement des conditions que nous venons d'énoncer, tel est le problème social de notre époque.

LA SCIENCE *que nous allons exposer*, VA LE RÉSOUDRE.

TITRE V.

Pour arriver à la solution de ce problème, nous commencerons par faire observer, comme proposition évidente :

1° Que notre problème est relatif à l'existence et à la persistance de l'ordre, au sein d'êtres non exclusivement dirigés par la nécessité physique;

2° Qu'il n'y a que deux principes capables de servir de base à l'existence et à la permanence de l'ordre au sein de pareils êtres : le premier, *la force sans le droit*, ce qui nécessite la compression de l'examen du droit; le second, *le droit, appuyé sur la force*, ce qui nécessite : que, *chacun ait connaissance* DE LA RÉALITÉ DU DROIT; et L'APPUIE DANS SON PROPRE INTÉRÊT;

3° Que la force, sans le droit, ne peut faire persister l'ordre, en présence de la PRESSE, dont le résultat inévitable est l'incompressibilité de l'examen;

4° Enfin, qu'il est devenu impossible d'anéantir la presse.

Et nous ajoutons comme propositions à démontrer :

Que le droit, appuyé sur la force, peut rendre l'ordre imperturbable au sein de l'humanité ;

Et que non-seulement il est possible de donner la force au droit; mais encore, que le droit acquiert inévitablement cette force, par l'impossibilité, pour l'humanité, d'exister en dehors de cette union du droit et de la force : du moment que, par la presse, l'examen est devenu incompressible.

Pour arriver à cette démonstration, il faut :

1° Que le droit, relativement aux actions, soit déterminé d'une manière RATIONNELLEMENT INCONTESTABLE. Et, dès le moment que cette détermination est donnée, *raisonnement réel* et *droit réel*, se trouvent être : le premier, ce qui concerne la théorie, la discussion ; le second, ce qui concerne la pratique, l'action ;

2° Que le DROIT, comprenant, ce qui est dû à soi, comme ce qui est dû aux autres, devienne le devoir de tous, c'est-à-dire : LE DEVOIR. Alors, le droit et le devoir, corrélatifs ayant une seule et même formule, doivent, pour servir de base à l'existence de l'ordre, avoir une SANCTION INÉVITABLE ;

3° Que la sanction inévitable puisse atteindre l'individu coupable, même en dehors de cette vie : la possibilité d'éviter toute sanction, dans cette vie, étant incontestable ;

4° Que l'immatérialité des individualités réelles, et le lien des actions de cette vie avec le bien-être ou le mal-être en d'autres vies, et réciproquement, lien nommé RELIGION, soient ainsi mis en évidence ;

5° Que l'incontestabilité de ces différentes connaissances soit continuellement le partage de CHACUN; puisqu'en dehors de cette dernière condition, l'ordre, THÉORIQUEMENT basé sur le droit, resterait encore PRATIQUEMENT impossible : ne pouvant alors se trouver appuyé sur la force de TOUS.

Nous donnerons à la discussion et à la démonstration incontestablement rationnelle de ces différentes propositions, le nom de PHILOSOPHIE RÉELLE.

De *philosophie :* parce que ces différentes propositions se rapportent à la direction des actions tant individuelles que sociales; et, que la sagesse, dont la philosophie est l'amour, ne peut consister : que, dans la connaissance de la direction rationnelle des actions.

Nous ajoutons à l'expression *philosophique*, l'épithète de *réelle :* parce que ces mêmes propositions se rapportent : non-seulement à la direction des actions ; mais encore à l'incontestabilité rationnelle de cette même direction.

Notre but est ainsi de faire distinguer : la philosophie réelle, qui s'appuie essentiellement sur l'incontestabilité; de la philosophie illusoire, qui n'a d'appui : que le scepticisme, en théorie; que le protestantisme, en pratique ; et, *pour résultat inévitable*, QUE L'ANARCHIE.

TITRE VI.

Jusqu'ici, nous sommes resté exclusivement dans le domaine du raisonnement, sans en faire aucune application à la pratique sociale ; c'est-à-dire : à l'ordre moral mis en harmonie avec l'ordre physique, avec la matière, avec la richesse pour tous et pour chacun. Cette harmonie constitue ce que nous appellerons : *justice sociale réelle* ; et, par abréviation, JUSTICE.

Mais, cette application est précisément, ainsi que nous l'avons vu au *Titre Ier, le complément de la* SCIENCE SOCIALE. Nous devons, maintenant, nous en occuper.

La formule d'application de la justice, déduite du raisonnement, à la richesse d'une société considérée en dehors du despotisme, constituera, dès lors, ce que nous appellerons : *forme sociale extra-despotique* ; ou, FORME SOCIALE D'ORDRE RÉEL.

Dès que nous aurons trouvé cette formule, ce sera un pas de plus que nous aurons fait vers la solution de notre problème.

Ici, néanmoins, nous devons faire observer, et très-spécialement : que, *l'état puéril* de l'humanité n'a point pour sujet une société neuve, exempte de croyances illusoires et faussement appliquées comme vraies ; mais bien, des sociétés tellement viciées dès leur origine, à cause de l'ignorance nécessairement primitive, que l'injustice, ou l'application de faux raisonnements, est, pour ainsi dire, devenue leur essence.

Il faudra donc, pour éviter toute résistance à l'établissement de l'unité de conviction nécessaire à l'existence de l'ordre, faire en sorte de concilier dans cette formule : la disparition des applications de faux raisonnements, des injustices existantes, causes de l'état anarchique ; avec les intérêts des individus qui jouissent des avantages résultant de ces mêmes injustices.

Nous aurons dès lors, deux formules sociales, relatives à l'état extra-despotique :

L'une de transition ou de liberté relative ;

L'autre de liberté absolue ; c'est-à-dire : absolument conforme aux conclusions du raisonnement réel.

Il est évident : que, la formule de liberté absolue doit, *nécessairement*, être préalablement connue, pour que la formule de liberté relative puisse avoir une existence pratique, comme capable de servir de base à l'ordre.

Car, pour que cette existence soit réellement pratique, comme utile, il faut qu'il soit possible, à chacun, de se convaincre : que, la formule de liberté relative a pour essence de tendre continuellement vers la formule de liberté absolue. Et, en dehors de la prédétermination de la formule absolue, cette tendance pourrait toujours être contestée : ce qui rendrait l'ordre impossible, au moyen de la formule de liberté relative.

TITRE VII.

Mais, une formule d'application de raisonnement à l'ordre social, fût-elle même d'ordre réel extra-despotique, transitoire ou absolue, n'est qu'une formule inerte, une véritable utopie : jusqu'à ce qu'elle soit socialement mise en exercice.

Ce sont les moyens de cette mise en exercice que nous appellerons INSTITUTIONS SOCIALES. Celles-ci sont relatives à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur; et, nous allons les définir spécialement.

Relativement à l'intérieur d'abord, il faut formuler les moyens :

1° De mettre en exercice la justice réelle et déjà théoriquement exposée;

2° De maintenir son énoncé, c'est-à-dire la formule sociale, en harmonie : avec les progrès de l'instruction, quant à la richesse; et avec la disparition des injustices;

3° De faire passer la connaissance de la formule et de ses progrès assez rapidement dans les masses pour que l'ordre soit toujours le résultat : d'une part de la coordination des connaissances à la direction rationnelle des actions; d'une autre de l'appui rationnellement donné par chacun, dans son propre intérêt, au maintien de cette même coordination, considérée comme BASE EXCLUSIVE D'ORDRE RÉEL.

Relativement à l'extérieur ensuite, comme parmi les nations, toutes n'ont point, simultanément, pour expression de droit, l'énoncé de la justice réelle; que chacune conserve alors son énoncé particulier de justice, relatif à la coordination de ses connaissances, que celles-ci soient illusoires ou réelles; et qu'aussi longtemps que la direction incontestablement rationnelle des actions n'est point socialement reconnue, et mise en exercice au sein de l'humanité, il ne peut exister aucun tribunal pour juger les différends qui peuvent toujours s'élever entre les nations : conditions qui laissent nécessairement, au sein des nations, la force comme seul juge possible; il faut : que, la nation déjà régie par le raisonnement réel, formule les moyens de mettre en exercice *provisoirement*, et, jusqu'à ce qu'il y ait, au sein de l'humanité, unité de conviction sur le droit, *une force armée capable de protéger la justice réelle contre toute attaque* ÉTRANGÈRE *ou alors réellement* BARBARE, *sans que* JAMAIS *cette même force puisse porter*, A L'INTÉRIEUR, *la moindre atteinte à cette même justice.*

Les institutions sociales, ainsi définies comme étant :

1° La formule de la mise en exercice de la forme sociale extra-despotique;

2° La formule de la protection de cette même forme;

Constituent un ensemble que nous appellerons : forme sociale pratique extra-despotique; ou FORME SOCIALE PRATIQUE D'ORDRE RÉEL.

Et, par les raisons, ci-dessus énoncées en parlant des applications de

la justice, il y aura deux formes sociales pratiques extra-despotiques ou d'ordre réel : l'une TRANSITOIRE OU RELATIVE; l'autre DÉFINITIVE OU ABSOLUE.

TITRE VIII.

La mise en activité des formes sociales, tant théoriques que pratiques, doit nécessairement, quant à la matière, quant à la richesse, pouvoir se résumer en chiffres.

Car, les moyens matériels, socialement considérés, peuvent être représentés : par les DÉPENSES faites pour établir et conserver l'ordre ; et, comme antécédent, par les RECETTES prélevées dans le but de pourvoir à ces nécessités.

C'est l'équilibre entre les recettes et les dépenses, ainsi que la conformité des unes et des autres, avec la justice, telle qu'elle est alors reconnue, qui démontrent, *arithmétiquement :* LA VÉRITÉ D'EXPOSITION DE LA SCIENCE SOCIALE, *donnée par l'expression de la coordination des connaissances à la direction rationnelle des actions.*

Cette partie de la science, pour les nations encore soumises aux illusions du despotisme, est actuellement connue sous le nom de *budget.* Nous l'appellerons : *balance nationale extra-despotique;* ou BALANCE NATIONALE D'ORDRE RÉEL.

TITRE IX.

La philosophie réelle ; la forme sociale théorique extra-despotique ou d'ordre réel ; la forme sociale pratique extra-despotique ou d'ordre réel ; la balance nationale extra-despotique ou d'ordre réel; prises dans leur ensemble, prennent, relativement à une nation, le nom de : LOI SOCIALE PARTICULIÈRE D'ORDRE RÉEL.

Nous donnons à l'époque où cette loi n'est encore que transitoirement établie au milieu de chaque nation prise séparément, et cependant considérée en dehors du despotisme, sans néanmoins que l'état de liberté absolue ait déjà une existence réelle au milieu de toutes; le nom : D'ADOLESCENCE DE L'HUMANITÉ.

TITRE X.

Mais, ainsi que nous venons de le voir, l'ordre, au sein d'une nation, même appuyé par la force de la généralité des individus, peut se trouver menacé par la force d'autres nations.

Aussi longtemps donc, que la justice, pour l'humanité entière, n'est point identiquement reconnue comme résultante UNIQUE d'un raisonnement INCONTESTABLE pour l'humanité tout entière; et de plus, que l'expression de cette justice ne sera point GÉNÉRALEMENT admise comme règle

d'actions, par l'expansion des connaissances portées au point que chacun puisse : concevoir l'unité de justice comme *rationnellement incontestable;* et soutenir rationnellement cet énoncé, comme étant *incontestablement* dans son intérêt ; l'ordre social apparent, une fois qu'il a été détruit par les conséquences inhérentes aux développements de la PRESSE, ne peut être rétabli sur une base, n'ayant même qu'une génération de durée, chez aucun peuple.

Car, dans ce cas, il y a toujours entre les nations, existant alors nécessairement en contact, ANARCHIE ; c'est-à-dire : des différends sur l'énoncé et l'application de la justice, sur la réalité de l'autorité ; comme il en existe, entre les chefs de familles qui composent chacune d'elles, avant que l'unité de conviction, relativement à l'énoncé et à l'application de la justice, existe au sein de chaque nation.

L'anarchie, cependant, jusqu'à ce que l'excès de malheur qui en résulte force l'humanité à rechercher la coordination des connaissances à la direction incontestablement rationnelle des actions, ne peut produire, entre les nations comme entre les familles, que : LE DESPOTISME.

Mais, comme après les développements de la PRESSE, le despotisme devient plus incapable encore de maintenir l'ordre, entre les nations, que de le maintenir entre les familles; et, que l'existence de l'ordre entre les nations, dès qu'il n'est plus possible de les tenir isolées, est plus nécessaire encore qu'entre les familles, à cause des malheurs plus grands qui résultent alors de l'anarchie; le même besoin d'ordre, résultant de l'excès de malheur qui aura fait recourir à la recherche de la justice réelle et de son application réelle, pour établir dans chaque société l'ordre réel, au moyen du raisonnement réel, fera recourir aux mêmes moyens, pour établir l'ordre réel au sein de l'humanité, en le faisant reposer essentiellement : SUR L'AUTORITÉ RÉELLE; SUR L'AUTORITÉ RATIONNELLEMENT INCONTESTABLE ; SUR LA SOUVERAINETÉ RATIONNELLE.

TITRE XI.

La philosophie réelle, n'étant plus relative à une ou à plusieurs nations, mais bien à l'humanité, devient alors et *nécessairement*, la philosophie proprement dite, ou la coordination des connaissances à la direction incontestablement rationnelle des actions de l'humanité tout entière. Et, l'exposé de cette coordination, relativement aux applications sociales, forme l'énoncé de la JUSTICE SOCIALE.

Cet énoncé, comme nous l'avons vu pour un peuple en particulier, doit suivre également les progrès successifs de l'instruction, toujours quant aux applications, quant aux particularités relatives à la richesse; la justice réelle étant absolue : non-seulement quant à la moralité; mais encore quant à son application aux généralités de la richesse.

L'application de la justice réelle à l'humanité, c'est-à-dire à la société en

général; et, les moyens de faire consciencieusement soutenir cette même justice par l'unité de conviction qui doit suivre les progrès des connaissances physiques; sont sujets à la division déjà établie; en forme sociale théorique extra-despotique; et, en forme sociale pratique extra-despotique, ou d'ORDRE RÉEL.

L'exposé arithmétique des recettes et des dépenses nécessaires à la mise en activité, est aussi une balance que nous appellerons : BALANCE SOCIALE EXTRA-DESPOTIQUE; OU BALANCE SOCIALE D'ORDRE RÉEL.

Enfin, cet ensemble prend le nom de : *loi sociale générale d'ordre réel;* ou par abréviation, de : LOI SOCIALE D'ORDRE RÉEL.

L'établissement de cette loi, relative à l'humanité, est l'époque de LIBERTÉ SOCIALE ABSOLUE; c'est-à-dire : du règne de la liberté réelle, du raisonnement réel, donnant, sans jamais quitter l'*incontestabilité* : LA RÈGLE RATIONNELLE DES ACTIONS TANT SOCIALES QU'INDIVIDUELLES.

Nous caractériserons cette époque du nom : d'ÉTAT VIRIL DE L'HUMANITÉ.

C'est l'expression de cet état de l'humanité qui forme l'EXPOSITION DE LA SCIENCE SOCIALE, donnant la solution du problème que nous avons posé, au point de départ de notre travail, à savoir :

« La recherche des lois de l'ordre physique et des lois de l'ordre moral, « recherche nécessaire à cause de l'ignorance essentiellement primitive « à toute humanité; ainsi que la recherche de l'application de ces lois à « l'ordre social réel; c'est-à-dire : à l'HARMONIE ENTRE LES BESOINS MO- « RAUX ET LES BESOINS PHYSIQUES DE TOUS ET DE CHACUN. » Problème social également énoncé, sous une autre forme, à la fin du titre IV.

TITRE XII.

Après l'état viril de l'humanité, l'ordre physique amènerait la vieillesse; mais, l'humanité ne peut vieillir.

Dans l'humanité, prise sous le point de vue : de son renouvellement successif; et, du développement des connaissances; la partie exclusivement physique de l'homme disparaît, et le raisonnement seul persiste.

Or, si la vieillesse se rapporte exclusivement à l'ordre physique, notre monde physique peut vieillir, mais non point notre monde moral : car, l'incontestabilité, tant que l'ordre moral ou intellectuel existe, ne peut jamais se trouver contestée.

D'ailleurs, les mots : état d'*enfance*, de *puérilité*, d'*adolescence*, de *virilité*, sont des expressions prises figurément pour exprimer le développement nécessairement progressif de l'ignorance vers l'anarchie, en passant par le despotisme : lorsque des êtres ayant une même organisation, un centre nommé *mémoire* capable de rappeler les modifications, et la sensibilité pouvant développer le sentiment de l'existence dans le temps, se trouvent nécessairement en contact.

Ce développement de l'ignorance vers l'anarchie en passant par le despotisme, et cela jusqu'au point d'arriver à l'incontestabilité, relativement à la rationalité des actions tant individuelles que sociales, est ainsi inhérent à toute espèce possible d'humanité, sous la seule condition d'exister en société ; tandis que l'état de société est lui-même inhérent à toute espèce possible d'humanité ; partout où, des individualités réelles : pouvant par leur union à des organismes semblables, constituer des personnalités ayant les mêmes attractions, les mêmes répulsions, les mêmes besoins, pouvant constituer des êtres *réellement capables de souffrir et de jouir;* se trouvent, soit par la séparation des sexes, soit par toute cause produisant le même effet, *en contact continuellement nécessaire.*

C'est cette inévitable conséquence de l'état de contact ou de société : le développement de l'ignorance primitive vers l'anarchie en passant par le despotisme jusqu'au point d'arriver à l'incontestabilité, qui, primitivement, constitue : LA NÉCESSITÉ SOCIALE.

Ce BESOIN D'ORDRE, expression dont nous nous sommes déjà servi, avec la valeur de NÉCESSITÉ SOCIALE, n'est lui-même : qu'une conséquence des développements de l'intelligence : et ce besoin indique :

Que l'ordre, entre des êtres réels, intelligents, ou non exclusivement soumis à la nécessité physique, doit dériver du raisonnement : soit d'un raisonnement faux, soit du raisonnement vrai.

Et le progrès inévitable de ce même besoin d'ordre, toujours relatif aux développements de l'intelligence, conduit nécessairement l'humanité, en passant par un long despotisme et par une moins longue anarchie, à l'ÉTABLISSEMENT THÉORIQUE ET PRATIQUE DE L'ORDRE RÉEL.

TITRE PREMIER.

Le sentiment de l'existence, non-seulement apparent, mais réel; l'AME, non-seulement apparente, mais réelle; unie à une organisation capable de lui transmettre des modifications, organisation ayant un centre nommé MÉMOIRE, capable de renouveler les modifications passées; constituent la sensibilité non-seulement apparente, mais réelle; constituent, non-seulement en apparence, mais encore en réalité, l'être capable de jouir et de souffrir, l'être capable de distinguer, de comparer, de raisonner, l'être humain, l'être exclusivement animé, l'animal exclusivement, l'être exclusivement capable de liberté; quelles que soient d'ailleurs : et ses formes; et le nombre ou l'espèce de ses sens, de ses manières d'être modifié.

L'apparence du sentiment de l'existence, se trouvant dans une organisation paraissant transmettre des modifications à cette apparence, organisation ayant un centre nommé MÉMOIRE, pouvant, dans certaines circonstances, renouveler des modifications passées, constitue la sensibilité apparente, l'être paraissant capable de souffrir et de jouir, de distinguer, de comparer, de raisonner; constitue l'être faussement dit être animé, faussement dit animal, l'être exclusivement zoologique, l'être incapable de liberté; quelles que soient d'ailleurs : et ses formes; et le nombre ou l'espèce de ses sens, de ses manières d'être modifié.

La non-apparence du sentiment de l'existence, se trouvant dans une organisation, formant individualité apparente, constitue l'être phytologique.

La non-apparence d'organisation et d'individualité, constitue les agrégés minéralogiques.

Ce qui n'appartient ni aux organisations, ni aux agrégations, ce qui n'est point *corporel*, est nommé FORCE.

La MATIÈRE, *mater modificationis*, est TOUT CE QUI MODIFIE LE SENTIMENT DE L'EXISTENCE, CORPS OU FORCE : ce qui ne préjuge point que le sentiment de l'existence ne soit point matériel.

Nous appelons ORDRE PHYSIQUE, tout ce qui est relatif à l'ordre matériel.

Si le sentiment de l'existence dérive de la matière, l'ordre physique existe exclusivement à tout autre.

Si le sentiment de l'existence ne dérive point de la matière; si, la liberté est non-seulement apparente, mais réelle; il peut y avoir un ordre relatif à la liberté, un ordre relatif au raisonnement. Si cet ordre existe, nous l'appelons MORAL.

L'ordre moral existe.

La recherche des lois de l'ordre physique et des lois de l'ordre moral, recherche nécessaire à cause de l'ignorance essentiellement primitive à toute humanité; ainsi que la recherche de l'application de ces lois à l'ordre social réel, c'est-à-dire : à l'HARMONIE entre les besoins moraux et les besoins physiques de tous et de chacun, procurent les connaissances constituant la SCIENCE SOCIALE.

I.

Le but de cet ouvrage est, surtout : DE BRISER LA SÉRIE CONTINUE DES ÊTRES D'UNE MANIÈRE ABSOLUE ; série continue qui se trouve : *la base du matérialisme prétendu scientifique*.

Le passage suivant, du prince des matérialistes, prouvera : que, la question capitale de notre époque est l'anéantissement de cette continuité, source actuelle de toute anarchie possible.

« Sans remonter, dans l'histoire générale de l'esprit humain, au delà de la grande époque de Descartes, si hautement caractérisée par la première tentative directe pour la formation d'un système complet de philosophie positive, on doit remarquer que ce puissant rénovateur, quelle que fût son audacieuse énergie, n'avait pu lui-même s'élever assez au-dessus de son siècle pour concevoir sa méthode fondamentale dans son extension logique, en osant y assujettir aussi, du moins en principe, la partie de la physiologie qui se rapporte aux phénomènes intellectuels et moraux. En analysant le développement graduel de ses principales conceptions philosophiques, d'après la hiérarchie rationnelle que j'ai établie entre les diverses classes essentielles des phénomènes naturels, il est aisé de reconnaître, en effet, que telle fut, en général, la véritable barrière devant laquelle vint s'éteindre l'essor incomplet de sa réformation projetée. Après avoir, comme il le devait, institué d'abord une vaste hypothèse mécanique sur la théorie fondamentale des phénomènes les plus simples et les plus universels, il étendit successivement le même esprit philosophique aux différentes

notions élémentaires relatives au monde inorganique, et y subordonna finalement aussi l'étude des principales fonctions physiques de l'organisme animal. Mais son impulsion réformatrice s'arrêta brusquement en arrivant aux fonctions affectives et intellectuelles, dont il constitua formellement l'étude en apanage exclusif de la philosophie métaphysico-théologique, à laquelle il s'efforça vainement de donner, sous ce rapport, une sorte de vie nouvelle, quoique, par une action plus efficace, parce qu'elle était progressive, il en eût déjà sapé, d'une manière irrévocable, les premiers fondements scientifiques.

« Rien ne caractérise mieux, peut-être, la pénible situation fondamentale de l'esprit de Descartes, c'est-à-dire la lutte continue entre la tendance positive qui lui était si éminemment propre et les entraves théologico-métaphysiques imposées par son époque, que la conception paradoxale à laquelle il fut, selon moi, très-naturellement conduit sur l'intelligence et l'instinct des animaux. Voulant restreindre, autant qu'il le croyait possible, l'empire de l'ancienne philosophie, et ne pouvant concevoir cependant l'extension de sa méthode fondamentale à un tel ordre de phénomènes, il prit l'audacieux parti d'en nier systématiquement l'existence, par la célèbre hypothèse de *l'automatisme animal.* Une fois arrivé à l'homme, l'évidente impossibilité d'y appliquer le même expédient philosophique le força de *capituler*, en quelque sorte, avec la métaphysique et la théologie, en leur abandonnant, ou plutôt en leur maintenant, par une espèce de traité formel, cette dernière partie de leurs attributions primitives. On concevrait difficilement comment, à une telle époque, il eût été possible de procéder autrement. Quels qu'aient été les graves inconvénients réels de cette singulière théorie automatique, il importe de noter que *c'est précisément pour la réfuter que les physiologistes et surtout les naturalistes du siècle dernier, furent graduellement conduits* A DÉTRUIRE DIRECTEMENT LA VAINE SÉPARATION FONDAMENTALE *que Descartes avait ainsi tenté d'établir entre l'étude de l'homme et celle des animaux, ce qui a* FINALEMENT *amené de nos jours l'entière et irrévocable élimination de toute*

philosophie théologique ou métaphysique chez les intelligences les plus avancées.

AUGUSTE COMTE, *Philosophie positive, leçon 45e, intitulée : Considérations générales sur l'étude positive des fonctions intellectuelles et morales ou* CÉRÉBRALES.

M. Auguste Comte, le plus savant et le plus consciencieux des matérialistes, a professé publiquement sa doctrine dans la chaire des la Harpe et des Fourcroi. à l'Athénée de Paris. Il est maintenant (1) examinateur des candidats qui se destinent à l'École polytechnique et répétiteur à la même école. Il est en outre du très-petit nombre de ceux auxquels le Gouvernement permet de faire des cours publics et gratuits pour le peuple. *Il est autorisé à lui enseigner l'astronomie et le* MATÉRIALISME.

En citant ce passage de M. Auguste Comte, nous convenons, avec ce philosophe : que, si la continuité de la série des êtres était incontestablement démontrée, nous considérerions le matérialisme comme également démontré. Nous tenons même, essentiellement, à ce que ce rapport, entre la réalité du matérialisme et la réalité de la série continue des êtres, soit particulièrement remarqué; et nous prions de ne jamais perdre de vue : que, cette connexion est *exclusivement* la base du matérialisme scientifique, qu'il plaît à M. Comte d'appeler *positivisme*. Nous prions en outre de remarquer avec le même soin : que, le matérialisme n'ayant d'autre base scientifique ou positive que cette doctrine

(1) Ceci a été écrit en 1843.

de continuité; il en résulte : que, quiconque enseignera cette même doctrine, qui du reste est maintenant tenue pour incontestable dans toutes les écoles, se trouve, *le sachant ou sans le savoir,* propagateur du matérialisme ; quelle que soit d'ailleurs son opinion particulière à cet égard.

A propos de M. Auguste Comte, nous dirons ici : que cet auteur se trompe quand il donne Descartes comme le dernier philosophe qui ait nié la continuité de la série des êtres. Buffon, en parlant des hirondelles a dit formellement : « *Ces machines vivantes que nous appelons animaux.* » Certes il est impossible d'être plus positif contre la continuité de la série des êtres. Nous savons qu'il est vingt autres passages du même auteur qui contredisent celui que nous venons de citer ; mais il en est vingt autres qui le confirment. Cela prouve au moins que le grand naturaliste était encore quelquefois de l'avis de Descartes.

Ici, du reste, ce n'est point d'OPINION qu'il doit s'agir, mais de démonstration. Ce n'est cependant point, dès l'abord, que nous prétendons rendre rationnellement, mathématiquement incontestables les propositions énoncées dans ce premier titre. Si, ces propositions ont été mises en tête de notre travail, c'est pour que nos lecteurs ne perdent jamais de vue : que, leur démonstration est le but vers lequel nous tendons ; et, que cette même démonstration doit servir de base à l'existence de l'ordre, qui doit subordonner *la force à la raison ;* c'est-à-dire LA FORCE AU DROIT.

C'est seulement au titre V que nous établirons, pour

ainsi dire officiellement, la réalité des propositions énonçant la non-continuité de la série des êtres. Dès à présent nous annonçons néanmoins : que, lorsque nous serons arrivé à ce point de notre travail, cette démonstration officielle sera déjà inutile à nos lecteurs : l'examen fait aux titres II et III des connaissances acquises, ayant mis chacun d'eux à même de dire : « Ce que vous voulez nous démontrer, nous le savons déjà. »

Il en sera de même pour les connaissances constituant la science sociale, connaissances mentionnées à la fin du titre Ier. Arrivé au Ve titre, le reste de notre travail pourrait se perdre, que chacun de nos lecteurs serait à même de le refaire.

Pendant quatre titres, nous serons ainsi privés du critérium d'incontestabilité rationnelle. Mais, il n'y a point à le regretter pour cette partie de notre travail. SI MÊME NOUS L'AVIONS, NOUS NE POURRIONS NOUS EN SERVIR. En effet : les quatre premiers titres sont relatifs au passé et au présent, au despotisme basé sur une hypothèse quelconque acceptée comme vérité, et à l'anarchie causée par le scepticisme. Pour tout ce que nous dirons de cette période, notre seul critérium doit donc être l'histoire ; et, c'est seulement pour les huit derniers titres que le critérium d'incontestabilité devient nécessaire. Malgré cette absence momentanée de critérium réel, le travail relatif au présent titre sera toujours d'une utilité fondamentale. Ce travail démontrera : combien la vérité, rendue rationnellement incontestable, est devenue nécessaire, depuis que, par la naissance de la presse, l'examen, rendu incompressible, a détruit tout

principe commun ; et la conclusion implicite de ce même travail sera : qu'un principe commun doit être établi socialement, avant de pouvoir commencer toute discussion utile ; puisque : *Adversus negantem principia, non est disputandum.*

II.

NÉCESSITÉ DE L'EXAMEN. DIVISION DU TRAVAIL RELATIF AU PRÉSENT TITRE.

« Rien n'est plus pernicieux que la méthode de M. Nicole. Car enfin, s'il pouvait une fois persuader le monde QU'IL EST IMPOSSIBLE DE TROUVER LA VÉRITÉ PAR LA VOIE DE L'EXAMEN, comme il y travaille de toute sa force, il verrait bientôt qu'il n'a travaillé qu'à établir le Pyrrhonisme, et par conséquent qu'à ruiner la religion. Chacun ferait alors ce raisonnement : il est impossible de trouver la vérité par la voie de l'examen. C'est de quoi M. Nicole nous a convaincu. Il est évident qu'on ne saurait la trouver par la voie de l'autorité, et ceci est tout autrement certain que le reste. Quel autre parti y a-t-il à prendre que de renoncer pour un bon coup à l'espérance de jamais connaître cette vérité que tant de gens cherchent, et qu'il paraît bien que personne ne saurait trouver ? C'est là l'effet naturel de la méthode de M. Nicole, d'où l'on peut conclure combien elle est pernicieuse. Car enfin rien n'est plus opposé à la religion que le Pyrrhonisme. C'est l'extinction totale, non-seulement de la foi, mais de la raison, et rien n'est plus impossible que de ramener ceux qui ont porté leur égarement jusqu'à cet excès. Ces paroles, dit Bayle, sont d'un habile homme (la Placette, *Traité de la conscience*), qui a médité longtemps, qui possède à fond l'art de raisonner, et qui a fait à M. Nicole plusieurs objections nouvelles. Car non-seulement il montre qu'afin d'employer avec prudence la voie de l'autorité, il faut connaître quelle est l'Église qui possède l'autorité ; mais aussi que les raisons de M. Nicole nous conduiraient nécessairement à la doctrine de la probabilité dans toute son étendue.

Ce dernier point serait fort contraire à M. Nicole, qui a combattu si solidement le dogme de la probabilité. L'autre embrasse une infinité de discussions. On ne peut connaître où réside l'autorité qu'en examinant quelles sont les marques de l'Église qui la possède. Il faut savoir le nombre précis de ces marques; *il faut savoir non-seulement qu'il y en a tant, mais encore qu'il n'y en a pas davantage.* Il faut savoir si ceux qui en comptent cent sont plus raisonnables que ceux qui en comptent quinze, ou douze, ou six, ou seulement quatre. Quand on aura fixé le nombre des marques, il faudra EXAMINER si elles conviennent à l'Église romaine plutôt qu'à l'Église grecque. Tout cela demande un long travail, et une suite pénible de discussions: *de sorte qu'ayant voulu éviter la voie de l'examen, on s'y retrouve néanmoins* NÉCESSAIREMENT.

BAYLE, *Dict. hist. et crit.*, art. PÉLISSON.

Du moment que, par la naissance de la presse, l'examen est devenu incompressible; c'est-à-dire : du moment que les bûchers, de toute espèce d'inquisition, se trouvent irrévocablement éteints; l'indispensabilité de l'examen, même pour ceux qui consentent à se soumettre à une autorité quelconque; par conséquent la nécessité d'un incontestable critérium de vérité, est suffisamment prouvée : par le passage qui sert d'épigraphe à ce chapitre; et, qui rappelle involontairement : *Adversus negantem principia, non est disputandum.* Passons, dès lors, à la division du travail relatif au présent titre.

Un premier point se présente : c'est de savoir si l'opinion de M. Auguste Comte, le véritable représentant du matérialisme prétendu scientifique actuel, lequel attache une si grande importance à l'hypothèse de Descartes, est bien fondée. En effet : il serait inutile de

consacrer de longues veilles sur un pareil sujet, si auparavant, on n'avait la certitude : qu'un pareil temps n'est point mal employé. Et, il serait également imprudent de refuser à cette étude toute espèce d'attention, si, pour s'éclairer sur l'importance de ce même sujet, il était seulement nécessaire d'y consacrer, non pas un an, un mois, un jour, mais une heure.

Après nous être convaincus : de l'importance qu'il y a de savoir si l'hypothèse de Descartes est une vérité ou une erreur ; il sera bon : si, cette importance peut aller jusqu'à influer sur la probité de la génération qui s'élève ; et, par conséquent sur la possibilité de maintenir la société sur une base d'ordre ; il sera bon, disons-nous, de savoir : si, la génération qui s'élève reçoit, sur les bancs des écoles, une instruction qui enlève : à chaque individu, toute base de probité ; et, à la société, toute base d'ordre.

S'il venait à être prouvé : que, la génération qui s'élève reçoit une instruction qui doit conduire : non-seulement chaque individu à sa perte ; mais encore la société à sa ruine, il conviendrait de savoir : si, lorsque la jeunesse a quitté les bancs de l'école, les livres, constituant l'instruction écrite, servent à neutraliser le mal, que l'instruction orale aurait pu faire à la jeunesse.

Telle sera la division de notre travail, relativement au présent titre.

III.

IMPORTANCE DE L'HYPOTHÈSE DE DESCARTES.

« L'ignorance vaut beaucoup mieux que cette fausse science qui fait que l'on s'imagine savoir ce qu'on ne sait pas. Car, comme saint Augustin a très-judicieusement remarqué, dans le livre de l'utilité de la créance, cette disposition d'esprit est très-blâmable, pour deux raisons : l'une, que celui qui s'est facilement persuadé de connaître la vérité, se rend par là incapable de s'en faire instruire ; l'autre, que cette présomption et cette témérité est une marque d'un esprit qui n'est pas bien fait : *Opinari duas ob res turpissimum est : quod discere non potest qui sibi jam se scire persuasit : et per ipsa temeritas non bene affecti animi signum est.* Car le mot *opinari*, dans la pureté de la langue latine, signifie la disposition d'un esprit qui consent trop légèrement à des choses incertaines, et qui croit ainsi savoir ce qu'il ne sait pas. C'est pourquoi tous les philosophes soutenaient *sapientem nihil opinari ;* et Cicéron, en se blâmant lui-même de ce vice, dit qu'il était *magnus opinator.* »

Art de penser (Port-Royal), 1re part., ch. 3.

— « Depuis la plante la plus simple, depuis le zoophyte le plus inerte jusqu'à l'homme, la vie présente les degrés les plus divers, degrés qui embrassent les obscurs mouvements vitaux des organismes inférieurs, et *la faculté de penser des organismes supérieurs.* Je n'ai jamais vu aucune raison de séparer de la vie elle-même les hautes facultés intellectuelles, et d'admettre dans l'homme une force vitale qui ne fût pas *en même temps* raisonnable et pensante. Si, sur la terre que nous habitons, l'homme est l'animal chez qui ces facultés aient acquis le plus grand développement, il n'en est pas moins vrai que ces facultés existent

amoindries et rétrécies chez le chien, chez le cheval, et *ainsi* DE DEGRÉS EN DEGRÉS *jusqu'aux derniers organismes* où la vie paraît dépouillée de ses rayons, et réduite, si je puis m'exprimer ainsi, à l'état de force brute. Mais où est, dans cette série ininterrompue, *le point précis* où on montrera qu'une force nouvelle, *la faculté pensante*, s'ajoute à la force vitale? Et comment ne pas voir que la vie est une chose qui se développe, et dont l'épanouissement naturel consiste dans ces facultés éminentes dont *les animaux supérieurs, et enfin l'homme, présentent la réunion?* »

Article *Maladie*, signé LITTRÉ. *Dictionnaire de médecine*, etc., par MM. Adelon, Béclard, A. Bérard, Ph. Bérard, Biet, Blache, Breschet, Calmeil, H. Cazenave, Chomel, H. Cloquet, J. Cloquet, Coutanceau, Dalmas, Dance, Desormaux, Dezeymeris, P. Dubois, Ferrus, Georget, Gerdy, Guérard, Guersant, Itard, Lagneau, Landry-Beauvais, Laugier, Littré (1), Louis, Marc, Marjolin, Marat, Olivier, Orfila, Oudet, Pelletier, Prunier, Raige-Delorme, Reynaud, Richard, Rochoux, Rostan, Roux, Rattier, Soubeyran, Trousseau, Velpeau, Villermé.

— « Je devais ici m'attacher seulement à expliquer par quel inévitable enchaînement d'opération, soit scientifique, soit logique, l'esprit humain avait pu enfin parvenir, après tant de laborieux essais préliminaires, à coordonner *l'immense série des êtres vivants, depuis l'homme jusqu'au végétal,* EN UNE SEULE HIÉRARCHIE dont la composition essentielle *n'offrît jamais rien d'arbitraire,* et qui tendît à fixer avec une rigoureuse précision le véritable degré de dignité *biologique* propre à chaque espèce. »

AUG. COMTE, *Philos. positive*, t. III, p. 607.

Depuis la fin du dix-huitième siècle, l'hypothèse de Descartes, brisant la continuité de la série des êtres, est tombée dans un tel discrédit : que, vouloir mainte-

(1) Peu après la publication de cet article, M. Littré a été nommé membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

nant la remettre en discussion, suffit : pour se trouver immédiatement couvert de ridicule, à un point que personne, pour ainsi dire, ne voudra écouter ce qui pourra être dit sur un pareil sujet. Un exemple, qui nous est personnel, mettra mieux notre pensée en lumière. Nous émettions quelques arguments, non point en faveur de cette hypothèse, mais seulement pour en démontrer l'importance, vis-à-vis de deux personnes fort instruites, dont l'une était essentiellement chrétienne, et l'autre complétement matérialiste. Nous ferons observer : que, nous parlions à chacune d'elles séparément ; et, que chacune ignorait : non-seulement ce que l'autre pouvait avoir dit ; mais encore, que nous lui eussions parlé à ce sujet. L'amour-propre, ou l'à-propos, n'étaient donc pour rien : dans la conformité de leur manière de voir que nous allons rapporter. « *Plutôt que de croire que les bêtes n'ont pas de sentiment*, dit « l'homme religieux, *je croirais qu'il n'y a pas de Dieu.* » « Moi, dit le matérialiste : *Plutôt que de croire que mon « chien ne souffre point, quand je le corrige, je croirais « qu'il y a un Dieu.* » Telle est, en effet, la répulsion générale contre l'hypothèse de Descartes. Telle était aussi la répulsion générale, contre ce qui était considéré comme l'hypothèse de Galilée.

C'est pour combattre de pareilles préventions, que se trouve dirigé le passage cité de Port-Royal : *sapientem nihil opinari.*

Pour le très-petit nombre de ceux qui voudront bien condamner en eux, ce que Cicéron blâmait en lui-même, nous dirons : qu'à l'époque où parut l'hypo-

thèse de Descartes, tout ce qu'il y avait de plus élevé dans la philosophie, et de plus probe dans la religion, se déclara en faveur de la nouvelle opinion. Il est cependant nécessaire de dire : qu'alors, ce n'était qu'une opinion.

Maintenant, va-t-on nous dire : le sentiment contraire à Descartes n'est plus une opinion ; c'est une vérité démontrée et admise par la science, comme aussi incontestable : que, puisse l'être une vérité appartenant aux sciences dites naturelles.

Le sentiment contraire à ce qui était considéré comme l'opinion de Galilée, passait aussi pour une vérité incontestable : et, vis-à-vis des sens prétendus directeurs de la raison ; et, vis-à-vis de l'écriture directrice de la foi. Et, cependant, la prétendue hypothèse de Galilée est devenue : la vérité généralement reconnue ; et, le sentiment contraire, alors réputé vérité incontestable, est devenu une erreur reconnue : et, par la raison ; et, par la foi.

Nous avons déjà prévenu : que, nous ne voulions point soutenir ici l'opinion de Descartes, dans le but de la faire passer à l'état de vérité ; mais, que nous croyions utile d'en démontrer l'importance. A cet égard, deux voies se présentaient : la première était de nous ériger en rapporteur de la question. Avec un peu d'adresse, en cachant les sources où nous aurions puisé nos connaissances, nous aurions pu nous procurer, à peu de frais, un vernis d'érudition ; mais, nous eussions toujours été suspect de partialité. L'autre voie consistait : à choisir, parmi les contemporains de Descartes, un rap-

porteur habile, savant, non suspect de favoriser la nouvelle opinion, et plutôt, s'il était possible, suspect de favoriser l'opinion contraire. Nous avons préféré la seconde voie; et Bayle a été choisi pour rapporteur.

Avant de laisser parler ce rapporteur nous ferons remarquer :

1° Que Bayle est un philosophe sceptique, ou même matérialiste, malgré son apparente soumission à la révélation chrétienne (1);

2° Que dans son *Dictionnaire historique et critique*, il s'est ouvertement prononcé contre l'opinion de Descartes qui refuse le sentiment aux animaux;

3° Que, par conséquent, Bayle ne peut être accusé de partialité pour l'opinion de Descartes.

Maintenant nous croyons devoir prier nos lecteurs de lire et de relire avec la plus scrupuleuse attention la discussion de Bayle, contenue dans son *Dictionnaire historique et critique*, 5e édition, Amsterdam 1734, et que nous allons leur mettre sous les yeux. Il est essentiel d'être pénétré de l'importance de cette discussion pour pouvoir profiter de notre travail; et nous nous faisons un devoir d'engager, à ne pas nous lire, ceux qui croiraient, qu'elle n'a aucune portée sociale.

(1) Bayle, dans mille endroits, se prononce sur la nécessité de la foi, et par conséquent sur le besoin de se soumettre à une révélation. Voici comment il s'exprime à ce sujet : « La raison humaine, dit-il, est trop faible. . . . . C'est un principe de destruction et non d'édification : elle n'est propre qu'à former des doutes et qu'à se tourner à droite et à gauche pour *éterniser une dispute.* » (*Dict. hist. et crit.*, art. *Manichéens.*)

Ceux qui ont étudié Bayle savent : que, cette manière de s'exprimer était un passeport relatif à l'époque.

A l'article *Pereyra*, médecin espagnol du seizième siècle, nous trouvons :

— ..... « La liberté de philosopher avait pour lui un grand charme ; il s'en servait amplement, et jusqu'à l'abus. La matière première dont les sectateurs d'Aristote faisaient tant de bruit, fut l'un des monstres qu'il se proposa d'exterminer. Ce qu'il mettait à la place de cette matière ne valait guère mieux que ce qu'il en bannissait. Il traita fort mal Galien sur la doctrine des fièvres. Mais ce qu'il y eut de plus surprenant dans ses *Paradoxes*, fut qu'il enseigna que les bêtes sont des machines, et qu'il *rejeta l'âme sensitive* qu'on leur attribue..... Si ce dogme est fort étrange, il ne faut pas s'en étonner; car de tous les objets physiques, il n'y en a point de plus abstrus ni de plus embarrassant que l'âme des bêtes. *Les opinions extrêmes sur ce sujet sont ou* ABSURDES *ou* TRÈS-DANGEREUSES ; *le milieu qu'on y veut garder est* INSOUTENABLE. »

— Ainsi, et remarquons-le bien, les opinions sur l'âme des bêtes sont ce que Bayle appelle : ou *absurdes;* ou *très-dangereuses.*

IV.

— Voici les commentaires que fait Bayle sur les faits que nous venons de citer.

Dans notre introduction nous avons déjà dit : que Bayle place toujours ses commentaires en notes sur le texte ; et, que nous imitons cette méthode, parce que nous la considérons comme la meilleure pour toute discussion qui demande une attention soutenue. Nous le répétons ici, non pour nous excuser : mais, pour donner au contraire l'autorité de Bayle à cette méthode. Quand nous imitons nous aimons à le dire. Maintenant voyons les commentaires de Bayle.

Dans la note C, et à propos des nouvelles de la république des lettres, nous trouvons :

— « ..... Quelque temps après on vit paraître dans ces mêmes nouvelles (elles étaient publiées par Bayle lui-même) les extraits d'une lettre que l'auteur (voy. ces nouvelles) avait reçue de Paris, et qui contenait entre autres choses ce que je m'en vais copier.

« Il n'est pas vrai, comme vous le dites dans la page 25, que le sentiment de M. Descartes sur l'âme des bêtes, n'est que de ce temps ; car on a disputé de cela autrefois, comme il paraît par ce passage de saint Augustin, *de Quantitate animæ*, ch. 30 : Quod autem tibi visum est non esse animam in corpore viventis animantis, quamquam videatur absurdam, non tamen doctissimi homines quibus id placuit DEFUERUNT, neque nunc arbitror DEESSE.

« L'auteur reçut une autre lettre qui l'avertit que cette opinion de M. Descartes était beaucoup plus ancienne que saint Augustin. Ce fut M. La Roudel qui écrivit cette lettre. L'extrait en fut inséré dans les nouvelles du mois d'octobre 1684. Je m'en vais le copier, et pour la satis-

faction des lecteurs je mettrai en marge dans quels livres on pourra trouver les autorités citées. — « Ce n'est pas seulement du temps de saint Augustin qu'on a douté de l'âme des bêtes ; c'est aussi du temps des Césars, c'est-à-dire plus de 300 ans avant ce père de l'Église. Les stoïciens ne parlaient d'autre chose, jusqu'à soutenir dans leurs écoles qu'il n'y avait que de la ressemblance entre nos actions et celles des bêtes, et que dans les bêtes et les hommes il y avait une *nature* ABSOLUMENT *différente*. Ne vous allez pas imaginer, s'il vous plaît, qu'ils ne disaient cela que de certaines actions dont nous n'avons que peu ou point de sentiment ; comme de la digestion, de la sanguification, de la conception, etc. Ils l'entendaient aussi des passions les plus vives, les plus véhémentes et les plus sensibles, etc. »

— Bayle réfute ces passages, et emploie toute son érudition à prouver : que, presque tous les anciens philosophes ont imaginé: que l'âme des bêtes est *raisonnable*. Il fallait donc, dit-il, qu'ils crussent qu'elle ne différait de celle de l'homme que selon le plus et le moins. Puis il ajoute (note E) :

— « Il faut prendre garde à une chose : qu'on ne trouve pas que les anciens, lorsqu'ils ont quitté ou le style poétique, ou le style d'orateur, aient reconnu une véritable différence entre l'âme humaine et la matière. Je ne parle pas de la matière crasse, pesante, palpable, mais de celle que les chimistes nomment esprit, et qui est aussi essentiellement corps et matière que la boue et la chair le peuvent être. Selon cela, on ne devait point penser que l'âme des bêtes et celle de l'homme différassent autrement que *du plus au moins*, et selon divers degrés de subtilité, et par conséquent, on a dû croire que *la seule disposition des organes* est cause que la raison ne se développe pas dans les animaux comme dans l'homme. Galien sans doute a été de ce sentiment, car il n'a point cru que notre âme fût incorporelle; il ne la distinguait point de la chaleur naturelle et de l'harmonie du tempérament. Je sais bien que plusieurs ont dit que l'âme de l'homme descendait du ciel; mais cela ne prouve pas qu'ils l'aient crue immatérielle, outre que les stoïciens ont enseigné que toutes les âmes sans exception découlaient de la même source. (Ici suivent une foule de citations). Pouvaient-ils donc croire que l'âme des bêtes fût destituée de sentiments? *Je ne pense pas qu'ils l'aient cru*, etc.»

— Plus loin il dit encore :

— « Je remarquerai que Vossius ne connaissait point d'auteur qui, avant Pereyra, eût soutenu que les animaux ne sentent point. Puis, dans la note G, il observe (Vossius) qu'il y a des philosophes qui n'ont reconnu nulle distinction entre la pensée et le sentiment. Il fallait conclure de là, ou que les bêtes raisonnaient, ou qu'elles ne sentaient point. La dernière partie de l'alternative, ajoute-t-il, n'a plu à personne que je sache, dans l'antiquité. »

« C'est en vain, continue Bayle, que l'on s'efforce de trouver dans Aristote les semences de la doctrine de M. Descartes. »

— Puis, dans la note H, nous trouvons :

— « Le père Pardies a tâché de les y trouver. — Il ne sera pas peut-être inutile, » dit-il, « d'examiner un peu quelques endroits d'Aristote, pour voir si dans un si grand philosophe, on ne trouverait point quelque chose qui pût autoriser une opinion, qui paraît maintenant si extraordinaire. » Après cela il (le père Pardies) cite ceci, tiré du chapitre IX du livre *de Spiritu*.

« Que la chaleur soit un effet de la nature, cela ne peut pas souffrir grande difficulté : mais il est difficile de comprendre comment la nature des corps sait employer si à propos la chaleur, et s'en servir comme d'un instrument pour donner à chaque chose ce qu'elle doit naturellement avoir, et imprimer sur chacune son caractère avec autant de justesse que si ces corps avaient *de la connaissance et de la raison*. Et certainement il n'est pas possible que toutes ces choses se fassent ainsi sans connaissance et sans la conduite du raisonnement : mais d'ailleurs on ne voit pas comment on peut attribuer à des causes matérielles la faculté de connaître. D'attribuer tout cet artifice à la force du feu, des esprits, ou des corps les plus subtils, c'est ce qui ne se peut nullement : mais de dire aussi qu'au dedans de ces corps, il se trouve quelque principe qui ait cette faculté de connaître, c'est ce qui passe toute admiration. Et nous avons le même sujet d'étonnement à l'égard de l'âme même des animaux, puisqu'*elle est de même nature que le feu et les esprits*.

« On voit par ce passage, c'est le père Pardies qui parle, qu'Aristote avait très-bien connu la difficulté qu'il y a d'attribuer aux corps et aux bêtes des connaissances. Mais ce qu'il n'a fait que proposer ici par voie d'admiration, il semble qu'il l'ait assuré nettement en un autre endroit, où, en parlant des animaux, il dit ces paroles expresses : *De tous les animaux il n'y a que l'homme seul qui ait la faculté de penser. Et quoique les autres animaux soient pourvus de mémoire, et capables de discipline, il n'y a pourtant que l'homme qui puisse se ressouvenir.* Par

ces paroles, qu'Aristote a répétées mot à mot dans un autre endroit, il semble qu'il ait accordé aux bêtes la connaissance, puisqu'il les reconnaît pourvues de mémoire; et que s'il les prive de connaissance, ce n'est que de cette sorte de connaissance qui se fait avec une réflexion particulière, dans les délibérations et dans les recherches que nous faisons pour nous ressouvenir. Mais il est certain qu'Aristote a distingué autrement la mémoire et la réminiscence; car, selon lui, la mémoire ne consiste que dans une image (*De Mem. et Remin.*, cap. I) et une représentation imprimée sur la substance de l'endroit du corps où est le sens commun, à peu près de même que les figures sont représentées sur de la cire par l'impression des cachets; de sorte qu'avoir la mémoire de quelques choses, c'*est avoir les figures des choses ainsi représentées* (*Ibid.*). Au lieu que la réminiscence emporte, outre cela, une certaine perception de l'esprit, qui fait qu'*en se ressouvenant on sait cela même qu'on se ressouvient :* ce qui est commun à toutes sortes de pensées, puisqu'il est impossible de penser sans savoir que l'on pense. Ainsi Aristote disant que les bêtes ne se ressouviennent nullement, et qu'il n'y a que l'homme qui ait la faculté de se ressouvenir, il ne faut point trouver étrange s'il a dit aussi que l'homme seul entre tous les animaux était capable de penser (1) Ce philosophe a donc cru que les bêtes n'avaient point de véritables pensées. Il ne reste après cela, sinon qu'Aristote ait reconnu que les bêtes étaient des automates, et qu'elles ne se mouvaient que par machine et par des ressorts préparés. Et c'est aussi ce qu'il a dit bien clairement; car voici comme il parle, expliquant comment se font les mouvements des animaux :

« Comme ces machines qu'on appelle automates, dit-il (*de Animal. motione*, cap. VII), dès lors qu'on les remue tant soit peu d'une certaine manière, font incontinent leurs mouvements par la force des ressorts débandés, ainsi les animaux se meuvent de même, ayant des os et des nerfs comme autant d'instruments disposés par l'industrie de la nature, qui font en eux ce que font sur les machines les pièces de bois et de fer avec leurs ressorts. Il dit la même chose ailleurs (*de Gen. anim.*, cap. I) : il peut se faire, dit-il, que dans les animaux une chose en meuve une autre, et que leurs corps soient comme ces merveilleux automates : car en effet ils sont composés de membres qui ont cette faculté même lorsqu'ils sont en repos, de pouvoir faire certains mouvements aussitôt qu'on les y détermine. *Et comme dans ces machines* il n'est nullement besoin que quelqu'un y touche actuellement quand elles font leurs mouvements, pourvu qu'on les ait auparavant touchées : *ainsi on en peut dire autant des animaux.* »

(1) Nous prions nos lecteurs de donner toute leur attention à cette discussion du père Pardies sur ce passage d'Aristote.

— Bayle, malgré la clarté de ces citations, nie qu'Aristote ait affirmé que les bêtes étaient des machines. Nous renvoyons à l'ouvrage pour juger de la faiblesse de la réfutation.

Revenons au texte.

— « On n'est pas mieux fondé, dit Bayle, quand on nous renvoie au IVe livre des *Tusculanes* de Cicéron ; et au témoignage de Porphyre, de Proculus, etc., il n'y a nulle conformité entre le dogme des automates et ce que disent les anciens auteurs. »

— Et à la note I, il ajoute :

— « Un savant prélat, qui a écrit contre Descartes, l'accuse de n'avancer aucune doctrine que l'on ne voie dans les auteurs qui l'ont précédé. Voici ses preuves à l'égard du dogme de l'âme des bêtes :

« Quid hoc est vero, quod apud Ciceronem (Cic., *Tusc.*, lib. IV) legimus, bestias simile quiddam facere perturbationem animi, in perturbationes non incidere, quod hæ eveniant solum ex aspernatione rationis, qua carent bestiæ. Quid aliud, inquam, suadet hoc nobis, quam bestias mera esse automata? Nam si perturbationibus carent, neque herum diligit canis, neque lupum ovis reformidat : imo, nec cibum appetunt, nec dolorem fugiunt, nec mortem timent; sed ex coacto cecæ materiæ motu id facere videntur, quod non faciunt. Scribit conceptis verbis Plutarchus (Plutarch., *de Placit. philos.*, lib. V, cap. xx) credidisse Diogenem brutas animantes, neque intelligere, neque sentire : quod et confutavit Porphyrius (Porphyr., *de Abst. ab anim.*, lib. III). Sciscit Proclus animalia tantum rationalia anima esse predita; additque decretum esse a Platone, animam vere esse eam quæ ratione polleat, cætera simulacra animarum. At nemo doctrinam hanc vel tradidit apertius, vel fusius propugnavit, quam Gomesius Pereyra. » (Petrus Daniel Huetius, *Cens. phil. cartesianæ*, cap. VIII, pag. 208, edit. Paris. 1689.)

— Bayle réfute encore, et longuement, et, selon nous, faiblement, ce passage du savant prélat.

V.

— Arrivons maintenant à l'article Rorarius, où, cette discussion est continuée.

Rorarius était nonce du pape Clément VII à la cour de Ferdinand roi de Hongrie. Il fit un ouvrage dans lequel il entreprit de prouver : non-seulement que les bêtes sont des animaux raisonnables, mais aussi qu'elles se servent de la raison mieux que l'homme.

— « Ce livre, dit Bayle, n'est pas mal écrit, et il contient quantité de faits singuliers sur l'industrie des bêtes et sur la malice de l'homme. Ceux qui concernent l'habileté des animaux embarrassent tout à la fois les sectateurs de M. Descartes et les sectateurs d'Aristote, etc. »

— Et à la note B, Bayle ajoute :

— « Cela ne demande point de preuve à l'égard des cartésiens ; il n'y a personne qui ne connaisse qu'il est difficile d'expliquer comment de pures machines peuvent faire ce que font les animaux. Prouvons donc seulement que le péripatéticien se trouve dans un embarras extrême quand il faut donner raison de leur conduite. Tout péripatéticien qui entend dire que les bêtes ne sont que des automates, objecte d'abord qu'un chien battu pour s'être jeté sur un plat de viande, n'y touche plus quand il voit son maître le menaçant d'un bâton. Mais pour faire voir que ce phénomène ne saurait être expliqué par celui qui le propose, il suffit de dire que si l'action de ce chien est accompagnée de *connaissance*, il faut *nécessairement* que le chien raisonne; il faut qu'il compare le présent avec le passé, et qu'il en tire une conclusion ; il faut qu'il se souvienne et des coups qu'on lui a donnés et pourquoi il les a reçus ; il faut qu'il connaisse que s'il se ruait sur le plat de viande qui frappe ses sens, il ferait la même action pour laquelle on l'a battu, et qu'il conclue que pour éviter de nouveaux coups de bâton, il doit s'abstenir de cette viande. N'est-ce pas

un véritable raisonnement? Pouvez-vous expliquer ce fait par la simple supposition d'une âme qui sent, mais sans réfléchir sur ces actes, mais sans réminiscence, mais sans comparer deux idées, mais sans tirer nulle conclusion? Examinez bien les exemples que l'on compile et que l'on objecte aux cartésiens, vous trouverez qu'ils prouvent trop, car ils prouvent que les bêtes comparent la fin avec les moyens.... Ainsi toutes les disputes contre les disciples de M. Descartes sont une peine perdue; on n'a besoin que de l'adresse dont Pereyra se servit. Vous reconnaissez, disait-il à ses adversaires, que les animaux font plusieurs choses qui ressemblent à ce que fait l'âme raisonnable, et que néanmoins leur âme n'est point raisonnable. Pourquoi donc me défendez-vous de soutenir qu'ils font plusieurs choses qui ressemblent à ce que fait l'âme sensitive, sans que leur âme soit sensitive? Je ne m'étonne pas que M. Descartes et ses sectateurs ne se soient pas prévalus de l'endroit du code de Justinien où il est dit que les bêtes sont incapables de faire une injure, vu qu'elles ne sentent point. (Nec enim potest animal injuria fecisse, quod sensu caret. Voyez Grotius, *Flor. spars. ad jus Justinianeum*, p. 124, edit. Amstel, 1645). Il est manifeste que le mot *sensus* dans cette loi se doit prendre pour dessein, intelligence. »

— Revenons au texte.

— « C'est dommage, dit Bayle, que le sentiment de M. Descartes soit si difficile à soutenir, et *si éloigné de la vraisemblance*, car il est d'ailleurs avantageux à la vraie foi, et c'est l'*unique* raison qui empêche quelques personnes de s'en départir. Il n'est point sujet aux conséquences *très-dangereuses* de l'opinion ordinaire. Il y a longtemps qu'on a soutenu que l'âme des bêtes est raisonnable. Les philosophes de l'école se trompent fort si, en rejetant cela, ils se persuadent qu'ils éviteront les suites fâcheuses de l'opinion qui donne aux bêtes l'âme sensitive. Ces messieurs ne manquent ni de distinctions, ni d'exceptions, ni de hardiesse à décider que les actes de cette âme ne passent jamais certaines bornes qu'ils leur prescrivent; mais tout *ce verbiage confus et impénétrable ne sert de rien pour établir une différence spécifique entre l'âme humaine et celle-là, et il n'est guère apparent qu'ils puissent jamais inventer une explication meilleure que ce qu'ils ont allégué jusqu'ici.* »

— Arrivons aux notes qui servent de commentaires à ce texte.

La note C est relative à la phrase : *le sentiment de M. Descartes... est très-avantageux à la vraie foi.*

— « Ce qui porte les cartésiens à dire que les bêtes sont des automates est, dit Bayle, que selon eux toute matière est incapable de penser. Ils ne se contentent pas de dire qu'il n'y a que les substances spirituelles qui puissent faire des réflexions, et enchaîner une longue suite de raisonnements, ils soutiennent que toute pensée, soit qu'on la nomme réflexion, méditation, progrès du principe à la conséquence, soit qu'on la nomme *sensation*, *imagination*, INSTINCT, est d'une telle nature, que la matière la plus subtile et la plus parfaite en est incapable, et qu'elle ne peut se trouver que dans les substances *incorporelles* (1). Par ce principe il n'y a point d'homme qui ne se puisse convaincre de l'immortalité de son âme; chacun sait qu'il pense, et par conséquent, s'il raisonne à la cartésienne, il ne peut douter qu'en tant qu'il pense il ne soit distinct du corps; d'où il s'ensuit qu'à cet égard il est immortel; car la mortalité des créatures ne consiste qu'en ce qu'elles sont composées de plusieurs parties de matières qui se séparent les unes des autres. Voilà un grand avantage pour la religion; mais il sera presque impossible de le garder, *par des raisons philosophiques*, si l'on accorde que *les bêtes ont une âme matérielle qui périt avec le corps*, une âme, dis-je, dont *les sensations et les désirs* sont la cause des actions qu'on leur voit faire.

« Les utilités théologiques du dogme de M. Descartes ne se bornent pas à cela, continue Bayle; elles se répandent sur plusieurs principes importants que l'on ne saurait soutenir avec quelque force dès qu'on admet dans les bêtes l'*âme sensitive*. Si saint Augustin a soutenu ces principes, quoiqu'il reconnût cette espèce d'âme dans les bêtes, et s'il ne s'est pas mal trouvé de la liaison de ces deux choses, il a été *plus heureux que sage. Des principes qu'il a soigneusement examinés et sûrement établis, il suit manifestement* QUE LES BÊTES N'ONT POINT D'AME, *ainsi que le fait voir Ambroise Victor* (2) *dans son sixième volume de la Philosophie chrétienne.* (Mallebranche, *Éclaircissements sur le VIe livre de la recherche de la vérité*, p. 380, 381.) L'auteur qui me fournit ces paroles, continue Bayle, suppose que ce saint docteur, sachant trop bien distinguer l'âme des corps, pour penser qu'il y avait des âmes corporelles, admettait une âme spirituelle dans les bêtes (3). Or, voici l'échantillon qu'il nous

(1) Le mot *instinct* ne signifie rien, ou au moins est complétement indéterminé. Le mot *incorporel* est donné ici pour immatériel, et c'est une erreur. Les forces sont incorporelles et ne sont point immatérielles. Le calorique est incorporel et n'est point immatériel.

(2) C'est un faux nom que s'est donné un père de l'Oratoire. (*Note de Bayle.*)

(3) Il est certain, quoi qu'en dise le père Mallebranche, que saint Augustin a cru que l'âme des bêtes était sensitive et corporelle. *Vita brutorum*, dit-il dans le 4e chap. de *la Connaissance de la véritable vie, est spiritus vitalis constans de aere et sanguine animalis, sed* SENSIBILIS,

donne des principes que saint Augustin soutenait, et qui sont incompatibles avec l'âme des bêtes :

« Quelques-uns de ces principes de saint Augustin sont que ce qui n'a jamais péché ne peut point souffrir de mal ; or, selon lui, même la douleur est le plus grand des maux, et les bêtes en souffrent. Que le plus noble ne peut avoir pour fin le moins noble ; or, selon lui, l'âme des bêtes est spirituelle et plus noble que les corps, et néanmoins elles n'ont point d'autres fins que ces corps. Que ce qui est spirituel est immortel, et l'âme des bêtes, quoique spirituelle, est sujette à la mort. Il y a bien d'autres semblables principes dans les ouvrages de saint Augustin, dont on peut conclure que les bêtes n'ont point d'âme spirituelle telle qu'il l'admet en elles. (Malebranche, *Éclaircissements*, etc., p. 381, à la marge.)

« Je ne suis pas trop persuadé, continue Bayle, que saint Augustin ait cru que l'âme des bêtes est une substance incorporelle ; mais, *quoi quoi qu'il en soit*, le second principe qu'on nous donne ici en exemple est incompatible avec l'opinion de ce grand docteur ; car ce qui connaît est plus noble que ce qui ne connaît point ; or, pour le moins, saint Augustin attribuait du *sentiment* à l'âme des bêtes. Il la croyait donc beaucoup plus noble que le corps ; il soutenait donc d'un côté que le plus noble ne peut avoir pour sa fin le moins noble ; et de l'autre, que l'âme des bêtes, plus noble que leur corps, n'avait d'autre fin que leur corps. Cela, direz-vous, importe peu à la religion. Vous vous trompez, répondra-t-on ; car toutes les preuves du péché originel, empruntées des maladies et de la mort, à quoi les petits enfants sont assujettis, *tombent par terre dès que vous supposez que les bêtes* SENTENT ; elles sont sujettes à la douleur et à la mort, elles n'ont pourtant jamais péché. Ainsi vous raisonnez mal quand vous dites : *Les petits enfants endurent du mal et meurent ; ils sont donc criminels ;* car vous supposez un faux principe, et démenti par la condition des bêtes, savoir, *que ce qui n'a jamais péché ne peut point souffrir de mal.* C'est néanmoins un principe de la dernière évidence ; il coule nécessairement des idées que nous avons de la justice et de la bonté de Dieu ; il est conforme à l'ordre immuable, à cet ordre dont nous concevons clairement que Dieu ne s'écarte pas. *L'âme des bêtes confond cet ordre et renverse ces idées si distinctes ;* il faut donc demeurer d'accord que les automates de M. Descartes favorisent extrêmement les principes selon lesquels nous jugeons de l'être infini, et par lesquels nous soutenons l'orthodoxie. »

—Lisez ce qui suit, continue Bayle. (C'est une cita-

MEMORIAM *habens, intellectu carens, cum carne moriens, in aera evanescens.* Voy. aussi le chap. XXIII *de Spiritu et Anima.* (*Note de Bayle.*)

tion des *Nouvelles de la république des lettres*. Mars 1684.)

— « On intéressa d'abord la religion dans cette cause (dans la dispute contre Descartes concernant l'âme des bêtes) par l'espérance que les anticartésiens conçurent de ruiner par là les machines de M. Descartes; mais on ne saurait assez dire le bien qu'il en est venu aux sectateurs de ce philosophe. Car ils croyaient avoir montré *qu'en donnant aux bêtes une âme capable de connaissance, on ruine toutes les preuves naturelles de l'immortalité de notre âme.* Ils ont fait voir *que leur sentiment n'avait point de plus opiniâtres ennemis que les impies et les épicuriens,* et qu'on ne saurait faire plus de dépit à ces méchants philosophes, qu'en les désarmant de toutes les fausses raisons qu'ils empruntent de l'âme des bêtes, pour conclure *qu'il n'y a entre elles et nous que la différence du plus au moins.* C'est une chose assurée qu'il n'y a point de gens qui affectent plus que les impies d'approcher les bêtes de la perfection de l'homme. Voilà comment la secte de M. Descartes a mis la religion dans ses intérêts Mais elle ne s'est pas contentée de cette raison; elle s'est élevée jusqu'à la nature de Dieu pour y chercher des arguments invincibles contre la connaissance des bêtes, et on peut dire qu'elle y en a trouvé d'assez bons. L'auteur de la *Recherche de la vérité* en a répandu le plan dans quelques-uns de ses ouvrages. Le père Poisson, de l'Oratoire, a traité à fond de celui qui est fondé sur ce principe de saint Augustin, que *Dieu étant juste, la misère est une preuve nécessaire du péché*, d'où il s'ensuit que les bêtes n'ayant point péché, ne sont point sujettes à la misère; or elles y seraient sujettes si elles avaient du sentiment, *donc* ELLES N'ONT POINT DE SENTIMENT. »

VI.

— Bayle continue :

— « Vous trouverez à la suite de ces paroles l'extrait d'un livre (*la Bête transformée en machine;* l'auteur s'appelle d'Armanson), où l'on montre que si les bêtes ont une âme connaissante, il s'ensuit :

« 1° Que Dieu ne s'aime point lui-même;

« 2° Qu'il n'est point constant;

« 3° Qu'il est cruel et injuste.

« Il ne s'aimerait point lui-même, car il eût créé des *âmes capables de connaissance et d'amour sans les obliger à l'aimer et à le connaître*, il les eût créées pour être dans l'état du péché, et par conséquent il les aurait dispensées de la loi de l'ordre, qui est pourtant la loi souveraine et indispensable. L'état du péché est de s'arrêter aux créatures comme à sa dernière fin; c'est ce que font les âmes des bêtes, selon l'opinion commune. Selon la même opinion, ces âmes retournent dans le néant dès que les bêtes cessent de vivre; où est donc la constance de Dieu? Il crée des âmes et il les anéantit bientôt. Il n'en use pas de même à l'égard de la matière, il ne la détruit jamais; il conserve donc les substances moins parfaites, et détruit les plus parfaites. Cela est-il d'un agent sage? L'âme des bêtes n'a point péché, et cependant elle est sujette à la douleur et à la misère; elle est soumise à tous les désirs déréglés de la créature qui a péché. De quelle manière traitons-nous les bêtes? Nous les faisons s'entre-déchirer pour notre plaisir; nous les égorgeons pour nous nourrir; nous fouillons dans leurs entrailles pendant leur vie pour satisfaire notre curiosité, et nous faisons tout cela en conséquence de l'empire que Dieu nous donne sur les bêtes. *Quel désordre que la créature innocente soit assujettie à tous les caprices de la créature criminelle!* Il n'y a point de casuiste qui croie qu'on pèche en faisant combattre des taureaux contre des dogues, etc., et en se servant de mille ruses et de mille violences à la chasse et à la pêche pour détruire les animaux, ou en se divertissant à tuer des mouches, comme faisait Domitien. N'y a-t-il pas de la cruauté et de l'injustice à soumettre l'âme innocente à tant de malheurs? On se délivre de toutes ces difficultés par le dogme de M. Descartes. Je m'en vais donner la liste de quelques ouvrages qui ont été publiés en faveur de ce sentiment. »

— Ici suit l'énumération de différents ouvrages. Puis Bayle ajoute :

— « On pourrait mettre le livre du père Pardies sur la connaissance des bêtes parmi ceux qui ont été faits pour l'opinion de M. Descartes; car on y trouve les raisons des cartésiens proposées très-fortement et réfutées très-faiblement. Je crois néanmoins qu'il ne se négligea point dans la deuxième partie de son ouvrage, et qu'il y fit tout ce qu'il put pour soutenir l'ancienne opinion. Mais ayant fait ainsi tout ce qu'il pouvait pour représenter fidèlement le beau côté de la nouvelle, il a donné lieu à quelques-uns de soupçonner qu'il n'avait pas eu un véritable dessein de combattre M. Descartes. Rapportons le sentiment d'un de ses confrères. »

« Il n'y a rien de plus séduisant que les expositions que fait le père Pardies dans son livre intitulé *De la connaissance des bêtes*, où, mettant le cartésianisme dans toute sa force sur ce point, il va presque jusqu'à convaincre ses lecteurs : que non-seulement il n'est point besoin d'âme pour marcher, pour boire, pour manger, pour se plaindre, mais encore pour parler et pour parler aussi longtemps que le fait un prédicateur dans un sermon d'une heure, ou un avocat dans un long plaidoyer. Ce livre a fait placer son auteur parmi les péripatéticiens, pour un prévaricateur qui était cartésien dans l'âme, quelque application qu'il ait apportée à réfuter le cartésianisme dans la seconde partie de son livre, à défendre l'ancienne philosophie sur l'âme des bêtes. »

— La note E est relative à ces paroles du texte : *les philosophes de l'école se trompent fort si, en rejetant cela, ils se persuadent qu'ils éviteront les suites fâcheuses de l'opinion qui donne aux bêtes l'âme sensitive.* Voici des extraits de cette note.

— « Rien n'est plus divertissant, dit Bayle, que de voir avec quelle autorité les scolastiques s'ingèrent de donner des bornes à la connaissance des bêtes. Ils veulent qu'elles ne connaissent que les objets singuliers et matériels, et qu'elles n'aiment que l'utile et l'agréable, qu'elles ne puissent réfléchir sur leurs sentiments et sur leurs désirs, ni conclure une chose d'une autre. On dirait qu'ils ont fouillé plus heureusement dans les facultés et dans les actes de l'âme des bêtes que les plus experts anatomistes dans les entrailles des chiens. Leur témérité est si grande, que quand même le hasard aurait voulu qu'ils trouvassent la vérité, ils seraient indignes de louange et même d'excuse. Mais donnons-leur quartier

là-dessus, accordons-leur tout ce qu'ils supposent, qu'en espèrent-ils? *S'imaginent-ils que par ce moyen ils obtiendront d'une personne qui sait raisonner qu'on doit convenir que l'âme de l'homme n'est pas de la même espèce que celle des bêtes? Cette prétention est chimérique.* Il est évident à quiconque sait juger des choses que *toute substance qui a quelque sentiment sait qu'elle sent;* et il ne serait pas plus absurde de soutenir que l'ame de l'homme connaît actuellement un objet sans connaître qu'elle le connaît, qu'il est absurde de dire que l'âme d'un chien voit un oiseau sans voir qu'elle le voit. Cela montre que tous les actes des facultés sensitives sont de leur nature et par leur essence réflexifs sur eux-mêmes. Le père Maignan, qui malgré toutes ses lumières a croupi dans les erreurs et dans la crasse de l'école à l'égard de l'âme des bêtes, avoue pourtant que pour sentir une chose il faut connaître le sentiment que l'on en a. « Id quod vocamus sentire, » dit-il, « non est sine cognitione ejus rei quæ dicitur sensibilis : cum autem nihil externum sit per se sensibile; sed tantum per suam actionem; adeoque actio ejus sit primario sensibilis : et cum insuper nos non dicamur alicujus agentis actionem sentire, si ea dum in nobis fit, omnino lateat nos; consequenter id quod vocamus sentire, non est sine cognitione actionis quæ fit in nobis sentientibus; imo quia sentire nihil aliud ex parte sentientis dicit, præter eam cognitionem, consequens est ipsum sentire, quatenus se tenet ex parte sentientis, consistere in eo quod est agnoscere se pati, quod coincidit cum eo quod est agnoscere actionem in se receptam, seu passionem suam.» (Emmanuel Maignan, *Philosophia naturæ*, cap. XXIV.) Il faut donc dire que la mémoire des bêtes est un acte qui les fait ressouvenir du passé, et qui leur apprend qu'elles s'en souviennent. Comment donc ose-t-on dire qu'elles n'ont pas le pouvoir de réfléchir sur leurs pensées ni de tirer une conséquence? Mais encore un coup, ne disputons point sur cela. Permettons à ces philosophes de bâtir très-mal leurs suppositions; servons-nous uniquement de ce qu'ils enseignent. Ils disent que l'âme des bêtes aperçoit tous les objets des cinq sens externes; qu'elle juge qu'entre ces objets il y en a qui lui conviennent et d'autres qui lui sont nuisibles, et que, en conséquence de ce jugement, elle désire ceux qui lui conviennent et abhorre les autres; et que pour jouir de l'objet qu'elle souhaite, elle transporte ses organes au lieu où il est; et qu'afin de fuir l'objet qu'elle abhorre, elle éloigne ses organes du lieu où il est. Je conclus de tout cela que si elle ne produit point d'autres actes aussi nobles que ceux de notre âme, ce n'est point sa faute, ou qu'elle soit d'une nature moins parfaite que l'âme de l'homme : c'est seulement que les organes qu'elle anime ne ressemblent point aux nôtres. Je demande à ces messieurs s'ils trouveraient bon qu'on dît que l'âme d'un homme est d'une autre espèce à l'âge de trente-cinq ans qu'à l'âge d'un mois, ou que l'âme d'un frénétique, d'un hébété, d'un vieillard qui tombe en enfance, n'est pas substantiellement aussi parfaite que l'âme d'un habile homme? Ils re-

jetteraient sans doute cette pensée comme une erreur très-grossière, et ils feraient bien; car il est sûr que la même âme, qui dans les enfants ne fait que sentir, médite et raisonne d'une manière solide dans un homme fait; et que la même âme qui fait admirer sa raison et son esprit dans un grand homme, ne ferait que radoter dans un vieillard, qu'extravaguer dans un fou, que sentir dans un enfant. On serait dans une erreur crasse si l'on prétendait que l'âme de l'homme n'est susceptible que des pensées qui nous sont connues. Il y a une infinité de sensations, et de passions, et d'idées dont cette âme est très-capable, quoiqu'elle n'en soit jamais affectée pendant cette vie; si on l'unissait à des organes différents des nôtres, elle penserait autrement qu'elle ne fait aujourd'hui, et ses modifications pourraient être beaucoup plus nobles que celles que nous éprouvons. S'il y avait des substances qui dans des corps organisés eussent une suite de sensations et d'autres pensées beaucoup plus sublimes que les nôtres, pourrait-on dire qu'elles sont d'une nature plus parfaite que notre âme? Non, sans doute; car si notre âme était transportée dans ces corps-là, elle y aurait cette même suite de sensations et d'autres pensées beaucoup plus sublimes que les nôtres (1). Il est aisé d'appliquer ceci à l'âme des bêtes. On nous avoue qu'elle sent les corps, qu'elle les discerne, qu'elle en souhaite quelques-uns, qu'elle en abhorre quelques-autres. C'est assez; elle est donc une substance qui pense, elle est donc capable de la pensée en général; elle peut donc recevoir toutes sortes de pensées, elle peut donc raisonner, elle peut connaître le bien honnête, les universaux, les axiomes de la métaphysique, les règles de la morale, etc. Car, comme de ce que la cire peut recevoir la figure d'un cachet, il s'ensuit manifestement qu'elle est susceptible de la figure de tout cachet, il faut dire aussi que *dès qu'une âme est capable d'une pensée, elle est capable de toute pensée.* Il serait absurde de faire ce raisonnement : *ce morceau de cire n'a reçu l'empreinte que de trois ou quatre cachets, donc il ne peut pas recevoir l'empreinte de mille cachets. Ce morceau d'étain n'a jamais été une assiette, donc il ne peut pas être une assiette, et il est d'une autre nature que cette assiette d'étain que je vois là.* On ne raisonne pas mieux quand on assure que l'*âme du chien n'a jamais eu que des sensations, etc., donc elle n'est point capable des idées de morale et des notions de métaphysique.* D'où vient qu'un morceau de cire porte l'image du prince et qu'un autre ne la porte pas? C'est à cause du cachet qui a été appliqué sur l'un et non pas sur l'autre. Ce morceau d'étain qui ne fut jamais une assiette, le sera dès que vous le jetterez dans le moule d'une assiette. Jetez de même cette âme de bête dans le moule des idées universelles, et des notions des arts et des sciences, je veux dire unissez-la à un corps humain bien choisi, *ce sera l'âme d'un*

(1) Nous prions de nouveau nos lecteurs de bien se pénétrer de toute cette note de Bayle.

habile homme et non plus l'âme d'une bête. On voit donc que les philosophes de l'école sont hors d'état de prouver que l'âme de l'homme et l'âme des bêtes soient de différente nature. Qu'ils disent et qu'ils répètent mille et mille fois : *celle de l'homme raisonne, et connaît les universaux, et le bien honnête, celle des animaux ne connaît rien de tout cela :* nous leur répondrons : *ces différences ne sont que des accidents, et ne sont point une marque d'une distinction spécifique entre des sujets. Aristote et Cicéron, à l'âge d'un an, n'avaient point eu de pensées plus sublimes que celles d'un chien, et s'ils eussent vécu dans l'enfance trente ou quarante ans, les pensées de leur âme n'eussent été que des sensations et des petites passions de jeu et de gourmandise ; c'est donc par accident qu'ils ont surpassé les bêtes ; c'est à cause que les organes dont leurs pensées dépendaient ont acquis telles et telles modifications, à quoi les organes des bêtes ne parviennent pas. L'âme d'un chien, dans les organes d'Aristote ou de Cicéron, n'eût pas manqué d'acquérir toutes les lumières de ces deux grands hommes.*

« Cette conséquence-ci est très-fausse : *une telle âme ne raisonne pas et ne connaît pas les universaux, donc elle est d'une nature différente de l'âme d'un grand philosophe ;* car si cette conséquence était bonne, il faudrait dire que l'âme des petits enfants n'est pas de la même espèce que celle des hommes faits. A quoi songez-vous donc, philosophes péripatéticiens, lorsque vous osez prétendre que l'âme des bêtes ne raisonne pas et qu'elle est substantiellement moins parfaite que les âmes qui raisonnent ? Il faudrait premièrement que vous prouvassiez que le défaut de raisonnement dans les bêtes procède d'une imperfection réelle et extérieure de leur âme, et non pas des dispositions organiques dont elle dépend. Mais c'est ce que vous ne sauriez jamais prouver ; car il est clair qu'un sujet qui est capable des pensées que vous donnez à l'âme des animaux est capable du raisonnement et de toute autre pensée : d'où il résulte que s'il ne raisonne pas actuellement, c'est à cause de certains obstacles accidentels et externes, je veux dire à cause que le créateur de toutes choses a fixé chaque âme à une certaine suite de pensées, en la faisant dépendre des mouvements de certains corps. C'est ce qui fait aussi que les enfants à la mamelle, les fous et les frénétiques ne raisonnent pas.

VII.

« On ne peut, continue Bayle, songer sans horreur aux suites de cette doctrine (1) : *l'âme de l'homme et l'âme des bêtes ne diffèrent point substantiellement, elles sont de même espèce; l'une acquiert plus de lumières que l'autre, mais ce ne sont que des avantages accidentels et dépendants d'une institution arbitraire.* Cette doctrine coule *nécessairement* et *inévitablement* de ce qui s'enseigne dans les écoles sur la connaissance des bêtes. *Il s'ensuit de là que si leurs âmes sont matérielles et mortelles,* LES AMES DES HOMMES LE SONT AUSSI ; et que si l'âme de l'homme est une substance spirituelle et immortelle, l'âme des bêtes l'est aussi : conséquences horribles de quelque côté que l'on se tourne ; car si pour éviter l'immortalité de l'âme des bêtes on suppose que l'âme de l'homme meurt avec le corps, on renverse la doctrine d'une autre vie et l'on sape les fondements de la religion (Bayle aurait pu ajouter : *et de tout ordre social*). Si pour conserver à notre âme le privilége de l'immortalité, on l'étend sur celle des bêtes (ce qui depuis Bayle a été fait par Condillac), dans quel abîme se trouvera-t-on ? Que ferons-nous de tant d'âmes immortelles ? Y aura-t-il aussi pour elles un paradis et un enfer ? passeront-elles d'un corps à un autre ? seront-elles anéanties à mesure que les bêtes meurent ? Dieu créera-t-il incessamment une infinité d'esprits pour les replonger sitôt après dans le néant ? Combien y a-t-il d'insectes qui ne vivent que peu de jours ! Ne nous imaginons pas qu'il suffise de créer des âmes pour les bêtes que nous connaissons : celles que nous ne connaissons point sont encore en plus grand nombre. Le microscope nous en fait découvrir par milliers dans une goutte de liqueur. On en découvrirait bien d'autres si on avait des microscopes plus parfaits. Et qu'on ne dise pas que les insectes sont des machines ; car on expliquerait plutôt par cette hypothèse les actions des chiens que les actions des fourmis

(1) Nos lecteurs remarqueront ce jugement de Bayle, et il n'est pas suspect. Nous prouverons bientôt que la doctrine à laquelle Bayle ne peut songer sans horreur est professée dans toutes les écoles, et qu'il n'est pas un seul adolescent qui puisse être nommé bachelier sans en être complétement imbu. Du temps de Bayle les conséquences étaient implicites. De notre temps, la doctrine d'identité de nature entre l'intelligence de l'homme et l'intelligence des animaux est professée explicitement.

et des abeilles. Il y a peut-être plus d'esprit et plus de raison dans les animaux invisibles que dans les plus gros (Bayle appuie cette proposition des témoignages de Pline et de Cicéron). Vous allez voir les vains efforts que fait l'école pour établir une différence spécifique entre l'âme de la bête et celle de l'homme.

« Ils disent que l'âme des bêtes est une forme matérielle, mais que l'âme de l'homme est un esprit que Dieu crée immédiatement. Mais comment prouvent-ils cela? Je suppose qu'ils ne raisonnent que sur les principes de la lumière naturelle, sans recourir à l'Écriture ni aux dogmes de la religion, et je leur demande une bonne preuve que l'âme des bêtes soit corporelle et que la nôtre ne le soit pas. Ils m'allégueront la beauté et l'étendue des connaissances humaines, et la petitesse, la grossièreté et l'obscurité des connaissances animales; et ils concluront qu'un principe corporel sera capable de produire les connaissances des bêtes, mais non pas les réflexions, les raisonnements, les idées universelles, les idées de l'honnête qui se trouvent dans l'âme de l'homme; et par conséquent que cette âme doit être d'un ordre supérieur à la matière : elle doit être un esprit. Ne leur disons plus qu'ils assurent témérairement que l'âme des bêtes ne raisonne pas (1), et qu'elle n'a point d'idées du bien honnête, renonçons à cette objection ; disons seulement qu'il est mille fois plus difficile de voir un arbre, que de connaître l'acte par lequel nous le voyons; de sorte que si un principe matériel est capable de connaître une infinité de choses qui se passent au dehors, il sera beaucoup plus capable de connaître ses propres pensées, de les comparer ensemble et de les multiplier. Ainsi les reflexions, et les conclusions, et les abstractions de l'homme ne demandent pas un principe plus noble que la matière, un fort habile péripatéticien en tombe d'accord. Oyons-le parler : son aveu sera plus persuasif que mes observations.

« Si une fois vous admettez que tout ce qui se passe de plus admirable dans les bêtes peut se faire par le moyen d'une âme matérielle, ne viendrez-vous point bientôt à faire le pas, et à dire que tout ce qui se passe en l'homme peut se faire aussi par le moyen d'une âme matérielle?... Si vous mettez une fois que les bêtes, sans aucune âme spirituelle, sont capables de penser, d'agir pour une fin, de prévoir le futur, de se ressouvenir du passé, de profiter de l'expérience par la réflexion particulière qu'elles y font, pourquoi ne direz-vous pas que les hommes sont capables d'exercer leurs fonctions sans aucune âme spirituelle? Après tout, les opérations des hommes ne sont point autres que celle-là que vous attribuez aux bêtes; s'il y a de

(1) Les péripatéticiens et les cartésiens n'ont pas remarqué que l'âme étant le sentiment de l'existence, et la matière tout ce qui modifie ce sentiment, une âme, qu'elle ait appartenu à un homme ou à plus ou moins qu'un homme, ne peut raisonner qu'autant qu'elle est unie à une organisation, à de la matière.

la différence, ce n'est que du plus et du moins ; et ainsi tout ce que vous pourrez dire, ce sera que l'âme de l'homme est plus parfaite que l'âme des bêtes; parce qu'il se ressouvient mieux qu'elles, qu'il pense avec plus de réflexion et qu'il prévoit avec plus d'assurance : mais enfin vous ne pourrez pas dire que cette âme ne soit toujours matérielle. Vous direz peut-être que dans l'homme il se trouve des opérations qui ne sauraient convenir aux bêtes, ni procéder d'autre principe que d'une âme spirituelle: et ces opérations sont les connaissances universelles, le raisonnement par lequel nous tirons une connaissance de l'autre, les idées que nous avons de l'infini et des choses spirituelles qui ne tombent point sous les sens. Mais ceux qui nient qu'il y ait aucune connaissance dans les bêtes, ne nient pas pour cela que ces pensées et ces connaissances ne soient en nous, puisque nous les expérimentons nous-mêmes; aussi ils ont toujours le même droit que vous de prouver l'existence de l'âme raisonnable. Mais d'ailleurs ils ajoutent que toutes ces opérations, que vous trouvez si extraordinaires, ne diffèrent que comme le plus et le moins des opérations que vous attribuez aux bêtes : et certainement il semble qu'agir pour une fin, profiter de l'expérience, prévoir l'avenir (ce qui, selon nous, convient aux bêtes), ne doit pas moins procéder d'un principe spirituel que ce qui se trouve dans les hommes. Car enfin, qu'est-ce qu'une connaissance universelle, sinon une connaissance qui convient à plusieurs choses semblables, comme le portrait d'un homme conviendrait à tous les visages qui lui ressembleraient? Qu'est-ce qu'un raisonnement, sinon une connaissance produite par une autre connaissance, comme nous voyons qu'un mouvement est souvent produit par un autre mouvement (1)? Certes, si l'on admet une fois que la pensée, l'intention et la réflexion peuvent provenir d'un corps animé par une forme matérielle, il sera bien difficile de prouver que le raisonnement et les idées de l'homme ne sauraient provenir d'un corps animé aussi par une forme matérielle »

(Pardies, *De la connaissance des bêtes*, num. 49, p. 100 et suiv.)

— Nous ferons remarquer : que, tout le passage précédent n'est point d'un matérialiste, d'un sceptique; mais, d'un ardent défenseur de la foi.

Revenons à Bayle.

— « Je prie mes lecteurs, dit-il, de prendre garde à la malheureuse situation où se trouvent les scolastiques par rapport au dogme de l'âme

(1) Le père Pardies, au lieu de *souvent*, aurait dû dire *toujours;* car tout mouvement est l'expression d'une force, et la force n'a d'expression que le mouvement.

sensitive. Ils allèguent contre Descartes les actions les plus surprenantes des animaux ; ils les choisissent exprès pour le confondre plus à coup sûr ; puis après cela ils éprouvent qu'ils se sont trop avancés, et qu'ils ont fourni des armes à leur adversaire pour ruiner la différence spécifique qu'ils souhaitent d'établir entre notre âme et celle des animaux. Ils voudraient bien que l'on oubliât tous ces exemples de ruse, de précaution, de docilité, de connaissance de l'avenir, qu'ils ont étalés avec tant de pompe, afin de montrer que les bêtes ne sont pas des automates ; ils voudraient que l'on ne songeât qu'aux actions grossières d'un bœuf qui ne fait que paître. Mais il n'est plus temps d'exiger cela ; on emploie ces mêmes exemples à les confondre et à leur prouver que si une âme matérielle est capable de toutes ces choses, elle pourra faire tout ce que l'âme de l'homme produit ; il faudra seulement donner à l'âme des bêtes plus de degrés de raffinement : ne faut-il pas que l'on suppose que l'âme d'un chien ou d'un singe est moins grossière que l'âme d'un bœuf? En un mot, s'il n'y a qu'une âme spirituelle qui puisse produire les actions d'un gros lourdaud de paysan, je vous soutiendrai qu'il n'y a qu'une âme spirituelle qui puisse produire les actions d'un singe ; et si vous dites qu'un principe corporel est capable de produire tout ce que les singes font, je vous soutiendrai qu'un principe corporel pourra être cause de tout ce que font les gens stupides, et que pourvu que l'on subtilise la matière (1) et qu'on la dégage de ce qu'on appelle terrestréités, phlegmes, etc., elle sera cause de tout ce que font les habiles gens.

« Il se trouve des auteurs qui insinuent que puisque l'âme de l'homme est douée de franc arbitre, et que celle des bêtes est destituée de liberté, il faut qu'il y ait entre elles une différence spécifique, que l'une soit un esprit, et que l'autre soit corporelle. Le jésuite Théophile Raynaud publia en 1630 un petit livre qu'il intitula *Calvinismus bestiarum religio*. Son principal but était de prouver que la doctrine des Dominicains réduit l'homme à la condition des bêtes, en le dépouillant du libre arbitre..... Il suppose que le caractère de l'homme, je dis le caractère qui le distingue de la bête, est la liberté d'indifférence ; car pour ce qui est de la liberté qui ne consiste que dans l'exemption de contrainte ou dans la spontanéité, aucun scolastique ne peut nier qu'elle ne se trouve dans les animaux. Faisons voir qu'il est très-faux qu'une âme douée du libre arbitre soit d'une autre espèce qu'une âme qui ne le possède point. L'âme des enfants et celle des fous est destituée du libre arbitre, et cependant elles sont de la même espèce que l'âme la plus amplement pourvue de liberté. Joignez à cela que les partisans de la liberté d'indifférence conviennent qu'elle cessera après cette vie, et néanmoins ils reconnaissent que l'âme de l'homme est sur la terre la même substance que dans le ciel

(1) La science actuelle dit : et pourvu qu'il y ait plus de circonvolutions à l'organe cérébral.

ou dans les enfers. Il est donc visible que la liberté d'indifférence n'est point un attribut essentiel de la créature, mais une concession ou une faveur accidentelle dont le créateur la gratifie; et par conséquent les âmes qui n'obtiennent pas cette concession ne sont pas pour cela d'une autre espèce que celles qui la reçoivent. C'est donc très-mal raisonner que de se servir de cet argument : l'âme des bêtes est destituée du franc arbitre, et l'âme de l'homme n'en est point destituée; donc, l'âme des bêtes est matérielle, et l'âme de l'homme est spirituelle. Poussons plus avant, et disons que ceux qui admettent l'âme sensitive n'ont aucune bonne raison d'ôter aux bêtes la liberté. Ne disent-ils pas qu'elles font cent choses avec un plaisir extrême, et qu'elles s'y portent en conséquence du jugement qu'elles ont fait de l'utilité des objets, jugement qui a excité en elles l'envie de s'unir à ces objets? Si la liberté ne consiste que dans l'exemption de contrainte et dans une *spontanéité* qui soit précédée du discernement des objets, n'est-il pas absurde de nier que les animaux soient libres? Un chien affamé n'a-t-il pas la force de s'abstenir d'un morceau de viande, lorsqu'il craint d'être battu s'il ne s'en abstient? N'est-ce pas avoir la force d'agir et de n'agir pas? Son abstinence vient sans doute de ce qu'il compare sa faim avec des coups de bâton, et qu'il les juge plus insupportables que ne l'est la faim. Prenez garde à tous les actes humains que l'on attribue à la liberté d'indifférence; vous trouverez que jamais l'homme ne les suspend ou ne choisit l'un des deux contraires, que parce qu'ayant comparé le pour et le contre, il a trouvé ou plus de motifs de suspension que d'action, ou plus de motifs de cette action que de celle-là. »

— Laissons encore parler le jésuite qui a écrit contre les cartésiens :

— « Il est mal aisé, dit-il (1), de séparer ainsi le raisonnement d'avec la pensée; et il est, ce semble, bien facile de prouver que dès lors qu'une substance est capable de penser, elle est aussi capable de raisonner, qu'elle est pourvue d'une volonté et d'un libre arbitre, et, en un mot, qu'elle est en état d'agir comme les hommes. Les anciens philosophes et même les Pères de l'Église ont prouvé que nous avions un libre arbitre par cet argument général que tout ce qui est capable de connaître peut connaître le bien et le mal, c'est-à-dire CE QUI LUI EST BON OU CE QUI LUI EST MAUVAIS; que par conséquent, en considérant ces deux objets, il peut les comparer ensemble, il peut délibérer, il peut se déterminer pour en

(1) De nouveau, nous ne pouvons trop engager nos lecteurs à bien se pénétrer : des vérités énoncées dans cette citation du père Pardies.

choisir l'un à l'exclusion de l'autre, en quoi consiste l'usage de notre liberté. Et cela est si vrai, que la définition que nous retenons encore aujourd'hui de la liberté en général est celle-ci : *Facultas agendi cum ratione*, la faculté d'agir avec connaissance de cause ; ce *cum ratione* signifie cela. » (Pardies, *de la Connaissance des animaux.*)

Nous nous bornons à ces citations, si nos lecteurs le désirent, ils recourront à l'ouvrage de Bayle.

En terminant ce rapport, qu'il nous soit permis maintenant de faire remarquer à nos lecteurs, combien est claire cette définition de la liberté, et combien toute autre est nécessairement obscure. Nous ajoutons, et ce ne sera qu'un corrollaire de la définition acceptée par le père Pardies, que pour la société l'état de liberté consiste à exister sous un ordre rationnel, ou cru rationnel ; que la liberté relative existe aussi longtemps que la société croit rationnel l'ordre sous lequel elle se trouve : et qu'elle est à l'état de liberté absolue, lorsque l'ordre existant est rendu rationnellement incontestable vis-à-vis de chacun.

Le rapport que nous venons d'extraire du Dictionnaire de Bayle, démontre, de la manière la plus absolue : que l'hypothèse de Descartes, du moment que les sociétés se soustraient au joug des révélations, est d'une importance telle : qu'il faut que cette hypothèse soit portée à l'état de vérité rationnellement incontestable, ou que le matérialisme soit lui-même reconnu comme une vérité aussi rationnellement incontestable, ce qui anéantirait toute possibilité d'ordre social.

Nous savons : que l'hypothèse de Descartes répu-

gne aux apparences : que, ce sont les apparences qui dirigent ce que le vulgaire appelle le sens commun ; que cette hypothèse enfin ne paraît point ce qu'on appelle naturelle. Mais nous avons déjà dit, et nous répéterons encore mille fois : qu'il en était de même pour la prétendue hypothèse de Galilée. A ce sujet nous terminerons par une citation d'un homme que la science actuelle considère à juste titre comme une de ses sommités. « Lorsqu'une chose, » dit M. Arago : (Cours d'astronomie professé à l'Observatoire, leçon du 18 mai 1841) « peut être de deux manières, elle est *presque toujours de la manière qui paraît la moins naturelle.*

VIII.

La doctrine enseignée a la jeunesse, dans toutes les écoles supérieures, est qu'il n'y a, entre l'homme et les différents individus de la série des êtres, que des différences en plus ou en moins.

« Sur cela qu'ai-je fait? Je me suis insinué dans les cœurs, y jetant d'abord le doute. Qu'est-ce, disais-je, que le vrai, le bien, le beau, invisible, impalpable, que l'on vous vante artificieusement? Où le chercher? où le trouver? On vous leurre avec de grands mots, on vous parle d'esprit; aucun de vous sait-il ce que c'est? Pure bêtise, piége tendu à votre innocence. *Demandez plutôt au savants; ils s'y connaissent, ceux-là.* Or, après avoir pénétré, sondé, fureté partout et en eux-mêmes, ils ont doctement prononcé cette *sentence souveraine :* SUR NOTRE HONNEUR ET NOTRE CONSCIENCE, NON, IL N'Y A POINT D'ESPRIT.»

(La Mennais, *Amscharpands et Darvands.* Tarlk, *Esprit d'avarice, à* Boschap, *Esprit de mensonge,* p. 161.)

« L'analogie est fondée sur la *probabilité* que les choses semblables ont des causes du même genre, et produisent les mêmes effets. Plus la similitude est parfaite, plus cette probabilité augmente. Ainsi nous jugeons, SANS AUCUN DOUTE, que des êtres pourvus *des mêmes organes* (1), exécutent les mêmes choses, éprouvent les mêmes sensations, sont mus par les mêmes désirs. La probabilité que les animaux qui se rapprochent de nous *par leurs organes* ont des sensations analogues aux nôtres, *quoiqu'un peu inférieures* (2) à celle qui est relative aux individus de notre espèce, est encore EXCESSIVEMENT grande, et il a fallu toute l'influence du *préjugé religieux*

(1) Des mêmes organes! Voilà la sensibilité, l'âme, relative aux organes. C'est le matérialisme présupposé vrai.

(2) Ici, sensation est pris pour sentiment d'existence ou sensibilité,

pour faire penser à quelques philosophes que les animaux sont de purs automates. *La probabilité de l'existence du sentiment* décroît à mesure que la similitude des organes avec les nôtres diminue; mais elle est toujours très-forte pour les insectes (1). En voyant ceux d'une même espèce exécuter des choses fort compliquées, exactement de la même manière, et sans les avoir apprises, on est porté à croire qu'ils agissent par une sorte d'affinité analogue à celle qui rapproche les molécules des cristaux. MAIS *un sentiment attaché à toute organisation animale* produit, avec la régularité des combinaisons chimiques, des combinaisons beaucoup plus singulières; on pourrait peut-être nommer *affinité animale* le mélange *des affinités électives* et *du sentiment*. Quoiqu'il existe beaucoup d'analogie entre l'organisation des plantes et celle des animaux, elle ne me paraît pas cependant suffisante pour étendre aux végétaux *la faculté de sentir*. MAIS RIEN N'AUTORISE A LA LEUR REFUSER. »

(Laplace, *Essai sur les probabilités*, p. 254.)

« Aux limites de la physiologie VISIBLE, commence une autre physiologie dont les phénomènes, beaucoup plus variés que ceux de la première, sont comme eux assujettis à des lois qu'il est très-important de connaître. Cette physiologie, que nous désignerons sous le nom de *Psychologie*, est SANS DOUTE *une continuation de la physiologie visible* (2). » (Laplace, *ibid.*, p, 219.)

« Je me suis entretenu quelque temps avec l'empereur sur la religion . . . . . .
. . . . . .

modifié de telle ou telle manière. Que peut signifier l'expression de supériorité ou d'infériorité appliquée au sentiment d'existence. Ce sentiment est *absolu*, il est ou il n'est pas. Les modifications seules sont *relatives*. Poisson qui, même en mathématiques, n'était pas inférieur à Laplace, a dit : « Il n'y a *primitivement qu'une vérité absolue*, LA PERCEPTION DE L'EXISTENCE. »

(1) Toujours la sensibilité, l'âme, dérivant des organes, de la matière.

(2) Cette doctrine qui donne le matérialisme comme philosophiquement incontestable, comme hors de doute, cette doctrine essentiellement antisociale, la France vient de lui donner son assentiment légal, en ordonnant qu'il fût fait une édition nationale des œuvres du philosophe qui en est l'auteur.

« Il y a tant de religions différentes, a-t-il continué, ou de modifications dans la religion, qu'il est difficile de savoir laquelle choisir. Si une religion existait depuis le commencement du monde, je penserais que c'est la véritable (1). Mais dans l'état où sont les choses, je pense que chacun doit conserver la religion dans laquelle il a été élevé, celle de ses pères. — Qu'êtes-vous? — Protestant. — Votre père l'était-il aussi? — Oui. — Eh bien! continuez dans cette croyance. . . . .

. . . . . .

« Il existe un lien entre l'animal et la divinité. *L'homme*, a-t-il ajouté, n'*est qu'un animal plus parfait que les autres. Il raisonne mieux.* Mais que savons-nous si les animaux n'ont pas un langage qui leur est propre? Mon opinion est qu'il y a de notre part *présomption* à dire que non, seulement parce que nous ne les entendons pas. Un cheval a de la mémoire, de la connaissance et de l'affection. Il distingue son maître des domestiques, bien que ceux-ci soient plus souvent avec lui. J'avais un cheval qui me distinguait de toute autre personne, et qui indiquait par ses cabrioles, et en marchant avec orgueil la tête levée, lorsque j'étais sur son dos, qu'il avait la connaissance de porter un personnage supérieur à tous ceux dont il était entouré. Il ne se laissait monter par aucun autre, excepté un palefrenier qui en prenait soin, et lorsqu'il était monté par cet homme, ses allures étaient si différentes, qu'on aurait dit qu'il était convaincu de porter un inférieur. Lorsque je perdais mon chemin, je lui jetais la bride sur le cou, et il le retrouvait toujours en des lieux où avec toute mon intelligence, et *mon esprit humain si vanté*, je ne pouvais le faire. Qui oserait nier la sagacité des chiens? Il existe une chaîne entre tous les animaux. Les plantes sont autant d'animaux qui mangent et boivent; et *il y a des degrés jusqu'à l'homme, qui n'est que le plus parfait de tous.* C'EST LE MÊME ESPRIT QUI LES ANIME PLUS OU MOINS. »

(NAPOLÉON *en exil*, par B. O'Meara. Date du Journal d'O'Meara, 9 novembre 1816.)

(1) Depuis le commencement du monde, l'anthropomorphisme existe; et cependant l'anthropomorphisme est évidemment une erreur.

Il est un moyen de savoir si la doctrine *oralement inculquée* à la jeunesse est celle de la série continue des êtres, et ce moyen est unique. Il consiste à suivre les cours des professeurs ; non point dans les colléges, où se donne l'instruction élémentaire et où il n'est guère question que de grec et de latin ; mais, dans les cours d'instruction supérieure, comme ceux des facultés des lettres, des sciences, de droit, de médecine, du Collége royal de France, du musée d'histoire naturelle, etc. ; — et, à prendre des notes, dans lesquelles les propres expressions des professeurs seront fidèlement conservées. Et, pour que le résultat soit irrécusable, il faut en outre : que, ces cours aient été suivis avec le dessein prémédité de savoir si telle ou telle doctrine est généralement ou particulièrement professée. C'est ce que nous avons fait.

Les citations que nous allons donner, comme extraites des différents cours d'instruction supérieure professés à Paris, sont choisies parmi dix mille autres que nous avons, et qu'il est inutile de présenter au lecteur, le peu que nous lui offrons suffisant, selon nous, pour démontrer ce qui est en question. Toutes ces citations ont été prises par nous-mêmes. Toutes nous les avons sur nos cahiers ; nous pourrions nommer vingt personnes qui nous ont vu à ces différents cours, et auxquelles nous les avons montrées à l'instant même où nous les prenions. D'ailleurs, aucun professeur ne les niera. Et, si un seul d'entre eux affirmait qu'il ne professe pas la doctrine de continuité que nous lui attribuons, nous nous engagerions volontiers à prendre

de nouveau, et dans son cours même, de nouvelles preuves à l'appui de ce que nous avançons.

Nous répétons ici : que, nous n'accusons point les professeurs, dont nous citons les cours, d'être des matérialistes. Mais, nous disons : qu'ils professent la doctrine de continuité de la série des êtres ; et que, dès lors, *le sachant*, ou *sans le savoir*, ils sont propagateurs du matérialisme.

Faisons maintenant une observation de la plus haute importance, et pour nous-mêmes, et pour nos lecteurs.

Nous allons donner une foule de citations : où, la matière est considérée comme essentiellement active ; où, la vie est considérée comme appartenant essentiellement à la matière ; où, les êtres sont donnés comme ayant apparu successivement sur le globe, et cela par la seule force inhérente à la matière ; et, nous donnons ces théories comme établissant le matérialisme.

A cet égard plusieurs lecteurs, les uns de bonne foi, les autres de mauvaise foi, nous diront : « Vous « ne croyez donc point : que, la matière soit active par « essence ; que, la vie soit une des propriétés de la ma- « tière ; ni, que les êtres aient apparu successivement « sur le globe, par les seules forces inhérentes à la « matière ; ou, si vous croyez ces choses, vous êtes « matérialiste. »

Nous répondons :

Non-seulement nous croyons, mais nous savons : que, la matière n'est point inerte, mais qu'elle est active par essence ; que, la vie est une des propriétés de

la matière; que les êtres ont apparu successivement sur le globe, par la seule force inhérente à la matière; et nous ne sommes point matérialiste. Ces doctrines conduisent seulement au matérialisme : lorsque le sentiment de l'existence, ou la sensibilité réelle, est donnée comme un développement de la vie; lorsque l'intelligence est donnée comme étant exclusivement un développement de la vie ou de la matière; lorsqu'enfin, la série des êtres est considérée comme continue. Mais, du moment que le sentiment de l'existence ou la sensibilité réelle n'appartient point à la matière; du moment qu'il est démontré : que l'intelligence est exclusive à l'homme, et ne dérive point exclusivement de la vie; la matérialité de celle-ci, l'activité essentielle de la matière, et l'apparition successive des êtres sur le globe par les seules forces matérielles pour ce qui concerne la vie, ne sont plus en opposition avec la non-matérialité du sentiment de l'existence; au contraire, c'est sur ces mêmes doctrines, que l'immatérialité de l'âme se trouve scientifiquement basée.

Quelques personnes, avant d'avoir mûrement réfléchi, nous reprocheront peut-être, d'avoir donné trop de citations sur la série continue des êtres et sur les conséquences matérialistes qui nécessairement sont tirées de cette continuité. Ce sont surtout les personnes les plus à la hauteur de la science qui nous feront ce reproche. Pourquoi diront-elles, et cela nous a été dit mille fois, pourquoi insister autant sur ce que tout le monde sait? Nous allons nous justifier.

Lorsque dans la science, un fait est passé à l'état

de vérité, soit réellement soit illusoirement, la plupart des savants croient que personne n'est ignorant de la vérité de ce même fait. Si, alors, quelqu'un rassemble des preuves qui s'y rapportent, la plupart des savants affirment : que, c'est perdre et faire perdre du temps. Nous savons, diront-ils : que, la série continue des êtres existe ; que, les conséquences de cette série continue sont le matérialisme ; et, à cet égard : nous savons, ce que toute l'antiquité a su comme nous. Pourquoi donc venir nous parler d'une chose que personne ne met en doute, parmi ce qui n'appartient point au vulgaire ? Si, vous ajoutez : que, les conséquences du matérialisme sont terribles pour la société, ils répondent : qu'ils savent qu'il faut une religion pour le peuple ; et que, dès lors vous avez tort de vulgariser la science. Si pour vous défendre, vous ajoutez : que, ce sont les professeurs eux-mêmes qui vulgarisent la science ; ils triomphent en disant : Ce qui se dit en chaire, n'est nullement rassemblé en corps de doctrine ; et, c'est pour éviter que la science soit vulgarisée, que nous avons empêché de sténographier nos cours. Répliquerez-vous : que, M. Auguste Comte a mis toutes les leçons des professeurs en corps de doctrine, ils répondront : que, personne ne lit M. Auguste Comte ; et que, d'ailleurs, il a eu tort de publier son ouvrage. Voilà, pour ceux qui ont le courage de leur opinion, pour ceux qui parlent comme ils pensent.

D'autres affirment : que, le matérialisme social n'est pas incompatible avec l'existence de l'ordre ; et, que le plus célèbre d'entre eux, M. Guizot a dit : LE

TRIOMPHE DE LA PHILOSOPHIE EST D'AVOIR RENDU LA MORALE INDÉPENDANTE DE LA RELIGION.

Si, maintenant, nous arrivons à ceux qui ont reçu l'instruction philosophique du dix-huitième siècle, et croient qu'il est impossible à la science de jamais dépasser l'encyclopédie, ceux-là nous diront : que, la religion est naturelle, qu'il est aussi impossible d'empêcher l'homme d'avoir de la religion que de l'empêcher de voir la lumière avec de bons yeux ; et, mille autres lieux communs qu'il vous sera d'autant plus impossible de combattre ouvertement, qu'ils n'écouteront jamais ce que vous leur direz. Ceux-là, néanmoins, lisent quelquefois ; c'est pour eux que nous avons accumulé nos preuves.

Si, vous parlez aux partisans des révélations ; c'est encore pis. Non-seulement ceux-ci n'écoutent pas, mais ils affirment : que, de nos jours il existe une réaction religieuse infiniment marquée : bien entendu que cette réaction est toujours en faveur de leur révélation. Quelques-uns d'entre eux lisent aussi quelquefois ; c'est également pour ce petit nombre que nous avons accumulé nos preuves.

Il est une autre classe d'individus, prise parmi celles dont nous venons de parler, classe nombreuse, très-importante, nous voulons parler de celle qui prend une part active au gouvernement de la société. La pratique lui a fait connaître : que, le lien religieux est la seule base qu'il soit possible de donner à l'ordre social. Cette classe nomme les professeurs, et croit, avec toute la foi des anciens temps, que ceux-ci donnent à

leurs enfants une instruction qui n'ébranle nullement ce qu'elle considère comme le fondement réel de l'édifice social. C'est encore pour cette classe que nous accumulons nos preuves.

Nous dirons enfin, à ceux qui nous critiquent : que, si nous avions été certain d'être lu, nous eussions insisté plus encore : ayant la conviction que, pour beaucoup de ceux que nous venons de nommer, nos preuves, quelque nombreuses, quelque incontestables qu'elles soient, seront insuffisantes .

Nous avons placé, parmi les citations qui propagent le matérialisme, quelques-unes de celles qui sapent l'anthropomorphisme, la création, les révélations, etc. — C'est, qu'en effet, tout ce qui détruit la croyance en une révélation quelconque, conduit au matérialisme : pour aussi longtemps que la science y conduit elle-même ; pour aussi longtemps que la science n'a point démontré qu'il existe : non-seulement des phénomènes, des apparences ; mais, aussi, des réalités ; et que les réalités n'appartiennent point à la matière.

Nous ajoutons : que ce travail sur la doctrine enseignée à la jeunesse dans toutes les écoles supérieures, doit être lu et relu avec attention. Tout notre ouvrage sera inutile : pour ceux qui ne l'auront point médité.

IX.

NOMS, ET QUALITÉS, DES PROFESSEURS QUE NOUS CITERONS DANS CET EXAMEN.

Andral, professeur à l'École de médecine. Membre de l'Institut.

Arago, professeur à l'Observatoire. Membre de l'Institut, l'un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences.

Audouin, professeur au Musée d'histoire naturelle. Membre de l'Institut.

Élie de Beaumont, professeur à l'école royale des Mines et au Collége royal de France. Membre de l'Institut.

Becquerel, professeur au Musée d'histoire naturelle. Membre de l'Institut.

Biot, professeur à la Faculté des sciences et au Collége royal de France. Membre de l'Institut.

Blainville, professeur à la Faculté des sciences et au Musée d'histoire naturelle. Membre de l'Institut.

Bérard, professeur à l'école de Médecine.

Brongniart fils, professeur au Musée d'histoire naturelle. Membre de l'Institut.

Broussais, professeur à l'école de Médecine. Membre de l'Institut.

Michel Chevalier, professeur au Collége royal de France. Conseiller d'État.

Chevreul, professeur d'histoire naturelle au Musée d'histoire naturelle. Membre de l'Institut.

Cordier, professeur au Musée d'histoire naturelle. Membre de l'Institut.

Coste, professant comme suppléant au Musée d'histoire naturelle et au Collége royal de France.

Damiron, professeur à la Faculté des lettres, suppléant M. Royer-Collard.

Desportets, professeur au Collége royal de France.

Dulong, professeur à la Faculté des sciences. Membre de l'Institut.

Dumas, professeur à la Faculté des sciences au Collége royal de France, à la Faculté de médecine. Membre de l'Institut.

Duméril, professeur au Musée d'histoire naturelle et à l'École de médecine. Membre de l'Institut.

Duvernoy, professeur au Collége royal de France. Membre de l'Institut.

Flourens, professeur au Musée d'histoire naturelle. Membre de l'Institut: l'un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences.

Frère, professeur à la Faculté de théologie.

Garnier, professeur à la Faculté des lettres, suppléant M. Jouffroy, député, etc.

Gay-Lussac, professeur au Musée d'histoire naturelle. Membre de l'Institut.

Geoffroy Saint-Hilaire (père), professeur au Musée d'histoire naturelle et à la Faculté des sciences. Membre de l'Institut.

Geoffroy Saint-Hilaire (Isidore), suppléant son père au Musée d'histoire naturelle et à la Faculté des sciences. Membre de l'Institut.

Auguste Saint-Hilaire, professeur à la Faculté des sciences. Membre de l'Institut.

Barthélemy Saint-Hilaire, professeur au Collége royal de France. Membre de l'Institut.

Guizot, professeur à la Faculté des lettres, suppléé par M. Lenormand.

Jouffroy, professeur à la Faculté des lettres. Membre de l'Institut.

Jussieu, professeur au Musée d'histoire naturelle et ayant suppléé à la Faculté des sciences. Membre de l'Institut.

Laurent, docteur ès-sciences, ayant suppléé M. de Blainville à la Faculté des sciences.

Lenormand, professeur à la Faculté des lettres, suppléant M. Guizot, ministre des affaires étrangères.

Lherminier, professeur au Collége de France.

Libri, professeur à la Faculté des sciences. Membre de l'Institut.

Michelet, professeur au Collége royal de France.

Mirbel, professeur au Musée d'histoire naturelle et à la Faculté des sciences. Membre de l'Institut.

Pelletan, professeur à l'école de Médecine.

Poisson, professeur à la Faculté des sciences. Membre de l'Institut.

Poncelet, professeur à la Faculté de droit.

Royer-Collard, membre de l'Institut, député, etc. suppléé par M. Damiron.

H. Royer-Collard, professeur à la Faculté de droit.

Pouillet, professeur au Conservatoire des arts et métiers et à la Falcuté des sciences. Membre de l'Institut.

Prévost, professeur à la Faculté des sciences. Membre de l'Institut.

Rossi, professeur à la Faculté de droit et au Collége royal de France, pair de France, etc. Membre de l'Institut.

Serres, professeur au Musée d'histoire naturelle. Membre de l'Institut.

Simon (Jules), professeur à la Faculté des lettres.

Valenciennes, professeur au Musée d'histoire naturelle.

Valette, professeur suppléant M. la Romiguière à la Faculté des lettres.

X.

CITATIONS ET OBSERVATIONS.

— « En histoire naturelle, c'est par des *analogies* que nous arrivons *à la vérité*. »

(AUGUSTE SAINT-HILAIRE, 6 *avril* 1840.)

— Nos lecteurs savent déjà qu'il est impossible d'arriver à la vérité par des analogies.

COLINS, *commentaire*.

— « Dès le berceau de la science, le panthéisme existe. »

(GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 29 *avril* 1855.)

— Le panthéisme, clairement énoncé, consiste essentiellement : dans l'unité de nature ; dans la série continue des êtres. On y arrive d'une manière incontestable, en prenant *des analogies* pour *des identités*. En procédant de cette manière, on arriverait également à prouver que *le blanc* est *le noir*.

Voici du reste comment M. Cousin, ministre de l'instruction publique, etc., s'exprime sur le panthéisme que lui-même, probablement sans le savoir, a professé toute sa vie.

— « Parlons sans détour : qu'est-ce que le panthéisme? Ce n'est pas un athéisme déguisé comme on le dit ; non, c'est un athéisme déclaré. »

(Victor Cousin, des *Pensées de Pascal*, avant-propos, p. XLIII.)

— « Gall a fait faire un pas immense vers la vérité, *en assimilant tous les êtres à une même force.* »

(Bérard, 10 *avril* 1838.)

— « Il y a en nous un principe de nos actions que nous sentons, mais que nous ne pouvons définir. On l'appelle *force.*

« Ces paroles d'un métaphysicien célèbre, de *Condillac,* sont la base de toute philosophie. »

(Valette, 2 *décembre* 1836.)

— « Les anciens ont supposé une âme, *force* régulatrice de l'univers. Aristote a supposé trois âmes. Il est inutile de supposer des êtres intérieurs. C'est faire comme les païens qui mettaient des naïades dans les chênes. »

(Bérard, 10 *avril* 1838.)

— « Les anciens croyaient que les substances électriques avaient une âme. »

(Becquerel, 15 *avril* 1839.)

— « Descartes avait placé l'âme dans la glande pinéale, et avait appelé les petits pédoncules qui y sont adjoints les rênes de l'âme. »

(Serres, 25 *novembre* 1839.)

— « Selon Van-Helmont, le principe de la vie perd le nom d'*âme* et devient *archée.* L'archée est placée à l'orifice du cardia. Il y a ensuite des archées secondaires relatifs aux divers organes. Il y a trouble pathologique lorsque les archées secondaires ne s'entendent pas entre eux. L'archée de l'utérus est le plus turbulent. »

(Bérard, 10 *avril* 1838.)

— « Barthez sépara l'âme pensante du principe vital. C'était inutile, puisque c'était vouloir expliquer la vie par l'âme, l'âme par la vie, et que LES FORCES PSYCHIQUES SONT LES MÊMES QUE LES FORCES VITALES. »

(Flourens, 15 *octobre* 1839.)

— « La question de savoir si les deux *forces,* les deux principes qui sont dans l'homme, appartiennent *à une même unité* existant dans la profondeur de l'être, est une question COMPLÉTEMENT INSOLUBLE. »

(Jouffroy, 26 *décembre* 1837.)

— Si, en présence de l'incompressibilité de l'examen, cette question est insoluble, que la société se prépare à mourir.

— « L'instinct de causalité est inhérent à l'homme. Nous appelons FORCE *ce qui met la matière en mouvement.*

« Il y a des gens qui mettent les forces en dehors de la matière. Ce sont les *animistes*. Pour d'autres, les forces sont inhérentes à la matière. »

« Les anciens, plutôt poëtes que naturalistes, mettaient les *forces* en dehors de la matière. Ils admettaient une âme générale, et c'étaient des parcelles de cette âme qui donnaient la vie aux animaux et aux plantes. *Mens agitat molem.*

« Dans ce cas, c'est toujours UNE MÊME FORCE qui préside aux mouvements des différents êtres. De là les trois âmes des anciens.

« Hippocrate changea le mot. Il appela NATURE l'âme universelle. »

— Remarquons bien : que, le mot NATURE, employé sans épithète, caractérise : les unitaires ; ceux qui ne reconnaissent qu'*une seule nature ;* les panthéistes ; les matérialistes ; les partisans de la série continue des êtres.

— « Mettre, continue le professeur, au sein de chaque organisation un ouvrier qui la dirige, c'est accorder une naïade à chaque fontaine.

« Paracelse, au lieu d'âmes, substitue les astres. Il faut être fou pour avoir de pareilles idées.

« Van-Helmont a imaginé un archée général et des archées secondaires pour chaque organe. A cet égard, M. Pariset dit que le plus turbulent des archées est celui de l'utérus.

« Tout cela est hypothétique.

« Descartes rapporte la vie à la matière. Buffon dit que c'est le pas le plus hardi qui ait été fait dans la science. »

(BÉRARD, 11 *avril* 1840.)

— Et, Buffon a raison. Mais, Descartes ne confondait point la sensibilité avec la vie.

— « Au dire des philosophes modernes, la physiologie doit renfermer la théologie. Nous donnerons à cette science une importance plus modeste.

« Une FORCE SECRÈTE... »

— Nous voilà dans l'occulte ; c'est-à-dire : au sein de l'ignorance.

« Entraîne, continue le professeur, les corps les uns vers les autres. Cette force est GÉNÉRALE, la physique s'en occupe. »

— Nous voilà en plein dans le panthéisme.

— « Il est des êtres, continue le professeur, qui paraissent soumis à une modification *particulière* de cette force. Ces êtres se nomment ORGANISÉS, VIVANTS.

« Qu'est-ce que la vie?

« La vie est un arrangement particulier de la matière nommé *organisation*.

« *Généralement*, les êtres vivants proviennent de parents. Ce caractère n'est cependant point absolu, *puisqu'il y a des générations spontanées*. »

— C'est évident : par l'apparition successive des différents organismes sur le globe. Le panthéisme consiste : à rendre l'homme, l'intelligence, le résultat de cette spontanéité matérielle.

— « La vie, continue le professeur, a des âges. La mort est la fin du dernier âge, ou la cessation des fonctions de la vie.

« *A la mort, l'individualité* SPÉCIALE *rentre dans l'individualité* GÉNÉRALE. »

— C'est aussi matérialiste que possible.

— « Il y a des corps, continue le professeur, qui ne sont ni vivants ni inorganiques. L'œuf est dans ce cas. C'est qu'il y a vie latente et vie patente. L'œuf est un amas de matière susceptible, dans certaines circonstances, de développer la vie.

« Selon quelques philosophes, la vie est un principe; selon d'autres, c'est une collection de phénomènes. L'opinion des premiers vient de ce qu'ils croient la matière inerte. C'est l'opinion des *animistes*. Mais cette opinion est une hypothèse, et la science doit se débarrasser des hypothèses. »

— Il paraît : que, selon M. le professeur, l'entrée de l'individualité spéciale, dans l'individualité générale, n'est point une hypothèque; mais, une vérité démontrée. Est-ce clair?

— « La vie, continue le professenr, doit être considérée comme un résultat matériel. Tout principe vital est une entité.

« Dans la léthargie, la vie est suspendue; c'est comme une pendule arrêtée. Il suffit de mettre ou de remettre le balancier en mouvement. »

(Bérard, 7 *avril* 1840.)

— « La science physiologique fait trouver des rapports qui ne se découvrent point immédiatement par l'anatomie.

« Je ne vois point, par l'anatomie, le rapport entre le cerveau et la pensée, entre le muscle et le mouvement, entre le foie et la bile, entre les testicules et les animalcules spermatiques; et cependant ces rapports existent. La physiologie découvre ces rapports. »

(Bérard, 7 *avril* 1840.)

— C'est une traduction de *Cabanis :* le cerveau, sécrète la pensée ; comme le foie sécrète la bile. C'est l'Évangile du matérialisme.

— « Une *fonction* est une série d'actes qui se passent *dans les corps*, et qui se fait par un appareil.

« Le cerveau est l'appareil de la fonction de sensation. Le cerveau juge des actions. »

(Bérard, 14 *avril* 1838.)

— Encore une fois, est-ce clair? Ce n'est point l'âme qui juge les actions; c'est le cerveau. L'âme est l'expression figurée ; le cerveau est l'expression propre.

— « Il y a des fonctions ponr la *vie psychologique* et des fonctions pour la *vie physiologique.* »

(Jouffroy, 26 *décembre* 1837.)

— Nous avons vu, dans le passage cité de *Laplace : que, la psychologie est une continuation de la physiologie.*

— « On avait proposé d'établir cette chaire sous le nom de *psychologie comparée.* Mais on lui a donné le nom de *physiologie comparée* parce que la *psychologie n'est qu'*une branche *de la physiologie.* »

(Flourens, *Discours d'ouverture,* 15 *octobre* 1839.)

— C'est aussi clair, chez M. Flourens, que chez M. Bérard.

— « Les doctrines du panthéisme sont généralement établies, en Allemagne, par les hommes les plus éclairés. »

(Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, 5 *décembre* 1837.)

— C'est aussi clair : chez M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire ; que, chez MM. Bérard et Flourens.

— « Pour nous, il n'y a pas de limites entre les minéraux et les végétaux, ni entre les végétaux et les animaux. »

(Mirbel, 9 *avril* 1836.)

— Continuation de clarté : il n'y a pas de coupe absolue : entre l'homme ; et, le singe.

— « Les générations spontanées, ou *mieux*, les organisations spontanées, existent.

« Si on distille des eaux chargées d'huiles essentielles, et que l'on mette ces eaux à l'abri de tout corps étranger, il y a organisation.

« D'abord, un mucilage paraissant inorganique ;

« Ensuite, avec le contact de la lumière, des globules remplis d'un fluide incolore, si on les soustrait au bout d'un certain temps au contact de la lumière, et des globules organiques coloriés dans le cas contraire.

« Bientôt ces globules s'arrangent en chapelets, ou s'allongent et s'agglomèrent de manière à former des membranes.

« L'individu organique est très-difficile à distinguer de l'individu inorganique. Il est même impossible à nos sens d'apercevoir le passage de l'un à l'autre. Ce passage est-il dans le mucilage? est-il dans le globule? Nous l'ignorons. C'est seulement lorsque l'organisation est déjà avancée que nous pouvons reconnaître l'individu.

« Les globules déjà en chapelets prennent le nom de *cellules*.

« La multiplication des globules, qui dans des circonstances favorables de lumière ou autres en produisent d'autres, est la première génération. Là est pour nous le point de départ du mot *vie*.

« Le mot *vie* n'exprime qu'*un mode d'attraction*. »

— Cette définition est la meilleure qui jamais ait

été donnée, des *vies* particulières. La vie générale, c'est la matière; y a-t-il autre chose que matière? Question.

— « Les premières collections d'individus perceptibles, continue le professeur, sont les *algues*, qui se divisent en *conferves* et *characées*.

« Dans les premières, il y a des cellules spéciales pour la reproduction.

« La spécialité des cellules augmente fait à fait que l'on avance dans l'organisation, ou que l'organisation devient plus composée.

« Déjà, dans un genre de conferves, il y a rapport à ce que nous nommons ANIMAL. Déjà il y a conjonction et union de globules formant un ensemble reproductif.

« Dans les charas, on trouve déjà un mouvement circulatoire apparent dans les globules. Là les moyens de reproduction sont déjà localisés.

« Entre les algues et les champignons, il n'y a aucune transition marquée, pas plus qu'entre la matière inorganique et la matière organique.

« Dans les champignons, il y a déjà analogie avec ce que nous appelons *organisation animale*. Les plaies des champignons se guérissent d'une manière analogue aux plaies des animaux; et comme les animaux, les champignons sont souvent phosphorescents.

« Le développement des granules organiques est d'une rapidité presque incroyable. En une seule nuit il se développe, d'une seule granule de lycoperdon, quarante-sept millions de cellules, ayant le volume d'une citrouille. »

(DE JUSSIEU, 8 *avril* 1836.)

—Remarquez: que, tout cela est admirable de science; et, complétement incontestable, si ce n'est par l'ignorance. Ce n'est donc point la science qu'il faut faire reculer; ce qu'il faut : c'est la faire avancer au contraire, en s'appuyant sur elle pour démontrer : que, la série n'est point continue ; mais, qu'elle est brisée, *d'une manière* ABSOLUE : entre l'homme composé d'une individualité immatérielle, plus d'un organisme ; et que le reste de la série est exclusivement matériel. C'est, ce que nous démontrerons SCIENTIFIQUEMENT ; c'est-à-dire d'une manière rationnellement incontestable. Nous ferons même,

ce qui paraîtra plus pour les ignorants ; nous rendrons la preuve facilement *expérimentale*.

— « Dans le végétal comme dans l'animal, c'est l'élément inorganique modifié.

« Les organisations spontanées sont incontestables.

« A la vérité, la sensibilité semble être une séparation entre les végétaux et les animaux. Les végétaux, dirons-nous en théorie, n'ont ni nerfs ni cerveaux. Mais il y a des êtres qui n'ont ni nerfs ni cerveaux, et que nous nommons *animaux*. Or, dès que nous les nommons *animaux*, ils DOIVENT ÊTRE SENSIBLES. »

— Ils DOIVENT, est très-joli ! Toujours l'analogie, donnée pour l'identité ; toujours l'apparence, donnée pour la réalité.

— « Le polype, continue le professeur, qui n'est qu'une gelée, qui n'a ni nerfs ni cerveau, EST DONC SENSIBLE. »

— Comment trouvez-vous la conclusion ? La conclusion anti-galiléenne était moins déraisonnable. Et voilà, cependant, la base du matérialisme !

— « En effet, continue le professeur, il saisit sa proie et ne prend plus quand il est repu. Dès lors, *il a connaissance de soi*, SI LA SENSIBILITÉ EST LA CONNAISSANCE DE SOI. Mais les végétaux donnent aussi des marques de sensibilité. Quelle différence y a-t-il donc entre les végétaux et les animaux? »

— Aucune, sans aucun doute. Mais, où finit la zoologie pure ; et où commence l'humanité : si l'humanité, proprement dite, existe ?

— « Sera-ce l'intelligence? continue le professeur. Les chiens se décident entre deux partis à prendre. CERTAINEMENT il y a là intelligence. »

— Toujours pétition de principe ; toujours donner

comme démontré, ce qui est en question. C'est là, le principal sophisme de l'ignorance.

— « Et il y a mille cas, continue le professeur, où un animal se décide pour un parti ou pour un autre. *Certes, il y a là* SENTIMENT D'EXISTENCE ET CONNAISSANCE. *Mais nous passons par gradations insensibles de l'homme à la sensitive. Il est donc impossible de décider où est l'être qui se connaît, l'être qui ne se connaît pas; où est l'animal, où est le végétal.* »

— Tant que la série n'est point brisée d'une manière ABSOLUE, c'est aussi vrai que deux et deux font quatre. Mais, il en résulte : que, vous ne savez pas si un chien est un homme ; ni, si un chou est un homme. Basez donc l'ordre social sur une pareille science !!

— « Dans les végétaux comme dans les animaux, continue le professeur, il y a des œufs, et les œufs ne sont que le résultat de la matière nutritive. D'ailleurs, plusieurs plantes se reproduisent par fragments, et *des animaux se reproduisent de même.*

« La classe des végétaux (*car il faut rejeter le mot règne*) est donc une division indéterminément établie dans la nature, et *il en est de même de la classe animale.* NOUS MARCHONS PAR GRADATIONS INSENSIBLES, DEPUIS L'ÊTRE LE PLUS INORGANIQUE JUSQU'A L'HOMME, SUPRÊME INTELLIGENCE. »

(MIRBEL, 9 *avril* 1836.)

— Vous venez de lire cette citation. Vis-à-vis de la prétendue science actuelle, elle est aussi incontestable qu'il est possible de l'être. Eh bien ! vous trouvez des hommes d'État qui vous disent sérieusement : que, la science n'est point matérialiste. S'ils osaient, ils vous feraient mettre au cachot pour avoir affirmé que deux et deux font quatre, que dis-je, s'ils osaient ? Ils l'ont osé, j'en ai l'expérience.

— « Trois règnes ont été établis : minéral, végétal, animal. Il n'y a que deux règnes : l'organique et l'inorganique. Et encore ne sont-ils point réellement séparés, puisque les générations spontanées sont incontestables. »

(BÉRARD, 7 *avril* 1858.)

— « Il y a unité de composition organique, c'est-à-dire, unité de vie relativement à la matière. *La nature est essentiellement* UNE. »

(GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 9 *novembre* 1856.)

—Est-ce clair ? Il n'y a pas deux natures : l'une matérielle ; l'autre immatérielle : *la nature est essentiellement* UNE.

— « L'éponge est au dernier degré de l'échelle animale.

« *L'animalité se constitue d'organes, et les organes de tissus.*

« Les organes se compliquent à mesure que l'animalité progresse.

« Les premiers animaux sont d'abord *fixés au sol, et* LA SENSIBILITÉ AUGMENTE GRADUELLEMENT JUSQU'A L'HOMME.

« En fractionnant, en coupant l'éponge, on donne naissance à de nouveaux sujets.

« Chez l'espèce humaine, et longtemps auparavant, il faut deux individus réunis.

« Chez l'homme, le cerveau est au maximum, et le cerveau disparaît en avançant vers l'éponge, bien avant d'y arriver.

« Ainsi, entre l'homme et l'éponge, il y a *une série graduellement décroissante;* et cette série d'êtres *agit d'une manière* DÉTERMINÉE PAR L'ORGANISATION. C'est ce que Linnée a établi et nommé *ordo progressivus animalium.* »

— Et Linnée a placé le premier des singes, dans le genre HOMME.

— « *La série animale,* continue le professeur, *commence essentiellement à l'homme et se termine à l'éponge.* »

— Ainsi une seule et même nature : entre l'homme et l'éponge !!

— « Les animaux, continue le professeur, voient, goûtent, SENTENT comme nous.

« La sensibilité, COMMUNE aux animaux, est ce qui donne à l'animal CONSCIENCE des corps extérieurs.

« LA SENSIBILITÉ EST RELATIVE AU SYSTÈME *nerveux*. »

— Est-ce clair ?

— « Le cerveau, centre nerveux, continue le professeur, est chez les vertébrés l'*appareil de l'intelligence*.

« Chez l'homme, et *plusieurs vertébrés*, l'éducation et l'instruction sont les rapports *nécessaires* des parents aux produits. Dans le bas de l'échelle, les produits sont abandonnés à eux-mêmes. »

(BLAINVILLE, 9 *avril* 1836.)

— « L'ornithorhynque est le passage entre les mammifères et les oiseaux. »

(BLAINVILLE, 12 *avril* 1836.)

— « *La sensibilité existe dans le cerveau et les nerfs.*

« Où nous ne voyons pas de cerveau et de nerfs, *nous appelons la sensibilité* IRRITABILITÉ.

« Dans les polypes, les nerfs ne s'aperçoivent plus, et néanmoins nous disons que les polypes sont sensibles et irritables.

« La différence entre les animaux et les végétaux consiste donc :

« D'une part, dans la présence *apparente* de nerfs faisant *supposer* de la sensibilité.

— Supposer est très-joli ! Et ces messieurs disent : qu'ils ne veulent plus d'hypothèse !

— « D'une autre, continue le professeur, dans l'absence *apparente* de nerfs faisant *supposer* qu'il n'y a pas de sensibilité, laissant *indéterminés* les êtres où il y a mouvements *apparents*, sans *apparence* de nerfs.

« Relativement aux nerfs, nous ne voyons de centres nerveux complets, de système cérébral, que dans les mammifères, les oiseaux et les reptiles. Ce n'est que là où nous voyons une *volonté* de l'être *parfaitement marquée*. Ailleurs, il n'y a que le système ganglionnaire où il n'y a pas plus de volonté que dans la circulation du sang. »

— Ces messieurs ne sont pas d'accord à cet égard. Nous verrons plus loin : que, selon quelques-uns, l'intelligence s'étend jusqu'aux mollusques, dont l'huître

fait partie. Chez d'autres, l'intelligence va jusqu'au cristal. Logiquement, l'intelligence alors devrait aller jusqu'aux forces.

— « L'irritabilité, continue le professeur, ne renferme donc point la volonté. *Celle-ci est exclusive à un centre commun, à un système cérébral.*

« Où il n'y a pas de système cérébral, l'individu se sépare en plusieurs morceaux.

« Mais *on passe par degrés insensibles du système nerveux au système cérébral.*

« Déjà chez les reptiles, où il y a substance cérébrale, des parties du corps se reproduisent en totalité.

« Chez les zoophytes, il n'y a plus de système nerveux.

« Et si maintenant il nous est demandé si les zoophytes ont *le sentiment de leur existence*, que dirons-nous, puisque nous avons affirmé qu'il n'y a de volonté que là où il y a système cérébral?

« Nous répondrons que nous sommes obligé de croire *qu'ils ont le sentiment de l'existence*. Nous ne pouvons le croire cependant que par L'ANALOGIE de leurs mouvements avec les nôtres. Si nous disons qu'il y a sensibilité chez les zoophytes, c'est par ce qu'*il y a une chaîne* NON INTERROMPUE *depuis le zoophyte jusqu'à l'*HOMME, ET QUE NOUS NE SAVONS OU NOUS ARRÊTER. »

— Nous prions nos lecteurs : d'étudier, longtemps, cette phrase de M. de Mirbel ; elle est l'expression exacte de l'état de la science. Et, ces messieurs reprochent la *foi*, reprochent de *croire* aux partisans des révélations ! La foi irréligieuse est aussi crédule que la foi religieuse. Au moins la seconde a pu être base d'ordre. La foi irréligieuse ne le sera jamais.

— « Si nous refusons, continue le professeur, le sentiment de l'existence ou la sensibilité aux plantes, et surtout à la sensitive, C'EST UNE AFFAIRE DE CLASSIFICATION. »

— Nos lecteurs voudront bien remarquer : que, *sentiment de l'existence, sensibilité,* et *âme,* sont, au sein

de la science, comme vis à vis du sens commun, des expressions parfaitement synonymes.

— « Nous avons classé, continue le professeur, la sensitive parmi les plantes; nous avons refusé la sensibilité aux plantes; DONC la sensitive n'a que de l'irritabilité et point de sensibilité. IL N'Y A PAS D'AUTRES RAISONS, et voilà où se bornent les connaissances de l'homme. Il pourrait cependant y avoir de la sensibilité chez les plantes; mais nous n'en avons point de preuves, comme nous n'avons point de preuves de la sensibilité des zoophytes. »

— Et, comme M. de Mirbel a dit plus haut : que, la chaîne est *ininterrompue* depuis le zoophyte jusqu'à l'homme, il s'ensuit : qu'il n'y a pas de preuves que jusqu'à l'homme, exclusivement, il y ait sensibilité. Cet aveu, d'un homme aussi distingué, est déjà quelque chose.

— « Il y a, en effet, continue le professeur, des êtres que l'on peut placer A VOLONTÉ comme *animal* ou comme *plante*. Ces distinctions sont essentiellement relatives AUX CAPRICES DES CLASSIFICATEURS. »

(MIRBEL, 8 *avril* 1837.)

— Si nous exceptons la section de mathématiques, l'homme le plus clair de l'Académie des sciences est, selon nous, M. de Mirbel.

Ainsi le matérialisme est basé sur un caprice ! Et, le caprice est toujours : un résultat de l'ignorance ; quand, ce n'est pas un résultat de passion.

— « Qu'est-ce que la végétation?

« C'est la reproduction successive de nouveaux organes et *des mêmes individus*. C'est une transformation successive.

« En remontant à l'origine, rien ne distingue la végétation de l'animalisation.

« Il y a des animaux sans sexe, comme des plantes. Il y a des animaux

qui n'ont pas un plus grand nombre d'organes que les champignons. *L'ovologie est la même de part et d'autre.*

« Il y a des animaux qui se propagent par boutures, comme les plantes. »

— Ainsi, s'il y a sentiment d'existence, sensibilité ou âme, chez les animaux; en faisant une bouture animale, on fait une âme. En présence de la série continue, du matérialisme, c'est évident.

— « L'hydre, continue le professeur, peut être coupée en une multitude de pièces, et chacune devient un animal entier, comme une feuille devient un arbre.

« DÉFINITIVEMENT, RIEN NE SÉPARE LES ANIMAUX DES VÉGÉTAUX. »

(MIRBEL, 8 *avril* 1837.)

— Nos lecteurs commencent-ils à croire : qu'il y a impossibilité absolue à ce que leurs enfants, s'ils ne sont complétement stupides, aillent s'asseoir sur les bancs des écoles supérieures : sans devenir matérialistes?

Après cette réflexion, reposons-nous un instant : nous ne sommes pas au bout de notre examen.

XI.

— « Il y a UNITÉ *dans la nature depuis l'*ATOME *jusqu'à l'*HOMME. La loi d'attraction est *universelle pour les minéraux, pour les végétaux, pour les animaux.* TOUT DANS LA NATURE EST ATTRACTION. »

(GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 15 *novembre* 1834.)

— Est-ce clair ?

— « Il y a UN PRINCIPE UNIVERSEL *de la matière* et *des* MANIFESTATIONS *de la matière* PAR ELLE-MÊME. »

(GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 15 *novembre* 1834.)

— « Les êtres se divisent en organiques et inorganiques.

« Les êtres organisés sont doués de la *faculté* de vivre. »

— Faculté de vivre ? Le dix-neuvième siècle reconnaît : des *facultés,* là où il y a des mouvements apparemment spontanés ; et des *propriétés,* là où il n'y a pas apparence de mouvements spontanés. Et, comme il en est de la distinction des mouvements réellement spontanés, d'avec ceux qui ne le sont qu'illusoirement ; comme il en est des nerfs et des systèmes cérébraux, pour distinguer les végétaux des animaux, il s'ensuit : que, les facultés ne sont nullement distinguées des propriétés. Le dix-neuvième siècle appelle, cette manière indéterminée de s'exprimer, un *langage positif,* et ceux qui s'en servent *des hommes positifs !* Et le dix-neuvième siècle se croit supérieur aux siècles qui l'ont précédé !!

— « Parmi les êtres organisés, les uns, continue le professeur, sont pourvus de sensibilité, sont appelés à rechercher le plaisir, à fuir la douleur; ils doivent pouvoir se transporter, ils doivent choisir leur nourriture, ils ont un *centre de vie.*

« Les plantes au contraire n'ont pas le sentiment de leur existence. Elles absorbent *sans volonté.* Elles n'ont point de centre de vie. »

— Où donc commence la volonté ; et, où finit-elle ? La science doit le dire, sous peine de mort sociale. Nous le dirons.

— « Entre les animaux et les végétaux, les nuances, continue le professeur, disparaissent. Il y a même des naturalistes qui prétendent : que, des plantes se métamorphosent en animaux; et, des animaux en végétaux. »

— Pourquoi pas, si les uns et les autres ne sont qu'organisme ?

— « La meilleure définition, continue le professeur, qui ait été donnée de la différence des êtres, *quoiqu'elle n'ait rien d'absolu*, est de Linnée. *Mineralia crescunt. Vegetalia crescunt et vivunt. Animalia crescunt, vivunt et sentiunt.* En effet : *les nuances croissent et décroissent par gradations insensibles.* DANS LA NATURE IL N'Y A RIEN DE TRANCHÉ. »

(AUGUSTE SAINT-HILAIRE, 6 avril 1840.)

— Encore une fois : où donc commence la volonté; et, où finit-elle ? Il faut le dire, ou sinon : il n'y a pas de volonté *réelle*. Aussi, telle est la conclusion du matérialisme.

— « Personne ne sait au juste, personne ne connaît la place qu'occupe un végétal dans la série des êtres. Il est même probable qu'on ne le saura jamais. Les anciens avaient divisé les êtres en minéraux, végétaux et animaux. Les modernes, au contraire, divisent les êtres en organiques et inorganiques. Ils ont raison. »

— Et les générations spontanées ! et l'apparition successive des êtres sur un globe naguère incandescent ! elles doivent compter cependant. Alors, que devient la division : entre l'organisme et l'inorganisme ?

— « Les corps organisés, continue le professeur, se maintiennent par force d'affinité et ne se régénèrent point. Les corps organisés se maintiennent par nutrition.

« A mesure que la science progresse, nous voyons les différences entre les végétaux et les animaux disparaître. Chez les mammifères même, le cerveau est composé comme le végétal le plus simple. Il en est de même des ganglions, des nerfs, etc. Il y a longtemps qu'Aristote a dit, et après lui Boerhaave : que, le végétal n'est qu'un animal retourné ; et, *vice versâ*.

« Les végétaux et les animaux se nourrissent des mêmes éléments.

« La circulation ne sépare point davantage les végétaux des animaux, ainsi qu'on l'a prétendu. Dans le *Charas* il y a mouvement giratoire du liquide nutritif absolument comme chez les insectes. Il y a, d'ailleurs, des animaux sans circulation : le polype par exemple.

« La nutrition ne sépare pas davantage les animaux des végétaux.

« L'homme lui-même, comme le végétal, commence par une utricule. Et, *remarquez que les organes ne préexistent point dans cette utricule.* Ils se forment par une végétation réelle.

« Les métamorphoses des insectes sont de véritables végétations.

« La génération ne sépare pas davantage les végétaux des animaux.

« Si, un végétal montrait de la sensibilité, personne n'hésiterait à le placer parmi les animaux, sous le rapport de la génération. Le fœtus du mammifère, de l'homme même, est d'abord un œuf, comme chez le végétal. Et, s'il y a des boutures dans une série végétale, il y en a de même dans la série animale.

« Linnée avait séparé les végétaux des animaux, et c'est encore là l'opinion du vulgaire.

« Qu'est-ce donc que la sensibilité ?

« C'est la PROPRIÉTÉ des êtres vivants : de recevoir des impressions. »

— Ainsi la sensibilité est une propriété ! Or, toute propriété est une qualité ; et, toute qualité est essentiellement matérielle. Voilà la sensibilité dérivant de la matière. Tout le matérialisme est là.

— « Mais, continue le professeur, il y a sensibilité animale et sensibilité organique. Qu'est-ce qui différencie ces sensibilités?

« La première implique : *conscience de soi-même.*

« Et, cependant, combien de choses, en nous, dont nous n'avons pas conscience! L'assimilation, par exemple, la circulation, etc.

« La sensibilité *animale est relative au cerveau,* à la moelle épinière, aux nerfs. »

— Est-ce clair?

— « La sensibilité organique, continue le professeur, est relative aux ganglions.

« Les plantes ont la sensibilité organique, dira-t-on, et voilà le végétal séparé de l'animal.

« Il n'en est rien.

« Plusieurs animaux n'ont rien de relatif à la sensibilité animale.

« Les mouvements ne peuvent même rien décider. Les végétaux ont des mouvements.

« *La sensibilité animale* est donc *une expression vague qui ne sépare nullement les végétaux des animaux.*

« *La conscience ne sépare point davantage les animaux des végétaux. Les polypes coupés en mille morceaux n'ont pas plus conscience de leur existence que les végétaux.* »

— Et, comme la conscience de l'existence est évidemment absolue; qu'on a conscience de son existence, ou qu'on ne l'a pas; et que l'on va du polype jusqu'à l'homme par degrés insensibles : concluez. Ceci n'est pas encore une preuve : qu'il n'y a sensibilité réelle que chez l'homme. Mais cela prouve déjà : qu'accorder la sensibilité au singe ou au champignon sont également des préjugés.

— « *Il en est de même de la volonté,* continue le professeur. »

— Voilà une science qui ne sait même pas où il y a volonté. Et, comme la morale est exclusive à la vo-

lonté ; voilà une science qui ne sait pas : là, où il y a moralité ; là, où il y a humanité.

— « L'IRRITABILITÉ, continue le professeur, NE SE DISTINGUE NULLEMENT DE LA VOLONTÉ. Une goutte d'acide irrite toute une branche de sensitive, et lui fait *représenter une volonté. La sensation* de l'acide se propage de proche en proche.

« Enfin, il est des animaux qui n'ont ni cerveau, ni nerfs, ni locomotion.

« ABSOLUMENT RIEN NE SÉPARE LES VÉGÉTAUX DES ANIMAUX. »

— C'est comme si vous disiez : rien, absolument rien ne sépare l'homme des animaux. Affirmez-vous, qu'une pareille science puisse être base d'ordre social ? Si vous l'affirmez, je vous en fais mon compliment.

— « Il faut conclure, continue le professeur, que les végétaux et les animaux forment *un seul et même règne,* qui se divise en deux branches, ayant le même point de départ, et s'éloignant par des *transitions insensibles.* Il y a mille cas où des naturalistes disent : *tel être est un végétal;* tandis que d'autres naturalistes, ÉGALEMENT INSTRUITS, disent : que *le même être est un animal.* »

(MIRBEL, 7 *avril* 1840.)

— Ce qui prouve : que, la science est infiniment savante ! !

— « Dans ma dernière leçon, j'ai conclu : que, les végétaux et les animaux ne pouvaient être séparés d'une manière ABSOLUE. »

(MIRBEL, 11 *avril* 1840.)

— Vous avez conclu, et avec raison : que, la prétendue science actuelle ne pouvait faire cette séparation ; mais, conclure de là, à l'impossibilité de démontrer la réalité de la séparation absolue, entre l'homme et le reste de la série, n'est : que de la vanité impertinente.

— « Les anciens disaient : qu'il y avait trois règnes. On a reconnu qu'il est impossible de séparer les animaux des végétaux. Aussi, depuis Lamarck, on ne reconnaît que le règne organique et le règne inorganique. Encore, beaucoup de savants ont voulu faire disparaître cette division, en disant qu'elle n'est qu'une apparence. »

(Bérard, 9 *avril* 1840.)

— Et, les générations spontanées sont la preuve : que, cette division n'est qu'une apparence.

— « Je n'admets point de différence entre les matières organiques et les matières inorganiques. »

(Dumas, 13 *avril* 1840.)

— Voilà qui est parfaitement logique.

— « Les corps organiques et inorganiques sont-ils contemporains sur le globe? Non.

« Comment sont nés les corps organisés?

« Avant de résoudre cette question, nous dirons : que, *les sciences n'ont* AUCUN RAPPORT *avec les croyances religieuses.* »

— Comme l'examen, ou le raisonnement, est une science; la plus difficile des sciences ; ou plutôt, *la seule science ;* il suivrait des doctrines du professeur : que, *croyances religieuses* et *préjugés* seraient absolument synonymes. Cela peut avoir été vrai jusqu'à présent. Mais, il est également vrai : qu'en époque d'incompressibilité de l'examen; on ne base point une société sur une instruction semblable. En présence de l'incompressibilité de l'examen, les *croyances religieuses* doivent être remplacées par *la science religieuse,* SOUS PEINE DE MORT SOCIALE.

— « Ce sont là, continue le professeur, deux champs de l'intelligence *parfaitement différents.*

« Cela posé, nous dirons : que les corps organisés ont apparu primitivement et successivement par les seules forces de la matière. Le singe et enfin l'homme ont apparu les derniers. »

(Bérard, 9 *avril* 1840.)

— Et l'homme aussi, par *les seules forces de la matière!* Est-ce clair?

— « L'architecte est encore à l'œuvre, il naît encore des étoiles. »

(Arago, 18 *mai* 1841.)

— En disant l'architecte, le professeur se riait de l'anthropomorphisme. Mais, son panthéisme valait-il mieux?

— « La botanique géologique nous présente l'histoire de l'apparition successive des différentes familles de plantes sur la surface du globe. »

(Brongniart, 13 *avril* 1840.)

— C'est évident, c'est palpable aux yeux de la science. Alors, adieu l'anthropomorphisme. Mais, le panthéisme vaut-il mieux?

— « Dans notre dernière leçon, nous avons dit : que les êtres organiques et inorganiques ne sont point contemporains; et que, *primitivement, les corps vivants naissent par les seules forces inhérentes à la* MATIÈRE.

« Mais y a-t-il encore des générations spontanées? . . . . . .

. . . . . .

« .....D'après toutes ces preuves, nous concluons : qu'*il y a encore des générations spontanées.* »

(Bérard, 11 *avril* 1840.)

— C'est encore évident aux yeux de la science.

— « Dans un corps organisé vivant, l'individualité consiste : dans l'ensemble des molécules de la matière vivante qui la composent. »

— C'est l'affirmation : que, toute individualité est

phénoménale, matérielle; c'est la négation de toute individualité réelle.

— « Dans les corps inorganiques, continue le professeur, l'individualité consiste : dans la molécule intégrante. »

(Bérard, 9 *avril* 1840.)

— Voilà des individualités qui ressemblent au bon Dieu UN et PLUSIEURS de M. Cousin.

— « Les forces vitales, les forces des corps organisés, n'ont pas encore été ramenées aux forces physiques, aux forces particulières des corps inorganiques. C'est encore à une force spéciale qu'il faut recourir en physiologie. *La sensation* et *l'intelligence* ne peuvent ENCORE être rapportées à un simple fait de gravitation, d'électricité ou de chaleur. »

— Quel dommage, en vérité !

— « Il est possible, continue le professeur, que *sensation* et *intelligence* dérivent exclusivement de l'*une* de ces forces. Mais il n'est nullement démontré que ce soit à l'une d'elles plutôt qu'à l'autre, plutôt qu'à leur ensemble »

(Bérard, 11 *avril* 1840.)

— Ainsi, *sensation* et *intelligence* dérivent : de l'une de ces forces; ou, de leur ensemble. C'est plutôt fait d'affirmer que de prouver : surtout quand l'affirmation doit tuer l'ordre social. Et, vous vous étonnez que, la société soit sans morale ? Bonnes gens !

— « IL N'Y A POINT DE SÉPARATION ENTRE LES CORPS ANIMÉS ET LES CORPS INANIMES, entre les corps inorganiques et les corps organiques. *Tous sont des machines à plusieurs courants.* LES GÉNÉRATIONS SPONTANÉES LE PROUVENT. Et les générations spontanées sont prouvées : par cela seul que le globe a été primitivement dépourvu d'êtres organiques; et, que les êtres organiques ont apparu successivement. »

(Geoffroy Saint-Hilaire, 21 *novembre* 1834.)

— Lorsque Descartes osa poser l'hypothèse : que, les animaux étaient des machines ; toute la sience irréligieuse se révolta, au nom du raisonnement. Maintenant, elle déclare : que, l'homme est machine ; toujours au nom du raisonnement ; et cela, sans réfléchir : qu'une machine exclut la liberté ; et, que le raisonnement implique la liberté.

— « Les espèces ont varié selon les révolutions du globe. »

(FLOURENS, 17 *octobre* 1839.)

— « Il y a eu, dans la vie, une succession de formes depuis l'état le plus simple jusqu'à l'état le plus composé. Voilà l'histoire réelle de la terre.

« Dans les couches primitives, il n'y a point de vie.

« Dans les couches de transition, il y a des traces de zoophytes et de mollusques.

« Plus loin, des poissons et point de quadrupèdes.

« Plus loin, des reptiles.

« Plus loin, des mammifères marins.

« Plus loin, des mammifères terrestres.

« Plus loin, l'homme. »

(FLOURENS, 22 *octobre* 1839.)

— Et l'homme, comme le singe, est apparu : *par les seules forces de la matière*. C'est toujours la même chanson.

— « On a donné le canal digestif comme caractère de l'animal. Mais il n'y a point de canal digestif dans l'éponge.

« *Ce en quoi tous conviennent, c'est : que l'animal est sensible.*

« *Ce en quoi tous conviennent encore, c'est : que la sensibilité a son* ESSENCE *dans les nerfs.* »

— Oui, comme tous convenaient : que, le soleil tournait autour de la terre.

— « Mais, continue le professeur, les nerfs disparaissent : bien avant le canal digestif ; bien avant ce qui est nommé *animal*.

« En quoi donc consiste l'animalité ?

« Est-ce dans le mouvement ?

« Mais, les plantes cherchent la lumière. Les racines cherchent les bonnes terres. Et la sensitive a cent fois plus de mouvement que l'éponge.

« Puis, relativement au mouvement, voici venir une autre difficulté. Dans l'Encyclopédie du dix-neuvième siècle, rédigée par M. Edwards, nous trouvons : que les *mouvements des zoophytes ne sont point des mouvements animaux.*

« Encore une fois, en quoi consiste l'animalité ?

« *Dans les générations spontanées, ce sont tantôt des animaux, tantôt des végétaux. Et nous voyons : les animaux devenir végétaux, et, réciproquement.*

« Encore une fois, qu'est-ce que l'animalité ?

« Concluons :

« Il n'y a point de division réelle entre les deux règnes. »

(Bérard, 10 *avril* 1838.)

— C'est juste. Aussi, ces messieurs sont tous d'accord : que, *l'homme n'est que matière.* A-t-elle de l'esprit cette matière ! !

— « Les végétaux présentent des mouvements assez spontanés pour affirmer; qu'il est impossible que le mouvement puisse faire distinguer les animaux des végétaux. »

(Brongniart, 13 *avril* 1840.)

— Vous vous imaginez peut-être : que, si le mouvement, selon ces messieurs, ne peut faire distinguer les animaux des végétaux ; ils en concluront : que le mouvement ne peut faire distinguer la sensibilité de l'insensibilité. Allons donc ! Est-ce qu'il y a de la logique au sein de l'ignorance? Au sein de l'ignorance, il n'y a que vanité et sophisme.

— « *On a vu des monades, après avoir été doués de vie animale, devenir des végétaux de première organisation.* »

(De Jussieu, 13 *avril* 1836.)

— « Les végétaux se reproduisent par boutures. Le cas est plus rare pour les animaux. »

(Brongniart, 29 *avril* 1835.)

— « Dans les infusoires, il y a *mouvement*; donc, il y a *sentiment*. Car *le sentiment n'est jamais prouvé que par le mouvement*. »

(Broussais, 15 *avril* 1836.)

— En effet, c'est, comme cela, que se prouvait : le sentiment du soleil aux yeux de Platon.

— « La transformation successive des espèces est *irrécusable*. Goethe doit être placé à la tête des philosophes pour l'avoir reconnu. »

(Geoffroy Saint-Hilaire, 9 *mai* 1835.)

— C'est-à-dire : la transformation du singe en homme; et, sans doute : de l'homme en singe. C'est le *Credo* de la série continue; il serait digne d'être honoré : du *quia absurdum*.

— « *Il y a des mouvements* spontanés : dans les graines polliniques, et dans les corps reproducteurs des conferves, analogues aux mouvements spontanés des animalcules infusoires. »

— Et comment distingue-t-on, s'il vous plaît, la spontanéité réelle de la spontanéité apparente ?

La spontanéité appartient à la sensibilité, à l'intelligence; ou, le langage n'a point pour but : de communiquer la pensée. Dès lors, voilà les végétaux sensibles et intelligents : qualités qui, du reste, sont inséparables.

— « Il y a, continue le professeur, des mouvements chez les végétaux, dans toutes les parties, moins la tige et les racines, sous l'influence :

« 1° De la lumière;

« 2° Des agents pondérables;

« 3° De la SPONTANÉITÉ.

« Il y a mouvements SPONTANÉS dans les étamines et les pistils des berberis, des passiflores, des capucines, etc., etc.; — dans les feuilles de l'hedysarum girans, etc. »

(BRONGNIART, 25 *juin* 1835.)

— C'est toujours la spontanéité réelle, qui ne peut appartenir qu'à un être absolu, éternel, confondue avec la spontanéité apparente, relative, temporelle, phénoménale, apparente, par essence.

— « La différence des végétaux aux animaux, est que, chez les végétaux, il n'y a ni sensibilité ni locomotion.

« *La sensibilité* GIT *dans le système nerveux.* »

BLAINVILLE, 24 *mars* 1835.

— Est-ce clair?

— « Les animaux, continue le professeur, s'éloignent des végétaux, en raison que la sensibilité s'augmente.

« *Le degré de sensibilité, arrivé jusqu'à l'intelligence, est un caractère zoologique.* »

— Est-ce clair? Concevez qu'il faut être bien sot pour n'être point matérialiste ; en recevant le bonnet de docteur.

XII.

— « La raison n'est pas exclusive a l'homme. »

(Blainville, 24 *mars* 1835.)

— De mieux en mieux ! !

— « Le ganglion hémisphérique, qui paraît être *le siége de l'intelligence,* est plus développé chez les poissons. »

(Blainville, 31 *mars* 1835.)

— Que Dieu soit loué ! les poissons ne sont point tout à fait sans intelligence. Nous verrons bientôt : que, les huîtres ont aussi une assez belle part d'intelligence.

— « Les singes sont les animaux les plus rapprochés de l'homme. Le premier, après l'homme, est le troglodyte. Les premières éditions de Linnée plaçaient le troglodyte parmi le genre humain. »

(Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, 20 *mai* 1837.)

— Vite, une statue à Linnée ! comme on en a élevé une à Broussais.

— « Quel rang doit occuper l'homme dans la classification?

« L'homme a toujours cru que tout avait été créé pour la terre ; que, sur cette terre, son habitation, tous les êtres avaient été créés pour lui ; qu'il était le maître et le dominateur ; enfin, que lui-même était d'*une nature tout à fait différente et supérieure.*

« Tout cela est préjugé. »

— Il n'y a que l'homme matière qui ne soit pas un préjugé; il n'y a que le raisonnement réel, sans un raisonnement réel, qui ne soit pas un préjugé. Ce qui n'est pas un préjugé, c'est : que les citrouilles raisonnent.

— « Linnée, continue le professeur, homme religieux, se mettant au-dessus de ces préjugés, a placé l'homme à la tête de son ordre des *primates* avec les singes. Il en fait le genre *homo*. Il avait encore désigné le *chimpanzé* sous le nom d'*homo troglodytes*. Cet ordre des *primates* doit être rétabli; et celui des *bimanes*, établi par les naturalistes du dix-huitième siècle, doit être supprimé. »

— Bravo! à bas, la supériorité de l'homme! Vive l'égalité dans le néant!!

— « *L'existence du langage n'est pas un caractère indicatif de la supériorité de l'homme sur les animaux.* »

— Sans aucun doute; vous allez voir que les chiens parlent.

— « L'état de domesticité de quelques-uns de ceux-ci montre, continue le professeur, qu'ils ajoutent des *sons acquis* aux sons de la nature. Le chien (loup, renard, chacal) hurle naturellement; c'est en domesticité seulement qu'il aboie. L'ABOIEMENT EST UN LANGAGE ACQUIS. L'aboiement a des nuances selon la personne ou l'animal après lequel le chien aboie. »

— Résistez donc à des pareilles preuves de matérialisme. Et le serin, qui siffle la *Marseillaise;* j'espère que cela vaut l'aboiement du chien.

— « En comparant, continue le professeur, l'homme et les animaux, sous le rapport des *facultés intellectuelles*, on voit que ceux-ci ont, COMME LUI, *les facultés d'observer, de connaître, de raisonner, de géné-*

raliser, d'aimer à des degrés différents. On connaît chez eux le sentiment *de la conscience* et même le sentiment *de la propriété.* »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 12 *décembre* 1837.)

— J'en suis charmé. Je craignais : que, le communisme ne pût gagner les animaux. Quant à la conscience des animaux, cela doit faire compensation : pour ceux des hommes qui n'en ont pas.

— « Les proportions des membres du troglodyte sont celles de l'homme. Dans les races humaines inférieures, les membres antérieurs sont plus longs que dans la race caucasique. Un peu plus long conduit au troglodite. Le poil du troglodyte est peu abondant. Sur l'avant-bras, les poils se dirigent, comme chez l'homme, de l'épaule au milieu du bras, et du poignet au milieu du bras, contrairement à ce qui est dans les autres animaux.

« Par l'*intelligence*, le troglodyte est plus près de l'homme que l'orang.

« Selon Buffon, cet animal peut apprendre tous les actes humains. Ils vivent en troupe, se servent de pierre et de bâtons pour se défendre contre les nègres et contre les éléphants. Ils aiment les négresses, les enlèvent. On cite même des métis qui en sont provenus. Il ne doit pas être affirmé que cela soit impossible. »

— Et, quand ce serait possible, à quoi cela servirait-il ? Si l'homme et le singe sont également matériels, il ne serait pas plus étonnant de voir l'homme et le singe faire des petits, qu'il ne l'est pour le serin et le chardonneret. Et, si l'homme n'est point complétement matériel ; et que le singe le soit ; il s'agirait de déterminer : si, le petit de l'homme et du singe, est un homme ou un singe : ce qui ne serait pas plus difficile que de savoir actuellement : si l'homme n'est qu'un singe avancé ; et si le singe n'est qu'un homme attardé.

— « Il est très-essentiel pour la PSYCHOLOGIE, continue le professeur, *de comparer l'intelligence du troglodyte avec l'intelligence de l'homme.* »

— Oui, à supposer que ces êtres soient intelligents *réellement*. Mais, là, précisément, est la question.

— « Les têtes d'idiots, continue le professeur, sont tout à fait comparables aux têtes des troglodytes.

« Chez l'orang des actes *spontanés* ont été observés, et ils agissent en raison des faits observés. Un orang a monté sur une chaise, pris la clef et ouvert la porte. Il a voulu arracher les ongles d'un chat. Moi-même j'ai vu un orang avoir *conscience* de la faiblesse du premier âge. Cet orang avait notion de la propriété. Quand il prenait une canne, il ne la restituait qu'à la personne à laquelle il l'avait prise. Une porte conduisait la cuisine où il jouait souvent, il prenait la clef, se trompait souvent de bout, mais finissait par ouvrir la porte. Il ouvrait les verroux. Le gardien accourcissait la corde dont il se servait pour tirer le penne. L'orang défit es nœuds. Le portier fit les nœuds en haut. Alors l'orang monta sur les nœuds et les défit. L'INTELLIGENCE DE L'ORANG L'EMPORTA SUR CELLE DU GARDIEN. »

— Toujours pétition de principe. Le singe est-il intelligent? et, s'il l'est, c'est un être moral, c'est votre frère. Et s'il l'est, il a, autant que vous, droit à l'égalité devant la loi. Quand vous tuez un singe, et aussi un chou, vous êtes un assassin. Dès lors, il n'est pas étonnant de trouver au mouton la bosse de l'assassinat.

— « Il est évident, continue le professeur, que refuser les facultés intellectuelles aux animaux, et attribuer toutes leurs actions à l'instinct, est totalement contre l'observation. L'*intelligence des animaux est tout à fait comparable à celle de l'homme*, *et* ABSOLUMENT DE MÊME NATURE. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 20 *mai* 1857.)

— Tant mieux ! Alors, la société n'a qu'à s'envelopper de son suaire; et, se préparer à mourir. On apprend de belles choses sur les bancs des écoles !

— « Si l'orang ne peut varier ses intonations, *comme l'homme*, C'EST A CAUSE DE SON LARYNX.

« L'orang-outang se rapproche *beaucoup plus de l'homme que des autres singes.* »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 23 *mai* 1837.)

— Et, alors, pourquoi ne parle-t-il point par signes ? Le verbe existe par le signe, comme par la parole. Et, nous prouverons : que, partout où il y a *sensibilité réelle, centre nerveux et société*, ou mieux absence d'isolement, et conformité d'organisme, *le verbe se développe* NÉCESSAIREMENT.

— « Parmi les quadrumanes, il y a des singes bimanes. Plusieurs hommes ont le pouce du membre inférieur plus ou moins opposable. *La différence entre les bimanes et les quadrumanes a été faite, pour donner à l'homme la petite satisfaction de vanité, qui le fait* SE DISTINGUER DES ANIMAUX. *L'orang est beaucoup plus près de l'homme que des autres singes.* »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 3 *mai* 1837.)

— M. le professeur est modeste ; il tient à n'avoir d'autre nature que celle de la boue. Et, notez : que, M. le professeur est un des hommes les plus instruits et les plus probes que la science puisse citer. Chez lui, la probité est une affaire de goût, comme, chez le singe, de faire des grimaces.

— « Pour séparer l'homme des animaux, il faudrait pouvoir faire de l'homme un règne séparé, CE QUI A ÉTÉ TENTÉ INUTILEMENT. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 3 *mai* 1837.)

— Et, parce que, jusqu'à présent, cela a été tenté inutilement, même par lui, M. le professeur le déclare impossible. C'est peu modeste. Eh bien ! ce que

M. le professeur déclare impossible ; nous prouverons : que, c'est très-facile.

— « L'ordre des bimanes (homme) doit-il être conservé ? Non. Il est de toute fausseté que l'homme diffère plus du singe, que le singe des derniers quadrumanes. Il faut nécessairement classer l'homme avec les singes. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 22 *mai* 1838.)

— Et l'homme avec la boue. Voilà M. le professeur qui redevient modeste. Ah, science de ces messieurs ! combien vous êtes ignorance !

— « La classification botanique de Linné est généralement connue. Elle est mauvaise. Personne presque n'a connu la classification zoologique de Linné. Elle est la seule bonne.

« Linné avait réuni l'homme au singe. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 11 *mai* 1835.)

— Une statue à Linné ; et, une statuette à M. Geoffroy Saint-Hilaire !

— « Le rapport des différentes races à un seul homme n'a rien de rationnel. »

(Flourens, 21 *novembre* 1839.)

— Soit ! Il n'y a pas de doute : que, les hommes de la lune et ceux de la terre n'ont pas la même origine, quant à l'organisme. Qu'importe ! l'essentiel est de savoir s'il y a des hommes, absolument parlant ; et, s'il y en a, ce que c'est qu'un *homme réel*, et ce qui le distingue d'un singe, *homme apparent*.

— « Un Australasien diffère plus d'un Caucasien qu'un cheval d'un ne. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 14 *mai* 1835.)

Toujours pétition de principe; c'est ce qui est à prouver. En outre, l'Australasien et le Caucasien sont des hommes; le cheval et l'âne sont des animaux. Alors, la différence n'est que dans l'organisme.

— « LA RACE AUSTRALASIENNE EST PLUS PRÈS DES SINGES QUE DE LA RACE CAUCASIENNE. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 19 *décembre* 1837.)

— Le gouvernement se dit religieux; il paye des prêtres de toute espèce; il exige le serment devant les tribunaux, ce qui implique : qu'il n'admettrait point à témoignage celui qui viendrait dire : Je refuse le serment *parce que je suis matérialiste*. Et, cependant, dans ses écoles, de pareilles doctrines sont professées!! Quel nom la postérité donnera-t-elle à de semblables incohérences?

— « Pendant longtemps l'homme a en un tel sentiment de sa supériorité, qu'il n'a pas cru qu'il pût se classer lui-même dans le règne animal. Linné fut le premier qui y pensa. Puis Camper, Blumenbach... Celui-ci a placé les races sur des bases tellement solides, qu'elles y sont inébranlables.

« A l'époque où la Bible fut écrite, les races mongole, malaise et américaine n'étaient pas connues. Ainsi elle était aussi conforme que *possible* à l'état des connaissances.

« Avec tout le respect que je porte à la Bible, sa théorie de l'unité humaine se trouve démentie par le fait. *Le Hottentot tient moins de l'homme que de l'orang-outang.*

« Il y a spécialité d'hommes comme spécialité de climats.

« Les races sont-elles égales?

« La physiologie et le raisonnement conduisent à une conclusion négative. *L'intelligence est relative au volume cérébral.* »

(CHEVALIER, 8 *mai* 1841.)

— « Les différences entre les êtres ne sont point des différences absolues. Mais entre les êtres il y a, d'une part *plus*, d'une autre *moins*. Dans la nature il y a unité de composition, ou tendance générale vers un type commun.

« On est amené à considérer tous les êtres comme partie d'un même être, vivant tous d'une vie commune. »

(Geoffroy Saint-Hilaire, 10 *mai* 1838.)

— C'est aussi matérialiste que possible.

— « Le règne animal peut être considéré comme un grand animal qui s'est développé successivement. »

(Serres, 10 *janvier* 1840.)

— « L'embryon humain passe par tous les états des animaux inférieurs. Dans le premier âge embryonnaire la queue de l'homme est très-considérable.

« C'est un signe d'avance dans l'échelle que la prompte perte de la queue.

« Plusieurs singes, comme l'homme, perdent la queue dans la vie utérine. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 19 *mai* 1838.)

— « Jusqu'au troisième mois, l'homme a une queue comme le têtard. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 23 *décembre* 1837.)

— « Il n'y a point de différences absolues entre les êtres; il n'y a que des différences relatives de *plus* ou de *moins*. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 19 *mai* 1838.)

— Vous voyez que c'est un parti pris.

— « Il y a des créations d'espèces. Les espèces sont relatives aux circonstances accidentelles.

« Les métamorphoses des animaux inférieurs donnent souvent des espèces différentes, et même des genres différents. »

(Serres, 9 *novembre* 1839.)

— « Du jour où le mot *espèce* n'est plus défini, *et il ne l'est pas, la zoologie doit être renouvelée.* »

— Que l'on fasse bien attention aux paroles du savant professeur. Ainsi qu'il le dit, la zoologie doit être renouvelée; et, à présent, il n'y a aucune espèce absolument déterminée. Mais, la zoologie sera renou-

velée, sera déterminée, sera une science claire : du moment, qu'elle n'aura rapport qu'à l'organisme ; du moment que la psychologie ne sera plus une branche de la physiologie, ainsi que le prétend le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; du moment que l'Australasien ne sera plus placé plus près du singe que du Caucasien. Alors tout ce que dit M. Isid. Geoffroy Saint-Hilaire de l'indétermination des espèces zoologiques ne sera plus un embarras : parce qu'il y aura une espèce réelle, une espèce absolue, non plus relative à l'organisme, mais à la sensibilité réelle, l'*homme*. Le reste sera des variétés de la matière, des phénomènes, des apparences, que l'on pourra *figurément* diviser en *espèces*, tout en n'attribuant à l'expression *espèce* qu'une valeur relative, ainsi qu'on le fait maintenant pour le mot *règne*.

— « *Les espèces*, continue le professeur, *ne sont que des distinctions relatives*. De là vient le renversement continuel des classifications. *L'espèce n'est qu'une race dont l'origine se perd dans la nuit des temps.* »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 9 *mai* 1837.)

— « Les espèces sont-elles fixes? Non. A la fin de sa carrière, Buffon abandonna la fixité de l'espèce. La fixité de l'espèce est maintenant un principe suspendu par un fil sur le vide. Les espèces sont des races qui diffèrent par les différences des causes extérieures.

« La fixité de l'espèce ébranlée, *la base de la science est détruite. Alors, c'est que la science était* ILLUSOIRE. *Dans ce cas, il faut chercher la science* RÉELLE. ET, POUR LA CHERCHER, IL FAUT SAVOIR QU'ELLE EST A CHERCHER. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 9 *mai* 1837.)

— Admirable de vérité. A notre avis, cette profession de foi est la plus sublime qui ait été faite, depuis que Socrate, pour avoir déclaré que toute sa sagesse

consistait à savoir qu'il ne savait rien, fut proclamé, par l'oracle, être le plus sage des hommes.

— « Nous nous résumons : Il y a plusieurs espèces d'hommes, *et dans chaque espèce, plusieurs races.* »

(Bérard, 5 *mai* 1838.)

— Il n'y a qu'une espèce d'hommes, celle relative à l'intelligence ; et si le chien est intelligent, il appartient à l'espèce humaine. Tout ce qui n'est point intelligent, sensible, appartient à l'espèce matérielle. Les différences d'organisme appartiennent aux variétés.

— « Les organes en marche de développement peuvent s'arrêter. Chez les animaux, cet arrêt forme les espèces. Chez les individus, l'arrêt de développement produit les monstruosités. »

(Serres, 9 *décembre* 1839.)

— Oui, et toujours dans l'organisme, exclusivement.

— « Les organes se développent de la circonférence au centre. La préexistence et l'emboîtement des germes sont des erreurs.

« L'épigénèse ou la formation successive des organes est généralement reconnue.

« Haller n'a abandonné le système de la formation successive des organes, que par la crainte du matérialisme *auquel il croyait que doit conduire l'épigénèse.* »

(Serres, 4 *novembre* 1839.)

— M. Proudhon, qui nie l'épigénèse, par un motif contraire à celui de Haller, aurait besoin de suivre les leçons du savant docteur Serres.

— « Le développement des spermatozoaires est centripète comme dans le reste de la série animale. »

(Serres, 6 *janvier* 1840.)

— « La transformation des êtres est la base de la théorie de l'épigénèse. »

(Serres, 4 *novembre* 1839.)

— Cela n'a aucun rapport avec la distinction entre la sensibilité réelle et la sensibilité apparente. Toute la question d'ordre humanitaire est dans la possibilité de faire cette distinction.

— « La première loi zoologique est le développement centripète des organes. C'est-à-dire que dans l'embryon les parties périphériques se forment avant les centrales. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 8 *mai* 1838.)

— « Dans les commencements de l'organisme, les genres se transforment avec la plus grande facilité. »

(De Jussieu, 15 *avril* 1836.)

— « La *transformation des espèces,* par influence des circonstances, est actuellement incontestée. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 9 *mai* 1837.)

— « M. Lamarck a dit : qu'un animal n'est point fait pour les circonstances ; mais, au contraire, qu'il est fait par les circonstances. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 9 *mai* 1837.)

— C'est vrai, quant à l'organisme. Mais, s'il y a autre chose que l'organisme ; et, si cette autre chose est immatérielle ! Les circonstances n'influent que sur la matière.

— « Les animaux et les végétaux *convergent et se ramènent en un point où il est impossible de les distinguer.* »

(Blainville, 10 *avril* 1838.)

— « Il y a gradation continuelle sur l'échelle des êtres. »

(Flourens, 8 *novembre* 1839.)

— Oui, quant à l'organisme. Mais l'homme n'est-il qu'organisme? Toujours pétition de principe.

— « Avant la solidification du globe, il y avait des marées terrestres. »

(Cordier, 3 *juin* 1834.)

— C'est évident comme le soleil : pour quiconque n'est point aveugle.

— « Le globe a été primitivement fluide par le feu. La quantité d'eau n'est pas la 4,000e partie du sphéroïde. Un kilogramme d'eau aurait dû dissoudre 50 k. de solide. »

(PREVOST, 20 *novembre* 1836.)

— C'est encore évident.

— « *Toute la physique est relative à la matière; la matière aux phénomènes; les phénomènes au mouvement.* TOUTE LA PHYSIQUE EST RELATIVE AU MOUVEMENT. »

(POUILLET, 6 *novembre* 1836.)

— Cette citation, et quelques-unes des suivantes relatives à la physique, sont données pour preuves : que, même dans l'état de la science, la *corporéité* n'est que phénomène, qu'apparence, qu'effet de force, ou mouvement. Dès lors, et dans l'état même de la science, la matière n'étant que mouvement, modification, la substance, le sujet de ces modifications est à chercher. Nous l'avons dit, et nous le démontrerons : cette substance, ce sujet, est l'AME, la SENSIBILITÉ de chacun.

— « Si, par *matérialité,* on comprend *corporéité :* la matérialité de la chaleur, de l'électricité, de la lumière, ne peut être démontrée. »

(DULONG, 31 *mai* 1836.)

— « Les fluides impondérables *ne sont pas des corps.* »

(PELLETAN, *examen public de médecine,* 25 *janvier* 1837.)

— « Relativement à la chaleur, il y a deux hypothèses. . . . . .
. . . . . .
Il y a des objections à l'une et à l'autre de ces hypothèses.

« *Dans tous les cas,* nous n'apercevons que des phénomènes; et, la physique est EXCLUSIVEMENT relative aux *phénomènes.* »

(DULONG, 31 *mai* 1836.)

— Phénomène signifie *apparence*. Si, comme l'état

des connaissances le proclame, *toutes* les sciences sont exclusivement relatives à la *physique*, prise dans son acception de tout ce qui embrasse la matière ; acception réelle : dès, que la physiologie dérive de la physique et la psychologie de la physiologie ; il n'y a, dans l'état des connaissances, que des *apparences*.... et point de *réalité*. Voilà une science, bien savante, en vérité !

— « Nous ne connaissons la matière que par des *phénomènes*, des *apparences*. »

(ANDRAL, 12 *novembre* 1839.)

— Même observation que ci-dessus.

— « Tout phénomène est une modification. *Il n'y a de modification que par le mouvement.* »

(POUILLET, 31 *mai* 1836.)

— Donc toute matière est force, et tout résultat matériel est mouvement.

— « *Tout phénomène provient de mouvement; tout mouvement provient de force.* »

(POUILLET, 6 *novembre* 1836.)

— C'est évident de vérité.

— « Il faut considérer la cause électrique *comme un mouvement*, plutôt que comme un fluide. »

(BLAINVILLE, 13 *août* 1834.)

— Il aurait fallu dire : *comme une force*.

— « On donne le nom de *force* à ce qui produit le *mouvement.* »
(DULONG, *4 décembre* 1834.)

— « Nous ne connaissons la matière que par les phénomènes, et les phénomènes que comme étant des effets de force. »
(ANDRAL, 12 *novembre* 1838.)

— J'aime à répéter ces citations : parce que c'est en opposition avec toutes les folies de Descartes : donnant les trois dimensions, comme caractéristiques de la matière.

— « Une loi physique est l'expression concentrée de la discussion des *phénomènes,* des *apparences.*
« La cause des *phénomènes*, des *apparences,* se nomme FORCE. »
(BIOT, 22 *novembre* 1837.)

— Bravo ! Y a-t-il, absolument autre chose que force ? la connaissance n'est-elle qu'un résultat de force ! Alors, tout est matière ; tout est physique ; tout est phénomène, apparence ; *la réalité est un rêve.*

— « La matière n'est pas inerte. Elle est *active,* et *continuellement en action.*
« *La force est inhérente à la matière. C'est l'*INSTINCT DE CAUSALITÉ *qui nous fait séparer les forces de la matière.* »
(BÉRARD, 10 *avril* 1838.)

— C'est évident : puisque matière et force sont une seule et même chose..

— « Les forces sont-elles séparées de la matière ? qu'importe ? »
(ANDRAL, 7 *novembre* 1839.)

— Comment qu'importe? Si la lumière, le calorique, etc., étaient séparées de la matière, ce seraient des immatérialités. Voilà, précisément, pourquoi Desc rtes niait l'attraction.

XIII.

— « Le contact réel n'existe pas. *Toute force agit à distance.* Dans ce qui se nomme frottement, *les parties prétendues touchantes,* sont AU-DESSUS d'un plan; tandis, que les parties *prétendues touchées* sont AU-DESSOUS. *Il y a des forces répulsives aussi bien que des forces attractives.* SANS CELA IL N'Y AURAIT RIEN. »

(LIBRI, 28 *décembre* 1836.)

— Que l'on fasse bien attention qu'ici, il ne s'agit pas d'hypothèse; mais, d'une *démonstration mathématique*, donnée par un membre de l'Académie des sciences, professant la mécanique rationnelle dans la chaire de l'illustre Poisson. Dès lors, puisqu'il n'y a pas de contact réel, et que les corps sont mathématiquement divisibles à l'infini, il n'y a pas de corps en réalité; et, comme le dit le savant professeur, s'il n'y avait des forces, il n'y aurait rien.

. . . . . .

Rien ? Au moins rien de modifiant.

— « La force électro-magnétique n'est ni une force attractive, ni une force répulsive; mais une force essentiellement RÉVOLUTIVE. »

(POUILLET, 22 *avril* 1837.)

— « Tout est relatif aux forces, au mouvement. LE MOUVEMENT LUI-MÊME EST MATIÈRE. »

(DUMÉRIL, 7 *septembre* 1836.)

— S'il y a des forces répulsives, et cela doit être où

il n'y aurait rien, l'attraction ou la force attractive n'est point universelle. Elle n'est que mi-universelle. Que serait-elle pour le physicien, qui prétend : qu'il y a aussi des forces révolutives ?

Si tout est relatif au mouvement et que le mouvement soit matière, la matière n'est que *force ou mouvement* : selon qu'elle est considérée comme cause ou comme effet.

— « Dans un corps organisé, il y a mouvement; et ce mouvement se nomme *vie*. »

(Blainville, 3 *avril* 1838.)

— « La vie est un arrangement particulier des molécules de la matière. »

(Bérard, 5 *avril* 1838.)

— Tout cela est rationnellement incontestable.

— « Loke a dit que Dieu pouvait donner la faculté de penser à la matière. *Ce n'est point une hérésie.* »

(Valette, 1er *juin* 1837.)

— Il est possible que ce ne soit pas une hérésie; mais, c'est du matérialisme : même en admettant un *Dieu donnant*, un Dieu anthropomorphe, ce qui est peu philosophique. Il serait aussi impossible, à ce Dieu, de donner la faculté de penser à la matière; qu'il lui serait impossible, de faire un bâton qui n'eût pas deux bouts. Il est vrai : que, la Sorbonne a déclaré : que, Dieu pouvait faire cette espèce de bâton.

— « Dans le règne organique, comme dans le règne inorganique, l'accroissement, ainsi que l'a démontré M. Chevreul, se fait de part et

d'autre, par juxtaposition. On disait que la ligne courbe était le type de l'organisme. C'est vrai de l'être développé. Mais dans le commencement de la formation, ce sont des lignes droites et brisées, qui font ensuite les lignes courbes. »

(Serres, 11 *novembre* 1839.)

— « Tout être vivant a d'abord été attaché comme germe à un être vivant. Ce caractère n'est cependant point absolu. Les organisations spontanées font exception.

« Il est maintenant incontestable qu'il y a des générations spontanées. Les entozoaires sont une preuve, entre mille autres, de l'existence de ces générations. »

(Bérard, 7 *avril* 1838.)

— Les générations spontanées et les boutures animales sont les deux preuves principales du matérialisme, pour ceux qui admettent la série continue. Dans le premier cas, des âmes sont faites avec de la matière inorganique ; dans le second, des âmes sont faites à coups de ciseau. Il n'en est pas moins vrai : que, les générations spontanées, et les boutures animales existent. Mais, elles ne peuvent être base de matérialisme : que, sous la protection de la série continue.

— « Les corps organiques et inorganiques n'ont pas la même antiquité sur le globe. »

(Bérard, 7 *avril* 1838.)

— C'est évident, puisque le globe a été primitivement à l'état igné.

— « La matière organique se fait et se défait. »

(Bérard, 7 *avril* 1838.)

— C'est encore évident.

— « L'écorce du globe n'a point été faite d'un seul jet. On distingue

l'écorce primordiale et les couches secondaires où se trouvent une immense quantité de fossiles. Ce n'est guère que dans les terrains de transition que l'on trouve des dycotilédones fossiles.

« Il n'y a point de débris humains fossiles. »

(Cordier, *juin* 1834.)

— Toute la géologie est en opposition directe avec la Genèse. Il est impossible de croire à la géologie et à la révélation. Or, on voit les faits géologiques ; et, saint Thomas lui-même, se fût soumis à cette branche de la science. Ainsi, dès que l'on croit à la science, on croit au matérialisme : puisque la science est matérialiste. Du moment que l'on sort de la révélation, le seul moyen de ne pas tomber dans le matérialisme, est : de faire faire un pas à la science ; et, que celle-ci vienne à démontrer : que, le matérialisme a été l'erreur d'une science illusoire.

— « Il y a eu un temps où la vie n'existait pas sur le globe.

« La vie a paru sur notre globe dans un état simple ; et, cet état s'est compliqué, peu à peu, jusqu'au point où nous le voyons. »

(Flourens, 22 *octobre* 1839.)

— La vie organique, c'est vrai. Mais, si la vie n'est qu'activité, la matière est vivante.

— « Les générations spontanées sont maintenant démontrées. »

(Serres, 4 *novembre* 1839.)

— « Les générations spontanées ont toujours mêmes formes comme les composés d'atomes identiques ont toujours des formes identiques. »

(De Jussieu, 7 *avril* 1836.)

— Tout cela est vrai. Mais, tout cela est compatible : avec l'immatérialité des âmes.

— « Les eaux de Geissen d'Islande sortent bouillantes des sources. Renfermées dans des bouteilles, elles déposent des végétations. Ce n'est point là un des moindres arguments en faveur des générations spontanées. »

(Cordier, 17 *juin* 1837.)

— « Lamarck, Thielman, Tréviranus et autres, croient aux générations spontanées. Aristote et Needham y croyaient également.

« On a employé de l'eau distillée à l'abri de l'air, et on a trouvé des infusoires toutes les fois qu'on a introduit dans cette eau de l'air purgé de toute matière ayant germe, puisqu'on l'avait fait passer par un tube de porcelaine chauffé au rouge.

« Les entozoaires sont d'ailleurs une preuve des générations spontanées. »

(Blainville, 30 *avril* 1836.)

— Nier les générations spontanées, c'est nier la lumière.

— « Les entozoaires sont des produits de la nutrition. »

(Andral, 13 *mars* 1840.)

— « Lavoisier a prouvé que rien n'est perdu, que rien n'est créé; et, que la matière ne fait que se transformer. »

(Dumas, 7 *mai* 1836.)

— Les créations et les anéantissements sont des faits : qui, ne méritent pas d'être réfutés, par un homme comme M. Dumas.

— « Les êtres organisés apparaissent successivement. Cette succession est facile à saisir. Il en est de même pour les différentes époques zoologiques. Dans les terrains primitifs, on trouve déjà des débris d'algues; puis, dans les terrains houillers, 5/6 de cryptogames. Dans nos terrains actuels, il y a 5/6 de phanérogames. »

(De Jussieu, 29 *avril* 1836.)

— « En divisant l'âge du globe en quatre époques : la première depuis l'état incandescent jusqu'à la formation des terrains houillers; la seconde, jusqu'aux grès bigarrés; la troisième, jusqu'aux craies; et la quatrième, jusqu'aux terrains de sédiments supérieurs, on trouve que les végétaux, en partant des plus simples et allant vers les plus composés, sont répartis de la manière suivante :

	Époques.			
	1re.	2e.	3e.	4e.
Acotylédonées.....	6/7,	3/3,	1/2,	1/6.
Monocotylédonées.....	1/7,	1/3,	1/3,	1/6.
Dicotylédonées.....	»	1/3,	1/2,	4/6. »

(De Jussieu, *juillet* 1835.)

— « Dans les couches les plus anciennes, on ne trouve de fossiles que les végétaux les plus simples. En s'élevant dans les couches les plus récentes, on trouve l'organisation s'élever également. L'homme ne paraît qu'aux terrains de sédiment supérieur. En descendant des couches supérieures aux terrains les plus anciens, on trouve de même les êtres actuellement existants disparaître progressivement, et apparaître des genres et des familles entièrement inconnus. »

(Prevost, 20 *avril* 1836.)

— Après cela, parlez-nous donc de créations simultanées !

— « Les corps organisés *prennent naissance* sur le globe, à mesure que le globe devient propre à leur conservation. »

(Cordier, 5 *juin* 1837.)

— « Les organisations spontanées ont lieu *partout où les circonstances sont favorables.* C'est ainsi que se forme la première couche organique du globe. »

(De Jussieu, 13 *avril* 1836.)

— « La vie est la même dans l'animal et le végétal, mais à des degrés différents. »

(Blainville, 14 *novembre* 1835.)

— Et pourquoi pas dans le cristal aussi ? Mais, n'y a-t-il que vie ?

— « Le globe a été dépourvu d'organisation d'abord. Le commencement de toute organisation est un globule rempli d'un liquide, puis rempli d'autres globules. *Les germes, comme* reproducteurs, *sont* secondaires *et* non primitifs. »

(De Jussieu, 7 *avril* 1837.)

— Adieu l'emboîtement des germes !

— « Aujourd'hui il est démontré : que, le germe ne renferme point d'organes. *C'est la force préétablie qui les* CRÉE. »

(COSTE, 30 *avril* 1838.)

— *Créer* est très-joli. M. Coste s'imagine-t-il : que, la force ne soit point matière ? Il était donc bien difficile de dire : « Aujourd'hui, il est démontré : que, le germe ne renferme point d'organes. Les organes se forment sous l'influence des lois éternelles de la matière. Il en est de même pour les univers. »

— « Il y a dans les germes une *force génératrice.* »

(COSTE, 3 *mai* 1838.)

— « Dans les minéraux, il y a force physique. Dans les végétaux, il y a force physique et force vitale. *Dans les animaux, il y a, en outre,* FORCE INTELLECTUELLE. »

(BECQUEREL, 10 *avril* 1839.)

— M. Becquerel prétend à une troisième statue. Il a beaucoup de collègues qui passeront avant lui.

— « Des forces physiques sont venues les forces vitales, puis les propriétés vitales. Il n'y a que des propriétés matérielles. C'est l'instinct de causalité qui a personnifié les forces. »

(BÉRARD, 10 *avril* 1838.)

— C'est très-vrai. Mais, en fait de raisonnement, il n'y a pas d'instinct. Il n'y a que le matérialisme qui puisse confondre : l'instinct, expression de la matérialité ; avec le raisonnement, expression de l'intelligence. Est-ce que M. Bérard prétend aussi à une statue ?

— « L'organisation est un phénomène matériel, une modification de la matière. De cette modification surgit une force nommée *vie,* d'où les forces vitales. »

(ANDRAL, 16 *novembre* 1837.)

— Très-bien! Mais, n'y a-t-il que cela ?

— « On peut inventer des propriétés vitales à l'infini. M. le professeur Gerdy en compte dix-sept : 1° FACULTÉ DE SENSATION; 2° transmission sensoriale; 3° PERCEPTION; 4° ÉMOTION DE L'AME; 5° excitation nerveuse; 6° contractilité; 7° érectilité; 8° absorption, etc., etc. »

(BÉRARD, 10 *avril* 1838.)

— Nouvelle statue à M. Gerdy!

— « La force vitale est la force des forces. »

(ANDRAL, 7 *novembre* 1839.)

— Il eût été plus clair de dire : force et matière sont identiques. Après cela vous auriez eu *force à faire les pavots*, force à faire les œillets, etc.

— « Il y a unité de composition organique, c'est-à-dire unité de vie de la matière. *La nature est* UNE. »

(GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 9 *novembre* 1836.)

— Et, il n'y a que matière. Savez-vous que cela commence à devenir ennuyeux!

— « Nous sommes portés à tout animer dans la nature. C'est que nous assimilons tout à nous. »

(ANDRAL, 7 *novembre* 1839.)

— Cette pensée est d'une haute portée. C'est cette cause qui nous a fait *animer* la série dite *animale*. Heureusement, l'activité rationnelle finit par détruire cette tendance de la paresse intellectuelle. Il y a longtemps qu'Aristote disait : *Nous avons fait les dieux à notre image*.

— « Le vitalisme est une erreur tenant à la poésie des Grecs qui cher-

chaient quelque chose d'*à peu près vrai*. L'*à peu près vrai est le* MENSONGE. *La pile est la source de la vie.* »

(GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 11 *novembre* 1834.)

— C'est possible : si la pile n'est autre que la matière.

— « L'eau est nécessaire à la vie. Il y a des animaux desséchés pendant deux ou trois ans qui reprennent la vie aussitôt que l'eau leur est rendue. Ces animaux sont à l'état *brut* pendant tout le temps qu'ils restent desséchés. »

(CHEVREUL, 16 *avril* 1835.)

— C'est possible : mais, il serait également possible qu'il en fût autrement. La matière ne se connaît que par l'observation.

— « Avant de reconnaître une immatérialité dans la vie, il faudrait la démontrer. Sans cela, il n'y a plus de physiologie possible. Si nous voyons une montre sans la connaître, *dirons-nous qu'il y a en elle quelque chose qui résiste aux lois physiques?* N'EST-CE PAS LA MÊME COMPARAISON POUR L'HOMME? »

(GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 11 *novembre* 1834.)

— Sans aucun doute. Et, ce que demande M. Geoffroy Saint-Hilaire est très-raisonnable. M. le professeur demande la démonstration rationnellement incontestable de l'immatérialité des âmes. Nous aurons l'honneur de la lui donner.

— « Les corps vivants, animaux ou végétaux, sont actifs par eux-mêmes. Cette activité est relative aux forces vitales. »

(DUMÉRIL, 10 *septembre* 1839.)

— C'est vrai. Mais, il y a activité dérivant de la matière ; et, peut-être activité dérivant des immatérialités.

Ces deux activités existent-elles? Et, si elles existent, comment les distinguer? Si l'activité matérielle existe seule : adieu raisonnement; adieu morale; adieu liberté!

— « La vie générale ou végétative comprend la nutrition et la reproduction. La vie spéciale ou animale comprend la motilité et la SENSIBILITÉ. »

(DUMÉRIL, 10 *septembre* 1839.)

— Et, partout où il y a motilité, il y a sensibilité : n'est-il pas vrai? Toujours pétition de principe.

— « La nutrition est la combinaison du corps senti et du CORPS SENTANT. »

(BLAINVILLE, 19 *novembre* 1835.)

— Ainsi, partout où il y a nutrition, il y a sensibilité. Voilà le champignon sensible. Nouveau candidat à la statuette.

— « *La sensibilité n'est jamais séparée de la motilité, ni la motilité de la sensibilité.* Ces FONCTIONS sont toujours en harmonie. »

— Vous voyez! nous l'avions deviné.

— « Les animaux, continue le professeur, s'éloignent des végétaux en raison de la sensibilité et de la motilité.

« L'homme est à la tête des animaux. Un animal est un être animé. Un être animé est un être sensible. UN ÊTRE SENSIBLE EST UN ÉTRE QUI SE MEUT. CE QUI CARACTÉRISE L'ÉTRE ANIMÉ EST LA FACULTÉ DE SE MOUVOIR. »

(DUMÉRIL, 14 *septembre* 1839.)

— Si, vous n'êtes point satisfait d'une démonstration aussi logique; c'est, que vous êtes difficile.

— « La sensibilité est localisée dans le système nerveux. »

(FLOURENS, 15 *octobre* 1839.)

— Voilà des propositions qui vous rendent, nécessairement : secrétaire perpétuel d'une Académie des sciences... qui ne sait pas grand chose.

— « La vie animale est relative à quatre espèces de forces :
« 1° Forces chimiques ;
« 2° Forces mécaniques ;
« 3° *Forces psychiques* ou *vitales* ;
« 4° Forces organiques.
« La force psychique est une propriété de la vie, comme les forces physiques, chimiques et organiques. »

(FLOURENS, 17 *octobre* 1839.)

— Avec de pareilles propositions, on doit être deux fois secrétaire perpétuel. C'est une bien belle invention que les Académies... pour bouleverser le monde, en y introduisant l'anarchie !

— « La vie se décompose en faits chimiques, mécaniques, PSYCHIQUES, et organiques.
« Primitivement la vie est divisible : ce n'est qu'en montant sur l'échelle qu'il y a *multiplicité* de fonctions et *unité* de vie. »

(FLOURENS, 19 *octobre* 1839.)

— C'est toujours le bon Dieu UN et PLUSIEURS de M. Cousin.

— « *La chaleur est le principe de toute vie animale.* L'appareil nerveux est destiné à mettre l'animal en rapport avec l'électricité. »

(FLOURENS, 19 *novembre* 1839.)

— Et, l'électricité a fait l'Iliade. Une statue à M. Flourens !

— « L'essence de l'animalité est la sensibilité, LA VOLONTÉ, l'instinct, l'intelligence : et, LE TOUT est relatif au système nerveux. »

(FLOURENS, 29 *octobre* 1839.)

— J'ai dit une statue. Il faut qu'elle soit colossale.

— « L'animal n'existe que par le système nerveux. En dehors du système nerveux l'animal n'existe pas. »

(FLOURENS, 31 *octobre* 1839.)

— Pauvre éponge ! la voilà destituée de sa qualité d'animal. Elle en appellera.

— « L'animal *est* par le système nerveux. En dehors du système nerveux l'animal n'existe pas. »

(FLOURENS, 31 *octobre* 1839.)

— C'est une répétition. Mais c'est égal, les belles choses doivent être répétées. *Bis repetita placent.*

— « L'animal se distingue du végétal par le canal intestinal. »

(BLAINVILLE, 3 *avril* 1839.)

— « Le système nerveux est le système animal. »

(BLAINVILLE, 13 *août* 1834.)

— Le lecteur remarquera : que, ces deux définitions sont du même professeur.

— « Les nerfs donnent le sentiment et le mouvement. »

(FLOURENS, 21 *avril* 1840.)

— Je vous donne ces répétitions : pour, que vous sachiez bien que le professeur parle avec conviction. C'est si honorable d'être une machine !

— « Le sac digestif est le caractère essentiel de l'animalité. »
(VALENCIENNES, 5 *juin* 1836.)

— « Une cavité digestive est le caractère essentiel de l'animalité. »
(BRONGNIART, 13 *avril* 1840.)

— Ainsi, ayez une gueule, vous avez une âme. C'est une définition bourgeoise.

XIV.

— « Les organes du mouvement constituent essentiellement l'animal. »
(DUMÉRIL, 5 *septembre* 1836.)

— Et, la plus belle âme donne ses preuves : à la course.

— « Le tube digestif *caractérise mieux l'animal que* LA SENSIBILITÉ, puisque *la sensitive est* PLUS SENSIBLE *que l'éponge.* »
(GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 9 *novembre* 1836.)

— Dans notre époque, la définition bourgeoise doit triompher.

— « Il est impossible de caractériser les animaux par le mouvement, puisque *les plantes ont des mouvements* SPONTANÉS *aussi marqués que beaucoup d'animaux.* »
(BRONGNIART, 13 *avril* 1840.)

— Nos lecteurs remarqueront : que, MM. Blainville, Brongniart, Duméril, Flourens, Geoffroy Saint-Hilaire, Valenciennes, sont professeurs au même établissement, au Muséum d'histoire naturelle ; et, qu'ils ne s'entendent certainement pas comme larrons en foire.

— « Les reptiles sont des êtres *animés*, c'est-à-dire *doués de mouvements*, et percevant les corps extérieurs pour se diriger vers eux ou s'en éloigner à leur *volonté.* »
(DUMÉRIL, 6 *septembre* 1836.)

— Pauvre volonté! Elle est véritablement mise à toutes sauces. Ces messieurs se font-ils bien une idée claire de la *volonté réelle?*

— « *La faculté de sentir est une* PROPRIÉTÉ dont jouissent les animaux, *au nombre desquels l'homme se trouve.* C'est par cette propriété que les animaux, au moyen d'organes, jouissent de la faculté de percevoir les modifications externes. »

— Voilà l'âme qui est une propriété de la matière!

— « La faculté de *sentir*, conclut le professeur, est *complexe.*

« 1° Les modifications externes sont perçues intérieurement; et ces perceptions sont les *causes* de ce qu'on appelle *sensation.* Cette faculté est ainsi *passive;*

« 2° La faculté de sentir ou la sensibilité est *active,* lorsqu'elle est le produit d'une puissance qui se *forme* intérieurement, et met le centre commun de l'être en rapport avec les corps extérieurs par un phénomène que les physiologistes appellent *innervation.* L'action s'exerce alors du dehors au dedans. Cette opération physiologique est *impossible à comprendre.* »

— Vous voyez : que, chez messieurs les panthéistes, il y a aussi des mystères.

— « Tout ce que nous savons, sur le pouvoir de la *volonté*, c'est, continue le professeur, que celle-ci DÉPEND DES NERFS, DU CERVEAU. »

— Alors, au diable la liberté!

— « Qu'elle est, continue le professeur, déterminée par la peine ou le plaisir; et que c'est parce que les animaux ont peine et plaisir, c'est-à-dire *conscience de leur existence*, qu'ils se conservent.

« Les animaux ne peuvent, en effet, continuer d'être que *parce qu'ils ont conscience de leur existence*, et *cette conscience est exclusivement inhérente au plaisir et à la douleur.*

« Nos sens et ceux des animaux, car nous sommes constitués comme eux, PERÇOIVENT les actions et les corps extérieurs par un contact. Et,

comme *Lucrèce*, nous n'appelons *corps* que ce qui peut *toucher* ou *être touché*. Il faut donc un contact pour qu'il y ait *sensation*.

« Alors, par des moyens chimiques ou physiques, la réaction a lieu, quoique nous ne sachions pas encore comment. Ce que nous savons, c'est que les sensations se centralisent pour les vertébrés dans un organe que nous nommons cerveau, organe qui communique par la moelle épinière et par les nerfs avec toutes les parties du corps ; enfin qu'il s'établit ainsi une *action centripète* qui est LA SENSATION, et *une réaction centrifuge* qui est LA VOLONTÉ. »

(DUMÉRIL, 12 *septembre* 1836.)

— Et, voilà pourquoi... votre fille est muette. Ah Molière ! si tu existais de notre temps, ce ne serait plus les marquis que tu ridiculiserais !

— « La vue est un tact qui se fait de la représentation de l'objet et produit la perception du mouvement.

« Les bruits sont la perception du mouvement.

« TOUTE SENSATION EST UN PRODUIT DU MOUVEMENT.

« LA MATIÈRE EST L'EXPRESSION DU MOUVEMENT.

« LE MOUVEMENT EST UNE MATIÈRE QUI S'UNIT AUX CORPS. »

— Et, comme les corps sont matière, nous avons : la matière, expression de la matière, qui s'unit à la matière, etc. — Quel galimatias !

Malgré cette incohérence d'idées, nos lecteurs verront plus tard : que, toutes ces propositions, quoique erronées, sont néanmoins bien près de la vérité.

— « C'est par l'atmosphère des corps, continue le professeur, quelle que soit cette atmosphère, que se transmettent les effets de la matière, les effets du mouvement. »

— Le mouvement n'est pas une cause, c'est un effet. Tout mouvement est un effet de *force*.

— « C'est ainsi, continue le professeur, que l'air sert de conducteur

aux vibrations qui produisent le son, et l'éther aux vibrations qui produisent la lumière.

« LE MOUVEMENT LUI-MÊME EST MATIÈRE. »

(DUMÉRIL, 13 *septembre* 1836.)

— « La sensibilité et la motilité sont inhérentes l'une à l'autre et constituent l'animalité. Il n'y a de différence entre l'animal et le végétal, sinon que le végétal doit attendre l'animal, et que l'animal va au-devant.

« *Être sensible,* LOCOMOTEUR *ou animé, c'est la même chose.* »

— Et, vous concevez : que, la branche, qui va au-devant de la lumière; et la radicule, qui va au-devant du fumier ; ont chacune une âme : de la même nature que celle de M. le professeur.

— « La sensibilité, continue le professeur, a sa source dans la nutrition ; et la nutrition est une revivification : car rien ne vient de rien. *Nihil de nihilo.* »

— La sensibilité, l'âme, doit être bien fière d'avoir une source aussi noble !

— « Supposez, continue le professeur, une formation primitive, du sable inerte sans aucun principe d'organisation.

« Il y a dans l'ensemble matériel un principe organisateur qui se développe dans le sable. Il se forme ainsi une matière organisée. Des lichens se développent et meurent : ils commencent la couche végétale. Puis viennent les mousses : celles-ci meurent et augmentent la couche. Ensuite viennent des fougères, des bruyères, des graminées, des dycotilédones et toute la série végétale : c'est ainsi que la végétation s'établit. Les animaux ont la même origine et ont subi les mêmes transformations.

« *Dans la nature tout est métempsychose.* »

(DUMÉRIL, 14 *septembre* 1836.)

— Oui dans la nature matérielle. Mais, cette nature est-elle unique ? Tel est l'état de la question. Et, ce n'est point la résoudre : que, de la trancher, par une pétition de principe.

— « *La nutrition a pour objet de décomposer la matière au dernier*

degré pour la conduire à LA VIE SENSIBLE. C'est la digestion qui commence la série des phénomènes de la vie végétative et de *la vie animale.*»

(DUMÉRIL, 15 *septembre* 1836.)

— Oui. Mais, si l'âme a une existence réelle, immatérielle, il y a : vie animale réelle; et vie animale apparente. Comment les distingue-t-on, si les deux existent? Telle est encore la question.

— « La fibre charnue est une mécanique qui a son mouvement en elle-même. Les artères réagissent sur elles-mêmes, et le mouvement continue aussi longtemps que la machine vitale est intacte.

« La machine vitale est analogue à la machine à vapeur. La vie, dans le sang, est un mouvement d'attraction et de répulsion.

« La perfection de la vie se rapporte aux organes relatifs aux corps extérieurs qui doivent la conserver. »

(DUMÉRIL, 15 *septembre* 1836.)

— Ainsi, nous sommes des machines vitales. Que de candidats à la statue!

—« Les liquides sont destinés à former les solides, et toute organisation se fait dans un liquide : c'est donc dans les liquides que réside la vie. *C'est des liquides que se fait une sécrétion qui se transforme en nerfs,* EN SENSATION, EN VOLONTÉ. »

(DUMÉRIL, 17 *septembre* 1836.)

— Nous verrons plus loin : que, cette théorie matérialiste, reçue avec enthousiasme par la jeunesse studieuse, a été couronnée : *dans la personne du professeur Broussais.*

— « *La sensibilité est* EXCLUSIVEMENT inhérente à la respiration. »

— Ceci est une nouvelle source. Tout à l'heure la sensibilité était relative à la digestion. Est-ce que le système bourgeois perdrait faveur ?

— « Voilà, continue le professeur, une salamandre à laquelle j'ai coupé la tête. J'ai mis cet animal sur du sable avec un peu d'eau ; il ne pouvait se nourrir et maigrissait : la tête néanmoins est revenue en partie. Cet animal vivait, SENTAIT, existait ; il a été négligé : il est mort avant que la nouvelle tête fût parfaite. »

(DUMÉRIL, 15 *septembre* 1834.)

— « Voilà une salamandre (triton) à laquelle j'avais coupé la tête. *Cet animal a conservé la conscience de son existence*, a vécu pendant trois mois. Il n'est resté aucune ouverture ni pour l'air ni pour les aliments. Il respirait par la peau : il n'a péri que faute de soin. »

(DUMÉRIL, 20 *septembre* 1836.)

— Hélas ! pourquoi M. Duméril n'a-t-il pas expérimenté sur un autre animal et avec plus de soin ? Mais quand il lui serait revenu deux têtes au lieu d'une, qu'est-ce que cela prouverait en faveur du matérialisme ? La conscience et la sensibilité de la salamandre sont des hypothèses de M. Duméril.

— « C'est dans les rayonnés que se présentent les premiers rudiments du système nerveux. Il n'y a point de nerfs dans les éponges.

« Ce n'est qu'au milieu du dix-huitième siècle que la nature animale des polypes a été reconnue. Linné les regardait comme la transition du règne végétal au règne animal. »

(VALENCIENNES, 23 *mai* 1837.)

— « Le système nerveux *détermine l'intelligence.* »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 23 *mai* 1837.)

— Est-ce encore clair ?

— « Les radiaires ne diffèrent des végétaux que par un estomac. C'est par cela seul qu'ils sont animaux. Chez eux il n'y a pas encore de système nerveux. La reproduction a lieu par glumes, comme chez les végétaux.

« Ce qui fait *réellement* l'animal, c'est le système nerveux. *Du reste l'animal est plus ou moins* ANIMÉ *selon qu'il est plus ou moins capable de* MOUVEMENT. »

(VALENCIENNES, 9 *juin* 1837.)

— Ils frappent tous sur la même cloche et n'en retirent jamais qu'un même son : le matérialisme.

— « *L'animalité a pour caractère la sensibilité rendue* PERCEPTIBLE *par la locomotilité.*

« Le siége de la sensibilité est dans le système nerveux.

« Donc l'animalité se jugera par le système nerveux.

« *La série animale doit s'établir en mettant en tête ce qui est* PLUS *animal, et en queue ce qui est* PLUS *végétal.*

« L'éponge est elle végétale ou animale ? »

— Pauvre éponge ! aujourd'hui elle est *animal ;* demain elle ne l'est plus.

— « On classe l'éponge, continue le professeur, dans le règne animal, *parce qu'elle renferme du phosphore et de l'ammoniaque.* »

(BLAINVILLE, 10 *novembre* 1835.)

— Voilà, l'animalité caractérisée par une propriété chimique. Ce caractère manquait, à la prétendue science, pour exposer ce que c'est que la sensibilité. Après cela, tirez l'échelle.

— « La vie a des degrés différents. Elle est composée d'organes et d'appareils. Les organes de la vie animale font connaître les objets extérieurs à l'animal. »

(BLAINVILLE, 9 *novembre* 1835.)

— « Les reptiles ont une sensibilité très-obtuse, mais beaucoup d'irritabilité ou d'excitabilité. Chez les ophidiens, souvent le cerveau n'est que la 1/800e partie de l'animal. »

(DUMÉRIL, 9 *octobre* 1834.)

— « Rhédi a vu une tortue, à laquelle on avait ôté le cerveau, vivre encore six mois. »

(DUMÉRIL, 22 *septembre* 1836.)

— « L'excitabilité est une propriété générale inhérente à la matière organisée vivante.

« *La sensibilité est une* PROPRIÉTÉ *spéciale* INHÉRENTE *à certaine modification* DE LA MATIÈRE ORGANISÉE VIVANTE. »

(ANDRAL, 18 *novembre* 1837.)

— Allez demander, à M. Andral, s'il est matérialiste ? Avec la meilleure foi du monde, il vous répondra : que, non. Demandez-lui si, d'après ses leçons, il croit être propagateur du matérialisme. Il vous répondra également que non ; et toujours avec la même sincérité.

Seigneur ! ayez pitié d'eux ; ils ne savent pas ce qu'ils font.

— « Il y a une transition insensible entre le règne végétal et le règne animal. On arrive *depuis l'homme, jusqu'aux dernières limites de l'organisation végétale, par* UNE SÉRIE NON INTERROMPUE. »

(BLAINVILLE, 12 *avril* 1836.)

— « Il n'y a rien de tranché dans la nature. »

(AUGUSTE SAINT-HILAIRE, 10 *avril* 1840.)

— Dans la nature matérielle, c'est bien vrai. Mais, n'y a-t-il que cette nature ? L'unité de nature est la négation de la liberté, la négation du raisonnement.

— « Entre les divers types des animaux, il y a des sous-types qui servent de transition ; comme il y a des sous-règnes qui servent de transition de l'animal au végétal. »

(BLAINVILLE, 12 *avril* 1836.)

— « Les végétaux et les animaux ont un point de départ commun. Les végétaux les plus simples ne *diffèrent pas* des animaux les plus simples. Si, le mouvement constitue l'animalité, on trouve dans les conferves des oscillaires qui ont des mouvements. »

(DE JUSSIEU, 13 *avril* 1836.)

— Tout cela est vrai. Mais, tout cela prouve-t-il : que, ce que vous appelez animal, soit de la même nature que l'homme ? Cela prouve-t-il : que, partout où il y a mouvement, il y a sensibilité ?

— « La sensibilité est la faculté de percevoir et connaître l'action des corps extérieurs sur notre organisation.

« La sensibilité est passive et active.

« La sensibilité passive est la cause des sensations.

« La sensibilité active agit du dedans au dehors. Elle *veut*, elle dirige les organes et fait d'un animal un tout identique. *Ce sont les mêmes organes qui sont* LES CAUSES de ces différents phénomènes que les physiologistes appellent INNERVATION.

« Les impressions reçues du dehors au dedans constituent les sensations, et les sensations dépendent de la manière dont les qualités de la matière sont jugées par les sens. Il s'opère une application de la substance, de l'objet sur une portion étalée de la pulpe nerveuse, dans laquelle RÉSIDE LA FACULTÉ DE SENTIR. »

(DUMÉRIL, 5 *septembre* 1834.)

—Il est, au sein de la science, une contradiction qui ne frappe que le vulgaire des savants. Cherchez à établir, devant eux, l'hypothèse de Descartes qui donne les animaux comme étant des machines, des automates, ils ne vous répondront que par le mépris. Et, cependant qu'est-ce qu'une machine, un automate; sinon, un ensemble matériel plus ou moins compliqué, agissant comme si c'était dans un but rationnel? Si cette objection leur est faite; et, que quelques-uns d'entre eux daignent sortir de leur dédain; ils répondent : dans le sens d'*ensemble matériel* les animaux sont certainement des machines; mais, des machines comme NOUS qui SENTONS. Ainsi, c'est dans le mot *sentir* que gît toute la difficulté. Donnons-lui un instant d'attention.

Primitivement que produit la sensation relativement à la direction des animaux?

Peine et *plaisir*. Rien d'autre, de l'aveu des matérialistes.

Qu'est-ce que le plaisir relativement à la direction des actions?

Une attraction.

Qu'est-ce que la peine ?

Une répulsion.

Placez donc, dans la machine, *attraction* et *répulsion* au lieu de *peine* et *plaisir;* combinez ces conditions, avec le reste de l'innervation ; et, les machines animales se conserveront identiquement *comme avec la propriété de sentir*. En effet, il est aussi facile, au cerveau, de paraître juger, par suite d'attraction et de répulsion; que, de juger réellement, par suite de plaisir et de peine. Le premier mode serait une *espèce* d'intelligence relative au *cerveau*, une intelligence *figurément dite;* et, celle de l'homme en serait une *réellement dite*, relative à la *sensibilité réelle*. Y aurait-il là rien d'extraordinaire, rien qui ne fût très-compréhensible.

Nous savons, qu'à cet égard, les matérialistes sont en droit de dire : les animaux crient quand on les frappe; et, rationnellement, nous sommes autorisés à affirmer : qu'ils souffrent, parce que nous souffrons et crions quand on nous frappe. Prouvez-nous, d'une manière rationnellement incontestable, *d'une manière scientifique;* que, les animaux NE SENTENT POINT ; et, dès lors nous dirons : que, les animaux font, par automatisme matériel, par *automatisme cérébral*, simulant notre raisonnement; ce que nous faisons *en outre* par SENTIMENT, dont un raisonnement non simulé, bon ou mauvais est la conséquence nécessaire. Mais, une pareille réponse n'est pas du vulgaire des savants; elle appartient aux savants réels. Et, toutes les fois que le

défi, renfermé dans cette réponse, nous sera fait avec sincérité ; nous l'accepterons avec empressement : si le public nous est accordé pour témoin.

— « De quoi se compose la sensation?
« De l'action sur l'organe ;
« De la transmission par les nerfs ;
« Du jugement par le cerveau. »

(Bérard, 14 *avril* 1838.)

— Toujours le matérialisme : c'est le cerveau qui juge.

— « Les sensations sont perçues par le cerveau. »

(Broussais, 24 *juin* 1836.)

— Toujours le cerveau, jamais l'âme.

— « C'est la rétine qui apprécie les sensations de lumière. »

(Duméril, 17 *septembre* 1839.)

— Toujours le matérialisme.

— « Les sensations constituent l'intelligence. »

(Blainville, 9 *novembre* 1835.)

— Toujours le matérialisme.

— « C'est le cerveau qui sert de critérium à l'intelligence. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 15 *mai* 1837.)

— Ainsi, le cerveau est en même temps : et le critérium ; et la personne qui se sert du critérium ? Quel galimatias !

— « La puissance nerveuse est une puissance multiple. Chaque puis-

sance spéciale a ses propriétés particulières. L'INTELLIGENCE TIRE SON ORIGINE DE LA PUISSANCE SPÉCIALE DU CERVEAU. »

(FLOURENS, 17 *octobre* 1839.)

— Comprenez-vous? Je vous en fais mon compliment.

— « Les sensations constituent l'intelligence. »

(BLAINVILLE, 9 *novembre* 1835.)

—Cette proposition, évidemment vraie, doit être particulièrement remarquée : c'est, sur elle, que repose le matérialisme scientifique.

Elle est vraie : parce que *sentir* signifie : *éprouver peine et plaisir*. Tous les naturalistes, tous les philosophes sont d'accord à cet égard.

Éprouver peine et plaisir, c'est avoir de la *mémoire*. C'est rapporter le sentiment présent à un sentiment passé.

Distinguer la peine du plaisir c'est avoir de *l'entendement*.

Fuir la peine et rechercher le plaisir, c'est avoir de la *volonté*.

La faculté de *sentir* renferme donc : la mémoire, l'entendement, la volonté.

Par conséquent : *les sensations constituent l'intelligence*.

Si, maintenant, la faculté de sentir est répandue depuis l'homme jusqu'au végétal, et même jusqu'au minéral inclusivement, sans qu'il soit possible de dire, en parlant de deux degrés contigus : elle est plus certainement *ici* que là ; il est évident : que, la faculté de

sentir est elle-même matérielle ; est elle-même une des propriétés de la matière.

Nous savons que des croyants peuvent dire : l'âme de l'homme est immortelle PAR LA SEULE VOLONTÉ DE DIEU. Mais, cette manière de raisonner n'est point philosophique. D'ailleurs, nous avons déjà prouvé : qu'une pareille proposition, rendant *injuste* le dieu anthropomorphe, l'anéantit : ce qui rend cet argument *athée*, même pour l'anthropomorphisme.

Nous reviendrons souvent sur cette question. Il est essentiel de savoir : que, la science est matérialiste, anarchique, mauvaise, avant de chercher à la corriger. Généralement, on se refuse : à vouloir corriger ce qu'on croit bon.

XV.

— « Dans l'homme, le cerveau est plus volumineux chez le fœtus que chez l'adulte.

« Le nègre est un homme chez lequel le développement physique a continué d'avancer : *c'est pour cela qu'il est plus noir.* Le nègre en naissant n'est pas noir.

« Le cerveau du blanc est caractérisé par un arrêt de développement. Dans le nègre le cerveau a continué de diminuer comme dans les singes.

« L'angle facial est de quatre-vingt-dix degrés chez le fœtus du singe comme chez le fœtus de l'homme. Il diminue le moins chez l'adulte blanc, varie en diminuant chez les différentes races humaines jusqu'à soixante-quinze degrés, diminue plus encore chez le singe, et continue à diminuer jusqu'à disparaître.

« Le développement physique est opposé au développement intellectuel : les races singes *les plus intelligentes* sont les moins développées physiquement. Les mauvaises espèces de singes sont développées intellectuellement dans le jeune âge; ce n'est que plus tard que le développement physique a lieu et que le développement intellectuel s'efface. Le blanc, relativement au nègre, est un arrêt de développement physique : ce qui lui donne sa supériorité intellectuelle. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 22 *mai* 1838.)

— A quoi sert ce développement d'érudition? Il s'agit de savoir : si, la sensibilité existe réellement sur toute la série. Si, elle y existe, le matérialisme est démontré. Vous dites : que, le matérialisme est à l'état de démonstration. Alors, vous et le reste, n'êtes que des machines; et, des machines qui raisonnent réellement sont plus absurdes : que, tous les mystères de l'anthropomorphisme. De plus : c'est nier toute moralité; et conduire à la mort de l'humanité par l'anarchie. Vous

voulez donc que l'on en revienne à l'inquisition? à moins que vous ne préfériez : voir mourir l'humanité par le matérialisme; à la voir vivre par l'inquisition? Vos matérialistes m'ont répondu : oui, qu'elle meure!

— « Ce qui caractérise l'homme par rapport au singe, c'est l'arrêt de développement de la face et le maintien du cerveau.

« Il en est de même pour les différentes races humaines.

« *Ce qui distingue l'espèce des singes de l'espèce humaine,* c'est que dans l'espèce humaine il y a depuis l'âge fœtal un arrêt de développement de la boîte cérébrale; tandis que, dans l'espèce singe, le cerveau qui, dans l'âge fœtal, est l'analogue du cerveau de l'homme, diminue, parce que la boîte cérébrale, continuant son développement, augmente dans les mâchoires ou la face, et perd du volume cérébral par la diminution de la cavité osseuse.

« Dans l'espèce humaine *les facultés psychologiques* vont en se développant depuis la conception, *âge apathique,* en passant par l'âge de *sensibilité*, jusqu'à l'âge d'*intelligence.*

« *Il en est de même dans la série des animaux au-dessous de l'homme, qui a les facultés psychologiques* LES PLUS DÉVELOPPÉES. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 19 *novembre* 1837.)

— Est-ce clair de matérialisme? Et, M. Isidore Geoffroy St-Hilaire, est certainement l'un des hommes les plus instruits, dans la science actuelle, de toute l'Académie des sciences.

— « *L'étude de l'intelligence des animaux* est de la plus haute importance. M. Frédéric Cuvier a étudié pendant trente ans *les facultés intellectuelles des animaux.* »

(FLOURENS, 17 *octobre* 1839.)

— Et, M. Flourens est actuellement : le représentant de l'Académie des sciences, pour les sciences dites naturelles.

— « L'intelligence apparaît chez les animaux avant d'arriver aux vertébrés. »

(FLOURENS, 26 *octobre* 1839.)

— Voilà les huîtres intelligentes.

— « Les poissons ont très-peu d'intelligence.

« *L'intelligence* ainsi que les instincts se trouvent portés à un degré remarquable chez les oiseaux. *Ils comprennent la* PAROLE DE L'HOMME, et même ils l'imitent. »

— Le savant secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences connaît sans doute une parole autre que celle de l'homme. Il aurait bien dû en donner un exemple.

— « Les mammifères, continue le savant professeur, ont plus d'intelligence encore.

« C'est par le développement de l'encéphale, et PAR CONSÉQUENT de l'intelligence, que les mammifères se distinguent. »

— Le PAR CONSÉQUENT est délicieux !

— « *L'intelligence du singe*, continue le professeur, *est très-rapprochée de l'intelligence de l'homme.* »

(FLOURENS, 26 *octobre* 1839.)

— Pour peu qu'une monstruosité vienne à se rencontrer chez les singes; pour peu que le développement de la boîte cérébrale vienne à s'arrêter chez l'un d'eux; il ne faut pas désespérer : d'en voir un siéger à l'Institut comme secrétaire perpétuel.

— « Les facultés intellectuelles se développent de plus en plus dans la série animale, c'est-à-dire que de *plus en plus l'*INSTINCT SE RATIONALISE. »

(BLAINVILLE, 27 *mars* 1836.)

— L'instinct qui se rationalise est encore délicieux.

— « Les philosophes naturalistes ont tous reconnu que les facultés intellectuelles ont pour origine le système nerveux. »

(FLOURENS, 25 *avril* 1840.)

— J'en fais mon compliment aux philosophes naturalistes, qui ont la modestie de se placer au rang des brutes.

— « L'*essence de l'animal est l'*INTELLIGENCE ; cela n'a point été assez remarqué : c'est M. Frédéric Cuvier qui a posé cette base. »

— Frédéric Cuvier était le frère de l'illustre Cuvier, dont M. Flourens était, à juste titre, l'élève favori.

MM. Cuvier et Flourens ont donné une bien belle base à l'existence de l'ordre social! La postérité, à défaut de la génération actuelle, leur en sera bien reconnaissante.

— « L'intelligence est la dernière expression du système nerveux.
« Le système nerveux est l'essence de l'animalité. »

(FLOURENS, 31 *octobre* 1839.)

— Puis, morte la bête, mort le venin. Sont-ils ad-admirables, ces académiciens !

— « Le cerveau est un organe multiple. Chaque organe particulier a sa fonction particulière.
« La fonction du cervelet est de coordonner les fonctions des autres organes. *C'est au cervelet que se rapporte la volition.* »

(FLOURENS, 2 *novembre* 1839.)

— Comment trouvez-vous un fonctionnement coordonnateur? Il n'y a qu'une Académie des sciences, confite dans le matérialisme, qui puisse se faire représenter par un savant de pareille force.

— « Dans les articulés, les chaînes des ganglions tendent à se réunir sur la ligne moyenne du corps; de manière à faire croire qu'il n'y a qu'un seul ganglion : cette centralisation est le cerveau des vertébrés. A mesure que l'animal s'élève sur l'échelle, le système nerveux se concentre, et *les facultés intellectuelles sont en rapport avec la centralisation.* »

(Audouin, 29 *mai* 1834.)

— Toujours pétition de principe, toujours le matérialisme présupposé réel. Nul doute: que, la série ne soit continue, quant à l'organisme; nul doute : que, l'intelligence apparente n'augmente, à mesure que le système nerveux se centralise. Mais, l'intelligence, dont la sensibilité est la base, est-elle réelle chez les animaux; et, si l'intelligence ou la sensibilité, n'existe point pour toute la série; où, cette sensibilité qui est incontestable chez l'homme, finit-elle dans la série? Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que le règne moral, le règne humanitaire, existe : partout où il y a souffrance et jouissance; et, que si le chien souffre et jouit, le chien est un homme.

— « Le cerveau est un organe complexe, et de là vient la localisation *des facultés intellectuelles* chez les animaux. »

(Flourens, 15 *novembre* 1839.)

— C'est la statue de Gall qu'il aurait fallu prendre, pour secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

— « L'encéphale est une agglomération d'organes. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 29 *octobre* 1839.)

— « *L'intelligence* prédomine l'instinct en raison de l'élévation sur l'échelle animale. L'instinct prédomine sur l'intelligence en raison de l'abaissement sur cette même échelle. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 29 *octobre* 1839.)

—Le mot instinct exprime : ce qui se fait, nécessairement, par les lois éternelles de la matière. L'intelligence exprime : ce qui se fait, en raison de la liberté ; liberté qui ne peut exister, rationnellement, que chez les êtres composés : d'une âme immatérielle, éternelle, absolue, unie à un organisme. Une machine créée ; ou, une machine résultat d'organisme ; ne peut avoir : qu'une intelligence apparente, intelligence prétendue qui n'est que de l'instinct.

— « Dans toute la série des mammifères il y a *instinct et intelligence;* et à mesure que l'on descend les *déterminations* volontaires et réfléchies *diminuent.* »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 13 *mai* 1837.)

— « Il y a des tiges assez résistantes par elles-mêmes, et qui s'inclinent vers la terre par une *force qui leur appartient;* et, comme par un effet *de leur volonté.* »

(Mirbel, 11 *avril* 1840.)

— Voilà, la volonté qui s'étend : jusqu'au bois a faire des fagots. Ils en font des fagots les académiciens !

— « L'*intelligence* est le degré le plus élevé de la sensibilité. L'intelligence ne se trouve que dans les animaux les plus élevés. »

(Blainville, 12 *septembre* 1835.)

— Le 9 novembre 1835, M. de Blainville affirme : que *les sensations constituent l'intelligence.* Est-ce que les animaux, du bas de l'échelle, n'ont pas de sensa-

tions ? Être sensible ; et, avoir des sensations ; n'est donc pas la même chose ? O savants ! !

— « L'intelligence est la sensibilité réfléchie. »
(Blainville, 3 *juin* 1835.)

— Comprenez-vous ?

— « Les plantes respirent et *font choix*, au milieu de l'atmosphère, des gaz qui leur conviennent. »
(Mirbel, 11 *avril* 1840.)

— Font choix, est très-joli ! Faire choix, c'est raisonner.

— « Il faut étudier la bête pour connaître : la sensibilité intellectuelle ou réfléchie, et la sensibilité spéciale ou sensoriale. »
(Blainville, 3 *juin* 1835.)

— M. de Blainville a voulu imiter Bichat. Très-souvent les imitateurs sont malheureux. *Souffrir*, signifie : Je voudrais bien ne plus souffrir. *Jouir*, signifie : Je voudrais bien continuer de jouir. Sinon : ce n'est que répulsion ou attraction, avec *apparence* de sensibilité.

— « Dans le commencement des mollusques, il y a encore *emploi* visible de l'intelligence. Dans l'huître il y a disparition presque totale des sens, et disparition PRESQUE entière de l'intelligence. »
(Blainville, 12 *avril* 1836.)

— Le 12 septembre 1835 M. de Blainville nous avait dit : que, l'intelligence ne se trouvait que dans

les animaux les plus élevés. Du reste, M. Flourens est aussi d'avis : que, l'huître est intelligente.

— « Les poulpes ont beaucoup d'intelligence, beaucoup d'adresse. »
(VALENCIENNES, 17 *juin* 1837.)

— « Il y a plus d'intelligence chez les insectes que chez les mollusques. »
(BLAINVILLE, 3 *juin* 1835.)

— Et, cependant, les poulpes ont beaucoup d'intelligence et beaucoup d'adresse !

Voilà, les punaises : pas mal douées d'intelligence et d'adresse. Auront-elles des Académies ?

— « Chez les oiseaux, les parents, *en se donnant la peine* d'établir leurs nids, ont la satisfaction de voir leurs petits et de les élever. Il n'en est pas de même pour les insectes. Plusieurs entreprennent des travaux dangereux pour leur vie, *dans le seul but* d'assurer une existence facile à leurs petits, qu'ils ne doivent pas connaître. »
(AUDUOIN, 13 *novembre* 1839.)

— Le prix Monthyon aux punaises ! Les oiseaux n'auront qu'un accessit.

— « Chez les oiseaux, ce n'est pas seulement l'instinct qui préside à la construction des nids, mais encore l'intelligence. »
(DUVERNOY, 12 *mai* 1840.)

— « Léonard de Vinci étendait sa bienveillance à toute la nature *animée;* il achetait des oiseaux pour leur rendre la liberté. »
(MICHELET, 11 *mai* 1840.)

— Il aurait mieux fait de les donner à ceux qui avaient faim. Mais, pourvu que les oiseaux mangent, qu'importe que des hommes meurent d'inanition.

— « Les reptiles, comme les autres animaux, ont des organes relatifs à

la sensibilité. Aucun serpent n'a de conduit auditif, mais ils ont l'organe de l'ouïe, au moyen duquel ils ont les idées *des bruits extérieurs.* »

(Duméril, 5 *septembre* 1836.)

— Les serpents pourront-ils entrer à l'orchestre de l'Opéra?

— « Chez les reptiles, il n'y a que la nécessité instinctive qui rapproche les sexes, et non point attachement ou *connexité intellectuelle*, comme dans les classes supérieures. »

(Duméril, 16 *septembre* 1834.)

— Comment les huîtres ont de l'intelligence; et, les serpents qui se trouvent presque au milieu de l'échelle des vertébrés, n'en ont point pour faire l'amour! Le serpent du paradis terrestre sera peu satisfait de M. Duméril.

— « Les oiseaux, sous le rapport de l'*intelligence*, sont ce qu'ils doivent être quant au système nerveux. *Leur intelligence est moins développée* que chez les mammifères. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 14 *mai* 1836.)

— « Un oiseau à ailes aiguës passe auprès d'un oiseau de proie à ailes obtuses *sans aucune crainte*, parce qu'il *a conscience* de la supériorité de son vol; et l'oiseau de proie à ailes obtuses ne poursuit point la proie à ailes aiguës, ayant aussi *la conscience* de son impuissance.

« Les oiseaux de proie savent tellement bien *calculer* leur chute, *qu'ils mesurent* leurs mouvements de manière à écraser leur proie sans se fracasser contre le sol. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 25 *mai* 1836.)

— Et, tout cela sans avoir suivi un cours de mécanique, sous un professeur de l'Académie. Je commence à croire : que, les professeurs ne feraient pas mal de se mettre à l'école chez les oiseaux.

— « Le faucon est plus hardi, a *l'intelligence plus développée* PARCE

QU'IL *est mieux armé :* il va chercher sa proie dans les airs. La buse, *moins armée*, se borne au cadavre : *elle a l'intelligence moins développée.* »

(BLAINVILLE, 12 *avril* 1836.)

— Il paraît : que, chez les oiseaux, c'est comme chez nous : la charogne pour le faible et l'ortolan pour le fort. Casti a eu beau mettre les animaux en révolution, cela n'a rien changé.

— « L'oie n'est pas stupide ; cette réputation est due à sa démarche : *elle montre une intelligence très-développée.* »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 30 *juillet* 1836.)

— Témoin le Capitole.

— « La poule donne des soins extrêmement tendres et extrêmement *intelligents* A SES OEUFS pendant l'incubation. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 7 *juillet* 1836.)

— Et, le réveille-matin, qui vous obéit à la seconde, croyez-vous qu'il n'ait pas des soins autrement tendres et autrement intelligents pour son maître : ce qui est plus désintéressé encore, que d'en avoir pour ses petits ?

— « Le pic a la notion *très-parfaite* des arbres vermoulus où il y a des insectes. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 6 *juin* 1836.)

— Et, si vous avez une paillette de fer dans l'œil, le barreau aimanté a la notion *très-parfaite :* de l'endroit où elle se trouve ; et, des moyens de l'en retirer.

— « On fait couver des chapons. Lorsque celui-ci conduit les petits, il

est respecté des autres oiseaux de son espèce : *il reprend son rang dans* LA SOCIÉTÉ *par l'utilité.* »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 7 *juillet* 1836.)

— De pareilles phrases feraient fortune dans un club ! surtout dans un club d'académiciens.

— « Les constructions des castors sont-elles des effets de l'intelligence ou de l'instinct, d'un instinct aveugle, ou est-ce une suite de l'instruction ?

« D'abord le castor construit en dehors du besoin.

« Un castor était à la ménagerie, dans une boîte ouverte à tout vent. Il entrelaça, avec des branchages, les barreaux de sa cage, les remplit de carottes et de pain ; puis avec de la neige il tapissa le tout. *Cet animal était sans éducation aucune de ses parents ;* donc, il devait le tout à l'instinct : aussi son cerveau est peu développé. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 16 *juillet* 1835.)

— Et, cependant le castor, dans la série, est bien au-dessus du chapon. Je parie : que, si ce castor avait reçu de l'éducation, il aurait été supérieur au chapon. Si l'on donnait l'éducation aux prolétaires, ils vaudraient souvent mieux que des académiciens ; et cela, sans se donner beaucoup de peine.

— « L'*éléphant est moins intelligent que le chien.* »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 16 *juillet* 1835.)

— Allons ! encore une réputation qui se perd. Si, l'éléphant possédait le jargon académique, que facilement il prendrait sa revanche sur les académiciens !

— « Chez les éléphants, les chefs sont ceux qui ont donné des preuves de courage ; *les vicieux sont exilés de* LA SOCIÉTÉ. »

(FLOURENS, 16 *novembre* 1839.)

— Les académiciens devraient bien aller prendre des leçons chez les éléphants.

— « Les chats ont *beaucoup d'intelligence* et une grande adresse pour IMAGINER des ruses. Leur cerveau comporte *tous les éléments de l'intelligence.* »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 16 *juin* 1835.)

—Aussi, Casti en avait fait le ministre de la police des quadrupèdes.

— « Le chat ne nous sert que pour son avantage. »

(FLOURENS, 16 *novembre* 1839.)

— Je suppose : que, c'est pour son avantage dans cette vie. En présence du matérialisme, ce n'est pas si bête.

— « Chez le barbet LES FACULTÉS *intellectuelles sont très-développées :* le cerveau s'est accru. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 2 *juillet* 1835.)

— « Le poil laineux ne se trouve que chez le chien *peu civilisé,* comme chez le chien de la Nouvelle-Hollande. »

(FLOURENS, 14 *novembre* 1839.)

—Il paraît : que, chez les chiens, la civilisation arrive sans révolution. Nous devrions bien aller à l'école chez les chiens.

— « Les animaux à poil ras habitent nécessairement les pays chauds, quoiqu'ils n'aient point, comme l'homme, l'amour de la patrie. »

(DESPORTETS, 15 *mai* 1840.)

— C'est bien dommage : car, l'amour de la patrie est le chef-d'œuvre de la civilisation !

— « La condition *de perfectibilité de l'intelligence des chiens,* par le développement de leur cerveau, prouve la perfectibilité d'intelligence des races humaines, par le développement de leur cerveau.

« Les développements du cerveau, occasionnant la perfectibilité de l'intelligence, se transmettent par génération. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 24 *juin* 1837.)

— Je suis charmé : que, la preuve de perfectibilité indéfinie de notre intelligence, ait été trouvée chez les chiens.

— « L'*aboiement des chiens est un* LANGAGE *acquis. L'aboiement est une véritable* LANGUE *que les chiens apprennent comme nous apprenons les langues.* Les sons, chez les roquets, ne peignent qu'*un petit nombre d'*IDEES ; tandis que, chez les chiens de chasse, les sons peignent *un bien plus grand nombre d'*IDÉES.

« *Les* IDEES *acquises se transmettent* par la génération. Les chiens, maintenant, aboient naturellement les mendiants, par suite de l'éducation donnée aux pères. »

(Geoffroy Saint-Hilaire, 27 *juin* 1837.)

— Alors, le fils d'un professeur, au Muséum d'histoire naturelle, devrait propager le matérialisme, même sans apprendre à parler.

— « L'*intelligence*, chez les chiens, est plus facile à développer que chez les chevaux, *parce que* le cerveau est plus volumineux chez le chien que chez le cheval. »

(Flourens, 14 *novembre* 1839.)

— « Les plus petites races de chiens sont celles où l'encéphale prédomine : c'est que la force diminue toujours, à mesure que l'intelligence augmente. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 24 *juin* 1837.)

— Et, voilà pourquoi, sans donte, les académiciens sont d'une force herculéenne.

— « Depuis que les singes sont en demi-liberté au jardin du Musée, *les* FONCTIONS *de l'intelligence se sont modifiées.* »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 31 *mai* 1838)

— Vous verrez : qu'un de ces jours, ils feront des visites de candidature.

— « L'*intelligence* des cynocéphales varie avec le développement physique de leur cerveau.

« Les singes hurleurs ont beaucoup d'intelligence. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 27 *mai* 1837.)

— Alors, criez-leur donc : *Dignus est intrare.*

— « Chez les gibbons, les mères sont extrêmement tendres pour leurs petits : c'est du reste le trait de la *conformation morale* de cette espèce. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 18 *mai* 1835.)

— Conformation morale est charmant !

— « Dans le saïmiri le volume du cerveau est supérieur, proportion gardée, au cerveau de plusieurs races humaines.

« LA PUISSANCE INTELLECTUELLE EST AU SUMMUM DANS LE SAÏMIRI. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 30 *mai* 1835.)

—Puis, étonnez-vous donc : que, des nègres se soient prosternés : devant des singes élevés sur des autels ! C'était preuve de jugement.

Combien de blancs, alors, devraient imiter ces nègres.

— « Le développement de l'*intelligence* du saïmiri équilibre ce qui lui manque sous le rapport du développement physique. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 7 *juin* 1838.)

— Et le saïmiri ne s'est pas encore fait le roi des singes! Le saïmiri est un égoïste.

— « L'*intelligence de l'ouistiti* est en rapport avec le développement de son cerveau.

« La même chose existe entre les différentes races humaines. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 30 *mai* 1837. »

— Et, sans doute aussi, entre les différentes races de puces.

— « Il y a, dans l'orang-outang, des faits *de développement intellectuel* et *de* SPONTANÉITÉ RÉELLE. Il y a, chez les orangs : CALCUL, RAISONNEMENT, RÉFLEXION. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 26 *mai* 1838.)

— J'en suis bien aise! Cela fait équilibre avec les académiciens qui déraisonnent.

— « Maupertuis disait : qu'il aurait préféré avoir un quart d'heure de conversation avec un orang, qu'avec le premier philosophe du monde. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 26 *mai* 1838.)

— Pour ce qu'il y avait à gagner avec le philosophe, il est possible que Maupertuis ait eu raison.

— « Le troglodyte est *plus près de l'homme* que l'orang.

« Les principaux détails du cerveau du troglodyte sont les mêmes que chez l'homme : seulement il y a moins de circonvolutions. Il en est du reste de même pour le nègre vis-à-vis du caucasique; ET, IL Y A PLUS DE DIFFÉRENCE ENTRE L'HOMME DE LA RACE CAUCASIQUE ET L'HOMME DE LA RACE NÈGRE, QU'ENTRE L'HOMME DE LA RACE NÈGRE ET LE TROGLODYTE. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 26 *mai* 1838.)

— Nous verrons aux titres II et III : que, cette doc-

trine conduit : soit au despotisme le plus atroce ; soit à l'anarchie la plus effrénée. La citation suivante de M. Bérard, qui ouvrira le prochain chapitre, est la conséquence inévitable de cette même doctrine.

XVI.

— « Il ne faut point proscrire les vivisections, *sous prétexte des douleurs que l'on cause aux animaux :* l'UTILITÉ JUSTIFIE CE QU'ON APPELLE CRUAUTÉ. »

(BÉRARD, 7 *avril* 1840.)

— Celse, contemporain d'Auguste et ami d'Ovide, était d'un avis différent. Voici ses paroles :

Après avoir dit : qu'Hérophile et Érasistrate ont ouvert tout vivants les criminels que les rois leur abandonnaient, pour saisir, sur le vif, ce que la nature leur tenait caché, il ajoute :

— « Ce qui est cruel, c'est d'ouvrir les entrailles à des hommes vivants, et de faire, d'un art conservateur de la vie humaine, l'instrument d'une mort atroce ; surtout quand les questions qu'on essaye de résoudre, à l'aide de ces affreuses violences, ne sont jamais qu'imparfaitement connues, ou pourraient être éclaircies sans crime. »

— Et cependant Celse était panthéiste, matérialiste, etc., car voici comment il s'explique sur l'origine des dieux :

— « Il est constant que la science médicale fut bien plus cultivée chez les Grecs que chez les autres peuples, non pas, il est vrai, dès leur première origine, mais peu de siècles avant nous, puisque Esculape est célébré comme le plus ancien médecin. Pour avoir montré, dans la pratique d'un art

encore informe et vulgaire, *un peu plus d'habileté que ses devanciers*, il fut reçu parmi les dieux. »

(Préface des *Œuvres de Celse*, trad. du docteur des Étangs.)

— « C'est dans l'homme que se trouve le plus grand développement de l'intelligence, ce qui *dépend* d'un plus grand développement du système nerveux. »

(Blainville, 12 *avril* 1836.)

— Est-ce clair de matérialisme?

— « Les instincts, chez l'homme comme chez les animaux, dépendent d'organes existant dans le cerveau. La vénération, le respect pour les chefs, l'amour de l'ordre et l'*intelligence* existent chez beaucoup d'animaux comme chez l'homme. Certains phrénologistes ont refusé aux chiens les qualités supérieures de l'homme : je proteste contre cette doctrine. »

(Broussais, 5 *juin* 1836.)

— Le sacré collége protestait aussi : contre la doctrine de Galilée.

— « Il est dans l'*instinct* de l'esprit humain de faire des comparaisons. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 8 *mai* 1838.)

— De l'esprit qui a de l'instinct!! Nous avions cru que l'instinct appartenait exclusivement à l'organisme.

— « *La croyance est un acte instinctif de l'homme.* »

(Lherminier, 5 *décembre* 1835.)

— Alors, intelligence et instinct sont une seule et même chose. C'est juste : au sein du matérialisme!

— « Toujours, il y a eu des croyances religieuses qui *naissent*, *se dé-*

veloppent et tombent en décadence, comme tout ce qui est humain, comme les OPINIONS philosophiques, dont *les croyances religieuses ne sont qu'une forme.* Les croyances religieuses sont un besoin. Sextus Empiricus a fait, à tort, abstraction de ce besoin. »

(BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, 26 *mai* 1840.)

— Cela signifie : qu'il n'y a de vrai que le matérialisme.

— « *On ne fait rien en* RELIGION, *comme en tout*, SANS ARGENT : il faut donc que le pouvoir religieux ait un temporel. »

(LENORMAND, 23 *mai* 1840.)

—C'est juste. M. Aug. Comte, pape du positivisme, ne demande, pour son clergé matérialiste : qu'un budget de 1500 millions.

—« Le scepticisme n'a tort qu'en généralisant le doute : car, toute *saine* philosophie établit le doute spécial. »

(BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, 26 *mai* 1840.)

— Voilà une *santé* philosophique qui équivaut à la peste.

— « On ne peut réfuter le scepticisme que par la démonstration d'Aristote, basée sur l'indémontrable. Sextus Empiricus a nié l'indémontrable. Nous, nous admettons des vérités éternelles quoique *indémontrables.* »

(BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, 26 *mai* 1840.)

—Je suis persuadé : que, M. Barthélemy Saint-Hilaire admet aussi le galimatias.

— « Premier motif de scepticisme (1).

(1) Commentaire sur Sextus Empiricus.

« Les animaux ont des sens et jugent des choses autrement que nous.

« Il est certain que les sens existent chez les animaux comme chez nous, qu'ils ont de l'intelligence, mais pas à l'égal de l'homme. Quelle est la différence? Cela n'a jamais été résolu et probablement ne le sera jamais. »

(Barthélemy Saint-Hilaire, 26 *mai* 1840.)

— M. Barthélemy Saint-Hilaire prend son horizon pour les bornes du monde.

— « Chez tous les vertébrés, il y a des phénomènes *psychiques* de deux sortes :

« 1° L'intelligence : manifestation d'actes avec conscience et volonté ;

« 2° L'instinct : manifestation d'actes sans conscience ni volouté.

« Dans les vertébrés il y a *spontanéité*, *liberté*, coexistence de l'intelligence et de l'instinct.

« L'intelligence et l'instinct sont toujours en raison inverse.

« Tous les vertébrés peuvent être divisés en deux catégories :

« 1° Intelligents ;

« 2° Instinctifs.

« Chez les singes et les carnassiers, il y a prédominance incontestable de l'intelligence sur l'instinct.

« Chez les rongeurs, il y a prédominance de l'instinct sur l'intelligence.

« Dans l'homme, il y a prédominance très-grande de l'intelligence sur l'instinct. Il lui est même impossible de concevoir l'instinct. »

— Alors, comment avoir idée d'une chose qu'on ne peut concevoir? Et, pourquoi parler d'une chose, dont on ne peut avoir d'idée ?

— « L'intelligence, continue le professeur, est proportionnelle :

« Au développement du cerveau ;

« Au volume des hémisphères;

« Au nombre et à la profondeur des circonvolutions :

« A la grandeur du trou occipital, qui est en rapport avec la masse encéphalique. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 12 *septembre* 1837.)

— Est-ce clair de matérialisme ?

— « *C'est l'instinct qui constitue les* SOCIÉTÉS : *chez l'homme, comme chez les autres animaux.* »

(FLOURENS, 16 *novembre* 1839.)

— Alors, socialistes et politiques : ne vous tracassez point. Car :

« L'instinct est une manifestation d'actes sans conscience ni volonté. »

— « L'homme est sociable. La brute elle-même recherche ses semblables. »

(MACAREL, 5 *mai* 1840.)

— Cela signifie-t-il que la brute est sociable ? Pourquoi pas ? si, les lois de Solon dérivent de l'instinct.

— « L'homme a plus d'intelligence que le *reste* des animaux ; mais, il est irrationnel de donner le raisonnement comme caractéristique de l'homme, parce que *le raisonnement existe dans beaucoup d'animaux.* »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 15 *décembre* 1837.)

— Sans cela, où diable en serait le matérialisme ?

— « La prédominance des lobes cérébraux CARACTÉRISE L'HUMANITÉ. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 15 *décembre* 1837.)

— Ainsi, toute la différence de l'homme au singe, à la buse, au reptile, au poisson, est un peu plus de matière cérébrale. Mais, non. Il en est une autre ; nous allons la connaître.

— « Ce qui place l'homme au-dessus des autres animaux, PROVIENT non point seulement de la prédominance de son intelligence, *supériorité relative à la prédominance de son cerveau, mais encore de ce qu'il est* OMNIVORE. »

— Et, le cochon qui est omnivore; et, le canard qui est omnivore; doivent-ils céder le pas à l'homme ?

— « L'intelligence, ainsi que la spontanéité, dépendent de la sensibilité; et, *la sensibilité du* SYSTÈME NERVEUX. Dans les mollusques, *le système nerveux disparaît; et,* PAR CONSEQUENT, *la spontanéité.* »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 1er *décembre* 1837.)

— Diable ! voilà l'huître privée de son peu d'intelligence. Elle en appellera, je le répète.

— « Être sensible, c'est sentir l'action d'un corps extérieur. L'effet de la sensibilité est de faire se rapprocher ou de faire se retirer l'être sensible des corps extérieurs : *selon la sensibilité de l'être.* »

(BLAINVILLE, 12 *avril* 1836.)

— Et, voilà pourquoi : les pôles opposés s'attirent; et, les pôles de même nom se repoussent. Dès, que le mouvement est donné comme caractéristique de la sensibilité, tout ce qui se meut, d'une manière *apparemment* spontanée, est sensible. Le fer est sensible devant l'aimant. C'est, sur la sensibilité, ainsi déterminée, que reposent : la série continue des êtres ; et, le matérialisme de la science.

— « J'approche cet aimant de ce circuit ; ce circuit en a-t-il le *sentiment ?* Oui, sans doute. »

(POUILLET, 6 *mai* 1837.)

— J'en suis charmé; et, cela me fait un extrême plaisir. Sans doute, il y a réciprocité; et, l'aimant sera également sensible.

— « La sensibilité, produisant le mouvement, se nomme *volonté.* »
(Blainville, 12 *avril* 1836.)

— Ce qui fait : que, l'aimant est très-volontaire.

— « Le mouvement volontaire, ainsi que le sentiment, *dépendent de la force nerveuse.* »
(Flourens, 15 *octobre* 1839.)

— Ce qui rend l'âme, complétement inutile : pour avoir une volonté.

— « La volonté est une *impulsion instinctive* qui appartient à chaque organe. »
(Broussais, 13 *avril* 1836.)

— C'est la volonté du canard en porcelaine, qui, avance ou recule : selon le bout du barreau qui lui est présenté.

— « Le cerveau juge les sensations. De là, fonction de perception et d'entendement : d'où, *dérive le moral :* pour *la fonction relative à la volonté.* »
(Bérard, 14 *avril* 1838.)

— Je suis charmé qu'un cerveau puisse juger. Et, ces messieurs reprochent les *entités* aux métaphysiciens ! C'est pure jalousie de métier.

— « Les poissons ont peu de sensibilité et beaucoup d'irritabilité. Ils ont le vouloir et le non-vouloir : comme nous. »

— Cela concerne les pêcheurs à la ligne.

— « Les poissons, continue le professeur, quoique muets par la voix,

ont les idées des sons *comme nous*. Ils s'entendent entre eux et se communiquent leurs idées : *par les vibrations de leurs nageoires.* »

(Duméril, 9 *septembre* 1839.)

—Quelque ridicules que paraissent ces propositions, elles sont, néanmoins, d'une exactitude mathématique : *si, les poissons ont le sentiment de l'existence.* C'est ce que nous démontrerons aux titres II et III. Le savant professeur a bien senti : que, le matérialisme scientifique exigeait le langage chez les poissons : il a été logique.

— « Chez les reptiles, la respiration est arbitraire; c'est-à-dire : qu'elle se fait *à la volonté de l'animal.* »

(Duméril, 5 *septembre* 1836.)

— Pauvre volonté! à combien de sauces n'est-elle pas mise!

— « Les reptiles sont des êtres animés; c'est-à-dire : *doués de mouvement*, et percevant les corps extérieurs, pour se diriger vers eux ou s'en éloigner : *selon leur volonté.* »

(Duméril, 6 *septembre* 1836.)

— Il est évident : que, si l'homme, exclusivement matière, a une volonté réelle; il n'y a pas de raison : pour, que le reptile, n'ait également une volonté réelle.

— « Il y a, *dit-on*, dans la tête de l'homme une intelligence qui juge, qui veut; alors c'est un homme assis dans la tête d'un autre homme. C'est une supposition donnée comme une réalité : C'EST ÉMINEMMENT RIDICULE.

« Demander un point central, c'est demander un homme, un esprit placé dans la glande pinéale, ou ailleurs, pour être plus à son aise : C'EST ABSURDE. »

(Broussais, 15 *avril* 1836.)

— Toutes les fois que l'âme immatérielle, éternelle, absolue, ne sera point considérée : comme constituant exclusivement l'individualité réelle ; comme constituant exclusivement la base de l'homme, sous quelque forme qu'il apparaisse ; le professeur sera dans le vrai. Et, aussi longtemps que l'existence de l'âme immatérielle, éternelle, absolue, n'est point démontrée comme une réalité ; et, que tout bûcher d'inquisition se trouve éteint ; tout professeur a le droit de s'exprimer ainsi. Il y a plus : il a le pouvoir de se faire croire, par des auditeurs incapables de comprendre : combien la confusion, de la fonction avec l'action, est absurde.

— « Il n'y a point d'organe central dans le cerveau : cet organe central est une hypothèse. *Le* MOI *est une fonction* COMPOSÉE COMME TOUTE AUTRE.

« On a dit à l'Académie de médecine que le *moi* tue la multiplicité des organes cérébraux. *Je nie le* MOI : il n'y a pas d'organe central. »

(BROUSSAIS, 1er *juin* 1836.)

— Là, où il n'y a que fonction, nier le *moi* est logique. Ce qui est illogique, c'est : de dire JE, après avoir nié le *moi*. Là, où le *moi réel* n'existe pas, il n'y a rien de réel ; et, tout est exclusivemént phénoménal.

— « Les philosophes ont dit : qu'il y avait un MOI, pour percevoir les sensations. Cela n'est pas : *il n'y a pas de* MOI.

« Le *moi* est un être hypothétique : appelé *âme, esprit, sensorium commun,* ou tout ce que vous voudrez. »

(BROUSSAIS, 10 *juin* 1836.)

—Le lecteur ne perdra jamais de vue : que, c'est pour avoir professé ces doctrines, tant en chaire que dans ses écrits : que, le docteur Broussais a été nommé

membre de l'Institut, section *des sciences morales et politiques*. Où demanderez-vous? A Charenton? — Non, à Paris.

— « Un *moi* antérieur à la sensation, une sensation antérieure au *moi*, sont *des abstractions de notre esprit*, a dit M. Royer-Collard. »
(VALETTE, 8 *juin* 1837.)

— Qu'est-ce que cela prouve? Que M. Royer-Collard était aussi matérialiste que ses collègues.

— « Pour faire de l'*esprit*, on distille de la matière jusqu'à rendre le produit invisible : cela s'est toujours fait et se fera toujours. »
(BROUSSAIS, 10 *juin* 1836.)

— Et, toujours l'ignorance vaniteuse dira : *Je sais;* quand elle sait fort bien : qu'elle ne sait pas.

— « TOUT EST MATÉRIEL. *Le spiritualisme est une négation, et une négation* N'A PAS DE VALEUR. »
(BROUSSAIS, 29 *juin* 1836.)

— Le spiritualisme est l'affirmation : qu'il y a deux natures : la nature matérielle et la nature immatérielle.

Le matérialisme est l'affirmation : qu'il n'y a qu'une nature : la nature matérielle.

Le spiritualisme est la négation : que, la nature matérielle est unique.

Le matérialisme est la négation : que, la nature immatérielle existe.

Il n'y a pas d'affirmation qui ne soit négation de la

proposition opposée ; il n'y a pas de négation qui ne soit l'affirmation de la proposition opposée.

Tout cela est logomachique.

— « Je crois qu'*il est impossible de prouver que nous sommes* SUBSTANCE. »

(VALETTE, 8 *juin* 1837.)

— De nos jours, il faut laisser les croyances aux saint Augustin, s'il en existe encore. Un professeur devrait dire : Je sais ou je ne sais pas.

— « Newton se demande : si, l'éther n'est pas *la cause* des mouvements des animaux. »

(BECQUEREL, 13 *avril* 1839.)

— Cette citation de Newton a été faite dans le but : d'inclure l'homme au sein des animaux. Ce n'était point là l'intention de Newton, qui croyait à l'existence de l'âme pour l'homme. Mais, cela prouve : que, Newton, *empiriquement*, était de l'avis de Descartes.

— « Tout dans l'homme est relatif à l'innervation. »

(BÉRARD, 14 *avril* 1838.)

— C'est toujours la même ritournelle.

— « Le système nerveux est un mauvais système pour servir de base à une classification. *Les caractères de l'espèce humaine se trouvent* ESSENTIELLEMENT *dans les organes de la génération et de la nutrition.* »

(SERRES, 27 *décembre* 1839.)

— Si encore le professeur avait dit : de l'organisme

humain ! Il est vrai que pour lui il n'y a que des organes.

— « Il est *impossible de déterminer l'espèce humaine par l'*INTELLIGENCE, *celle-ci étant graduellement répandue : c'est dans les profondeurs de l'organisation qu'il faut chercher cette détermination.* »

(SERRES, 27 *décembre* 1839.)

— Tous ceux qui ne sont pas étrangers aux sciences physiologiques connaissent le mérite de M. Serres. Pour le vulgaire, nous dirons : que, M. Serres préside souvent l'Académie des sciences, ce qui indique : que, cette doctrine n'est point repoussée par cette Académie. Et, en effet, si l'intelligence était graduellement répandue, ce serait dans les organes de la génération, qu'il faudrait rechercher les caractères de *l'espèce humaine.*

— « C'est le développement de la masse encéphalique *qui constitue la supériorité de l'homme sur le reste du règne animal.* »

(SERRES, 25 *novembre* 1839.)

— Et, alors, il faudrait se rappeler : que, M. Geoffroy Saint-Hilaire a dit avec beaucoup de raison : qu'il n'y a pas d'espèces dans la série zoologique ; qu'il n'y a que des races, dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

— « J'ai déjà dit l'*espèce humaine ;* je devais dire le *genre humain ; parce qu'il y a* PLUSIEURS ESPÈCES HUMAINES.

« On a voulu classer les races par l'*intelligence* ou l'ENCÉPHALE ; mais cela était impossible : par la variation de l'angle facial, *chez l'homme et les autres races animales.* »

(SERRES, 3 *janvier* 1840.)

— Avec la série continue : tout est homme ; rien n'est homme. Le matérialisme est à la fois : et le panthéisme ; et le nihilisme.

— « Les races humaines sont inégales en forces physiques et morales. Les races les plus fortes pèsent et NÉCESSAIREMENT doivent peser sur les plus faibles. »

(SERRES, 29 *janvier* 1840.)

— Voilà l'application inévitable du matérialisme des gouvernants : c'est le despotisme de nation à nation ; et, comme suite nécessaire, le despotisme, au sein de chaque nation, du plus fort sur le plus faible ; du matérialiste sur le superstitieux. C'est ce qui a existé depuis l'origine de l'humanité. Maintenant, que la superstition se détruit ; et, que le matérialisme se généralise ; la conséquence, de cette généralisation, est une anarchie générale qui pourra seulement disparaître : lorsque le matérialisme aura lui-même disparu du sein de la science.

— « Il y a diverses espèces d'hommes.

« Un physiologiste a voulu faire de l'homme un être à part. QUELLE IDÉE !! »

— En effet, c'est une bien singulière idée : que, de vouloir placer sur deux lignes différentes : l'homme et le crapaud.

— « Linné lui-même, continue le professeur, avait placé le troglodyte dans le genre *homo*.

« La définition faite pour l'homme d'*animal raisonnable* est *aussi mauvaise* que celle de *bimane*. Pour que la définition fût BONNE, il fau-

drait que chez *les autres animaux il n'y eût pas de raison, pas d'intelligence; or* PERSONNE N'OSE PLUS SOUTENIR CETTE ÉTRANGE PROPOSITION. »

(BÉRARD, 14 *avril* 1838.)

— C'est une proposition bien étrange, en effet, que de prétendre : que, l'homme n'est pas de la boue. Il est vrai : que, cette proposition étrange n'a plus lieu : que, hors les académies.

— « *Le raisonnement s'étend très-loin sur l'échelle animale.*

« On voit les hirondelles s'assembler pour le départ. Il y a entre elles lieu de rassemblement. Elles *consultent* pendant un jour, et elles partent la nuit, *pour éviter les oiseaux de proie.* »

— M. Isid. Saint-Hilaire est aussi certain de ce qu'il vous dit : que, si lui-même avait présidé le conseil des hirondelles.

— « Les individus d'une troupe s'aident, continue le professeur, et les troupes s'aident entre elles.

« Des moineaux ayant pris un nid d'hirondelles, des hirondelles furent chercher de la boue, toutes en firent autant, et elles murèrent le nid.

« Une hirondelle fut prise par un fil sur un toit; toutes les hirondelles arrivèrent, et à coups de bec elles brisèrent le fil.

« Une belette fut *soupçonnée* par les hirondelles : elles la tinrent captive dans son trou.

« Chez les hirondelles *il y a intelligence, il y a raisonnement.* »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 11 *juin* 1836.)

— Soit! Alors, quand vous vous exercez au tir, sur les hirondelles, vous êtes un assassin.

— « Ce n'est point au pouce que l'homme doit sa supériorité sur les animaux, ainsi qu'il a été prétendu, c'est *à son cerveau.*

« Le boschimane est la transition du singe à l'homme. »

—Voilà la qualité d'homme refusée au boschimane.

Dès qu'il y a gradation insensible, conçoit-on où cela conduit en politique?

« Il est certain, continue le professeur, que les espèces ne sont point absolues, on passe *insensiblement* de l'une à l'autre; *et, chez les animaux, comme chez les plantes, les espèces sont relatives à des caractères* ARBITRAIRES. »

(BÉRARD, 14 *avril* 1838.)

— Et, c'est à cet arbitraire que l'on doit : de placer le boschimane au rang des singes.

— « L'homme n'arrive à son état parfait qu'en passant par toute la série animale : c'est AINSI qu'il se trouve réellement en tête de la série. »

(SERRES, 9 *février* 1840.)

— Oui, quant à l'organisme. Mais, s'il n'y a qu'organisme : il n'y a ni tête ni queue; ni premier ni dernier ; il n'y a qu'un *grand tout.*

— « Le règne animal peut être considéré comme un animal en voie de développement. »

(SERRES, 9 *février* 1840.).

— Toujours le grand tout qui n'est rien.

— « Y a-t-il différentes espèces d'hommes?

« Qu'est-ce qu'une espèce?

« Il y a plus de différence entre la race caucasienne et la race hottentote qu'il n'y a de différence entre le cheval et l'âne, l'âne et le zèbre, le daim et le cerf.

« La race hottentote est la plus rapprochée du singe. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 13 *mai* 1837.)

— M. Geoffroy Saint-Hilaire a dit avec raison : qu'il ne peut y avoir d'espèce absolue, au sein de l'or-

ganisme, au sein d'une même nature. Pour que des espèces absolues puissent exister, il faut : que la nature matérielle et la nature immatérielle puissent coexister. Alors, il y a l'espèce intellectuelle et l'espèce matérielle. La question, alors, est de savoir : où finit, d'une manière absolue, l'espèce intellectuelle, l'espèce humaine; où commence, l'espèce purement matérielle.

— « On ravale les animaux en prétextant un prétendu mur d'airain entre l'homme et eux. C'EST INFAME : *rien ne sépare l'homme des animaux.* »

(BROUSSAIS, 1er *juillet* 1836.)

— Vous voyez : que, les matérialistes se mettent en colère. Il faut le leur pardonner, ils ne sont que des machines.

— « Ce qui chez l'homme constitue *le moral* existe chez un grand nombre d'animaux. »

(BROUSSAIS, 1er *juin* 1836.)

— Alors, pourquoi les tuez-vous ? Mais, demander de la logique, à ceux qui, vis-à-vis de la logique, nient la logique, est très-illogique.

XVII.

— « Par la voix, les animaux se communiquent leurs désirs, leurs besoins. »

(Duméril, 20 *septembre* 1836.)

— Et, probablement, ils ont des tribunes et des gouvernements représentatifs.

— « Le crapaud accoucheur porte les œufs de la femelle huit ou quinze jours, selon la chaleur de l'atmosphère. Il *a la conscience* du moment où les œufs doivent éclore ; alors il va à l'eau, dont il est souvent très-éloigné, pour y déposer les petits au moment qu'ils éclosent. »

(Duméril, 22 *septembre* 1836.)

— Vous voyez : que, chez les crapauds, il n'y a pas d'enfants trouvés. Ce que c'est que d'avoir une *conscience* aussi sorcière !

— « *Comme nous,* les animaux sont conduits par la peine et le plaisir. »

(Valette, 9 *juin* 1836.)

— Ce qui procure, à M. le professeur, le plaisir de professer le matérialisme..... comme M. Jourdain faisait de la prose : sans le savoir.

— « Le *chien est très-intelligent*, car il est très-éducable ; et, sans intelligence il n'y a pas éducabilité. »

— Le professeur se trompe. L'éducation se donne à l'organisme. L'instruction seule est relative à l'intelligence.

Dans l'esprit du professeur les pêchers de Montreuil sont très-intelligents ; car, l'éducation qu'on leur donne, leur fait produire d'excellentes pêches.

— « Le chien, continue le professeur, a été amené à un grand degré de CIVILISATION ; car, ce mot peut lui être appliqué. »
(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 24 *juin* 1837.)

— Sans aucun doute. Voyez plutôt les chiens savants : ils donnent des séances plus amusantes que celles de l'Académie.

— « *Civilisation et domestication*, c'est *une même chose :* s'il y a deux mots, c'est la *vanité humaine qui veut se séparer des animaux.* »
(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 2 *juillet* 1835.)

— Ont-ils de la vanité ces hommes ! Par compensation, il faut convenir : qu'ils ont bien peu d'orgueil. Vouloir se séparer des animaux ! Fi ! l'horreur ! Aussi, les académiciens ont bien plus de modestie.

— « L'aboiement est un produit de la civilisation du chien. »
(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 4 *juillet* 1835.)

— C'est une répétition. Mais, les belles choses ne peuvent être trop répétées

— « La Providence nous a favorisés d'un langage articulé, tandis que les animaux n'ont point été favorisés de la même manière : ils n'ont que

des sons pour manifester leurs sentiments, leurs peines et leurs plaisirs. »

(Desportets, 18 *mai* 1840.)

— « Les animaux ont des notions intellectuelles en parfaite analogie avec celles de l'homme. L'acquis du langage du chien est le résultat de notions intellectuelles.

« Chez les phoques, il y a un grand développement du crâne : ces animaux sont donc très-intelligents et très-sociables. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 4 *juillet* 1835.)

— Avec un peu de bonne volonté, il serait possible : d'en faire des académiciens très-distingués.

— « La parole n'est nullement nécessaire à la satisfaction des besoins animaux. La parole n'a donc pu être inventée, car les animaux, *qui ont des sensations et des besoins, ne l'inventent pas.* Ce qui n'est pas utile n'est ni cherché ni trouvé : il faut en conclure : que, la parole était inhérente au premier homme ; et, que la parole n'a pas été inventée. »

(Desportets, 8 *mai* 1840.)

— Je suis persuadé que M. Desportets n'a pas jugé : que, l'anéantissement du matérialisme fût utile. Et, voilà pourquoi il n'a ni cherché ni trouvé : les moyens de l'anéantir.

— « Dans l'état sauvage les phoques sont très-familiers; c'est depuis qu'ils connaissent la guerre qui leur est faite qu'ils sont devenus défiants. Chez eux chacun a sa place, *ils ont la notion de la propriété : le voleur est banni de la troupe et exilé.* »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 4 *juillet* 1835.)

— Après une pareille affirmation, de la part d'un des membres les plus distingués de l'Institut, allez dire aux quatre-vingt-dix-neuf centièmes des auditeurs : que, la série animale n'est point continue. C'est, comme si vous alliez dire à un vrai chrétien : que, trois ne sont pas un.

— « Dans le aye-aye, le cerveau est sans circonvolutions, comme dans le cerveau embryonnaire. Ces animaux auront DONC *peu* d'intelligence, *peu* de spontanéité, *peu de libre arbitre*; mais, ils ont beaucoup d'instinct; ils font les actes comme les castors, instinctivement, sans les avoir appris. »

(ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 14 *juillet* 1835.)

— C'est, comme au sein des académies. Chez les académiciens, le matérialisme est instinctif. Ils sont comme les castors; ils prêcheraient le matérialisme en paradis.

— « Les *mœurs* des animaux ne sont que des *conséquences* de leur organisation, et l'*homme est toujours compris à la tête de la chaîne animale.* »

(BLAINVILLE, 12 *avril* 1836.)

— Voilà les mœurs : dérivant de l'organisme; de la nécessité. C'est, la négation du bien et du mal. Du reste, le matérialiste qui raisonnerait autrement, serait illogique.

Alors, tuez père et mère si vous voulez : *c'est votre organisation.* C'est le pendant du : *C'est votre léthargie.*

— « A Otahiti, le coït s'y pratiquait aussi publiquement que le boire et le manger : la pudeur n'est pas instinctive, mais appartient à l'éducation. »

(BÉRARD, 30 *avril* 1838.)

— Il aurait fallu ajouter : *elle dérive du raisonnement.*

— « L'homme, dans les commencements de la civilisation, sépare l'entendement de la volonté. Il nomme *esprit* cette faculté, aussi vive que l'éclair, qui ne paraît rien de matériel; et *il* SUPPOSE *un être immatériel*

qu'il appelle âme : DE LA *une foule d'hypothèses* TOUTES PLUS FAUSSES LES UNES QUE LES AUTRES.

« Voici ce qui doit être admis :

« Sensations, sentiments, facultés intellectuelles, mouvements : le TOUT provenant du CERVEAU. »

(BROUSSAIS, 11 *avril* 1836.)

— Broussais était candidat à la statue. Et il l'a eue, peu après sa mort. C'est à dégoûter des statues.

— « On peut supposer que le cerveau digère la pensée comme l'estomac digère les aliments ; que la pensée est le résultat des forces vitales, quitte à donner la vérification de son hypothèse. Mais il est impossible de nier la proposition de Descartes : Je suis un être pensant. »

(DAMIRON, 29 *avril* 1840.)

— Oui, mais, penser *réellement* présuppose la liberté. Et quand on ne parle pas clairement, on s'exprime comme une sibylle. La proposition de Descartes peut signifier : Je suis un être pensant *réellement ;* et, je suis un être pensant *illusoirement*. Si, parler inintelligiblement, mérite une statue : une statue à Descartes !

— « L'organe de la vénération ne donne point d'idées. Gall et Spurzheim ont dit que cet organe donnait l'idée de Dieu. Ils ne le croyaient pas eux-mêmes. »

— Il faut rendre justice au docteur Broussais et à M. Aug. Comte. Ils sont presque les seuls qui aient eu le courage d'exprimer sincèrement leur pensée. La plupart des autres propagent le matérialisme ; et nient qu'ils soient matérialistes.

— « Cet organe, continue le professeur, porte seulement l'*artiste à construire un Dieu*, et la multitude se prosterne devant l'idole. »

— Que l'organe existe ou n'existe pas, il est certain : que, tout dieu anthropomorphe est une idole. Et, comme jusqu'à présent, l'immatérialité de l'âme a été exclusivement basée sur l'idolâtrie, c'est probablement cette fausse base qui a porté Broussais à rejeter l'immatérialité, sans réfléchir : à toutes les conséquences absurdes que le matérialisme implique.

— « Du reste, continue le professeur, on peut être vénérant sans être adorateur. L'adoration part de l'organe de la merveillosité.

« Le sentiment de vénération est un des liens de la société. Les princes le savent ; et, au moyen des cultes, ils se servent de ce sentiment afin de se consacrer davantage.

« L'opposition à l'organe de la vénération et à son auxiliaire, l'organe de la merveillosité, se trouve dans l'organe de l'intelligence réflective. Celui-ci éclaire le monde et fait disparaître les idoles que l'ignorance et la crédulité peuvent créer. »

— Pour suivre la métaphore il aurait fallu ajouter :

— « Et jusqu'à ce que cet organe ait fait découvrir la réalité du lien religieux, il plonge le monde dans l'anarchie. »

—Mais comment trouvez-vous *un organe qui éclaire?* Il faut avoir la monomanie du matérialisme pour parler ainsi. Et, je le répète : ces messieurs osent crier contre les entités !

— « Plusieurs vertébrés ont l'organe de la vénération. Il existe chez les chevaux, les moutons, chez les chiens. Le chien met le maître en tête, puis les enfants, puis les domestiques, puis les étrangers, puis les bien vêtus, puis les bonnes physionomies.

« Et d'ailleurs, *que signifie cet orgueil de vouloir nous placer dans une nature supérieure aux animaux?* Il y a dans la nature, *dans la nature essentiellement* UNE, *des gradations et non des sauts.* TOUT EST MATIÈRE. »

— Alors, tout n'est rien : que phénomène, apparence. Broussais est le grand prêtre du nihilisme.

— « Ce qui relève le plus la phrénologie, continue le professeur, c'est qu'elle est fondée EXCLUSIVEMENT SUR LA MATIÈRE. »
(BROUSSAIS, 17 *juin* 1836.)

— Ce qui relève le plus la phrénologie, c'est que, comme dans un jeu de cartes, comme dans un marc de café, comme dans la lune, comme dans un brasier, comme dans l'école historique, on y voit tout ce que l'on veut y voir. Dans un de ses cours, M. Bérard nous a prouvé : que, le mouton avait la bosse des assassins.

— « La conscience est le sentiment de ce qui est juste et injuste, du devoir, de l'obligation morale. La conscience est considérée comme immatérielle par les philosophes modernes, et comme placée dans l'âme humaine par le créateur. Tout cela est fort beau. Mais je dis que la conscience tient à un organe, et qu'elle est en proportion de l'organe. *Cela paraîtra impie, blasphématoire à certains croyants. Peu importe,* C'EST LA VÉRITÉ.»
(BROUSSAIS, 17 *juin* 1836.)

— Eh! Monsieur; la conscience est le résultat de l'éducation; et, quand l'éducation est erronée, il est bien difficile à l'instruction de déraciner l'erreur.

— « L'homme est dans l'ordre toutes les fois que ses organes sont dirigés *vers ce que la nature le porte à faire.* »
(VALETTE, 23 *juin* 1836.)

— Dirigés par qui? Par le hasard, le préjugé, la force? Puis, la nature, énoncée comme unique, c'est la nature matérielle. Celle-ci est le diable; et, porte à

tous les crimes. Si, le préjugé de cette nature unique n'est bientôt anéanti, les hommes se mangeront jusqu'au dernier.

— « Ceux qui ont dit : que, les idées de bien et de mal étaient nécessairement liées à l'existence de Dieu SE SONT TROMPÉS. »

(VALETTE, 30 *juin* 1836.)

— Ils ne se sont point trompés. Les idées de bien et de mal sont nécessairement liées à l'existence de *Dieu :* soit que le mot *Dieu* signifie l'anthropomorphe personnel; soit qu'il signifie le Dieu impersonnel, l'éternelle justice. Hors de là : il n'y a de bien, que d'être fort; de mal, que d'être faible.

— « *Le chef-d'œuvre de la philosophie a été de rendre la morale indépendante de toute religion.* »

(VALETTE, 21 *janvier* 1836.)

— C'est pillé de M. Guizot. A rendre à son propriétaire.

— « Le monde moral repose sur des *propriétés* comme le monde physique; et si nous observons bien, nous pourrons conclure *relativement au moral comme nous concluons au physique.* »

(GARNIER, 28 *avril* 1840.)

— Quand on veut prêcher le matérialisme, il faudrait être clair et franc du collier. Sous ces rapports : vive Broussais!

— « Les organes relatifs à l'estime de soi, au désir de l'estime des autres et à la conscience, forment un groupe. C'est de ce groupe que naît le remords.

« C'est une conquête immense pour l'histoire naturelle d'*avoir rattaché la conscience à la* MATIÈRE. »

(BROUSSAIS, 17 *juin* 1836.)

— Si, c'est une conquête immense pour l'histoire naturelle ; c'est une perte immense pour l'ordre social.

— « Ce dont toutes les philosophies se sont occupées a toujours été *Dieu, âme, matière*, etc., questions *ontologiques, psychologiques*, complétement AU-DESSUS DES FORCES DE L'ESPRIT HUMAIN. »

(ROSSI, 16 *mai* 1840.)

— En voici un qui aimait l'ordre; et, faisait tout son possible pour le détruire. Choléra moral!

— « La société ne serait pas tenable, *si elle ne s'appuyait : que, sur la raison* et non sur le sens moral. »

(VALETTE, 21 *janvier* 1836.)

— Raison et morale sont donc en opposition ? Cette proposition ne peut être vraie qu'autant que le matérialisme est reçu comme vérité. Choléra moral! Alors les gens moraux sont les imbéciles; et, les fripons les rendent tels pour mieux les exploiter.

— « LA SANCTION EST LE PLAISIR OU LA PEINE QUI RÉSULTE DE L'ACTION. »

(VALETTE, 11 *février* 1836.)

— Volé à Bentham. Matérialisme. Choléra moral.

— « Si, l'organe de l'espérance s'applique aux affaires religieuses, alors l'espérance se donne à l'autre monde.

« L'organe de la merveillosité est l'organe de la surnaturalité. *La*

surnaturalité est une ineptie (1). NOUS SOMMES UN PRODUIT DE LA CROUTE DU GLOBE, UN PRODUIT DE L'ORGANISATION. N'est-ce pas une fatuité que de vouloir s'imaginer qu'il y a pour soi un être au-dessus de la nature? »

— Je le répète : le matérialisme est la réaction contre l'absurdité anthropomorphique. Le dix-huitième siècle et le dix-neuvième n'ont point vu : que, si l'anthropomorphisme était absurde, il avait été, et même il était encore, la base de l'ordre, vie humanitaire ; et, que le matérialisme ne pouvait jamais être, que base d'anarchie, source de mort humanitaire. Mais, la prétendue science existante les a aveuglés. Ils se sont dit : le matérialisme est scientifique; il nous est impossible de prouver que cette science est fausse ; donc, elle est vraie. Le besoin d'ordre a toujours été la source de l'anthropomorphisme ; l'ignorance vaniteuse a toujours été la source du matérialisme.

— « L'organe de la merveillosité, continue le professeur, se trouve chez Moïse. C'est une disposition à croire aux miracles, aux démons, à la magie, aux fées, etc. Les *Mille et une Nuits* et la *Vie des Saints* sont écrites sous l'influence de cet organe. Il n'y a point là ombre de raison.

« L'organe de la merveillosité est le roi de l'ignorance. »

— C'est possible; mais d'une ignorance curable. L'organe de la vanité, pour m'exprimer comme ces messieurs, est le roi de l'ignorance incurable.

— « Les apôtres de religion ne peuvent, continue le professeur, s'appuyer que sur l'influence de cet organe. *Un logicien en chaire ne cause-*

(1) Est-il besoin de dire : que, surnaturalité signifie ici *immatérialité?*

rait aucune émotion. Un homme qui voudrait appuyer la religion sur la raison ferait bâiller. »

— Ces deux propositions sont d'une incontestable vérité, pour les temps passés et pour le temps présent. Il n'y a que les malheurs, causés par l'irréligion prétenduement scientifique, qui pourront un jour empêcher les peuples de bâiller, en écoutant un logicien. Nous ferons observer néanmoins : que, le cours irréligieux de M. Broussais, loin de faire bâiller, causait un enthousiasme presque universel; et, dont nous parlerons bientôt. Cependant, M. Broussais se prétendait logicien. D'après lui-même, alors, il n'était logicien qu'*illusoirement*.

— « Les comédiens, continue le professeur, jouant le même rôle que les apôtres, doivent s'appuyer sur le même organe.

« Les poëtes religieux, qui composent des sujets dits sacrés, doivent avoir cet organe.

« La vénération, jointe au merveilleux, produit l'adoration.

« Si cette faculté dominait, *les hommes seraient des fous.*

« Le jugement est le correctif de cet organe. »

— Il y a jugement bon et jugement mauvais; jugement sain et jugement malade. Le docteur Broussais aurait bien dû nous enseigner : comment il est possible de les distinguer avec certitude; et, surtout, comment il est possible qu'une organe soit un juge.

— « Du reste, continue le professeur, l'ignorance est *nécessaire* aux *masses;* et, c'est sous l'influence de cet organe : que, *les masses sont exploitées depuis le berceau de l'humanité.* »

(Broussais, 20 *juin* 1836.)

—L'ignorance est nécessaire, dit le professeur. Alors

il ne faut point s'en plaindre. Il faut avouer, néanmoins : que, le matérialisme est une doctrine consolante : l'exploitation nécessaire des masses dans ce monde; et le néant ensuite. O choléra ! !

— « *Le fait est que nous ne connaissons point de certitude. Il y a donc dans l'humanité une foule qui doit croire par sympathie, par sentiment.* »
(VALETTE, 1er *décembre* 1836.)

— Et, ce qui n'est pas foule ne croira rien, n'est-il pas vrai ? C'est toujours l'ignorance nécessaire des masses. C'est l'établissement théorique du despotisme. Le despotisme pratique en est la conséquence inévitable !

— « L'organe relatif à la faculté de comparaison est notre cour de cassation. »
(BROUSSAIS, 4 *juillet* 1836.)

— Et, comme il y a autant de cours de cassation que d'individus, cette belle doctrine sert de base : au tohu-bohu dans lequel nous nous trouvons.

— « L'individu est concentré dans le temps et dans l'espace.
« L'individualité, c'est la *forme unie à la matière*.
« L'individu est seul du domaine de l'observation.
« Ce qui est *avant* et *après* l'individu est la *matière cahotique*, *l'inconnu*, *x*.
« L'âme et Dieu, s'ILS EXISTENT, appartiennent au domaine des idées. »
(LAURENT, *mars* 1837.)

— Comprenez-vous quelque chose à ce galimatias ?

— « Les catholiques ont voulu établir Platon en prophète, parce qu'il reconnaît le purgatoire. »
(JULES SIMON, 18 *mai* 1840.)

— « Vous verrez, Messieurs, que Platon, sur l'autre vie, n'avait que des espérances. »

(Jules Simon, 18 *mai* 1840.)

— A quoi tout cela conduit-il, s'il vous plaît?

— « Mersen et Arnault objectent à Descartes :

« Vous appelez la chose pensante *âme*. Connaissez-vous assez le corps pour affirmer qu'il ne peut penser?

« L'objection de Hobbes est plus matérialiste encore. Pour lui *substance* est synonyme de matière, et *substance immatérielle* synonyme de non-sens. Les deux premiers l'attaquent par la forme, le second par le fond. Vient ensuite Gassendi. Il fait les objections suivantes :

« Vous dites que l'âme est le *cogito*. »

— Le plus grand des obstacles à la conception claire et distincte de l'expression *âme*, est de faire de l'âme un être pensant, la chose pensante, le *cogito* etc. Tout être pensant est nécessairement complexe. Il est composé : de l'être capable de sentir l'existence; et, de l'être capable de modifier le sentiment de l'existence. L'âme, si l'âme existe, en donnant à cette expression une valeur immatérielle, ne peut, isolée, que sentir l'existence dans l'éternité. Et, toute âme : capable de subir des modifications et de se les rappeler; capable de penser; est unie à une organisation : que celle-ci soit humaine, angélique, ou diabolique.

— « C'est, continue le professeur, l'œil qui se verrait lui-même. C'est irrationnel. Si nous nous connaissons, c'est comme être matériel. Puis la question n'est pas de savoir si vous êtes un corps grossier, mais si vous n'êtes pas une matière subtile. N'y a-t-il pas d'ailleurs une telle dépendance des phénomènes physiques et moraux, qu'il soit possible de conclure qu'ils aient une même source? Si l'âme n'était pas étendue, comment pourrait-elle mouvoir le corps? Comment, si l'âme n'est pas étendue, peut-elle recevoir l'idée du corps? La douleur elle-même n'est qu'une

destruction de parties. Vous dites que les animaux ont du sentiment et pas d'âme; pourquoi l'homme n'aurait-il pas également du sentiment et pas d'âme?

« Descartes répond à toutes les objections, mais souvent avec hauteur, dédain et difficulté.

« Il est de fait : que, l'*immatérialité n'est pas démontrée*, quoiqu'il faille l'admettre. »

(Damiron, 29 *avril* 1840.)

— « Descartes admet dans les bêtes le sentiment. Il donne des armes contre lui. Du reste, il est facile de garantir le spiritualisme de cette objection. Admettons le sentiment dans les animaux, il y aura une âme immatérielle dans les bêtes, et l'âme de l'homme restera immatérielle. »

(Damiron, 29 *avril* 1840.)

— Oui, et le matérialisme sera à l'état de démonstration. Quand on professe la philosophie, il faudrait au moins connaître l'histoire naturelle.

— « L'âme, dit Descartes, est immortelle parce qu'elle est immortelle. Descartes dit cependant que par des causes inconnues et par la volonté de Dieu, l'âme pourrait être matérielle. Aussi, Mersen lui reproche-t-il qu'il n'a point prouvé l'immatérialité de l'âme, ainsi qu'il l'avait promis. — Je confesse, dit Descartes, qu'en dehors de la révélation *le raisonnement ne donne aucune preuve de l'immatérialité de l'âme*, et surtout de l'immortalité religieuse.

« Et Descartes a raison. »

(Damiron, 6 *mai* 1840.)

— Ainsi : la société doit se soumettre à une révélation quelconque ; ou, la société doit se baser sur le matérialisme ; ou, l'immortalité religieuse doit se démontrer. La première condition est devenue impossible ; et, la seconde est absolument impossible.

— « Il ne serait pas impossible que l'âme fût mortelle : et, il serait même nécessaire qu'elle le fût, si elle était une simple modification de la matière. Alors, il n'y aurait que l'*illusion du moi*. Mais, cela n'est pas ;

je vous prie de me l'accorder. S'il me fallait le démontrer, cela me mènerait trop loin.

« Je vous demande encore de m'accorder que l'âme est simple, identique, intelligente, libre, morale. *Ce n'est pas une grande concession que je vous demande*, mais elle m'est NÉCESSAIRE pour démontrer l'immortalité.

« L'HOMME SOUFFRE. N'y eût-il que cette condition de l'homme, elle suffit pour démontrer l'immortalité de l'âme. »

(DAMIRON, 4 *mai* 1840.)

— M. Damiron n'aura nullement besoin de la *petite* concession qu'il demande, laquelle renferme des absurdités, quand il aura prouvé : que, les animaux ne souffrent pas.

Il résulte de ce plaidoyer : que, si les animaux souffrent, les âmes sont matérielles; c'est vrai. Mais, avancer une pareille proposition, sans prouver que les animaux ne souffrent pas, c'est : professer le matérialisme.

— « Les Esquimaux dirent au capitaine Ross : que, ses navires étaient des créatures *vivantes, parce qu'ils les voyaient* SE MOUVOIR, et leurs membres (les voiles) se mouvoir. Ils demandèrent aux navires s'ils venaient de la lune ou du soleil. »

(BÉRARD, 30 *avril* 1838.)

— Ces Esquimaux appartenaient, sans le savoir, à la série des philosophes modernes : qui, donnent le mouvement comme caractéristique de la sensibilité.

— « Les dieux sont les produits de l'organe de la causalité. *Ce sont des produits erronés de l'intelligence.* Les prêtres et les chefs règnent au nom des dieux. C'est au nom des dieux que les guerres s'établissent et que les vaincus sont esclaves. *Væ victis !* »

(BROUSSAIS, 8 *juillet* 1836.)

— Bien! Mais, avant de détrôner les faux dieux, il

eût fallu inaugurer, reconnaître : e Dieu réel, l'éternelle justice. Sans cela, c'est plonger le monde dans l'anarchie; et, le despotisme est moins infernal que l'anarchie.

— « C'est encore la faculté relative à l'organe de la causalité qui invente le mot *substance*.

« *Dieu* et *substance* sont des généralisations. »

— S'il n'y a pas de substance, il n'y a donc que des modifications. Il y aurait donc des modifications, qui ne modifieraient rien. Est-ce logique?

— « L'idée de durée infinie, continue le professeur, appartient encore à cet organe. Quand cet organe ne peut aller plus loin, il faut appeler *infini* ce *je ne puis aller plus loin*.

« L'infini n'est que la lassitude de l'organe de la causalité. »

— Non maître : l'infini *en durée* c'est l'éternité. L'infini numérique est une folie. Et, ce qui n'est pas fini, c'est l'immatériel. Il y a longtemps que Leibnitz a dit toutes ces choses.

— « Quelle reconnaissance, continue le professeur, ne doit-on pas aux phrénologistes qui ont rapporté la *morale* à un organe *matériel* relatif au cerveau ! »

— Aussi, la société a nommé l'auteur de cette découverte : membre de l'Institut, section *des sciences morales et politiques*, commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur; et, après sa mort, elle lui a élevé une statue. Anacharsis Clootz voulait qu'on élevât une statue à l'auteur du *Curé Meslier*, comme ayant pro-

fessé le matérialisme avec le plus de succès ; 1830 a réalisé : ce que 1793 avait tenté inutilement.

— « Cet organe, continue le professeur, appartient aux animaux les plus rapprochés de l'homme. Car, tout ce qui se trouve dans l'homme se trouve *dans les animaux qui s'en rapprochent le plus.* »

(Broussais, *4 juillet* 1836.)

— « Nous n'aurions pas d'idées de morale si nous n'étions doués d'un *sens particulier* pour les distinguer. »

(Valette, 16 *juin* 1837.)

— Il paraît, qu'aux yeux de MM. les professeurs de philosophie, la morale n'est point accessible au raisonnement, au sens commun.

— « Se demander la question de la certitude, donnée par le sens moral, est la question même de l'existence du sens moral. *La certitude morale n'est pas en notre puissance.* »

(Garnier, 28 *avril* 1840.)

— Elle est consolante cette philosophie ! Elle livre la société à une anarchie inextinguible, si ce n'est : par la mort de l'humanité.

— « Les mœurs sont une déduction *nécessaire* de l'organisation. »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, *4 juillet* 1837.)

— Alors, adieu morale et liberté.

— « Les individus qui ont l'organe de la destructivité poussé à un certain point, sont *dévoués* au crime et à l'échafaud. »

(Broussais, 9 *juin* 1836.)

— A l'échafaud ! c'est possible, pour une époque comme la nôtre. Mais, il n'y a de crime, que là où il y a liberté.

— « Les actes *intellectuels* et *moraux* appartiennnnt *aux propriétés de la vie animale,* et non aux propriétés de la vie générale. »

(Bérard, 10 *avril* 1838.)

— Comprenez-vous ce galimatias ?

— « Il n'y a point d'actions spontanées indépendantes de l'extérieur. L'embryon n'a pas de *moi*. Le *moi* ne détermine nullement la nature de l'homme. Les animaux ont *le même* moi que l'homme. Quelquefois le *moi* est le maître. L'instruction tend à faire prédominer le *moi ;* quand le *moi* prédomine, il y a *liberté;* quand il ne prédomine pas, il n'y a point *liberté*. Du reste, la liberté hausse et baisse *comme le thermomètre*. Prenons garde de ne point faire de la liberté une entité. Comme entités, *liberté, sensorium, esprit*, sont des romans. »

(Broussais, 6 *juillet* 1836.)

— Comprenez-vous également ce galimatias ?

— « C'est un instinct intellectuel qui nous donne l'idée de l'avenir. »

(Garnier, 28 *avril* 1840.)

— Un instinct intellectuel est très-joli !

— « Chez le petit être qui aspire le lait peu après sa naissance, il y a déjà la *conjecture*, l'*idée* de l'avenir. »

(Garnier, *id.*)

— Seigneur ayez pitié d'eux !

— « Toutes les choses que nous faisons librement, nous les avons faites *une fois* involontairement. »

(Valette, 25 *mai* 1836.)

— Quand, donc, sortirons-nous du galimatias ?

— « La religion, dans son essence, nie la liberté. »

(Lherminier, 5 *décembre* 1835.)

— Cela ne finira donc pas?

— « *Il n'y a aucune contradiction à supposer que l'homme n'est pas libre. La philosophie ne peut résoudre cette difficulté.* »

— Elle est savante cette philosophie !

— « *Comment admettre*, continue le professeur, *la liberté avec la prescience?* C'EST IMPOSSIBLE. »

(VALETTE, 16 *juin* 1836.)

— Eh bien ! niez la prescience, qui est absurde; et prouvez : que, la liberté existe.

— « On a fait une entité du goût. C'est l'aptitude à bien juger. Cette aptitude est relative à un organe; le goût absolu, *la vérité absolue n'existent pas.* »

(BROUSSAIS, 6 *juillet* 1836.)

— Parbleu! au sein du matérialisme, rien d'absolu ne peut exister.

— « C'est une chimère que de vouloir ramener les choses à l'évidence mathématique. »

(VALETTE, 12 *janvier* 1837.)

— Oui, pour ceux qui nient la vérité. Le maître de M. Valette, Laromiguière, ne pensait pas ainsi.

— « La *vérité absolue* n'a d'*autre critérium* que la perception claire et distincte. »

— C'est-à-dire la démonstration rationnellement incontestable de la réalité de son existence.

— « *Tout ce qui se perçoit*, continue le professeur, EST. »

— Voilà les phénomènes, les apparences transformés en réalités ; et, considérés comme les seules réalités possibles. C'est le matérialisme appliqué.

— « La *certitude* vient de ce que *la croyance est inébranlable.* »

— Voilà la vérité dépendant : de la résistance aux tortures ; ou bien encore, de la force brutale qui établit les croyances.

— « Une théorie n'en est pas moins scientifique pour n'être point vraie. »

— Ainsi, la science actuelle peut fort bien n'être point la vérité. C'est un secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences qui nous l'apprend.

— « Une théorie, continue le professeur, est scientifique quand elle est probable. »

(FLOURENS, 22 *octobre* 1839.)

— Une explication probable, n'est pas une théorie réelle, c'est *une hypothèse*. Voilà la science réduite aux hypothèses.

— « Le droit est ce qui est conforme à l'ordre. »

(VALETTE, 30 *juin* 1836.)

— Ainsi, lorsque l'ordre exigeait de brûler les professeurs de philosophie qui niaient la liberté, cela était dans le droit ? Dans le droit relatif à une époque d'ignorance, OUI. Mais, dans le droit absolu, NON.

— « Le droit positif est le contenu de la loi; le droit alors vient de la loi, la loi CRÉE le droit. Le législateur proclame ce qui lui PARAIT *droit naturel :* c'est là Grotius.

« Il y a une opinion opposée qui prétend : que, la loi n'est que la reconnaissance du droit.

« IL N'EST PAS ENCORE DÉCIDÉ; *si, le droit vient de la loi; ou, si la loi vient du droit.* »

(PONCELET, 8 *novembre* 1836.)

— Il est impossible de mieux peindre l'ignorance de l'époque, que par ces propositions.

— « Le travail est une garantie efficace contre la disposition révolutionnaire des *classes pauvres. La nécessité incessante du travail est le côté admirable de notre société. Le travail est un* FREIN. »

(GUIZOT, Chambre des députés, 3 *mai* 1837.)

— Oui, tant que l'examen peut être comprimé. Mais, après... ce n'est plus un frein, c'est un éperon.

— « *La propagation est le but* ESSENTIEL *de l'être vivant.* »

(DUMÉRIL, 10 *septembre* 1836.)

— Pour les chiens, c'est possible.

Ici arrêtons-nous un instant.

XVIII.

Relativement à la science sociale, toutes les citations que nous venons d'exposer se résument dans les dernières, dont voici incontestablement le sens :

« Il n'est pas encore décidé si le droit vient de la loi, ou si la loi vient du droit;

« Le droit est ce qui est conforme à l'ordre;

« Il n'y a d'ordre que par la force;

« L'ordre consiste à exploiter les classes pauvres, de manière à les rendre tellement malheureuses, qu'elles ne puissent résister à l'oppression;

« Le but de l'humanité. est exclusivement *matériel;* et, par conséquent, exclusivement relatif à l'exploitation des pauvres par les riches. »

Telle est l'instruction donnée à la jeunesse; et nous disons : que, pour une époque, où il est impossible de parquer la prétendue science, dans une caste, cette instruction est essentiellement anarchique. Quant à la religion, tout ce qui s'y rattache, au sein des écoles supérieures, se rapporte à une maxime maintenant devenue générale : *il faut une religion pour le peuple.* Cela, une fois admis, la jeunesse qui se croit instruite, et prétend bien ne point être peuple, court les prédicateurs les plus célèbres pour voir : comment chacun d'eux peut s'y prendre pour faire admettre, par le vulgaire, ce

que tout homme éclairé sait n'avoir été établi : que, pour contenir les masses ; et, servir de complément *à la nécessité incessante du travail.*

Arrivons, maintenant, à constater : l'enthousiasme avec lequel l'instruction matérialiste est reçue, par la jeunesse de la génération actuelle.

Parmi les professeurs officiels, dont nous venons de rassembler des citations orales, il n'en est qu'un seul qui ait osé coordonner la science ; et, en présenter les conclusions à ses disciples. C'est le docteur Broussais. Il y a là un immense mérite ; c'est celui de la franchise. Cet homme peut être attaqué, corps à corps, au tribunal de la raison : soit pour combattre ses doctrines, si on les trouve fausses ; soit, pour en prouver les conséquences anarchiques, si l'état des connaissances ne permettait pas encore de les combattre. Mais, que faire avec ces hypocrites qui disent : « Nous respectons la Bible, elle est au-dessus de la science. Néanmoins, notre devoir est de vous exposer la science. Ce que nous disons n'est que du raisonnement ; et, la foi est au-dessus du raisonnement. » Agir ainsi : c'est, caresser d'une main ; et, poignarder de l'autre.

Le docteur Broussais énonça sa conviction, d'abord dans l'amphithéâtre de l'École de médecine ; puis, le local étant trop petit, dans un immense salon de la rue du Bac. Il y avait constamment environ deux mille auditeurs.

A la séance de clôture, qui eut lieu le 8 juillet 1836, il résuma son cours de la manière suivante (1) :

(1) Le cours de phrénologie du docteur Broussais a été imprimé du

— « La même opération produite par l'organe de la causalité, *qui a créé le Dieu unique*, CRÉE aussi les entités *vertu*, *courage*, *générosité*, etc. Tout cela est personnifié, déifié. Les substantifs abstraits, c'est-à-dire les signes des sentiments, sont RÉALISÉS en divinités.

« De là guerre religieuse pour les dieux, pour le droit divin. Il y a des juges pour ces divinités qui condamnent tout ce qui leur déplaît : la question, l'inquisition, les profanations, l'anathème, paraissent pour venger l'*entité* qui aurait été offensée.

« Ceux auxquels profite la société prennent tout : *on dépouille par la loi*, *au lieu de dépouiller par la guerre.*

« Alors les maîtres ont toutes les jouissances.

« Voilà le règne de la métaphysique, et cela est la religion et la politique du siècle présent et des siècles passés (1).

« Cela peut-il rester ainsi ?

« Quel est le remède ?

« L'observation, la phrénologie.

« La phrénologie se trouve en présence des métaphysiciens (2). Les métaphysiciens veulent rejeter l'application de *la logique* à l'état social (3).

vivant de son auteur. Une foule de phrases que nous rapportons ne s'y trouvent point. C'est que, pour l'imprimé, il y avait des susceptibilités à ménager. Néanmoins, le matérialisme s'y trouve également à nu. Quant à la véracité de nos citations, nous en appelons à tous ceux qui, comme nous, ont suivi ce cours. De plus nous affirmons sur l'honneur : que nous n'avons pas changé une seule expression. Si, le docteur Broussais vivait, ce serait à lui que nous en appellerions.

(1) Sans accepter les idées de l'auteur sur l'importance de la phrénologie, et sans vouloir expulser celle-ci du domaine de la science, nous n'hésitons point à dire : que, nous approuvons ce qu'il affirme relativement aux conséquences sociales de ce qui a été et de ce qui est. Seulement nous ajoutons : ce qui a été *était nécessaire* à cause de l'ignorance primitive et de la possibilité de comprimer l'examen ; ce qui a été, c'est-à-dire ce qui est, *est devenu impossible comme base d'ordre*, par l'impossibilité de faire accepter : non-seulement l'absurde ; mais même, une simple hypothèse ; comme étant la vérité.

(2) Pour les matérialistes, les *métaphysiciens* sont ceux qui croient que l'âme n'est point *physique*, n'est point *matérielle*.

(3) La philosophie du dix-neuvième siècle veut baser l'état social sur le matérialisme au moral, et les intérêts matériels au physique. En 1843 un professeur d'économie politique *en Russie* nous disait : que, l'organisation pacifique ne pouvait se baser que sur le matérialisme et les intérêts matériels. C'est la doctrine du saint-simonisme, du fouriérisme, du communisme, du républicanisme, et de tout ce qui veut substituer l'anarchie du scepticisme au despotisme des révélations.

« Voyons ce que pensent les phrénologistes, CE QU'ILS N'OSENT DIRE, et ce que je prends sur moi de dire (1) :

« 1° Toute connaissance vient des sens (2) ;

« 2° Tout instinct et tout sentiment serait confus, s'il n'était spécialisé par les perceptions.

« On ne dépassera jamais ces limites.

« A entendre le jargon des *sectes* qui nous sont opposées, *on peut aller au ciel, en enfer* (3).

« NOUS SOMMES UNE PRODUCTION DE LA CROUTE DU GLOBE, ET NOUS NE POUVONS PAS EN SORTIR.

« Le grand moyen dont on se sert est donc *la terreur d'une autre vie.*

« On fait intervenir un Dieu vengeur, punisseur, rôtisseur... »

—Ici, le professeur a ajouté une foule d'épithètes, en vociférant avec une telle vitesse, qu'il y avait impossibilité de les recueillir.

Puis, il a continué avec plus de calme.

— « L'expérience a prouvé que cette terreur n'a jamais arrêté un criminel. Les plus grands criminels se sont trouvés parmi les hommes religieux. »

— Ici, Broussais aurait pu ajouter : que l'homme riche ne recule point devant un crime que l'argent, obtenant des prières, peut racheter ; et, que le pauvre compte sur l'absolution, comme le riche sur son argent. L'anthropomorphisme a moins été inventé pour empêcher les crimes, que pour rendre facile l'exploi-

(1) Ainsi, Broussais dit lui-même : que, les phrénologistes, les matérialistes ne disent point franchement leur pensée. Dès lors écoutons attentivement le novateur.

(2) Cela signifie : *toute connaissance* jusqu'au sentiment de l'existence base de toute connaissance, *vient des sens*. Le sentiment de l'existence, l'âme est matérielle.

(3) C'est-à-dire : les sectes qui nous sont opposées croient qu'il y a en nous, une âme, une immatérialité qui persiste après la mort.

tation sociale. Il n'en est pas moins vrai : que, dans les commencements de toute humanité, un anthropomorphisme quelconque, fétichisme, polythéisme, ou monothéisme, est, la seule base qu'il soit possible de donner : à l'existence de l'ordre.

— « *Cette terreur d'une autre vie,* continue le professeur, n'a aucun effet même sur ceux dont l'intelligence est faible : il n'y a qu'un petit nombre de SIMPLES qui en sont les VICTIMES.

« Je viens de vous faire des observations claires sur tout le fatras des religions. Du reste, *toutes ces fantasmagories d'enfer sont depuis longtemps repoussées.* »

— Ainsi, la pensée *franchement exprimée* des phrénologistes, est : que, le lien religieux n'existe pas en réalité.

— « Mais, dira-t-on, continue le professeur, votre conscience est donc notre évangile ?

« Non ; mon évangile c'est mon cerveau. »

— Ici, les applaudissements les plus frénétiques, de l'immense majorité des auditeurs, se sont fait entendre. L'un d'eux est sorti des rangs ; et, au nom de tous, a présenté au professeur une médaille en or sur laquelle se trouvait une inscription exprimant la reconnaissance qui lui était due : pour *toutes les* VÉRITÉS *qu'il venait de développer* (1).

Nous nous arrêtons. Nous croyons avoir prouvé : que, la doctrine enseignée à la jeunesse, dans toutes les

(1) Est-il nécessaire de faire remarquer : qu'une médaille ne peut être frappée sans l'autorisation du gouvernement représentant la société ; et, que par cette seule autorisation, la société protége elle-même les doctrines matérialistes : qui doivent la conduire à l'anarchie.

écoles supérieures, est : qu'il n'y a entre l'homme et les différents individus de la série des êtres, que des différences en *plus* ou en *moins*. Si, maintenant, des parents éclairés, viennent à croire, après avoir lu ce qui précède : que, leurs enfants peuvent aller s'asseoir sur les bancs de l'instruction actuelle ; et, sortir des écoles, sans être des imbéciles ou des matérialistes ; ils auront des motifs : que nous serions curieux de connaître ; et, qu'il nous est impossible de deviner.

Avant de passer à l'examen des doctrines écrites, nous croyons cependant devoir donner quelques citations des mêmes professeurs ; citations, que nous considérons comme ayant un mérite incontestable. Nous saisissons cette occasion, pour répéter de nouveau : que, nous sommes loin d'accuser les professeurs, de vouloir corrompre la jeunesse. Loin de nous cette pensée. Ces messieurs exposent l'état de la science, il leur est impossible de faire mieux. Ce ne sont point les professeurs, qu'il faut réformer ; c'est la science. Et, lorsque celle-ci sera réformée, les professeurs les plus capables de l'exposer, seront peut-être à Paris.

Voici les quelques citations dont nous venons de parler.

— « Avant l'existence de la parole il n'y avait rien, absolument rien que des êtres physiques. Avant cette existence, l'esprit n'existe ni pour lui ni pour les autres. »

(Desportets, 11 *mai* 1840.)

— C'est-à-dire : qu'avant le verbe, l'homme n'est qu'un être dont le moral n'est point développé. Nous verrons ailleurs : que, partout où il y a : humanité

réelle, sensibilité réelle, la société, le non-isolement, développe immédiatement : l'usage de la parole.

— « Pour les hommes, dont l'intelligence n'est point développée, le présent est tout, le passé n'est plus, l'avenir n'existe pas. »

(DESPORTETS, 11 *mai* 1840.)

— L'homme, avant le verbe, n'existe que dans l'ÉTERNITÉ : la seule succession des idées, donne le présent, le passé, l'avenir, et constitue le TEMPS.

— « Le mouvement n'est pas plus nécessaire à la vie de l'homme, que la parole à l'existence de la société. »

(DESPORTETS, 11 *mai* 1840.)

— Nous répétons et nous prouverons ailleurs : que, partout où il y a humanité réelle, sensibilité réelle, et non-isolement, le verbe se développe nécessairement. Le verbe et la société, naissent : SIMULTANÉMENT.

— « C'est sur des analogies qu'ont été fondées les premières erreurs. Les premiers systèmes religieux, le fétichisme et l'anthropomorphisme n'ont pas même eu d'autre base. »

(GARNIER, 28 *avril* 1840.)

— C'est admirable de vérité ! Mais, tant que la vérité absolue n'est point démontrée être une réalité, il n'y a de possible : que, des hypothèses ; et des analogies.

— « Sans une définition précise des faits et des mots qui les expriment, il n'y a que logomachie. »

(ANDRAL, 26 *novembre* 1832.)

— Encore admirable de vérité. Mais, tant que la

réalité de la vérité absolue n'est point démontrée pour servir de critérium, il ne peut y avoir : que, des indéterminations ; et, par suite, logomachie.

— « Avant que le génie puisse *coordonner* les faits, il faut que les faits soient déjà *observés*. Si, Newton fût arrivé deux siècles plus tôt, il n'eût pu rien faire. »

(Dumas, 5 *juin* 1835.)

— Avant de pouvoir prouver : que, la continuité de la série est absurde ; il fallait, qu'elle fût établie comme continue.

— « La méthode *naturelle* n'est autre que la méthode rationnelle. Il est absurde de dire qu'une science se compose de faits : une science se compose de faits et de raisonnements. »

(Blainville, 10 *avril* 1838.)

— Les faits même n'existent, dans la science, que par l'observation, le raisonnement. Et toute science reste illusoire, problématique : tant qu'il n'est point encore possible de distinguer, *incontestablement*, le bon raisonnement du mauvais.

— « Il ne faut pas craindre le raisonnement. Parce qu'on a abusé du raisonnement, il ne faut pas le proscrire. L'observation n'a-t-elle pas causé plus d'erreurs encore? Faut-il pour cela renoncer à l'observation ? »

(Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, 24 *janvier* 1835.)

— La folie capitale du dix-huitième siècle a été : de séparer l'observation du raisonnement ; de subordonner le raisonnement à l'observation ; et de prendre les analogies pour des identités. Cette logophobie conduit à toutes les erreurs. Le soleil paraît à l'orient et dispa-

raît à l'occident : le soleil marche. Le chien crie quand on le frappe : le chien est sensible. L'eau monte dans les pompes jusqu'à 32 pieds. C'est qu'elle a horreur du vide. Mais, elle ne monte pas plus haut que 32 pieds. C'est qu'elle n'a horreur du vide que jusqu'à 32 pieds.

Bacon va nous donner un exemple d'idolâtrie d'observation et de haine du raisonnement.

— « Comment se forme le cristal de roche ? Rien de plus simple encore. L'eau, en circulant au hasard dans les entrailles de la terre, arrive enfin, sans trop savoir pourquoi, jusque dans les cavités obscures et profondes où elle gèle misérablement ; à la fin, cependant, lorsqu'elle a demeuré longtemps dans cet état sans espoir de chaleur, elle prend son parti et ne veut plus dégeler : et voilà ce qui fait le cristal de roche. »

— « C'est à tort que l'on divise les médecins en rationalistes et en observateurs. Galien lui-même a dit : l'observation est impossible sans le raisonnement. »

(Andral, 16 *novembre* 1839.)

— C'est évident comme le soleil pour quiconque n'est point aveugle. Eh bien ! nous vivons dans une époque, où, l'énoncé d'une pareille vérité : paraît un paradoxe, pour la grande majorité des individus ; et, pour le reste, un acte d'éminent courage.

— « Toutes les fois que l'on observe on raisonne. »

(Andral, 16 *novembre* 1839.)

— Et voilà : ce qu'on est obligé de dire au dix-neuvième siècle !

— « Les déductions du raisonnement sont toujours essentiellement supérieures aux déductions de l'expérience : *mais, il faut que le raisonnement soit réel et non sophistique.* »

(Biot, 22 *novembre* 1837.)

— Voilà un de nos premiers mathématiciens, qui reconnaît la nécessité de pouvoir distinguer : *le raisonnement réel ; du raisonnement illusoire*. Mais, cette distinction ne peut être faite réellement, c'est-à-dire d'une manière absolue : tant que la vérité absolue n'est point incontestablement démontrée : comme RÉELLE.

— « Rien n'est plus facile que de trouver ce qui a été trouvé hier.

« Rien n'est plus difficile que de trouver ce qui doit être trouvé demain.

« RIEN N'EST PLUS DIFFICILE QUE DE FAIRE ADMETTRE LA VÉRITÉ. »

(BIOT, 22 *novembre* 1837.)

— Tant que la vérité sociale n'est point devenue socialement nécessaire, vouloir la faire admettre est une folie.

— « Nous trouvons dans l'éloge de Fagon, qu'UN DEMI-SIÈCLE après la découverte de la circulation, Fagon fut le premier qui osa soutenir l'existence de cette circulation. Les vieux docteurs, dit Fontenelle, trouvèrent que le jeune récipiendaire s'était assez bien tiré d'affaire, dans la justification de *cet étrange paradoxe*. »

(ANDRAL, 26 *novembre* 1839.)

— Allez dire à M. Andral : que, la doctrine de la série continue est absurde et anarchique ; vous trouverez M. Andral, homme très-instruit et de très-bonne foi : parmi les vieux docteurs.

— « Copernic fut joué sur un théâtre pour avoir annoncé le mouvement de la terre.

« Galilée, confirmant Copernic, fut persécuté par les savants et par les prêtres.

« Un élève de Képler publia que son maître était timbré de corps d'esprit.

« Des ACADÉMIES ont opposé à Newton que la lumière ne se décompose point dans le prisme.

« Le contraire est *également dangereux*.

« L'un est de la FOI;

« L'autre est de l'INDIFFÉRENTISME. »

(BIOT, 22 *novembre* 1837.)

— Et, tout cela est inévitable : jusqu'à ce que la vérité réelle, absolue, soit devenue socialement nécessaire, cherchée, trouvée et socialement admise.

— « Le progrès de la science EST la marche de l'humanité *depuis l'ignorance primitive jusqu'à l'arrivée à la connaissance de Dieu.* »

— Cette proposition, du professeur de théologie, est éminemment vraie. Mais, en partant de l'ignorance primitive, sommes-nous arrivés à la connaissance du Dieu réel, de la justice éternelle, de la sanction religieuse ? Cette connaissance se borne *nécessairement* à la démonstration rationnellement incontestable : de l'immatérialité des âmes ; et, du lien, par une sanction *fatale* : des actions volontaires ou libres ; avec le bien être ou le mal être en d'autres vies. Toute autre idée de Dieu, que celle attachée à cette sanction éternelle : ne peut être claire et distincte ; ne peut être que logomachique.

— « Là, continue le professeur, là s'arrête le progrès. Il doit s'arrêter : on ne dépasse point l'infini. »

(L'abbé FRÈRE, 14 *avril* 1836.)

— Il fallait dire : on ne dépasse point l'absolue vérité. Au delà, il n'y a qu'erreur ou mensonge.

— « Le mouvement n'est pas du progrès : on peut marcher en arrière ou de côté et ne pas approcher du but. »

(ANDRAL, 26 *décembre* 1839.)

— Allez dire cette vérité aux partisans du progrès indéfini ; ils vous traiteront : comme les vieux docteurs traitèrent Fagon ; et, probablement pis encore.

— « Ce sont toujours les applications résultant des besoins qui ont fait progresser les méthodes mathématiques ou analytiques ; et non : le développement théorique de l'unité. »

(POISSON, 19 *janvier* 1837.)

— C'est aussi, exclusivement, le besoin d'ordre, causé par l'anarchie dans laquelle le matérialisme aura plongé la société, qui fera chercher, trouver et accepter : la démonstration de l'immatérialité des sensibilités, des sentiments d'existence ; et, de leur exclusivité à l'humanité.

— « Il n'y a premièrement qu'une vérité absolue, la perception de l'existence. »

(POISSON, 5 *novembre* 1836.)

— C'est évident comme la lumière : pour quiconque n'est point aveugle. Et encore, cependant : si, le sentiment de l'existence n'est point, lui-même, relatif à l'organisme : *quod est demonstrandum*.

— « *Notre propre existence est la seule chose primitivement certaine d'une manière* ABSOLUE : les autres sont relatives à nos connaissances. »

(POISSON, 8 *décembre* 1836.)

— Voilà les sensibilités, les sentiments d'existence donnés : comme seul critérium ABSOLU qu'il soit possible

d'avoir; et, c'est le premier mathématicien de notre époque qui nous le donne.

— « Nous jugeons mal les animaux, parce que nous les faisons à notre image, comme nous faisons Dieu à notre image. »

(Duméril, 20 *septembre* 1836.)

— Et, toute sa vie, M. Duméril a fait les animaux à sa propre image.

Telles sont les preuves : que, l'instruction orale propage le matérialisme, comme scientifique. Ici, devraient se trouver les preuves : que l'instruction écrite, est en harmonie avec l'instruction orale. Mais, ainsi que nous l'avons dit, dans notre avertissement au lecteur, nous publierons dans des ouvrages séparés, ce qui n'est point absolument indispensable, à la marche vers notre but : LA NÉCESSITÉ DE BRISER LA SÉRIE CONTINUE ; ET, LA DÉMONSTRATION : QUE, CETTE SÉRIE EST BRISÉE : D'UNE MANIÈRE ABSOLUE.

L'ouvrage, qui se rapportera à l'instruction matérialiste écrite, aura pour titre :

FOI MATÉRIALISTE.

TITRE II.

Dès l'origine des sociétés, une règle des actions, tant individuelles que sociales, est indispensable à l'existence d'un ordre non physique ou nécessaire, mais moral ou libre.

C'est cette règle d'actions, ou plutôt la SANCTION lui servant de base, qui, socialement, prend le nom d'AUTORITÉ.

Mais, une règle d'actions ne peut contribuer à la permanence d'un ordre non physique, si, généralement, elle n'est incontestée.

Car, le doute, relatif à la possibilité de contester rationnellement la réalité de l'autorité sur laquelle cette règle se trouve établie, ou le scepticisme, ou encore le protestantisme contre l'autorité, est précisément : ce qui constitue l'ÉTAT D'ANARCHIE.

De plus, une règle d'actions ne peut être inconteslée : que *rationnellement ;* ou que, *sentimentalement*. Et, à cause de l'ignorance essentiellement primitive, inhérente à toute humanité possible, une règle d'actions, dès l'origine des sociétés, ne peut, rationnellement, être incontestable.

Dès l'origine de toute humanité possible, *le besoin d'ordre*, NÉCESSITÉ SOCIALE, force donc la société d'établir une règle d'actions, qui soit : non point rationnellement, intellectuellement ; mais sentimentalement, éducationnellement, organiquement incontestée. Cette règle se trouve établie par les minorités dont l'intelligence est le plus développée. Par le besoin d'ordre encore, ces minorités devaient aussi employer tous les moyens possibles pour établir cette règle : comme sentimentalement, éducationnellement, organiquement INCONTESTABLE.

Maintenant, une règle d'actions, essentiellement basée sur un *sentiment* non rationnellement incontestable, ne peut rester incontestée; à moins que le *sentiment*, qui la soutient, ne soit lui-même appuyé : sur l'éducation, d'abord, qui modifie l'organisme ; et ensuite, sur une instruction, elle-même toujours soumise à l'éducation : l'instruction, en dehors de cette soumission, pouvant s'opposer aux tendances d'organisation, et même aux tendances d'éducation.

Pour que l'ordre soit permanent au sein des sociétés; c'est-à-dire : pour que la règle, ou plutôt que les règles d'actions restent sentimentalement, organiquement incontestées, les minorités qui, nécessairement, ont établi une règle dans chaque société, se trouvent donc forcées : de se réserver le monopole de l'éducation et de l'instruction ; ou, le monopole complet des développements de l'intelligence ; le monopole complet de l'établissement des opinions. L'emploi de ce monopole est alors exclusivement dirigé vers la permanence de l'incontestabilité sentimentale de la règle, dont ces mêmes minorités conservent une interprétation arbitraire : par le monopole de l'établissement des opinions. Elles s'attribuent ainsi la force morale ou l'autorité. Elles peuvent alors exploiter les masses. Et, dès qu'elles le peu-

vent, elles le font nécessairement; car, le monopole de l'autorité conduit nécessairement à cette exploitation.

Le monopole des développements de l'intelligence, de l'établissement des opinions, devenant nécessairement le monopole de l'autorité, conduisant nécessairement à l'exploitation des masses, forme un ensemble vulgairement nommé DESPOTISME.

Le *despotisme*, dès lors, est l'un des termes d'un premier rapport social, dont le second est l'*esclavage*. Un ensemble de despotes et d'esclaves se trouve ainsi être, nécessairement, le premier état social possible, pour toute première époque d'humanité.

L'autorité despotique doit lutter, en effet, dans chaque société, contre la *nature intellectuelle* de chaque esclave qui le porte à examiner la règle d'actions à laquelle il se trouve soumis. Et les différentes autorités despotiques doivent lutter contre les tendances intellectuelles des pays soumis à d'autres règles; pour que les règles ne soient point réciproquement examinées en dehors des préjugés nationaux; et, que les résultats de ces examens ne puissent se communiquer de nation à nation.

C'est donc : en faisant des esclaves, et en pervertissant la nature intellectuelle, chez les esclaves, au moyen d'une éducation et d'une instruction, se refusant à tout examen rationnel; et, en excitant des haines : non-seulement entre les esclaves d'une même nation; mais surtout, entre les nations soumises à des règles différentes, pour les empêcher de communiquer entre elles; qu'il est possible, aux minorités despotiques, de conserver l'autorité.

Ainsi, les moyens que le despotisme se trouve obligé d'employer pour établir et conserver le seul ordre social possible à cette première époque, peuvent se résumer dans les maximes : RÉGNER PAR LA FOI; et DIVISER, POUR CONTINUER DE RÉGNER.

L'état de despotisme reste un état social subsistant nécessairement, comme seul susceptible de servir de base à l'existence de l'ordre, jusqu'à la naissance de la PRESSE.

Nous donnons à cette première époque de l'humanité, existant nécessairement sous le despotisme, le nom d'ENFANCE DE L'HUMANITÉ.

« Le système protestant ou philosophique, détruit, pour les individus, comme pour les États, toute vérité sans exception; et l'athéisme absolu, qui en est la suite inévitable, en est aussi le fondement. »

L'abbé de la Mennais, *De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*, 3e édition, 1826, p. 64.

« Qu'est-ce que l'athéisme?

« Le mot Dieu, dont l'athéisme est la négation, a deux significations principales et complétement différentes :

« 1° Il signifie : la négation de la réalité de l'anthropomorphisme, dont la création est la conséquence nécessaire;

« 2° Il signifie : la négation de la réalité de la sanction religieuse, de l'existence de la justice éternelle, dont le Dieu anthropomorphe n'est que la personnification.

« Il est évident : que, si l'anthropomorphe est supposé réel, si l'homme n'est qu'une machine, un pot de terre, toute liberté, et par conséquent toute moralité disparaissent chez l'homme. Dès lors, la négation de l'anthropomorphisme, ou l'athéisme pris dans le premier sens, devrait être ordonné, prescrit par la loi : si la loi devait ordonner, prescrire, ce qu'il est nécessaire que la société accepte, pour que l'ordre, en dehors de la force brutale, puisse exister.

« Puis, il est également évident : que, si la croyance ou la certitude que le lien religieux n'est point une illusion; mais, au contraire, que cette croyance ou cette certitude sont les bases exclusives de l'ordre, la société devra condamner, proscrire, au premier chef, l'athéisme, dans le second sens de l'expression.

« Et, si la situation sociale est telle : à

cause de l'ignorance, non encore anéantie, et de l'examen, devenu incompressible, qu'il soit devenu impossible à la société : soit d'ordonner ou de PRESCRIRE l'athéisme, dans le premier sens; soit de le condamner, de le PROSCRIRE, dans le second; il en résultera, nécessairement : que, l'anarchie sera la suite : et, de l'impossibilité de PRESCRIRE l'athéisme; et, de l'impossibilité de le PROSCRIRE.

« Résumons! l'expression ATHÉE signifie : dans le premier sens, HOMME RELIGIEUX, homme opposé à la doctrine du matérialisme; dans le second sens, HOMME IRRÉLIGIEUX, partisan de la doctrine du matérialisme.

« La confusion de l'ATHÉISME avec le MATÉRIALISME, est la source : de toutes les logomachies religieuses. »

COLINS, *Qu'est-ce que la science sociale?* t. I, p. 166.

TITRE III.

La presse une fois découverte, les moyens qui servaient au despotisme, pour maintenir un *ordre apparent*, s'usent, peu à peu, à mesure qu'elle se généralise.

Cependant, les moyens qui seuls peuvent établir, au sein de l'humanité, un *ordre réel*, un ordre basé sur une autorité rationnellement incontestable, ne se découvrent pas aussitôt que la PRESSE : puisque, ce n'est que par les maux que celle-ci cause, en dehors de cet ordre, qu'il est possible de sentir le besoin de ces mêmes moyens, de les chercher, de les trouver.

De l'incapacité, dans laquelle le despotisme se trouve alors tombé ; de maintenir, au sein de l'humanité, même un ordre seulement apparent ; et de l'impossibilité, encore existante pour l'humanité, de voir l'ordre maintenu autrement que par le despotisme ; résulte, *nécessairement*, un état de désordre, ou d'anarchie quasi-permanent.

Cette époque d'anarchie quasi-permanente est celle où se trouve notre génération.

C'est une époque où toute autorité, toute force morale, se trouve rationnellement contestée.

Nous donnons, à cette époque, le nom d'ÉTAT PUÉRIL DE L'HUMANITÉ.

« Tout se lie et s'enchaîne tellement dans les sociétés humaines, comme dans l'univers, que l'on ne saurait traiter une question de quelque importance, sans en remuer un grand nombre d'autres, surtout lorsque l'absence de maximes établies et généralement reconnues, oblige d'éclaircir et de prouver jusqu'aux vérités les plus simples. Aujourd'hui principalement qu'il n'est rien sur quoi l'on ne conteste; aujourd'hui qu'à la place de la raison publique, presque entièrement éteinte, il n'existe que des opinions aussi opposées entre elles, aussi diverses que toutes les chimères qui peuvent s'offrir à des esprits abandonnés sans règle à eux-mêmes, on ne doit supposer comme admis, aucun principe, ni aucun fait, mais chercher d'abord, en parlant aux hommes, à se faire avec eux UNE RAISON COMMUNE, si l'on veut être entendu. Ce n'est pas assurément une difficulté médiocre; et parvînt-on à la surmonter, IL Y A LOIN DE LA ENCORE A PERSUADER ET A CONVAINCRE. Malgré l'anarchie des croyances, *jamais on ne fut plus affirmatif;* et le caractère du temps présent est LE DOGMATISME INDIVIDUEL et LE SCEPTICISME SOCIAL. »

L'ABBÉ DE LA MENNAIS, *id.*, p. 94.

— Nous embrassons les titres II et III sous un même ensemble, parce que les deux âges de l'humanité, qu'ils représentent, se lient et s'enchaînent tellement : qu'il est impossible d'approfondir l'examen de l'un, sans être souvent entraîné à parler de l'autre. Vouloir maintenir leur division, d'une manière absolue, serait tomber dans la confusion.

Nous éviterons, néanmoins, d'embrasser à la fois un point de vue trop étendu. A cet effet, nous diviserons,

en trois livres, l'ensemble des titres II et III traitant spécialement du despotisme.

Le premier livre se rapportera plus particulièrement à la nécessité et à l'établissement du despotisme, avant la naissance de la presse. Le second à l'insuffisance du despotisme et à sa décadence : par suite du développement de la presse. Le troisième, à la période d'anarchie progressive existant : entre l'état de despotisme ; et l'état de liberté relative, mentionné au titre VI.

Avant d'entrer en matière, conformément à la division que nous venons d'établir pour la discussion des titres II et III, éclaircissons plusieurs expressions qui peuvent offrir quelque obscurité.

Nous avons souvent opposé *sentimentalement* à *rationnellement;* et, *rationnellement* à *sentimentalement*, *organiquement*. Voyons ce que peuvent valoir ces oppositions ; et, occupons-nous d'abord : de l'expression *sentiment*, racine de *sentimentalement*.

Dans l'état indéterminé de presque toutes les connaissances, sur ce qui est incontestablement vrai, presque toutes les expressions sont nécessairement indéterminées ; puisque toutes représentent des connaissances. Si nous sortons des mathématiques, qui n'ont elles-mêmes d'incontestabilité : que, parce que les propositions qu'elles renferment peuvent toutes être ramenées à l'unité, abstraction du sentiment de l'existence ; il n'est, dans aucun langage, aucune expression parfaitement définie, sauf quelques-unes, qui encore pourraient se rattacher aux mathématiques ; et l'expression *sentiment,* à l'exception de son application à l'existence

reconnue, est l'une des plus indéterminées. Nous renvoyons au dictionnaire ceux qui pourraient douter de cette assertion. Ils y verront : que, *sentiment* signifie toute espèce de jugement ; puisqu'il a aussi pour valeur *opinion*.

Exposons les principales valeurs de l'expression *sentiment*.

Le sentiment, toujours en dehors de son application à l'existence reconnue, est relatif :

1° A l'organisme : le sentiment de la faim, du sommeil, de l'amour;

2° A un contact plus ou moins rapproché : les sentiments d'attraction et de répulsion, de sympathie ou d'antipathie, d'amitié ou de haine, entre des individus circonscrits dans un même cercle ;

3° A l'éducation : les sentiments de famille entre des êtres qui souvent n'ont en réalité aucun lien de parenté ; l'antipathie contre l'inceste entre des individus souvent étrangers l'un à l'autre ; le sentiment religieux qui fait adorer un oignon, ou telle autre idole de notre époque ; le sentiment de patriotisme que ses limites font varier ou anéantissent ; etc., etc ;

4° Au raisonnement : le sentiment de la religion musulmane, erreur pour un chrétien, et réciproquement ; le sentiment matérialiste du philosophe actuel, qui condamne les révélations sans être plus certain, vis-à-vis du raisonnement, de la réalité du matérialisme ; que, chaque fidèle ne l'est de la vérité de sa révélation. C'est, surtout ici : que, l'expression *sentiment* est synonyme d'*opinion*.

Voyons, maintenaint, en quoi consiste l'opposition : entre *sentimentalement ;* et, *rationnellement.*

L'expression *sentiment,* nous venons de le reconnaître, est aussi un synonyme d'*opinion* ; et toute opinion est le résultat d'un raisonnement, bon ou mauvais, mais non encore à l'état de démonstration rationnellement incontestable. Comment donc opposer *sentimentalement* à *rationnellement ?*

Une des valeurs de l'expression *sentiment,* celle de dériver d'un raisonnement bon ou mauvais, va nous indiquer : en quoi peut consister l'opposition.

Sentimentalement, en outre de se rapporter à l'organisme, à l'éducation de l'organisme, se rapportera *plus particulièrement encore :* à tout ce qui dérivera d'un raisonnement, bon ou mauvais, sans qu'il soit incontestablement déterminé : si, ce raisonnement est bon ou mauvais : ce qui le rend, alors, essentiellement *relatif.*

Rationnellement, absolument pris, indiquera : ce qui est déterminé, démontré : par un raisonnement rationnellement incontestable; par un raisonnement partant du sentiment de l'existence (1), ou y aboutissant ; et, composé exclusivement d'identités (2).

Rationnellement, absolument pris, sera enfin : l'expression caractérisant ce que nous avons appelé : *raisonnement réel* (3).

(1) Préalablement démontré absolu ; ou, préalablement admis, comme tel, hypothétiquement.

(2) Ne pas oublier : que, les identités ne peuvent exister que dans le domaine des absolus, que dans le domaine des immatérialités. Dans le domaine de la matière, les identités sont impossibles.

(3) Voir : *Qu'est-ce que la science sociale?* t. II, p. 434.

Il est maintenant facile de voir : qu'*intellectuellement* est donné comme synonyme de *rationnellement*, et *organiquement*, comme synonyme de *sentimentalement*. Par exemple : une opinion, basée sur l'éducation, enracinée par l'habitude, devient : un *sentiment*, que l'on croit tellement dériver de l'*organisme*, dans lequel on inclut le raisonnement ; que le dix-huitième siècle donnait à cette espèce de sentiment : le nom de NATUREL.

Quelquefois, nous nous sommes servis de l'expression : *nature intellectuelle*. Ici un éclaircissement devient encore nécessaire.

Les philosophes du dix-huitième siècle reconnurent : que, les règles d'actions, données par les révélations, perdaient toute force de sanction, vis-à-vis de l'examen ; et que, par conséquent, elles devenaient, alors, incapables de servir de base à l'existence de l'ordre. Ils virent aussi : qu'il en avait été fait des abus énormes, quelquefois monstrueux ; et, ils voulurent en renverser le règne : sans savoir, néanmoins, d'où devait, précisément, dériver *la règle réelle*. A cet égard, ils marquèrent leur ignorance en énonçant : que, la règle réelle dérivait d'un être indéterminé, fantastique même, qu'ils nommèrent NATURE. En cela, ils imitèrent leurs devanciers anti-révélationistes. Cicéron, Virgile, Lucrèce, à l'exemple des Grecs et des Égyptiens, avaient aussi invoqué la NATURE. Mais que signifie cette expression ?

Si, l'expression NATURE embrasse toutes les tendances possibles, par conséquent celles de raison, la nature,

alors est unique ; et, cette unité de nature anéantit la liberté qui ne peut être : que, le choix entre des tendances de natures essentiellement différentes, la nature *unique* rendant tout raisonnement illusoire, pour ne laisser exister : que, le domaine de la nécessité, le domaine de l'automatisme, même au sein d'une apparence de liberté.

Les encyclopédistes ne réfléchissaient pas aux conséquences de leur nature unique, anéantissant : tout ordre moral plus qu'illusoire ; et, par suite, la réalité de ce qu'ils croyaient être leurs propres raisonnements.

Si, par l'expression NATURE, les encyclopédistes ont entendu : une règle d'action, devant être comprise *intuitivement* par chacun; cette nature régulatrice devient un Dieu anthropomorphe, si elle est personnelle; et, se réduit à la matière, si elle est impersonnelle. Dans les deux cas, c'est la négation de la liberté réelle ; et, l'automatisme toujours, sous une apparence de liberté.

Ce ne peut encore être là, ce que les encyclopédistes ont voulu exprimer : par le mot NATURE.

En parlant de *nature,* et relativement à la liberté des actions, relativement à leur moralité, les encyclopédistes comprenaient probablement : *nature intellectuelle;* expression équivalente à nature rationnelle ou libre ; nature différant essentiellement : de nature organique, essentiellement privée de liberté. Mais, ils n'ont point osé établir ouvertement cette distinction. S'ils avaient prononcé : *nature intellectuelle, nature relative au raisonnement*, il leur aurait été opposé : qu'il y a raisonnement contestable, et raisonnement incontes-

table ; que, jusqu'à présent, les mathématiques ont eu seules le privilége d'avoir un critérium incontestable, une unité hypothétiquement absolue, pour distinguer un raisonnement réel d'un raisonnement illusoire; c'est-à-dire ici : un raisonnement bon d'un raisonnement mauvais ; et que, si eux, encyclopédistes, ne donnaient : et ce critérium pour juger tout raisonnement extra-mathématique, tout raisonnement moral ; et, les moyens de s'en servir ; ils ne faisaient : que, mettre à la place d'un sentiment règle d'action basé sur la *foi*, et, conduisant à l'ordre ; un sentiment ne réglant rien, et conduisant au désordre ; qu'ils ne faisaient enfin : que, renverser *le despotisme de la foi ;* pour lui substituer *l'anarchie du scepticisme.*

Nous ne craignons point de pareils reproches ; et, nous disons :

Que, l'expression *nature,* donnée sans épithète, est une expression indéterminée, complétement vide de sens, et qui ne peut être employée : que, par l'ignorance ; ou, que pour masquer sa propre ignorance.

Qu'il y a dans l'homme : nature organique, nature physiologique, nature physique, nature à laquelle il est impossible de résister, à supposer que la résistance soit possible, sinon : par la nature intellectuelle, la nature rationnelle.

Que, la nature intellectuelle, la nature rationnelle, a pour expressions : le raisonnement, l'examen, dont la tendance, vers la vérité, est nécessairement vaincue par l'ignorance primitive, et doit rester vaincue, pour que l'ordre puisse exister : aussi longtemps que l'examen

n'est point devenu incompressible, par les développements de la presse; aussi longtemps que l'incompressibilité de l'examen n'a pas développé l'intelligence, au point de rendre possible la connaissance de ce qui est incontestablement vrai, relativement à l'inévitable sanction des actions ; aussi longtemps que, l'anarchie, causée par l'incompressibilité de l'examen, n'a point rendu l'ordre impossible : en dehors de la vérité.

Nous donnerons : et le critérium de raisonnement ; et le moyen de s'en servir ; et la démonstration : que, la sanction des actions, selon leur conformité avec une règle dérivant d'un raisonnement, est : INÉVITABLE.

LIVRE I.

DE LA NÉCESSITÉ, ET DE L'ÉTABLISSEMENT DU DESPOTISME, AVANT LA NAISSANCE DE LA PRESSE.

« Instruite par l'expérience, et par la tradition universelle des peuples, la sagesse antique avait compris qu'aucune société humaine ne pouvait ni se former, ni se perpétuer, si la religion ne présidait à sa naissance, et ne lui communiquait cette force divine, étrangère aux œuvres des hommes, et qui est la vie de toutes les institutions durables. Les anciens législateurs voyaient en elle la loi commune (1), source des autres lois (2), la base, l'appui (3), le principe régulateur (4) des États constitués selon la nature et la volonté de l'intelligence suprême (5). « En toute république bien ordonnée, dit Platon, le premier soin doit être d'y établir *la vraie religion, non pas une religion fausse ou fabuleuse,* et de veiller à ce que le souverain y soit élevé dès l'enfance (6). » Ces maximes, partout admises comme une règle immuable, furent aussi partout le fondement de l'organisation sociale : de là l'importance, quelquefois excessive à nos yeux, qu'on attachait non-

(1) Arist. *Rhetor.* lib. I.
(2) Cic. *de Legib.* lib. II, c. 1.
(3) Religio vera est firmamentum reipublicæ. Plat. lib. IV, *de Leg.*
(4) Omnia religione moventur. Cic. *V in Verrem.*
(5) Cic. *de Legib.* lib. II, cap. 4 et 5.
(6) Prima in omni republica bene constituta cura esto de vera religione, non autem id falsa vel fabulosa stabilienda, in qua summus magistratus a teneris instituatur. Plat., lib. II, *de Republ.*

seulement aux croyances publiques, mais aux plus petites cérémonies du culte; de là l'union intime des lois religieuses et des lois politiques dans la constitution de chaque cité, quelle que fût la forme de son gouvernement; de là enfin le pouvoir toujours si étendu du sacerdoce chez les nations, soit civilisées, soit barbares : et il faut bien qu'il y ait en cela quelque chose de nécessaire, de conforme à la nature de l'homme et de la société, puisque aucun temps ni aucun lieu n'offre d'exception à ce fait primitif et permanent. »

L'abbé de la Mennais, *De la religion, etc.*, p. 17.

L'ordre.... C'est l'univers ; c'est la vie ; c'est tout.

L'absence d'ordre.... C'est la mort; c'est le néant.

L'ordre social, n'a de base possible que la religion.

Toute religion, inculquée par l'éducation, et non justifiée par l'instruction, constitue le despotisme.

L'absence de religion, c'est l'anarchie.

Pendant toute l'époque d'ignorance sur la réalité du lien religieux, l'ordre, la vie sociale, la vie humanitaire, n'a de durée possible : que, par le despotisme.

DIVISION MATÉRIELLE DE CE LIVRE.

La division, même seulement matérielle, d'un travail scientifique, est loin d'être indifférente à la facilité de le comprendre. Un ouvrage peut être parfait de doctrine ; et, détestable d'exposition. Dans ce cas, peu de lecteurs sont capables de reconnaître la bonté du fond au travers des vices de la forme ; et, pour y parvenir, un travail obstiné est souvent nécessaire. Nous croyons qu'il faut éviter à ses lecteurs toute contention d'esprit inutile ; surtout, dans un genre d'étude, qui de quelque manière qu'il soit présenté, demande : l'attention la plus soutenue ; et, le moins de distraction possible. C'est, dans ce but, que nous commençons par parler d'un objet de peu d'importance, aux yeux du vulgaire.

Nous diviserons ce livre par chapitres ; et, chaque chapitre portera, en tête, le sujet principal, qu'il devra renfermer dans ses limites.

Chaque chapitre, lorsqu'il devra être d'une certaine étendue, sera divisé en paragraphes ; et, chaque paragraphe, portera également, en tête, le sujet principal qu'il devra contenir.

Enfin, et lorsque le paragraphe, nous paraîtra trop considérable pour n'être point fractionné ; ou, qu'il contiendra plusieurs sujets distincts ; nous le partagerons en divisions : que nous distinguerons par les différentes lettres de l'alphabet.

CHAPITRE I.

DE LA NÉCESSITÉ DU DESPOTISME AVANT LA NAISSANCE DE LA PRESSE, DE SES DIVISIONS ET DE SES PÉRIODES, AINSI QUE DE SES MOYENS DE DURÉE.

« Voilà ce qui força de tout temps les pères des nations de recourir à l'intervention du ciel, et d'honorer les dieux de leur propre sagesse. »

J. J. Rousseau, *Contr. soc.*, liv. II, ch. 7.

---

§ 1.

De la nécessité du despotisme avant la naissance de la presse.

« Veri Dei ignoratio est summa omnium rerum-publicarum pestis..... itaque omnis societatis fundamentum convellit, qui religionem convellit. »

Plato, lib. X, *de Legib.*

« En matière de religion, il n'y a rien qui s'ajuste mieux avec le génie grossier des peuples, que de leur représenter le ciel comme semblable à la terre. C'est par là que les fantaisies et les caprices des poëtes sur le mariage des dieux, sur leurs conseils, sur leurs divisions, sur leurs intrigues, passèrent si aisément pour des articles de foi parmi les Grecs, et ensuite parmi les Romains. On ne pouvait pas élever l'homme jusqu'aux dieux; on abaissa ceux-ci jusqu'à l'homme, et l'on forma par ce moyen le point de rencontre et le centre d'unité. »

Bayle, *Dict. hist.*, art. *Nestorius.*

A

ORIGINE DE L'HUMANITÉ.

L'évidence des faits, généralement reconnue par les savants, et même admise par les révélationistes qui, depuis plus d'un siècle, s'attachent, par des interprétations, à conformer la Genèse à la Bible, démontre :

Que, antérieurement à toute organisation, notre globe a été à l'état igné ;

Que, ce n'est que postérieurement à l'état igné, qu'a eu lieu l'apparition des eaux ;

Que, les êtres organisés ont ensuite apparu, dans l'ordre de leur complexité d'organisation, en commençant par les plus simples ; et cela, en vertu de forces inhérentes à notre matière ; apparitions que les révélationistes ont nommées CRÉATIONS ;

Que, l'homme est apparu le dernier, après une foule de catastrophes géologiques, qui déjà avaient fait disparaître un grand nombre d'espèces : tant phytologiques ; que, zoologiques.

B

ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ.

Par la division des sexes, l'unité physiologique humaine est composée de deux individualités. Aussi longtemps qu'il n'y aurait, sur le globe, que des individus d'un même sexe, l'humanité physiologique n'existerait pas ; il n'y aurait que des monstres.

Par la division des sexes, l'état de non-isolement, est inhérent à notre nature physiologique.

L'état de non-isolement, inhérent à notre nature physiologique se nomme : FAMILLE.

Voyons : si, une famille est une société.

Le mot *société* est exclusif à des êtres capables de raisonnement, bon ou mauvais. Partout où il n'y a point raisonnement, il ne peut y avoir : que, rapprochement causé par des tendances exclusivement organiques.

Mais, il ne suffit pas, pour qu'il y ait société, que des êtres capables de raisonnement, soient en contact; il faut encore qu'il y ait entre eux, raisonnement, communication d'idées. Cette communication est l'*essence sociale*.

Une première famille est une société, si l'essence sociale lui est inhérente.

C

ORIGINE DE L'ESSENCE SOCIALE.

« In principio erat verbum. »
S. JEAN.

Avant d'arriver au titre IV, il se trouvera démontré :

Que, lorsque deux individus réels, ayant réellement sensibilité, et une organisation capable de transmettre des modifications, organisation ayant un centre nerveux nommé *mémoire*, capable de renouveler des modifications passées, se trouvent en contact; le résultat NÉCESSAIRE de ce contact, est : l'établissement de signes, le développement de l'intelligence, le développement du VERBE.

La conséquence de cette nécessité, est :

« Que, partout où il y a contact de deux êtres, ayant une organisation capable de transmettre des sensations, plus un centre nerveux nommé *mémoire;* et que, malgré ce contact, il n'y a point développement du verbe ; la sensibilité de ces êtres n'est que phénoménale, apparente, illusoire. »

La première famille humaine ; ou, pour parler correctement, la première famille est une société ;

Et, l'état de NATURE, considéré comme EXTRA-SOCIAL, est : une immense folie.

D

DIVISION DES SOCIÉTÉS.

« Sur ce, ils ont imaginé, presque dès l'origine, trois principales sortes de gouvernements, qui, plus tard, combinés ensemble, en ont produit un quatrième, le plus drôle de tous.

« Souviens-toi qu'il s'agit de maintenir la justice, ou d'empêcher la violation du droit, je parle leur langage. Ils y réfléchissaient profondément à leur manière, en s'embrouillant de plus en plus, quand l'un d'eux leur dit :

« Vous n'êtes que des niais. Commençons par poser un principe, un principe divin. Je suis le plus fort, et la preuve en est qu'il n'est pas un de vous à qui je ne puisse tordre le cou, pour peu que la fantaisie m'en prenne. Ou je n'y entends rien, ou c'est là une supériorité qu'il serait pour le moins très-ridicule de contester. Reconnaissez-la, consacrez-la par un assentiment dont je me passerais, après tout, fort bien. Convenez entre vous et avec moi, que la justice, le droit, ce sera ma volonté, mon caprice, et haro sur quiconque refusera d'obéir. Alors plus de violation possible du droit et de la justice; car enfin, ou je me trompe beaucoup, ou je voudrai toujours ce que je voudrai. »

« Là-dessus ébahissement d'admiration; et tous d'applaudir, honteux de n'avoir pas aperçu tout d'abord une vérité si claire. Voilà donc le problème résolu.

« Il ne l'était cependant pas de manière à satisfaire tout le monde longtemps. L'ordre régnait, mais on s'en lasse : quelques-uns se dirent :

« Mais, si nous faisions à notre tour la justice et le droit? C'est une si bonne chose, et si commode, et si agréable, et si profitable! Que nous manque-t-il pour cela? n'avons-nous pas aussi notre volonté? C'est presque tout, et ce sera tout

quand nous aurons la force. » Ils s'entendirent et se concertèrent; la force alors fut de leur côté, et avec elle la justice, le droit.

« Ce moment vit naître le gouvernement de PLUSIEURS, seconde solution du problème. Innombrables furent les formes de ce gouvernement. Il me convenait à moi pour le moins autant que l'autre. Car c'était le même fond, avec plus de mouvement, d'activité dans les passions, de roideur, de dureté, d'envie, de colère, de haines, de querelles, de noises, et partant de culbutes. Eghetesch (génie de la corruption du cœur) seulement regrettait un peu, me disait-il, la tranquille corruption du régime antérieur. Il trouvait qu'elle menait sans bruit à une dissolution plus rapide et plus profonde.

« Quoi qu'il en soit, l'exemple donné, chacun voulut faire pour sa part, la justice, le droit, et, après de longs et violents combats, un grand nombre y parvinrent : d'où les gouvernements populaires, troisième solution. Ceux-ci, Akouman, offrent généralement une instabilité qui te plairait. C'est plaisir de voir *la justice, le droit, changer d'un jour à l'autre, et quelquefois du matin au soir*, *avec* LES MOBILES MAJORITÉS, ou selon les intérêts qui prévalent momentanément; et même diversité selon celle des pays, quelle que soit d'ailleurs la forme du gouvernement *Justice ici, injustice là; justice aujourd'hui, injustice demain.* LEUR DROIT EST UNE ROUE QUI TOURNE SANS CESSE : figure-toi combien ces pauvres Izeds (1) assis dessus doivent être étourdis quelquefois.

« Pour moi, ma jouissance toujours nouvelle, mon ravissement, est de contempler l'ineffable bêtise de cette race d'innocents qui, au milieu de ces variations sans fin, sans nombre, ne laisse pas de croire la société régie au fond par je ne sais quel principe effectif du juste, dont le caractère, s'il existait, serait d'être immuable, indépendant des lieux, des temps. Enfin n'importe comme, ils y croient, et bien en prend à ceux qui gouvernent; cette croyance, qui dépasse en absurdité les plus absurdes, *fait leur seule vraie sécurité.* Car là même où sont établies des institutions popu-

(1) Génies du bien.

laires, elles ne le sont certes pas, à beaucoup près, au profit de tous. En dehors des possesseurs de l'autorité publique, il reste toujours une masse énorme de simples gouvernés, qui, sous le nom d'esclaves, de serfs, de prolétaires, de plébéiens, de vilains, sont comme le troupeau de la classe gouvernante, sa propriété, sa matière exploitable, et rudement exploitée, je t'en réponds.

« Il me resterait à te parler de cette récente combinaison qu'ils ont imaginée, des trois vieilles sortes de gouvernement, laquelle surpasse en bouffonnerie tout ce qui jamais, en aucun temps, passa par ces têtes bouffonnes. Un peu de patience, cela viendra. En attendant, immortel patron des faiseurs de lois, de codes et de chartes constitutionnelles, repose-toi, Akouman, dans ta sublime inutilité. »

La Mennais, *Amschaspands et Darvands*. Zaresch (qui gâte le bien) à Akouman (qui est tout inutilité).

—Il y a société sentimentale, et société rationnelle.

Nous appelons *sentimentale* : toute société, ayant pour base une règle d'actions influencée par les tendances organiques, les préjugés, les sentiments, etc. : tant de ceux qui la formulent ; que, de ceux qui l'acceptent.

Nous appelons société rationnelle : toute société ayant pour base une règle d'action incontestablement rationnelle ; et, ne pouvant être influencée par les tendances organiques, les préjugés, les sentiments, etc. : ni de ceux qui la formulent ; ni de ceux qui l'acceptent.

A l'origine de la société, au sein de la famille primitive, une règle d'action où le sentiment domine, vient à naître *nécessairement* : pour rationaliser, justifier, l'emploi de la force. Et, le sentiment y domine *nécessairement* aussi : à cause de l'ignorance primitive.

Pour que la règle d'action puisse, quant au droit, devenir indépendante des temps et des lieux, il faut : que, le seul sentiment soit devenu incapable de servir de base à l'existence de l'ordre. Et cela ne peut être : que, lorsque par le développement de l'humanité, l'isolement des familles, des sociétés, est devenu impossible; et, que l'incompressibilité de l'examen a rendu toute règle d'action, basée sur le seul sentiment, incapable de conserver, vis-à-vis du raisonnement, aucune espèce de force hiérarchique.

Dans la société sentimentale : le sentiment domine le raisonnement.

Dans la société rationnelle : le raisonnement domine le sentiment.

E

ORIGINE DE LA FRATERNITÉ.

« Le despotisme est un attentat à la fraternité humaine. » FÉNELON.

Au propre, des frères sont relatifs à une même famille physiologique. Des frères sont les enfants d'un même père, ou d'une même mère, au premier degré. Au propre, tous les hommes ne sont point des frères.

Au figuré, la fraternité se rapporte à l'espèce.

Mais, à quoi se rapporte l'espèce?

L'état de la science déclare : que, les espèces, comme les règnes, n'ont point de séparation ABSOLUE.

Dans l'état de la science, il n'y a donc point de fraternité possible.

En fait, il ne peut exister qu'une seule espèce réelle, une seule espèce ABSOLUE : celle relative au sentiment de l'existence ; si, ce sentiment est lui-même ABSOLU.

Le chien a-t-il le sentiment de l'existence? Le chien a-t-il la sensibilité ?

Dans ce cas, l'homme est le frère du chien.

Si, comme le prétend la science actuelle, les espèces comme les règnes, sont des coupes arbitraires, établies pour faciliter l'étude des êtres ; si, toutes les

prétendues espèces appartiennent à une série continue, nulle part tranchée d'une manière absolue ; si même, toutes les espèces ne font que dériver de la matière ; tous les êtres sont frères : comme fils d'une même mère.

La fraternité, sans aucun doute, est l'expression de ce que les philosophes ont nommé : *Droit naturel.* Avoir part aux mêmes droits, c'est être frères. Cette fraternité, entre tout ce qui *sent*, est passée jusqu'au sein des lois. En voici la preuve dans le passage suivant de Justinien :

— « Jus naturale est quod natura omnia animalia docuit. Nam jus istud non humani generis proprium est, sed *omnium animalium* quæ in cœlo, quæ in terra, quæ in mari nascuntur. »

(*Institut.*, lib. I, tit. II.)

— Telle est la fraternité philosophique.

Et, en effet, il ne peut exister, entre les hommes, de fraternité extra-organique, extra-matérielle : que, s'il y a, chez l'homme, quelque chose d'extra-organique, d'extra-matériel ; et alors, la fraternité s'étendrait à tous les êtres qui renfermeraient en eux, quelque chose d'extra-organique, d'extra-matériel ; quelque chose de *sentant* : quelles que fussent d'ailleurs leurs différences de forme ; leur délimitation matérielle.

En se servant de l'expression *fraternité humaine*, Fénelon n'a pas réfléchi : que les strictes conséquences de cette même expression, conduisent au matérialisme. Tout le dix-huitième siècle, et le nôtre, abondent de locutions pareilles. Nos philosophes et même nos théo-

logiens parlent : de pensée humaine; de liberté humaine ; de moralité humaine; de société humaine ; de travail humain; de droit humain. Ces manières de s'exprimer sont aussi matérialistes, que sont anthropomorphiques, et par conséquent idolâtres, les expressions : intelligence, sagesse, bonté, miséricordes divines.

En disant ensuite : que, le despotisme est un attentat à la fraternité humaine, Fénelon faisait une phrase pompeuse ; mais, il prouvait en même temps : qu'il n'avait aucune idée précise : ni du despotisme, ni de la fraternité. Défendre l'examen de la rationalité de la règle, en imposant le joug de la FOI, est le despotisme par excellence. Fénelon ignorait : qu'à l'origine de toute humanité, le despotisme est nécessaire à l'existence de l'espèce ; et, par conséquent, à l'existence de la fraternité.

Lorsque Fénelon s'écriait : « O raison ! raison ! n'es-tu pas le Dieu que je cherche ? » (1) il était plus près de la vérité.

(1) *De l'existence de Dieu*, 1re partie, § 60.

F

ORIGINE DU DESPOTISME AVANT LA NAISSANCE DE LA PRESSE.

LIV.

Pertanto scusa, amico Can, deh scusa;
Ma il tuo discorso a schiavitù ci mena :
Piu poter che si ha in man, più se n' abusa,
Se legittimo vincolo non frena
Il capriccio dispotico, che punge
Gl' indocili regnanti; e il Can soggiunge :

LV.

Scusa tu, Caval mio; sei troppo ombroso,
E temi ove non son mali e perigli;
Credi prence assoluto un mostro esoso,
E alla volgar prevenzion t' appigli :
Logico usar ragionamento astratto
Teco in non vo', vo' ti convinca il fatto.

LVI.

Sa ognun di noi, quanto la specie umana
Sensatamente opra, ragiona, e pensa :
L' illimitata autorità sovrana
Pur ella è sempre a sostener propensa;
E il poter assoluto ed arbitrario
Util non crede sol, ma necessario.

LVII.

Senza di cio quel bipede animale
Pienò di vanità, gonfio d' orgoglio
Potria ripor sua gloria principale
In mantener i despoti sul soglio?
E in preferir l' utile lor privato
Al pubblico interesse, al ben di stato?

LVIII.

Non vedi tu con quanto ardor, con quanta
Ostinatezza scannansi a vicenda,

Acciò più forte ognor la sacrosanta
Autorità dispotica si renda?
Non vedi come ciaschedun s' onora
Del nobil giogo, e il dispotismo adora?

LIX.

Se libere in te volgi idèe secrete,
O muovi dubbio sol contro di quello,
Turbator della pubblicca quiete,
Tu sei chiamato, e al tuo sovran rubello,
Credi che l'uom così operar volesse,
Se ragion grandi e forti ei non avesse?

LX.

Onde su punto tal, Cavallo mio,
Gli scrupoli deponi, e i timor' tuoi.
Dispotismo vi vuol, to lo dich' io,
Su di me riposartene tu puoi;
Quando è il genere uman di tale avviso,
Caro Caval, questo è un affar deciso.

CASTI, *Gli animali parlanti*, canto 1°.

« A cet égard, ami Chien, excuse-moi, je t'en prie, excuse-moi. Mais, ta manière de voir nous conduit droit à l'esclavage. Plus on a de pouvoir, plus on en abuse : si des liens légitimes ne sont un frein aux caprices despotiques des gouvernants. »

Et le chien répondit :

« Toi-même, cher Cheval, excuse-moi. Tu es réellement trop ombrageux; et tu crains, là, où aucun péril n'existe. Tu t'imagines qu'un prince absolu est un monstre odieux. En cela, tu te soumets à des préventions vulgaires. Avec toi, je n'userai point de raisonnement abstrait. C'est au fait seul que j'en appellerai pour te convaincre.

« Il n'est aucun de nous qui ne sache : combien l'espèce humaine pense, raisonne, agit sensément. Eh bien! celle-ci est toujours portée à soutenir l'autorité illimitée du souverain. Et, le pouvoir absolu, le pouvoir arbitraire : non-seulement elle le considère comme *utile;* mais encore, elle le considère comme *nécessaire.*

« S'il n'en était ainsi, est-ce que cet animal bipède, si plein de vanité, si gonflé d'orgueil, placerait sa principale gloire à maintenir les despotes sur le trône? à préférer l'intérêt de ceux-ci à leur propre intérêt, à l'intérêt de l'État?

« Ne vois-tu pas avec quelle ardeur, avec quelle obstination même, ils s'égorgent à l'envi : afin que l'autorité, sainte et sacrée du despotisme, devienne de plus forte en plus forte. Ne vois-tu pas combien chacun s'honore de porter le noble joug et adore le despotisme ?

« Si, chez l'un d'eux, une idée de liberté se présente à l'esprit ; si même, il ose mettre en doute la justice du despotisme ; aussitôt, la voix publique le traite : de rebelle au souverain ; de perturbateur de la paix publique. Est-ce que l'homme agirait ainsi, s'il n'avait, à cet égard, les raisons les plus fortes et les plus réelles ?

« Ainsi donc, cher Cheval, repousse, à cet égard, tout scrupule et toute crainte. Tous, je te le répète, tous, nous voulons le despotisme. Quand, sur ce point, le genre humain a donné son avis, c'est là, cher Cheval, une affaire décidée. »

CASTI, *les Animaux parlants*, chant Ier, stances LIV à LX.

Toute législation repose exclusivement sur une sanction.

Toute sanction est relative : soit à cette vie ; soit à une vie future.

Toute sanction, relative à cette vie, repose exclusivement : sur le bourreau.

L'expérience et le raisonnement sont d'accord pour démontrer : que, toute sanction, exclusivement relative au bourreau, est incapable de servir de base à l'existence de l'ordre.

Ainsi donc que le dit Jean-Jacques : tous les pères des nations doivent, et NÉCESSAIREMENT, recourir à l'intervention du ciel pour donner des lois. Nous dirions même, comme Rousseau, qu'ils doivent honorer les dieux de leur propre sagesse ; si, cette phrase, dans la bouche de l'auteur de la profession de foi du vicaire

savoyard, idolâtre anthropomorphiste, autant que chrétien puisse l'être, n'était à la fois : et irrationnelle vis-à-vis du philosophe réel ; et impie vis-à-vis du croyant.

Mais, ce n'est pas seulement pour faire intervenir le ciel, quand il lui est impossible d'employer soit la force soit le raisonnement, que le législateur, ainsi que le dit Rousseau, doit attribuer aux dieux la règle qu'il prétend faire accepter ; c'est, surtout, pour établir : que, la base de la sensibilité, l'âme, est immortelle, *par privilége*, ne pouvant prouver qu'elle l'est par essence ; et, qu'il existe un lien, entre le bien-être ou le mal-être de chacun dans une vie future : selon que les actions seront ou ne seront pas conformes avec la règle, toujours formulée et acceptée par un raisonnement quelconque.

Aussi, du besoin de sanction relative à une vie future, tout législateur, avant que la presse vienne briser le joug de la foi, établit nécessairement :

1° Un Dieu révélateur : et, par conséquent, anthropomorphe ;

2° Une révélation donnant une règle ;

3° L'immatérialité de l'âme ;

4° Le lien des actions de cette vie, avec le bien-être ou le mal-être dans une vie future : selon la conformité ou la non-conformité des actions avec la règle.

Nous savons : qu'il a été reproché, à la révélation juive, de n'être basée que sur le matérialisme. Peut-être, les conjurations de Samuel contredisent cette assertion. Si, néanmoins, le matérialisme judaïque

était démontré, nous serions porté à croire : que, le mépris de tous les peuples pour la nation hébraïque, aurait eu pour cause : cette exception à la règle générale.

L'âme de l'homme, ou la base de la sensibilité humaine, une fois déclarée immortelle *par privilége*, à une époque où il est impossible de refuser la sensibilité à toute la série dite animale ; l'établissement d'une divinité anthropomorphe créatrice et révélatrice de la règle, *nécessitaient*, au profit du législateur, inventeur de la révélation ; au profit de ses coadjuteurs et de ses successeurs :

1° Le monopole de l'éducation : afin d'établir, pour ainsi dire organiquement, les dogmes anthropomorphiques, qui, *seuls alors*, pouvaient servir de base à l'existence de l'ordre ;

2° Le monopole de l'instruction : afin, que l'examen ne pût détruire, ce que l'éducation avait déjà établi.

Nous disons : *nécessitaient* ces deux monopoles constituant le despotisme : parce qu'en dehors du monopole des développements de l'instruction, ceux qui auraient reçu l'éducation religieuse, et se trouveraient soit par leur intelligence, soit par des circonstances quelconques à même d'examiner, deviendraient par le seul fait de l'examen, matérialistes, athées ; et, pourraient ensuite communiquer au peuple, le résultat de leur examen : ce qui renverserait, promptement, les bases de l'ordre. Même, sous le joug des deux monopoles, les intelligences supérieures devaient parvenir à se soustraire aux langes de la foi ; et alors, le collége des prêtres, dépositaire et protecteur des dogmes

anthropomorphiques, bases de l'ordre, était obligé : ou de mettre à mort les raisonneurs, les ATHÉES ; ou, de se les incorporer : alternatives qui, toutes les deux, n'étaient point sans inconvénients. L'histoire confirme ce que nous avançons.

Nous venons de prononcer le mot *athée*. Il est essentiel d'y attacher un sens précis, un sens absolu. Nous croyons : que, jusqu'à présent, cela n'a jamais existé.

Athée signifie *sans Dieu*.

Pour que le mot *athée* ait jamais eu un sens précis, un sens absolu, il faut que le mot Dieu ait lui-même été déterminé d'une manière absolue.

De deux choses l'une : ou le mot Dieu, jusqu'ici, a signifié une divinité anthropomorphe, signification on ne peut plus relative ; ou bien il a eu une signification absolue.

Jusqu'à présent, et personne ne le contestera, le mot Dieu, depuis le fétichisme jusques et y compris le christianisme, a toujours eu une valeur relative, une valeur anthropomorphiste. Or, loin d'être précise vis-à-vis de la raison, cette valeur est non seulement relative, mais encore irrationnelle.

Vis-à-vis de ceux, qui, soumis à la raison, se sont trouvés en dehors du joug de la foi, le mot *athée* a donc toujours été un mot vide de sens précis, au point de vue absolu. Quant au point de vue relatif ou anthropomorphe, il n'est pas étonnant que tous ceux qui, par la force de leur intelligence ou celle des circonstances, ont été soustraits au même joug, soient devenus :

ce que les anthropomorphes ont nommé *athées*. Cette expression, dans la bouche des chrétiens, signifie effectivement: *sans Dieu*. Mais, dans la pensée des anti-anthropomorphes elle signifie seulement : *Nous ne tenons point votre Dieu pour le Dieu véritable*. Les chrétiens se sont-ils jamais crus athées : parce que les Romains leur reprochaient : de ne point croire à la divinité de Jupiter?

Avant de parler de Dieu, l'expression *religion*, dont la base est l'immatérialité du sentiment de l'existence, devrait être précisée, et sa valeur démontrée. Car, à quoi peut servir Dieu, considéré comme base d'ordre social, si, la matérialité de l'âme rend impossible : tout lien religieux ? A moins, cependant : que, ainsi qu'on le reproche aux juifs, on ne fasse une divinité tellement anthropomorphe, qu'elle soit obligée de borner sa sanction à la vie actuelle : ce que l'expérience la plus vulgaire démontre être une sanction impuissante : parce qu'elle est hypothétique et illusoire.

Il est vrai : que, l'existence de l'ordre, vie sociale, a besoin d'un Dieu relatif, pour établir l'immatérialité de l'âme, aussi longtemps que la science ne peut, elle-même, démontrer cette immatérialité. Mais, ce besoin ne peut ainsi être satisfait utilement : que, pour autant que l'examen peut être comprimé. Quand la presse vient le rendre incompressible : l'anthropomorphisme tombe ; par conséquent, l'immatérialité de l'âme ; par conséquent, tout lien religieux ; par conquent, l'ordre social ; et, l'anarchie persiste : jusqu'à ce que la science vienne établir un ordre, que, relati-

vement à notre globe, et figurément parlant, il serait permis de nommer : *éternel*.

Si, d'une part, l'expression *religion :* non-seulement signifiait le lien des actions de vies passées avec le bien-être ou le mal-être dans cette vie, selon que les actions des vies passées auraient été, oui ou non conformes au raisonnement, à la conscience de celui qui agissait ; mais, signifiait encore : la même relation, entre les actions de cette vie, et le bien-être ou le mal-être des vies futures ;

Si, d'une autre part, l'expressiou Dieu représentait : la sanction de ces mêmes actions, considérée comme éternellement harmonique avec la *liberté*, par conséquent, comme *inévitable*, *nécessaire, fatale;*

Si enfin, le lien des actions des vies passées avec le bien-être ou le mal-être dans cette vie ; et, le lien des actions de cette vie avec le bien-être ou le mal-être des vies futures; ainsi que *Dieu*, *sanction éternelle*, se trouvaient INCONTESTABLEMENT DÉMONTRÉS ; il y aurait, alors : impossibilité rationnelle qu'il existât un seul athée, non privé de raison, devant cette valeur absolue de l'expression Dieu.

Et, ce que nous venons de poser, comme des hypothèses, doit se trouver réalisé ; ou, la presse doit périr, pour que l'examen puisse être comprimé ; ou, notre humanité doit bientôt se trouver : anéantie.

Quant au matérialisme, il est, nous le répéterons mille fois : la suite inévitable des développements de l'intelligence, dès que, par la naissance de la presse, l'intelligence se trouve placée en dehors du joug de la

foi. Alors le matérialisme devient, de plus en plus, apparemment rationnel : jusqu'à l'époque où la série des êtres, crue continue, vienne à se trouver *absolument* tranchée, d'une manière rationnellement incontestable. Dès ce moment, il devient impossible de trouver des matérialistes, des athées : excepté aux Petites-Maisons.

Revenons au despotisme : considéré comme ayant son origine dans la nécessité d'établir une révélation, par conséquent le monopole des développements de l'intelligence ; et aux révélations : considérées comme nécessaires à l'existence de l'ordre, pendant toute l'époque d'ignorance primitive.

Quelques personnes objecteront peut-être : qu'il n'y a point identité entre *inventeur de révélation* et *législateur ;* que, beaucoup de législateurs ont trouvé les dogmes nécessaires à l'existence de l'ordre, le lien des actions avec une autre vie, ainsi que la sanction, conformément à la règle, déjà établis ; et que c'est, sur ces bases, qu'ils ont fait reposer leur législation.

Nous répondrons : que, de pareils législateurs ne méritent pas plus ce nom ; que, ne le mériterait tout organisateur d'un octroi municipal, s'appuyant sur une charte non encore renversée. Ainsi que le dit Rousseau : tout législateur est un père de nation ; et, nos corps de législateurs, où se font des chartes, ne sont pères de rien ; ou, ne le sont que de désordres. Toute législation véritable est basée sur une sanction : que, le secret ni la force ne peuvent éviter ; sur une sanction religieuse : toute autre législation, *exclusivement basée sur le bourreau*, ne peut que lui être complémentaire ;

elle devient nulle, quant à l'existence de l'ordre, du moment que la première se trouve anéantie ; et devient INUTILE quant au bourreau : du moment que la réalité du lien religieux se trouve rationnellement démontrée ; et, que le monopole des développements de l'intelligence se trouve anéanti.

Résumons ce que nous venons d'établir.

Voltaire a dit :

« Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer. »

Pour tout homme social pratique, cette proposition est de la plus incontestable vérité.

Or, et vis-à-vis de la raison : un Dieu, qui ne peut être prouvé, n'existe pas.

Pendant l'époque d'ignorance primitive, et pour avoir de l'ordre, il faut donc : inventer Dieu ; et comprimer la raison.

Un Dieu inventé, ne peut être qu'anthropomorphe.

Un Dieu anthropomorphe exige : le monopole des développements de l'intelligence ; ou, le despotisme.

Nous venons de voir : que, le despotisme, le monopole de l'éducation et de l'instruction, se trouve nécessaire dès l'origine des sociétés. Démontrons que cette nécessité persiste, et aussi les monopoles : jusqu'à la naissance de la presse.

N'oublions pas : que, les monopoles de l'éducation et de l'instruction ne peuvent persister qu'ensemble ; et, qu'ils sont relatifs : au maintien des dogmes, bases de l'ordre.

La presse pouvant seule rendre l'examen incompressible ; et, le despotisme étant nécessaire, aussi longtemps que l'examen peut être comprimé ; le despotisme reste nécessaire : jusqu'à la naissance de la presse.

Étudions maintenant, ce qui peut anéantir les monopoles constituant le despotisme.

Trois circonstances, exclusivement, peuvent produire ce résultat.

1° La soustraction, *par une cause quelconque*, de l'un des monopoles ou de tous les deux, aux gouvernants soutenant ce despotisme ; et, par conséquent, l'ordre social. Cette soustraction, en dehors d'une réorganisation radicale, produit nécessairement l'anarchie.

2° La démonstration, rendue publique et connue de tous : que, les dogmes, bases de l'ordre, ne sont qu'hypothétiques, ou même qu'ils sont des erreurs ; démonstration qui, nécessairement encore, conduit à l'anarchie.

3° La démonstration : que, les dogmes, bases de l'ordre, quoique donnés par l'anthropomorphisme, sont néanmoins des réalités. Ce qui, nous le verrons bientôt, nécessiterait une réorganisation radicale.

Examinons ces différentes circonstances, pouvant seules : amener la destruction du despotisme.

La première, la soustraction d'un des monopoles, ou de tous les deux, par une cause quelconque, ne peut avoir lieu : qu'en démontrant, *malgré les gouvernements ;* et, en faisant accepter la démonstration, aussi *malgré les gouvernements :* que, les dogmes bases

de l'ordre, sont des erreurs ; ou, qu'ils sont des vérités.

Ces deux cas, étant identiques aux deux dernières circonstances, la première s'évanouit.

La démonstration que les dogmes, bases de l'ordre, sont des erreurs, conduisant nécessairement à l'anarchie, ne peut être rendue publique, et bien moins encore examinée et acceptée, avant la naissance de la presse ; car, avant cette époque, les gouvernants, au moyen de monopoles, peuvent toujours mettre à mort ceux qui voudraient donner ces démonstrations ; et, ils le font nécessairement. Ajoutons même : qu'en qualité de protecteurs de l'ordre, cette manière d'agir est strictement logique.

Avant d'examiner la troisième cause, voyons si, par la naissance de la presse, le monopole de l'éducation et de l'instruction peuvent être enlevés aux gouvernants. Cette discussion, quoique incidente, dans ce moment, projettera quelque lumière sur ce livre ; et, sera reprise avec plus d'intérêt, lorsqu'elle deviendra essentielle. Nous la ferons maintenant, aussi rapidement que possible.

Commençons par constater : que si, lorsque la presse vient à naître, les gouvernants pouvaient se douter : que, nécessairement, elle doit servir à démontrer : que, les dogmes, bases de l'ordre, ont été, jusqu'alors, exclusivement appuyés sur des révélations, elles-mêmes appuyées sur des miracles supposés par les révélateurs ; il leur serait facile : de détruire cette source de publicité, avant que ses développements eus-

sent rendu son anéantissement impossible. Il est même probable : que, depuis l'origine de notre humanité, la presse a été ainsi plusieurs fois inventée et plusieurs fois détruite. Mais, ne nous occupons ici que du fait ; nous verrons, ailleurs, comment les gouvernants, par le monopole, ont eux-mêmes protégé les développements de la presse, à sa dernière apparition.

Disons maintenant, et le plus sommairement possible, nous réservant de développer plus tard cette proposition avec tous les détails nécessaires : qu'avant la presse, les diverses révélations, les diverses nations (car, ainsi que le dit Rousseau, les nations se caractérisent par la communauté de sanction, et non par des limites de royaume ou d'empire) : restent séparées, d'une manière pour ainsi dire absolue : parce qu'elles s'anathématisent mutuellement. Les nations chrétienne, musulmane, idolâtre, n'avaient, en effet, aucun rapport entre elles, avant cette époque.

Ces considérations établies, voyons : comment la presse détruit les monopoles constituant le despotisme.

Aussitôt la presse née, et plus ou moins développée, les différentes nations, caractérisées par des révélations différentes, du consentement des gouvernants, attaquent les révélations étrangères, dans le but de faire triompher celle à laquelle elles se trouvent soumises. Chacune prouve facilement : que, les autres sont mensongères. Bientôt, ces démonstrations passent, malgré les censures, des pays où elles sont permises dans ceux où elles sont prohibées ; et, en peu de temps,

les savants de tous les pays ont cessé de croire aux révélations.

Ce que nous venons de dire des différentes nations, a lieu également, dans des limites plus resserrées, pour chaque nation religieuse, toujours divisée en sectes. Si, à ces causes, nous ajoutons : ce qui appartient à ce qu'on appelle la liberté de la presse, prétendue liberté qui s'établit *nécessairement*, par des raisons que nous exposerons en leur lieu, il sera facile de comprendre : comment le monopole de l'éducation, échappe aux gouvernants.

En effet :

Sous le despotisme, l'éducation est nécessairement domestique. Or, du moment que les pères cessent de croire aux dogmes, l'éducation devient bientôt irréligieuse ; et, il est de toute impossibilité, aux gouvernants de s'y opposer.

Quant au monopole de l'instruction publique, il est plus difficile de l'enlever aux gouvernants. Mais, il leur est impossible de conserver le monopole de l'instruction domestique, du moment qu'ils ont perdu celui de l'éducation. Il vient même une époque, où, encore que les gouvernants conservent les nominations relatives à l'instruction publique, tous les professeurs, le sachant ou sans le savoir, professent ouvertement le matérialisme. Nous avons donné de ce fait, des preuves aussi convaincantes que possible : en discutant notre titre premier.

Passons maintenant, à la troisième circonstance relative à la démonstration : que, les hypothèses bases

de l'ordre : l'immortalité de l'âme ; le lien des actions, avec le bien-être ou le mal-être d'une vie à l'autre, selon leur conformité à une règle ; et, la sanction inévitable de cette règle ; sont des réalités.

N'oublions pas : que, nous parlons de l'époque antérieure à la presse.

D'abord, avant la naissance de la presse, les connaissances relatives à l'ordre physique, ne peuvent être assez avancées : pour, que leur coordination puisse démontrer : qu'il y a plus que des phénomènes, des apparences ; qu'il y a aussi des réalités ; qu'il est un ordre moral *absolument* distinct de l'ordre physique. Et nous disons : que, pour cette époque, ces connaissances physiques ne pouvaient être assez avancées : parce que, nécessairement, et à cause de l'ignorance primitive, ce développement, devait souvent être arrêté par le sacerdoce, comme contraire aux révélations. Par exemple : en dehors de l'époque de la presse, Galilée n'eût jamais réussi à faire accepter : que, le *sta sol* était une erreur. En dehors de cette époque, on n'eût pu enseigner à Rome : que, chaque jour de la création était une période de plusieurs milliers d'années.

Mais, abandonnons cette fin de non-recevoir ; et, supposons : qu'avant la presse, la troisième circonstance soit possible.

Dans ce cas, quel avantage auraient ou plutôt croiraient avoir, les gouvernants à sa publicité ? Aucun. Ils y verraient même : la nécessité d'une réorganisation radicale, par le besoin de rendre la démonstration scientifique accessible à chacun. Alors ils auraient dit, comme ils

disent à présent : SI TOUT LE MONDE EST INSTRUIT, QUI TRAVAILLERA ? Et, les philosophes démonstrateurs eussent été mis à mort, après avoir été excommuniés. Si, à présent il était encore possible de faire des auto-da-fé, ceux qui prétendent que TOUS DOIVENT ÊTRE INSTRUITS se trouveraient bientôt revêtus : de *san-benito.*

En général, aussi longtemps que les foudres de l'excommunication conservent leur vigueur, toute démonstration scientifique relative aux dogmes, même de ce qu'une église enseigne devoir être reçu par la foi, conduit inévitablement au martyre. Depuis son origine, le sacré collége a toujours défendu : que, les vérités établies par la foi, fussent non-seulement discutées, mais même protégées par la science.

En voilà assez pour prouver : qu'avant la naissance de la presse, les monopoles de l'éducation et de l'instruction sont nécessaires à l'existence de l'ordre ; et, qu'en outre, il y a impossibilité, pour cette même époque, de détruire ces monopoles constituant le despotisme.

---

§ 2.

Des divisions et des périodes du despotisme.

« On parle de son droit, on affecte de se croire fort de raison : ce pouvoir qu'on possède, il appelle l'examen, il défie toute contestation; plus on en sonde la base, plus on la trouve inébranlable, plus on voit clairement que l'ordre établi a sa racine dans la nature éternelle des choses, dans le sein même de Dieu. Voilà ce qu'on répète gravement, solennellement. Mais enfin LE SECRET ÉCHAPPE : *N'oublions jamais* (1) *que le dernier malheur des rois, c'est de ne pas jouir de l'obéissance* AVEUGLE *du soldat; que compromettre ce genre d'autorité qui est la* SEULE *ressource des rois, c'est s'exposer aux plus grands dangers. C'est là véritablement la partie honteuse des monarques, qu'il ne faut pas montrer, même dans les plus grands maux de l'État.* De là l'union des monarques et de l'Église. Pour maintenir les monarques, la force aveugle ne suffit pas : il faut de plus que l'esprit se soumette, car, après tout, on ne peut détruire l'intelligence. *Substituant la foi à la raison,* l'Église, en vertu de son autorité infaillible, commande de croire, commande d'obéir. Les monarques, *en retour,* lui rendent un service pareil. Si la raison conteste le droit royal, *elle conteste aussi le droit de l'Église.* Pour maintenir son autorité, elle a aussi besoin de force : les rois alors lui prêtent leur appui, et c'est ce qu'on appelle la concorde du sacerdoce et de l'empire. Cette concorde est la chaîne à double anneau qui lie les peuples. Le pouvoir spirituel en tient dans la main l'un des bouts, le pouvoir temporel tient l'autre. Lorsqu'ils viennent à tirer tous les deux, *les os craquent et l'angoisse est grande.* »

LA MENNAIS, *Discussions critiques et pensées diverses,* p. 187.

Il y a despotisme théorique et despotisme pratique.

(1) Mémoire du cardinal Dubois adressé au régent contre la convocation des états généraux.

A

DU DESPOTISME THÉORIQUE.

« La théorie de la souveraineté, et de l'obéissance au souverain, a changé plus d'une fois dans l'Église. *Obéissez aux puissances,* dit saint Paul. Et pourquoi? *Parce que toute puissance est de Dieu.* Il n'en recherche point l'origine, il ne distingue point, il parle d'une manière absolue. C'est le pouvoir de fait, l'identification de la force et du droit : *quia nominor leo.* Longtemps après, lorsque les papes se furent coiffés de la triple tiare, lorsqu'ils s'attribuèrent, en vertu de l'institution divine, une domination suprême, universelle, la souveraineté, devenue dans l'ordre temporel une délégation de leur propre souveraineté, changea de nature. Elle ne fut plus simplement la force, mais l'attribution spéciale d'un droit dérivé de celui que Dieu même avait directement et surnaturellement conféré au chef de l'Église. On dut alors obéir au prince par la même raison qui oblige d'obéir au pape. Puis les princes s'étant affranchis d'une dépendance qui leur pesait, ils conservèrent l'idée d'institution divine dans leur race ou dans leur personne, mais ils rattachèrent *immédiatement* à Dieu le droit dont ils se disaient investis. Ce fut là le droit divin, tel que l'établit la déclaration du clergé de France de 1682, tel que nous l'avons vu expliquer de nos jours. On a soutenu ensuite, selon la doctrine des théologiens du quatorzième et du quinzième siècle (1), que la souveraineté découlait originairement du peuple, mais en y ajoutant, contre les principes de ces mêmes théologiens, que ce choix fait une fois, liait le peuple à jamais, parce que Dieu le consacrait immuablement, et, pour ainsi dire, appliquait sur le front

(1) Entre autres le cardinal d'Ailly, Gerson, Jean Major, Jacques Almain, et les universités du temps.

de l'élu le sceau de son éternité même. C'est ce qu'on a nommé la légitimité. La papauté n'en tient pas grand compte. Elle en est revenue à saint Paul, au pouvoir de fait, au droit pur et simple de la force. »

La Mennais, *Discuss. critiques*, etc., p. 155.

Le despotisme théorique est relatif : à la règle d'action, à la révélation; à son interprétation; à l'infaillibilité de l'interprétation; à l'interprète; à la ligne de leur succession; enfin, au sacerdoce, aux protecteurs moraux de la règle, ayant le monopole de l'éducation et de l'instruction. De tout temps cet ensemble a été nommé : le *spirituel;* et, figurément : l'autel.

En époque d'ignorance primitive, la règle d'action, la révélation se rapporte toujours : aux circonstances du peuple, pour lequel elle est faite. Jamais, une révélation intertropicale n'ordonnera : de ne point se baigner; jamais, révélation groenlandaise n'ordonnera : de ne se nourrir que de riz.

L'interprétation de la règle remédie, néanmoins, aux erreurs du révélateur; et même, aux changements de circonstances que peuvent apporter : soit les émigrations; soit les conquêtes.

L'interprète, en outre d'être : le chef du despotisme théorique; le chef de l'autel; est aussi, ou n'est point : le chef de l'exécution de la règle; le chef du despotisme pratique; le chef de la force armée; le chef du trône.

Cette union, existe, ou n'existe pas : selon des circonstances que nous examinerons ailleurs. Toujours est-il : que, sous peine d'anarchie, l'interprète de la règle

doit dominer celui qui n'en est que l'exécuteur. Sous peine d'anarchie : L'AUTEL DOIT DOMINER LE TRONE.

L'interprète de la règle doit être unique et infaillible. Si, l'interprétation appartient à un collége de prêtres, l'anarchie est la suite inévitable de cette mesure pseudo-rationnelle.

L'Église de Rome, ou plutôt la nation chrétienne a été en état d'anarchie : jusqu'à l'établissement de l'infaillibilité papale ; qui, du reste, a duré peu de temps. Et, elle est retombée dans l'anarchie : depuis que cette infaillibilité a cessé d'être reconnue.

Quant à la ligne de succession, elle doit être héréditaire : lorsque le trône est uni à l'autel ; et élective : quand l'autel est séparé du trône. C'est, que le trône est relatif à la matière ; et, l'autel à l'intelligence. A mesure que les connaissances progressent, les trônes se séparent de l'autel. C'est principalement : la nécessité de l'élection, pour le chef de l'autel ; et, de l'hérédité, pour le chef du trône ; qui cause cette séparation.

L'anarchie arrive : lorsque l'autel et le trône sont en opposition.

Les protecteurs moraux de la règle, composant le sacerdoce, sont électifs de haut en bas, excepté pour le chef, soit au sein d'une caste, soit au sein du peuple. L'hérédité pure et simple, au sein de l'autel, soumettrait bientôt le sacerdoce à l'empire ; et, l'anarchie, amenant la chute du trône lui-même, serait la suite de cette mesure irrationnelle.

B

DU DESPOTISME PRATIQUE.

« Inspiré ou non inspiré, le souverain, par exprès commandement de Dieu, doit justifier du choix de Dieu. Jusqu'à ce qu'il montre ses titres, l'acte authentique de son élection, il n'est qu'un brigand et un imposteur. »

(La Mennais, *Discussions critiques*, p. 192.)

— « On l'a dit depuis longtemps : *les peuples ne sont pas faits pour les rois ;* c'est le contraire. Quand un roi manque à ses engagements, quand il déchire le contrat, exprès ou *tacite*, fait avec son peuple, celui-ci rentre dans tous ses droits par la résiliation du pacte. Ou le peuple le laisse tomber, ou il dispose de la couronne, et *ce n'est pas là de la violence. C'est tout simplement de la justice.* On nous demandera sans doute à qui appartiendra le droit de constater la violation, et de juger du moment où commencera, pour le peuple, le droit de faire descendre le souverain de son trône.

A la raison publique, ce tribunal auguste, que l'on sent et que l'on trouve partout : *à cette autorité* infaillible, à laquelle il n'est pas permis de résister, parce qu'elle est le résultat de la conscience, et pour ainsi dire de l'organisation humaine. »

(M. Persil, *plaidant comme procureur général du roi, devant la cour des pairs, dans le procès de M. de Kergorlay.*)

Le despotisme pratique est relatif : à l'exécution de la règle; à celui qui doit l'exécuter; à l'ordre de succession des chefs d'exécution; aux protecteurs du

trône par la force matérielle, protecteurs partageant, avec le sacerdoce, les fruits du monopole; enfin, à tout ce qui concerne le *temporel*, la propriété. Cet ensemble a toujours porté le nom de *trône*.

Nous ne nous occuperons, ici, que du cas : où, le trône est séparé de l'autel. Il sera facile de se représenter : ce qui se rapporte à leur union.

L'exécution de la règle, implique soumission à l'interprétation. Celui qui exécute, doit donc être soumis : à celui qui interprète.

Le choix du chef de l'exécution et même son existence comme chef, appartient à l'interprète. Mais, sous peine de graves inconvénients, que l'expérience finit par démontrer, la ligne de succession du trône doit être héréditaire et par ordre de primogéniture. La cause en est facile à saisir. Au moyen de l'hérédité et de la primogéniture, la ligne de succession reste en dehors des passions; et le sujet donné par une pareille légitimité, restant sous la tutelle du chef de l'autel, est toujours bon, quel qu'il soit.

Le chef du trône doit être unique, surtout lorsque le trône est séparé de l'autel. Rome païenne ne fait pas exception. Rome commandant à l'empire était un individu. Lorsque l'anarchie était dans Rome, l'empire n'existait plus. D'ailleurs, le sénat et le collége des prêtres étaient réellement un. César était chef du sacerdoce.

Les protecteurs matériels du trône sont les propriétaires.

Aussi longtemps que le trône reste soumis à l'autel,

les protecteurs du trône sont héréditaires. La raison de cette transmission est la même que pour le chef. Et, pour que la protection ne puisse rien perdre de sa force matérielle, ce protectorat est exclusivement relatif à la propriété immobilière ; le privilége d'inaliénabilité lui est attaché ; et, la transmission se fait par primogéniture, comme pour le trône. Cette période du despotisme, relative à la propriété du sol, se nomme PHASE FÉODALE, PHASE NOBILIAIRE.

Lorsque, par suite des développements de la presse, l'autel est renversé ; lorsque, le scepticisme détruit toute croyance sociale, même celles dérivant de l'expérience ; le trône et ses protecteurs matériels sont bientôt renversés. La primogéniture se trouve anéantie, quant à l'hérédité de la propriété. Elle persiste, néanmoins, un certain temps encore, pour servir de base à une ombre de trône ; et, les protecteurs matériels d'un ordre sans règle absolue, sans aucune espèce de sanction morale, sont les possesseurs de la propriété mobilière, représentée par l'or. Cette société anarchique, exclusivement basée sur le scepticisme, dure : jusqu'à ce que l'excès de maux, qu'elle développe nécessairement, vienne rendre nécessaire : le règne de la vérité.

Cette seconde et dernière période du despotisme, période relative à la propriété mobilière, se nomme : PHASE BOURGEOISE. C'est alors que se trouvent inculquées, au sein des populations, les maximes anarchiques : qui servent d'épigraphes à la présente subdivision.

---

§ 3.

Protestations.

1° La féodalité n'est pas la première période du despotisme.
2° La féodalité est d'origine moderne.
3° Les périodes de despotisme, données comme générales, ne se rapportent qu'à la civilisation occidentale.
4° La phase bourgeoise a existé : avant la naissance de la presse.

« Le protestantisme n'a aucune espèce de valeur positive, non plus que la philosophie qui l'a engendré. L'un et l'autre ont servi à ébranler *la doctrine* FAUSSE *et hostile au progrès* DE L'AUTORITÉ SURNATURELLE ; mais ils n'ont pu y rien substituer de solide et de durable. Ils ont renversé ; IL RESTE A RECONSTRUIRE. »

LA MENNAIS, *Discussions critiques*, p. 123.

— « Notre vie est rude, Eghetesch ; elle a cependant ses joies, que nous seuls connaissons, les joies du mal, fiévreuses, brûlantes, qui se projettent dans la nuit de notre être comme le reflet d'un incendie.

« J'ai soigneusement examiné le monde qu'Ariman, alarmé par les vanteries de nos rivaux, a voulu que j'observasse de près. Il peut certes se tranquilliser. Si Ormudz et les siens doivent vaincre, ce ne sera pas du moins ici, ou les choses changeront bien. Tout dans l'universel sens-dessus-dessous y branle, y craque. Rien de risible comme cette sotte machine que les Izeds, rendus de fatigue, travaillent vainement à rapetasser. Je laisse pour ce qu'elle est la nature physique. Assez peu nous importe celle-là. Ce qui nous intéresse,

c'est la nature intelligente, c'est l'homme, cette œuvre de prédilection de la puissance ennemie que notre destinée est de combattre sans relâche. Elle a fait de lui, dit-on, un être raisonnable, et je défie de rassembler en un même sujet plus d'ignorance et d'extravagance, de bêtise innée et de sottise acquise; un être libre, et, dans tous les ordres, nul esclavage aussi profond, nulle servitude aussi honteuse, aussi dégradante que la sienne; un être moral, et il ramasse, et il entasse incessamment au fond de son bouge turpitudes, vices, crimes, tout ce qu'abhorrent les Izeds, et s'étend avec volupté sur cette litière de son goût, de son choix, et ne dort bien que là, non moins étranger que nous aux devoirs fondés sur le stupide amour d'autrui, le dévouement, le sacrifice. Relégué en soi, n'aimant que soi, s'adorant lui-même dans ses convoitises, notre loi est sa loi, notre religion sa religion; nous avons le même Dieu et le même culte.

« A force de brouiller ses idées naturellement peu nettes, nous l'avons amené à douter de toutes choses, et douter de tout, c'est nier tout. Le scepticisme a beau agiter ses flasques ailes dans le vide pour se soutenir au-dessus de la négation, il faut qu'il y tombe. LA FOI EST ÉTEINTE SUR LA TERRE. *Les vieux dogmes qu'aucun autre n'a remplacé, se décomposent au fond de la raison humaine comme des cadavres dans les tombeaux.*

« Je me souviens d'avoir vu jadis cette créature burlesque à l'état qu'on appelle sauvage. Les Amschaspands un peu confus disaient : elle en sortira. Elle commence à la vérité assez pauvrement, mais le progrès est dans sa nature. Laissez agir le temps, la brute d'aujourd'hui, graduellement transformée, deviendra semblable aux Izeds.

« S'ils se reconnaissent dans leur portrait, je les en félicite.

« *Ce n'est pas que le progrès ne se soit accompli.* L'homme s'est, en effet, déniaisé, civilisé, pour parler comme lui. Quittant sa vie première, il a fondé des sociétés, institué des lois, et nous ne saurions, certes, nous en plaindre. Car ces lois, la plupart du moins, ce sont les Dews qui les ont dictées, et ces sociétés, c'est la nôtre qui leur a servi de modèle. La brute s'est faite Darvand au lieu d'Ized, et, à cela près, les Amschaspands

prévoyaient juste. Qu'ils prévoient jusqu'au bout et prophétisent aussi savamment.

« J'y compte bien, au reste, *et que le progrès continuera*. L'humanité, comme ils disent dans leur jargon si drôle, est en marche, et ne s'arrêtera pas. Partout elle obéit à nos inspirations, partout, sur la route qu'elle parcourt, elle marque ses stations par des ruines, partout prévaut notre pouvoir, partout le mal se développe en des proportions colossales, grandit comme l'ombre d'Ariman lorsqu'il se dresse contre Ormudz et son œuvre. Une certaine force de destruction mine en tous lieux les bases de ce qui est. Rien n'y échappe, rien n'y résiste. Les peuples se sentant défaillir, s'attristent, s'inquiètent. Du sein de leur corruption s'élève comme une vapeur empoisonnée qui les suffoque. Ils entendent dans les airs des voix sinistres, des bruits lugubres et menaçants. Au fond de l'avenir tintent des glas funèbres. Quelque chose se prépare qu'ils ignorent et qui les trouble, et qui les jette en d'immenses angoisses. Aliénés par la peur, ils s'agitent d'un mouvement aveugle. Leurs regards cherchent à l'horizon un signe rassurant, et l'horizon en deuil ne leur montre qu'une bande noire qui s'épaissit de moment en moment, et la terre prend l'aspect d'une fosse. O triomphe! ô joie! Bientôt la race humaine viendra s'y engloutir. Et elle se refermera sur elle. Et Ariman la scellera de son sceau. Et le silence de la mort proclamera notre victoire finale. »

(La Mennais, *Amschaspands et Darvands*, *Astouiad* (qui ne pense que le mal) *à Eghetesch* (génie de la corruption du cœur), pag. 391.)

A

RÉPONSE A LA PREMIÈRE OBJECTION : LA FÉODALITÉ N'EST PAS LA PREMIÈRE PÉRIODE DU DESPOTISME.

> « C'est le partage des terres qui grossit principalement le code civil. Chez les nations où l'on n'aura point fait ce partage, il y aura très-peu de lois civiles..... Chez de pareilles nations, on n'y peut être distingué par les besoins, mais par la main et par les conseils. »
>
> (MONTESQUIEU, *Esprit des lois*, liv. XVIII, ch. 12.)

La féodalité est relative à l'appropriation du sol, donnant droit aux bénéfices produits par le monopole des développements de l'intelligence, à charge de protéger la nationalité, c'est-à-dire la féodalité, contre toute tentative qui serait faite : dans le but de l'anéantir. La primogéniture n'est qu'une annexe de l'appropriation du sol, annexe qui peut tarder plus ou moins à s'établir; mais qui, nécessairement, finit toujours par être mise en vigueur : partout où il n'y a pas une famille possédant le sol exclusivement. De plus : partout où la primogéniture a existé, et a été remplacée par le système bourgeois, l'impossibilité, de maintenir l'appropriation se fait sentir; et, l'impossibilité de rétablir la féodalité nobiliaire fait avancer la société : au système rationnel relatif au sol; système qui doit seulement

être développé : lorsque l'impossibilité de maintenir le système bourgeois, ou la féodalité bourgeoise, aura été démontrée.

A l'origine des sociétés, le sol est dit commun : ce qui signifie tout uniment : qu'il est encore à l'état anarchique. Son aliénation, à des individus, a seulement lieu : lorsque les sociétés patriarcales, nomades, se trouvent déjà resserrées : par l'accroissement de population.

La féodalité n'est donc point effectivement la première période du despotisme. Mais, c'est seulement à dater de l'appropriation du sol : que, la stationarité fait naître le luxe ; que, le luxe fait naître des besoins ; et, que les besoins causent le développement de l'intelligence : par la nécessité de chercher les moyens de les satisfaire. C'est à cette époque : que, commence ce qui, chez nous est nommé si indéterminément *civilisation*. C'est à cette époque : que, commence l'histoire. Il nous suffit de cette explication, pour que nous nous croyions justifiés du premier reproche.

Nous ajouterons néanmoins, et à propos de notre épigraphe, un mot sur l'auteur qui nous l'a procurée ; et, sur le passage même que nous lui avons emprunté.

Montesquieu a cru faire de la théorie relativement aux lois. Il n'a fait que de l'observation sur les peuples.

Dans l'ordre physique, le raisonnement doit partir de l'observation. Dans l'ordre moral, il n'en est plus de même. Avant d'arriver au moral, il faut :

1° Connaître l'ordre physique, connaissance basée sur l'observation ;

2° Savoir s'il y a un ordre moral ;

3° Avoir observé les peuples, dans le but d'étudier LES NÉCESSITÉS SOCIALES.

C'est seulement alors : qu'il est permis de faire de la théorie sur les lois ; ou plutôt : de découvrir la théorie des lois, l'ordre rationnel des lois, théorie, nous ne pouvons trop le répéter, toujours essentiellement basée sur les nécessités sociales ; ou plutôt : sur la nécessité sociale. Car, s'il était, simultanément, deux nécessités sociales opposées, l'ordre, c'est-à-dire : les lois qui procurent l'ordre ; c'est-à-dire : la théorie des lois serait impossible à trouver, par n'importe quelle série d'observation. Alors, ce n'est plus de l'observation que l'on part ; mais du *moral* lui-même *préalablement reconnu*. En mathématiques d'ailleurs, et s'il était nécessaire de citer un exemple, on ne part point de l'observation ; on part de l'*unité*, *abstraction de l'être moral*, PRÉSUPPOSÉ RÉEL.

Quant au passage de Montesquieu, il semblerait vouloir insinuer : que, l'état nomade est le plus juste. Montesquieu s'est trompé. Il y a des besoins ; et, qui plus est, des pauvres ; et, qui plus est, des injustices ; au sein de l'état nomade. L'appropriation du sol, suit, nécessairement, cette première situation sociale ; et, cette appropriation est même nécessaire au développement de l'intelligence. Ici le génie de Montesquieu a parlé par empirisme. L'auteur de l'*Esprit des lois* a indiqué vaguement : que, relativement au sol, il est

un état qui n'est ni nomade, ni d'appropriation individuelle; et qui, en effet, est le meilleur possible comme seul rationnel. Nous développerons, plus tard, cette pensée empirique de Montesquieu ; et, de tous ceux, du reste, qui ont eu du génie depuis Moïse; pensée que tous auraient énoncée clairement : s'ils n'étaient nés, quelques siècles trop tôt.

B

RÉPONSE A LA SECONDE OBJECTION : LA FÉODALITÉ EST D'ORIGINE MODERNE.

Pas de terre sans seigneur.
DROIT FÉODAL.

Si, nous appelons exclusivement *féodalité*, l'aristocratie nobiliaire, telle qu'elle existe encore dans plusieurs États de l'Europe : avec sa primogéniture, sa hiérarchie, ses titres, ses armoiries, etc. ; certes, il sera possible d'affirmer : que, la féodalité n'appartient point aux temps fabuleux. Mais, si à cette expression, nous attachons le sens d'une aristocratie exclusivement relative à la propriété du sol ; nous verrons la féodalité commencer, toujours, à la fin de l'état nomade. Dans ce sens, la féodalité n'est point exclusivement relative : à la transmission par primogéniture. Cette espèce de transmission n'a souvent lieu : que, là où le chef du trône est séparé du chef de l'autel. En Russie par exemple où le trône est uni à l'autel, il n'y a point de primogéniture pour la transmission du sol. Dira-t-on : que, la noblesse n'a point de pouvoir en Russie ?

Ce qui contribue encore à nous faire croire : que la

féodalité est d'origine moderne ; c'est, que les civilisations qui ont précédé la nôtre, celle de Grèce et de Rome païenne, avaient des féodalités qui ne ressemblaient point à la nôtre : quoique toujours relatives à la possession du sol. Si, cependant, nous étudions les nations contemporaines de ces deux civilisations, que celles-ci nommaient barbares ou étrangères, nous y verrons partout : des féodalités temporaires ou héréditaires ; et, lorsqu'elles deviennent indéfiniment héréditaires, nous les voyons : se transmettre, par primogéniture ; lorsque, cette transmission a lieu pour les chefs du trône ; et, que celui-ci est séparé de l'autel.

C

RÉPONSE A LA TROISIÈME OBJECTION : LES PÉRIODES DE DESPOTISME DONNÉES COMME GÉNÉRALES NE SE RAPPORTENT QU'A LA CIVILISATION OCCIDENTALE.

« Dans tous les temps, les plus grands crimes ont été commis au nom des lois. »

La Mennais, *Discussions critiques,* p. 172.

—« C'est encore du droit de la force qu'émanent, chez les nations les plus vantées pour leurs lumières, et les législations et les constitutions. »

La Mennais, *Amschaspands et Darvands*, p. 99.

— « Il serait bon qu'on obéit aux lois et coutumes, parce qu'elles sont lois, qu'on sût *qu'il n'y en a aucune juste et vraie* à introduire, que nous n'y connaissons rien, et qu'ainsi il faut seulement *suivre les reçues.* Par ce moyen on ne les quitterait jamais. Mais le peuple n'est pas susceptible de cette doctrine, et ainsi, comme il croit que la vérité se peut trouver, et qu'elle est dans les lois et coutumes, il les croit, et prend leur antiquité comme une preuve de leur vérité (et non de leur seule autorité sans vérité). Ainsi il obéit; mais il est sujet à se révolter dès qu'on lui montre qu'elles ne valent rien; ce qui se peut faire de toutes en les regardant d'un certain côté. »

Manuscrit autographe de Pascal. *Passage supprimé par Port-Royal; rétabli par M.* Cousin *dans son rapport à l'Académie,* p. 169.

—« Quatre civilisations diverses, liées à autant de systèmes religieux, se partagent la terre; et toutes elles déclinent, s'affaissent, chancellent; toutes elles penchent sur l'abîme, comme des rocs dont la mer a sapé les fondements. Des extrémités de l'Asie aux derniers confins de l'Occident, la société se dissout. »

La Mennais, *Amschaspands et Darvands,* p. 58.

Avant d'examiner, si la féodalité a existé, en dehors de la civilisation occidentale; tâchons d'attacher un sens précis, à l'expression civilisation; ou, sachons au moins : si, cette expression est indéterminée.

Si, primitivement, il existait : un état de nature; un état où les individus ne sont point en état de société; l'état de nature pourrait être opposé à l'état de civilisation, considéré comme synonyme d'*état social.* Mais, du moment qu'il est reconnu : que, le prétendu état de nature est une hypothèse complétement illusoire, inventée par la prétendue philosophie, pour faire opposition aux prétendues révélations; le mot *civilisation* peut seulement signifier : telle ou telle forme sociale. Or, les formes sociales peuvent se rapporter à mille points différents; par exemple; à la manière dont la règle détermine la jouissance du sol. Dans ce rapport nous aurions : la civilisation nomade qui abuse du sol à volonté; la civilisation relative à l'aliénation du sol à plusieurs; la civilisation relative à la possession du sol par un seul; la civilisation relative à la possession du sol par tous, sans abus général ni particulier. L'expression *civilisation* pourrait encore se rapporter : aux règles d'action; et, alors, nous aurions : civilisation chrétienne; civilisation musulmane; civilisation indienne; civilisation chinoise; etc. — Civilisation rationnelle.

En résumé :

Le mot civilisation ne peut se rapporter : qu'à la forme sociale;

La force sociale ne peut se rapporter : qu'à la force ; ou, à la raison.

Depuis son origine, l'humanité n'a été, et n'a pu être : que, sous le régime de la force.

Jusqu'à présent il n'y a donc eu : que, la civilisation relative à la force,

La civilisation, relative à la raison, appartient à l'avenir; et, arrivera nécessairement dans peu : la civilisation, relative à la force, étant devenue incapable : de conserver la vie à l'humanité.

Répondons maintenant à la troisième objection.

Nous ne connaissons l'histoire des peuples orientaux, que depuis qu'ils existent en agglomérations tellement considérables : que, les nôtres, sous ce point de vue, n'ont jamais pu leur être comparées. Et, toute tradition relative à leurs diverses transformations sociales, se trouve nécessairement cachée, sous l'amas de mille fictions diverses : que, les différents législateurs ont dû établir pour empêcher que l'anarchie ne persiste : au milieu de pareilles agglomérations. Là, une multitude de révélations ont dû exister en contact, et se trouver successivement détruites, avant de se trouver ramenées : à une espèce d'*unité*, caractéristique exclusive de l'absence d'anarchie.

Malgré ces difficultés, pour arriver à découvrir la marche des développements de l'humanité, chez les peuples de l'Orient, nous voyons néanmoins, depuis que les premiers rayons de l'histoire traditionnelle, monumentale ou écrite, nous permettent d'observer ces mêmes peuples ; que, chez eux, les diverses som-

mités des hiérarchies territoriales, *pouvoirs matériels apparents et illusoires*, représentant, comme partout ailleurs, des sacerdoces respectifs, *pouvoirs intellectuels*, *cachés et réels*, possèdent la totalité du sol; et que, pour en régler la jouissance, elles établissent des féodalités territoriales héréditairement temporaires; féodalités : avec ou sans distinction de primogéniture; et, toujours limitées, soit à une, soit à plusieurs générations, *en nombre déterminé;* et, non des féodalités territoriales héréditairement indéfinies, ainsi que cela s'est pratiqué pour notre civilisation occidentale.

C'est, essentiellement, dans ce point relatif à la possession et à la transmission, c'est-à-dire à la jouissance du sol, que consiste la différence : entre les deux variétés de civilisation. Voyons d'où ces différences dérivent : nécessairement.

Aussi longtemps que des agglomérations sociales différentes, chacune soumise à une règle d'action différente, restent chacune assez peu nombreuse, relativement au sol qu'elles occupent, pour que le contact entre elles puisse être empêché par les sommités hiérarchiques, respectives ; cet obstacle aux communications est considéré comme base d'existence de chacune d'elles. C'est que les sommités savent : qu'elles ont intérêt à ce que les règles d'actions ne soient pas examinées réciproquement. Et, pour que, chaque règle ne soit point examinée intérieurement par les masses; le sol, dont la jouissance est intimement liée aux développements de l'intelligence, doit se trouver aliéné à certains individus, pour être transmis indé-

finiment. Mais une fois que, par suite de l'accroissement des populations et des développements des intelligences, le contact devient INÉVITABLE; les règles d'actions sont réciproquement examinées : parce que chaque agglomération a le but de se rendre dominante au moyen de sa propre règle. Toutes croient, dès lors, avoir intérêt : à ce que chaque révélation étrangère, soit reconnue rationnellement *contestable*. Il en résulte : que, toutes étant *contestables*, ainsi que l'avoue Pascal lui-même, toutes se trouvent rationnellement *contestées*.

C'est alors, qu'au milieu de cet ensemble d'agglomérations, où toute règle d'action se trouve contestée, le besoin d'ordre fait sentir : la nécessité d'une règle d'action *incontestée*.

Mais, aussi longtemps qu'une règle d'action, *rationnellement* incontestable, ne peut exister; il ne peut y en avoir d'incontestée : que, *sentimentalement*.

C'est donc mille règles d'actions qu'il faut ramener à une seule, et appuyer : sur le seul sentiment.

Dans ce cas :

Comme les sentiments, relatifs aux règles d'actions, dérivent essentiellement de l'éducation ;

Comme, pour que l'éducation soit *une*, il faut qu'elle ait pour base : l'état de l'instruction ;

Comme la possession de l'état de l'instruction est essentiellement liée à la jouissance du sol ;

Le sol, au milieu d'une circonscription vouée à l'anarchie, par l'excès de population, nécessitant un contact des différentes agglomérations qui anéantit l'incontestabilité de toute règle, par l'expansion de

l'instruction, devient nécessairement : la propriété d'un seul, sommité sociale.

Alors, ce *seul*, établit l'unité, c'est-à-dire l'incontestabilité d'une règle *quelconque*. Il parvient à ce but : en disposant du sol en faveur de ceux qui l'aident à établir et à maintenir : l'instruction subordonnée à la règle d'action ; et l'éducation dominatrice de cet état d'instruction, alors nécessairement stationnaire ; CETTE SUBORDINATION ET CETTE DOMINATION, SE TROUVANT ALORS ÉGALEMENT NÉCESSAIRES AU MAINTIEN DE L'ORDRE.

Si, nous résumons l'examen que nous venons de faire, nous verrons : qu'en occident, il y a eu nécessairement appropriation par plusieurs ; et, transmission héréditairement indéfinie du sol : parce que la possession du sol par un seul, peut seulement exister : lorsqu'elle devient socialement nécessaire.

Or, cette possession ne devient socialement nécessaire : que, par excès de population, ce qui n'a pas encore eu lieu chez nous ; ou, que par naissance intempestive de la presse, ce qui ne serait que prochainement le cas existant : si, les connaissances acquises n'étaient déjà suffisantes : à l'établissement de la règle, basée sur le raisonnement réel.

En Orient, au contraire, il y a eu, nécessairement, appropriation du sol par un seul ; et, répartition à plusieurs, avec transmission temporairement héréditaire, quant à la jouissance : parce qu'il y a eu excès de population ; contact entre différentes règles ; et probablement aussi naissance intempestive de la presse, à une époque où les connaissances acquises ne permettaient

pas encore : l'établissement de la règle, basée sur le raisonnement réel.

Il n'y a donc pour l'Orient, même abstraction faite de tout développement social, dont la marche reste inhérente aux temps fabuleux : qu'une variété de forme, à laquelle nous parviendrions nécessairement, par suite : de la seule agglomération des populations ; de leur contact; et, plus encore, par suite de la découverte de la presse ; si les résultats de cette découverte, qui a commencé pour nous une nouvelle période de civilisation et une tendance générale vers l'anarchie ; n'étaient déjà susceptibles : d'anéantir les différents protestantismes religieux, politiques et sociaux ; sans recourir à la possession du sol par un seul, comme moyen unique de rétablir l'ordre, en abrutissant les masses. Et cela : parce que les développements de connaissances que la presse a produits ont été plus rapides ; que le mal social que la presse occasionne, en dehors de la règle rationnelle.

La possession du sol par un seul ; ou, le gouvernement paternel ; est, en effet, la seule forme sociale capable, alors, au moyen d'une éducation basée sur une instruction illusoire et stationnaire, d'abrutir les masses ; et, de détruire ainsi : tout protestantisme, source exclusive d'anarchie. Car, le protestantisme, une fois devenu général, ne peut être détruit : que, par l'abrutissement qui fait accepter, non-seulement sans examen, mais encore sans aucun moyen de jamais examiner, une règle d'action quelconque ; ou, que par l'établissement d'une règle d'action, rendue ration-

nellement incontestable pour tous, et rendue socialement comprise par chacun. Or, ce dernier cas est impossible : aussi longtemps, que le raisonnement réel n'est point lui-même : NÉCESSAIRE ; et POSSIBLE.

La presse, que l'histoire nous montre avoir existé en Orient, à une époque bien antérieure à celle où elle est née chez nous, a probablement été une des causes qui ont nécessité l'établissement du système social, sous forme paternelle.

L'objection relative aux différences, entre les civilisations de l'Occident et de l'Orient, commence à disparaître ; achevons de la faire évanouir.

Au Pérou, la féodalité territoriale, temporairement héréditaire, telle que depuis un grand nombre de siècles, elle existe en Orient, s y trouvait déjà établie : lorsque nous nous sommes emparés de l'Amérique. Mais, au Mexique, la féodalité territoriale indéfiniment héréditaire ; ou, la possession du sol telle qu'elle existe chez nous ; s'y trouvait encore dans toute sa vigueur.

Cette même différence trouvée sur le nouveau continent, entre des civilisations, différentes aussi par l'ancienneté de leur existence, mais ayant une origine évidemment commune ; et, chez lesquelles, la seule agglomération de population, et non la presse, avait causé ces variations de forme sociale ; confirme, la non-valeur de l'objection : puisqu'elle nous donne, sur un nouveau continent, un exemple analogue de ce qui se trouve dans notre ancien monde.

Nous pourrions trouver de pareilles analogies, en observant les différentes civilisations africaines. Mais,

les points relatifs à l'appropriation du sol, ainsi qu'à la transmission de sa jouissance, nous paraissent, pour le moment au moins, suffisamment éclaircis.

Concluons :

Les féodalités territoriales, soit indéfinies, soit temporaires, soumises à la primogéniture ou abandonnées à l'hérédité commune, relatives à l'Occident et à l'Orient, relèvent également d'*un chef* : qui, sous un prétexte quelconque, peut toujours, soit indirectement soit directement, à une époque où la force fait le droit, les annuler : dès qu'il croit ou qu'il paraît croire : que, ceux qui en jouissent ne contribuent plus à maintenir, ou tendent à renverser : l'état d'instruction, servant de base à l'éducation subordonnée à la règle, sur laquelle l'ordre social se trouve établi.

Il y a donc, entre les deux civilisations, quant au maintien de l'ordre; identité complète ; et, l'objection s'évanouit.

D

RÉPONSE A LA QUATRIÈME OBJECTION : LA PHASE BOURGEOISE A EXISTÉ AVANT LA NAISSANCE DE LA PRESSE.

« Je t'ai dit, Akouman, que dans sa rare imaginative, l'espèce humaine avait *récemment* inventé un système de gouvernement des plus curieux, et fort en vogue, car elle aime le nouveau.

« Lasse du pouvoir d'un seul, du pouvoir de plusieurs, et du pouvoir de tous, de tous moins le vrai peuple pourtant, prolétaires, serfs, esclaves, il arriva qu'un jour elle se trouva frappée d'une illumination soudaine.

« Chacun de ces pouvoirs, pensait-elle, est mauvais en soi, cela est clair, une longue expérience ne me l'a que trop appris. Mais que faire? quel remède? comment sortir de là? car encore faut-il bien un pouvoir, quel qu'il soit. Oh! que je suis bête! Mettons-les tous ensemble, ce sera pour le coup un pouvoir parfait, il n'y manquera rien, les vices disparaîtront corrigés l'un par l'autre, il ne restera que les avantages. C'est cela, c'est cela. Et qu'il ait fallu tant de siècles pour m'en aviser. Oh! que j'étais bête!

« Toute heureuse d'avoir eu, quoique un peu tard, une fois de l'esprit, la voilà donc à l'œuvre. Elle arrange de son mieux sa trinité de pouvoirs. Elle manipule, elle amalgame en un tout magnifique royauté, aristocratie, démocratie, investies chacune d'un droit pareil et d'une puissance indépendante. Cela fait, elle leur dit : Vous m'êtes toutes trois également chères, toutes trois vous aurez votre volonté également, complétement souveraine; c'est-à-dire que chacune pourra tout ce qu'elle voudra; c'est-à-dire, pour me faire mieux entendre encore, ne pourra rien, absolument rien, à moins toutefois que, par hasard, les deux autres ne veuil-

lent aussi ce qu'elle veut. De la sorte vous serez trois et ne serez qu'un : c'est la trinité, c'est le mystère.

« Tout acte de gouvernement exigeant ainsi le concours de ces trois pouvoirs, il reste à deviner comment, de l'antagonisme des positions, des prétentions et des intérêts, naîtra l'unité de volonté. Les habiles disent : on transigera. Fort bien. Chacun se relâchera, cèdera quelque chose, afin d'obtenir quelque chose ; d'où ce résultat que, par transaction, la loi, qui devait être la volonté de tous, *ne sera la volonté de personne.* Aurais-tu jamais rien imaginé de mieux ?

« Je parlais tout à l'heure de l'antagonisme des intérêts qui, pour chaque pouvoir, a des directions opposées. Distinguons cependant.

« Tu n'as point oublié qu'au-dessous des trois pouvoirs et de ce qu'ils représentent, il existe une nombreuse multitude à laquelle on a réservé pour sa part le droit d'obéir, le droit de payer, le droit de travailler et de suer, et de peiner, au profit des classes gouvernantes.

« Toutes les fois donc qu'il s'agira de grossir ce profit, de préserver de toute atteinte une organisation si utile, de perpétuer un si bel ordre, il règnera entre les pouvoirs le plus touchant accord, et les trois volontés n'en feront jamais qu'une. Mais sitôt qu'on en vient au partage, adieu cet accord, adieu l'harmonie de la machine ; ces ressorts si doux, si onctueux commencent à crier. Ah ! quelle musique ! et que ne l'as-tu, Akouman, entendue comme moi !

« Jaloux l'un de l'autre, tendant à s'absorber l'un l'autre, continuellement en guerre, soit ouverte soit latente, le plus fort enfin dévore les plus faibles, manière toute simple et toute naturelle de mettre un terme aux défiances respectives et aux mutuelles inimitiés. Les peuples alors sont avertis que cette révolution nécessaire et sainte s'est faite uniquement pour leur bien, sans aucun autre but, aucune autre intention, pour les sauver, pauvres petits, de l'oppression que les vaincus faisaient déloyalement et méchamment peser sur eux. Il est bien juste qu'un service éminent soit reconnu, et on les aide, par de bonnes lois, bien méditées, bien libellées, bien appuyées par la persuasive intervention de la gent qui juge, emprisonne, et de

la gent qui tue, à le reconnaître généreusement. Vive la liberté! Un autre moyen, plus sûr peut-être, parce qu'il n'ébranle rien violemment et laisse subsister l'apparence des institutions établies, est la corruption. Un pouvoir en achète deux autres, et de concurrents qu'ils étaient, en fait ses instruments, d'autant plus précieux qu'ils le déchargent, pour un temps du moins, de la responsabilité de ses actes. Mais il faut pour cela qu'il ait dans ses mains l'administration des affaires, et le maniement des deniers publics. N'est donc pas corrupteur qui veut. Pour corrompu, c'est autre chose, le bon vouloir suffit, et il manque rarement. C'est une justice à rendre aux représentants comme aux représentés, et si tu doutes de mon témoignage, interroge Eghetesch (1), il n'est pas suspect.

« A travers l'épaisse couche des agents du pouvoir et des privilégiés politiques, la corruption s'infiltre dans la nation entière; elle boit le mal, comme en été la terre boit la pluie. La richesse est le but exclusif où l'on tend, et pour y arriver, nul moyen qui ne soit bon. Ils la poursuivent dans toutes les voies avec un désir forcené. Mais pour notre plus grand amusement, nous avons arrangé les choses de manière que, pour récompense d'un zèle si actif, si intelligent, d'une passion si noble, ils recueillent tous la servitude, et le plus grand nombre, la misère; une misère telle, souvent, que le monde n'en vit jamais qu'on y puisse comparer.

« Finalement, quant aux trois pouvoirs qui constituent, disent-ils, leur gouvernement, ce n'est qu'une pure fiction, un sot mensonge, une plus dure tyrannie voilée par des mots, un expédient fiscal, une machine à pressurer le peuple qu'on dépouille d'une main, qu'on emprisonne de l'autre, et qui se laisse faire avec une docilité bien digne assurément de cette race imbécile.

« Je ne sache, Akouman, aucune invention que je fusse plus disposé à envier que celle de ce système devant lequel les nations maintenant se prosternent à deux genoux, les mains jointes, avec une dévote admiration. J'y trouve tout ce qui peut me plaire; il satisfait en moi le penchant que nous te-

(1) Génie de la corruption du cœur.

nous tous de notre nature commune, et mon humeur particulière. Quoi de mieux?

« Qu'on me donne un peuple neuf, plein de vie de séve, et en moins d'un siècle de bonne et active pratique de ce gouvernement pondéré, comme ils le nomment si plaisamment, je me charge *d'en faire un peuple pourri.* Mais la bêtise, mais la sottise, mais l'ineffable extravagance de cette absurdité colossale, est ce qui me charme par-dessus tout. J'ai déjà touché ce point, revenons-y encore, car le sujet est inépuisable.

« Ça, braves gens, parlez, expliquez-vous. J'aime à vous entendre, cela m'amuse toujours; vous vous êtes ennuyés, et je le conçois sans peine, de vos vieilles formes de société. Votre cervelle s'est mise en travail pour en chercher quelque autre. Voyons, qu'avez-vous imaginé?

« — Oh! pour cela, la plus ingénieuse, la plus fine, la plus subtile chose du monde. Nous n'y mettons point de vanité, il convient d'être modeste, mais vous serez surpris. Individu ou corps, il n'y avait autrefois, en définitive, qu'une volonté, une seule, qui commandait et fit la loi. De là le mal. Une seule volonté! Nous l'avons divisée en trois, afin que chacun en eût sa part. N'est-ce pas là une idée? N'en est-ce pas une?

« — Une idée, vraiment, comme on n'en a guère.

« — Quand nous disions que vous seriez surpris!

« — Pas tant, pas tant, rien ne me surprend de vous. Mais continuons. Qui se ressemble s'assemble; en supposant donc que la société se groupe tout entière autour des trois centres, chacun de ces centres aura un tiers de volonté, un tiers ni plus ni moins. Autrement que deviendrait l'égalité? On retomberait dans l'une des vieilles formes.

« Et ces trois tiers de volonté constitueront trois pouvoirs distincts?

« — Justement, vous y êtes.

« — J'aime cette manière de vouloir à trois, elle est nouvelle, elle est singulière. Mais, bonnes gens, dites-moi, qu'en résultera-t-il?

« — L'équilibre entre les trois pouvoirs. L'équilibre, remarquez bien l'équilibre.

« — Vous tenez donc beaucoup à l'équilibre?

« — Si nous y tenons.....

« — L'équilibre est sans doute quelque chose de superbe; mais.....

« — Oh ! l'équilibre !

« — Rien de si beau, je l'avoue, de si désirable, de si admirable ; cependant.....

« — L'équilibre !

« — Il est vrai, cela dit tout. L'équilibre ! Gardez-le, mes amis, si vous pouvez, ce sera sagement fait. Toutefois, si vos trois pouvoirs sont si bien équilibrés, que feront-ils ? L'équilibre, si je ne me trompe, c'est le repos. L'action commence à l'instant même où l'équilibre cesse, à cet instant seul. Votre gouvernement ne gouvernera donc qu'en violant, par cela même, sa loi fondamentale, en se détruisant lui-même en tant que conforme au droit. Vivant, ne lui demandez rien, n'en attendez rien ; il faut, pour agir, que d'abord il meure ; pour fonctionner, qu'il se détraque. Cela ne laisse pas de me peiner un peu ; mais, comme vous l'observez si profondément, l'équilibre.

« Encore une question. Pour caractériser votre gouvernement, le distinguer des autres, vous l'appelez représentatif. Qui représente-t-il ? Et de qui émane-t-il ?

« — Ce qu'il représente ? Eh mais ! l'universalité de la nation. D'où il émane ? Du peuple, en qui réside la souveraineté inamissible, imprescriptible.

« — J'en suis vraiment fort aise. Ainsi les trois pouvoirs émanent du peuple, et ils le représentent. Ainsi tout le peuple concourt au choix de ses représentants.

« — Non pas, non pas. Comme vous y allez ! Nous n'avons garde. Il est souverain, quant à cela, c'est vrai ; mais nous lui épargnons la fatigue d'user de sa souveraineté. Entre nous, d'ailleurs, ses lumières sont si courtes. Nous reconnaissons hautement son droit ; on ne dira pas que nous le contestions. Il est écrit en tête de nos chartes. Pour ce qui est de l'exercice de ce droit fondamental, inaliénable, nous le restreignons à certaines classes plus éclairées, et qui le prouvent, car, pour en faire partie, il faut prouver arithmétiquement sa supériorité intellectuelle, et morale aussi, évaluée en francs et centimes, système décimal, et dûment attestée par le percepteur des contributions.

« — Mesure prudente et que je loue fort ; de sorte donc que ce peuple, source de tous les pouvoirs, n'a aucune action dans l'établissement ni sur

la direction de ces pouvoirs qui émanent de lui, qui n'ont d'autorité que celle qu'ils tiennent de lui; de sorte qu'il possède la souveraineté que d'autres exercent sans son aveu; en vertu de leur volonté propre, quelle que puisse être la sienne; de sorte qu'il est tout en ce sens qu'il n'est rien.

« — Ce que c'est que de saisir les choses! D'autres s'y seraient embrouillés. Nous nous y embrouillons parfois nous-mêmes; quoique très en règle avec le fisc, quoique très-officiellement enregistrés par noms et surnoms, sur le tableau des hommes d'esprit.

« — Et à bon droit, braves gens, je vous le jure.

« Sincèrement, Akouman, n'es-tu pas ravi de cette incomparable espèce? »

La Mennais, *Amschaspands et Darvands.*

La première chose, pour ne point marcher en aveugle, est de savoir : où l'on est; et, où l'on veut aller.

En quoi consiste la phase bourgeoise?

A cette demande, nous pouvons faire plusieurs réponses :

1° La phase bourgeoise existe : chez une nation, dont la règle n'est point appuyée sur une révélation.

2° La phase bourgeoise existe : chez une nation, où la règle, basée sur les majorités, est ainsi : variable par essence.

3° La phase bourgeoise existe : chez une nation, où le sol n'est point possédé par privilége de caste. Et, il y a caste : partout où il y a des esclaves, domestiques; des *hommes choses.*

Ces prémices établies, que l'on nous montre dans l'histoire, une seule nation où l'une de ces trois circonstances ait existé avant la presse; et, l'objection que

nous voulons réfuter, sera fondée : nous aurons tort.

Nous ajouterons cependant : que, si même on nous montrait : qu'une de ces circonstances aurait existé avant la presse, nous dirions alors : que, nous n'avons tort que dans la forme. Car, pour avoir tort dans le fond, il faudrait : que, la nation, où l'une de ces circonstances se serait trouvée, fût devenue capable par son principe et sa durée de dominer le monde. Sans cela, ce ne serait qu'une aberration sociale, éminemment éphémère, sans aucune valeur scientifique (1).

Or, il est évident : qu'avant la naissance de la presse, le système bourgeois n'a jamais été établi de manière : à avoir même une simple chance de domination : soit perpétuelle ; soit universelle.

La dernière objection se trouve ainsi éliminée.

(1) Athènes, Tyr, Sidon, Carthage, et même Rome, après la prise de Carthage, pourraient être dites : avoir existé sous le système bourgeois : parce que la règle n'y était plus basée sur un autel quelconque. Mais, la durée, toujours éphémère, de ces exceptions, confirme ce que nous avançons.

§ 4.

Moyens de durée du despotisme et considérations relatives à leur examen.

« L'histoire, qu'est-ce ? Le long procès-verbal du supplice de l'humanité. Le pouvoir tient la hache. Le prêtre exhorte le patient. »

La Mennais, *Discussions critiques*, p. 83.

A

MOYENS DE DURÉE DU DESPOTISME.

« A terre, à terre devant l'image de Dieu! Qui dit cela? Le prêtre. Pauvre peuple! le voilà prosterné. Lui, le roi, comme ils l'appellent, met le pied dessus. C'est bien! la société est désormais fondée. »

La Mennais, *Discussions critiques*, p. 88.

Nous avons déjà dit : que, le despotisme consistait à *règner par la foi ;* et, que l'ensemble de ses moyens de durée pouvait se résumer dans la maxime : *diviser pour continuer de régner.*

Disons, maintenant, quels sont : les principaux de ces moyens de durée ; et, les seuls qui soient capables de servir de base à la stabilité du despotisme : pour aussi longtemps que l'existence du monopole est possible.

Ces moyens sont, les suivants :

1° L'esclavage ou l'appropriation du travail réel, du travail de l'homme ; et, le pouvoir de disposer de sa vie ; érigés en droit, pour la société.

2° La diversité des langues.

3° L'exaltation des passions ; ou, le fanatisme mis en œuvre sous toutes les formes ; et, spécialement : sous celles de religion ; et, de patriotisme.

4° L'aliénation du sol à des individus ; et, sa transmission par hérédité.

5° L'attache à la propriété foncière, de droits politiques, héréditairement transmissibles comme elle.

6° L'établissement des douanes.

7° L'exemption d'impôt accordée à la propriété ; et le fardeau de l'impôt, ainsi rejeté sur le travail.

8° Le maintien des masses dans l'ignorance.

9° Enfin, la terreur de l'avenir.

L'examen, relatif à ces différents moyens, tant pour leur établissement que pour leur décadence, démontrera : que, leur ensemble renferme, en effet, tous les moyens nécessaires pour régner par la division, par le monopole ; et, qu'en l'absence de cet ensemble, tout despotisme devient impossible.

B

CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'EXAMEN DES MOYENS DE DURÉE DU DESPOTISME.

« EMPIRIQUE : Qui n'a que l'expérience sans étude ni méthode, sans théorie. »
DICTIONNAIRE.

Nous avons vu : que, le despotisme existe, nécessairement, à l'origine des sociétés ; et, qu'il dure, nécessairement aussi, jusqu'à la naissance de la presse. Les moyens de durée existent donc nécessairement aussi. Par conséquent, il serait inexact de dire : que, les moyens, inventés par les despotes, l'ont été *sciemment* : dans le but prémédité d'exploiter les masses. Il y aurait, cependant, du vrai dans cette assertion. Ce qui cause cette ambiguïté, c'est que nos langues ou plutôt nos expressions sont bien éloignées de la précision qu'elles doivent avoir dans l'avenir.

Aujourd'hui, par exemple, sans nous inquiéter de savoir :

Si, l'expression *despotisme* représente l'abstraction d'un état social primitivement nécessaire ;

Si, le mot *instinct*, qui implique nécessité physique, peut s'appliquer à un être susceptible de choix, en parlant d'actes relatifs à sa liberté ;

Si, le mot *nature* a jamais eu, jusqu'ici, un sens

assez déterminé pour entrer dans un raisonnement, et laisser distinguer : si, sa valeur est relative à la matière, à la nécessité ; ou bien à l'intelligence, au raisonnement, à la liberté ;

Si, le *raisonnement* résultat de la liberté, diffère du *sentiment ;* et, en quoi il en diffère ;

Si, le *sentiment*, avant que la valeur attachée à ce signe soit incontestablement jugée réelle, est, oui ou non un préjugé ;

Nous pourrions dire : que, le despotisme, en établissant ses moyens de durée, a agi : *instinctivement ; par nature ; par sentiment ; par préjugé.*

Dès que nous avons la prétention d'exposer la science sociale avec exactitude, cette manière d'éluder la question, ne saurait être la nôtre : nous devons être précis. En conséquence, nous allons faire disparaître cette ambiguïté.

Lorsque nous usons des connaissances acquises, sans pouvoir nous rendre un compte, incontestablement rationnel, des motifs qui dirigent leur emploi, parce que nous ignorons : et la source incontestable d'où ces connaissances proviennent ; et, les rapports qu'elles ont incontestablement entre elles et avec le but proposé ; nous disons : que les actions sont dirigées *empiriquement ;* et, que les connaissances qui se rapportent à cette direction, sont *empiriques.*

Il est évident : que, des études bonnes ou mauvaises, des méthodes bonnes ou mauvaises, des théories bonnes ou mauvaises, rentrent dans l'empirisme : lorsque leur réalité, ou leur illusion, n'est point in-

contestablement démontrée. Car, personne n'agit *librement* sans une étude, une méthode, une théorie quelconque; et, surtout, sans croire qu'il fait bien.

Relativement à l'établissement des moyens que le despotisme met en œuvre pour persister, *empirisme* est donc l'expression qui doit être employée ; au lieu des expressions indéterminées : *nature*, *instinct*, *sentiment*, *préjugé*.

Ainsi, c'est par une force dérivant de l'empirisme, que, les despotes, à l'origine des sociétés, établissent et maintiennent l'ordre; c'est-à-dire : qu'ils *règnent* ou *établissent la règle;* et, qu'ils *gouvernent* ou *appliquent la règle, exécutent ce qu'elle prescrit.* C'est même encore par cette seule force, qu'ils règnent et gouvernent actuellement. Et, il ne peut en être autrement : jusqu'à ce que l'établissement et la durée de l'ordre, puissent dériver : du raisonnement réel.

Maintenant, que nous avons donné ces explications, relatives à la valeur et à la durée de l'empirisme, nous allons, par le raisonnement, et en nous soustrayant, autant que possible, au vague inhérent à l'imprécision des signes, ainsi qu'à l'absence d'un critérium absolu et des moyens de s'en servir; nous allons, dis-je, étudier : l'influence que l'empirisme a dû avoir, sur chacun des moyens que nous avons énumérés. Nous comparerons en même temps, les conclusions de nos raisonnements sur chaque moyen : *aux récits de l'histoire;* et, *à l'état social actuel.* Puis s'il y a, entre les résultats de ces manières d'observer essentiellement différentes, une identité parfaite, nous en

conclurons : que, nous sommes restés dans les limites de la vérité.

Commençons, maintenant, l'examen des moyens nécessaires à la durée du despotisme.

CHAPITRE II.

PREMIER MOYEN DESPOTIQUE : ESCLAVAGE OU APPROPRIATION DU TRAVAIL RÉEL, DU TRAVAIL DE L'HOMME ; ET, POUVOIR DE DISPOSER DE SA VIE ; ÉRIGÉS EN DROIT POUR LA SOCIÉTÉ.

« VERI JURIS! Nous n'en avons pas. Si nous en avions, nous ne prendrions pas pour règle de suivre les mœurs de son pays. »

PASCAL, *Manuscrit autographe, p.* 406, *cité par M. Cousin dans son rapport à l'Académie, p.* 221.

— « Ils confessent que la justice n'est pas dans les coutumes, mais qu'elle réside dans les lois naturelles, *communes en tout pays.* Ils le soutiendraient opiniâtrément, *si la témérité du* HASARD *qui a semé les lois humaines*, en avait rencontré au moins une qui fût universelle. Mais la plaisanterie est telle que le caprice des hommes s'y est si bien diversifié, qu'il n'y en a point. »

PASCAL, *id.*, p. 69 et 365.

— « De là vient le droit de l'épée; car L'ÉPÉE DONNE UN VÉRITABLE DROIT. Autrement, on verrait la violence d'un côté et la justice de l'autre. »

PASCAL, *id.*, p. 159.

— « Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir. »

J. J. ROUSSEAU, *Contrat social,* l. I, ch. 3.

§ 1.

Empirisme.

« Le droit de propriété a son origine dans la nature même de l'humanité. Il est né lorsque la société avait besoin de son secours pour se développer. Il en est de même d'un grand nombre de lois ; leur origine est une nécessité de l'humanité, et *c'est cette nécessité* QUI LES LÉGITIME. Le principe du droit des gens, qu'on pouvait tuer son prisonnier, était légitime, puisqu'il dérivait de la nécessité de se défendre ; il en était de même du principe qu'on pouvait réduire en servitude, qui n'était que la conséquence de l'autre. Le droit de propriété d'un homme sur un autre, conforme au droit des gens, était donc dérivé du droit naturel ; il était légitime, sacré ; aussi voyons-nous qu'il n'a jamais été attaqué dans l'antiquité (1).

« La propriété s'est établie d'abord sur des choses mobilières. . . . . .

« La propriété sur l'homme est venue après ; elle est née de la guerre et du droit de la défense. La dernière à s'établir, *la plus difficile à justifier peut-être,* a été la propriété foncière. Fille de l'occupation et du temps, elle est venue à la suite du travail, et par conséquent de l'esclavage.

. . . . . .

« Lorsque le *travail* venu à la suite de l'esclavage (2) eut étendu la culture, rendu les peuplades plus sédentaires, les familles s'attachèrent aux

(1) Aristote et plusieurs anciens ont jugé : que, l'esclavage était de droit naturel.

(2) L'auteur entend le travail de la terre.

portions de terre dont elles n'avaient auparavant que la jouissance. Elles les ensemencèrent chaque année et finirent par croire qu'elles avaient à la chose des droits *exclusifs et transmissibles;* de sorte que le droit de propriété est né d'une possession longtemps continuée. *Est-il légitime, ou n'est-ce qu'une usurpation?* En d'autres termes: le temps peut-il changer la possession en droit? Les jurisconsultes trouveront peut-être facile la solution de cette question; les philosophes n'en jugeront pas de même. Invoquer, en effet, la prescription, comme feront les premiers, n'est-ce pas justifier la chose par la chose même, *mettre l'*EMPIRISME *à la place de la* DOCTRINE?

« Si maintenant nous comparons les deux genres de propriété qui nous occupent, nous verrons que l'une s'est établie aux dépens de l'*ennemi*, l'autre aux dépens de la *tribu;* que la première est née d'un principe du droit naturel, que l'autre ne s'appuie SUR AUCUN PRINCIPE et N'A POUR SANCTION QUE SA DURÉE.

« Si quelqu'un me demandait quelle est l'origine de ma propriété sur mon esclave, je ne craindrais point de remonter avec lui dans l'antiquité, de livrer mes titres à son investigation, car ils s'appuient et sur le droit civil et sur le droit naturel.

« Si un de mes concitoyens, au contraire, me demandait comment il se fait qu'étant tous enfants de la même patrie, les uns ne possèdent rien, tandis que les autres possèdent tout, je me garderais bien de me reporter jusqu'au temps où le sol appartenait en commun à toute la tribu; je lui montrerais mes contrats, j'invoquerais le DROIT ARBITRAIRE, la prescription, et je me retrancherais dans le grand principe d'intérêt général qui veut qu'on respecte les institutions dont l'origine se perd dans la nuit des temps, de crainte, en les détruisant, de porter la perturbation dans la société. »

De l'affranchissement des esclaves, par M. CHARRIÈRE, président de la cour royale de la Guadeloupe.

A

QU'EST-CE QUE LE DROIT SOUS L'EMPIRISME? D'OU PROVIENT-IL? DE QUI ÉMANE-T-IL? EST-IL UN OU MULTIPLE? S'IL EST MULTIPLE, CHACUN PEUT-IL APPARTENIR : A DES UNITÉS SOCIALES ISOLÉES; OU, A DES UNITÉS SOCIALES EN CONTACT.

« Les lois de la conscience, que nous disons *naître de la nature, naissent de la* COUTUME; chacun ayant en vénération intime LES OPINIONS et mœurs approuvées et reçues autour de lui, ne s'en peut déprendre sans remords, ni s'y appliquer sans applaudissement. . . . . et les communes imaginations que nous trouvons en crédit autour de nous, et infuses en notre âme par la semence de nos pères, il semble que ce soient les générales et naturelles : par où il advient que ce qui est hors les gonds de la coutume, on le croit hors les gonds de la raison; *Dieu sait combien* DÉRAISONNABLEMENT *le plus souvent.* »

MONTAIGNE, liv. I, ch. 22.

« Chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage. » *Id., ibid.*, ch. 30.

— « Nous n'avons autre mire de la vérité et de la raison, que l'exemple et l'idée des opinions et usances des pays où nous sommes. Là est toujours la parfaite religion, la parfaite police, le parfait et accompli usage de toute chose. »

Id., ibid., ch. 30.

—« Considérez la forme de cette justice qui nous régit; c'est un vrai témoignage de l'humaine imbécillité : tant il y a de contradiction et d'erreur. »

Id., l. III, ch. 13.

—« Tout ceci me fait souvenir de ces anciennes opinions (PLUTARQUE, *Instructions pour ceux qui manient affaires d'État*), qu'il est forcé de faire tort en détail, qui veut faire droit en gros ; et injustice en petites choses, qui veut venir à chef de faire justice es grandes : que l'humaine justice est formée au modèle de la médecine, selon laquelle tout ce qui est utile est aussi juste et honnête; et de ce que tiennent les stoïciens, que nature même procède contre justice en la plupart de ses ouvrages; de ce que tiennent aussi les Cyrénaïques, qu'il n'y a rien de juste de soi (DIOGENE LAERCE, II, 92); que les coutumes et les lois forment la justice; et les Théodoriens, qui trouvent juste au sage le larcin, le sacrilége, toute sorte de paillardise, s'il cognoist qu'elle lui soit proufitable (DIOGENE LAERCE, p. 99). »

MONTAIGNE, l. III, ch. 13.

—« Les loix se maintiennent en crédit, non parce qu'elles sont justes, mais parce qu'elles sont loix : c'est le fondement mystique de leur autorité ; elles n'en ont point d'autre; qui bien leur sert. Elles sont souvent faites par des sots; plus souvent par des gens qui, en haine d'égualité, ont faulte d'équité; mais toujours par des hommes vains et irrésolus. Il n'est rien si lourdement et largement faultier que les lois, ni si ordinairement. Quiconque leur obéit parce qu'elles sont justes, ne leur obéit pas justement par où il doibt. »

Id., ibid., ibid.

Sous l'empirisme, le droit est la conformité à une règle considérée comme nécessaire à l'existence de l'ordre. Le nom de JUSTICE, donné au droit, signifie : que, la règle est conforme à ce qu'ordonne : soit la divinité justice infinie ; soit le raisonnement bon ou mauvais ; mais, considéré comme bon, comme énonçant ce qui est nécessaire à l'existence de *l'ordre*, de la *vie sociale*. Dans ce dernier cas, le raisonnement

social; ou plutôt le législateur suppose : que, ce qu'il croit NÉCESSAIRE : est JUSTE.

Toute règle dérive EXCLUSIVEMENT du raisonnement.

En effet :

Une tendance organique quelconque, soit d'attraction, soit de répulsion, n'est règle d'action : que, lorsque le raisonnement, soit *illusoire*, soit *réel*, a décidé : qu'il est *bien* ou *mal ;* c'est-à-dire : qu'il est, *oui* ou *non*, conforme à la *conscience*, au *raisonnement* d'y *résister ;* ou de la *suivre*.

Mais, sous l'empirisme, le raisonnement est nécessairement : indéterminé; relatif; *contestable*. Et, toute conclusion d'un raisonnement contestable, prise comme vérité, est : un préjugé.

Sous l'empirisme, toute règle d'action, toute justice, tout droit, PROVIENT DONC : DU PRÉJUGÉ.

Nous avons déjà dit : que, sous l'empirisme, tout sentiment est lui-même un préjugé.

Il s'ensuivrait : que, sous l'empirisme, tout droit provenant du sentiment, est aussi : un préjugé.

Avant de l'affirmer, nous aimons, quant à identifier le sentiment au préjugé, à nous placer sous une autorité, que, relativement à la justesse des expressions, l'époque actuelle ne récusera point.

— « La constitution intime des nuées, dit M. Arago, est trop imparfaitement connue pour qu'on ait été à même d'apprécier, d'après des considérations théoriques, le danger qu'il pourrait y avoir à trop approcher du foyer d'un orage. Sur ce point l'OPINION GÉNÉRALE me paraît bien plutôt une affaire de SENTIMENT que le résultat d'une DISCUSSION APPROFONDIE. De noirs nuages lancent quelquefois *au loin* la destruction, l'incendie et la mort. Que ne doivent-ils pas faire de *près?* Tel est l'aperçu *vague* auquel on s'est arrêté. »

— D'après l'opinion de M. Arago ; et, d'après la raison ; *l'opinion, même générale,* et *le sentiment,* ne sont ainsi : que, le résultat d'un aperçu vague ; d'une discusssion non approfondie.

Et, comme toute conclusion d'une discussion non approfondie, est un préjugé ; il s'ensuit :

« QUE LE SENTIMENT EST LUI-MÊME UN PRÉJUGÉ. »

Ainsi :

Sous l'empirisme, toute règle d'action, toute justice, tout droit, proviennent d'un raisonnement contestable, de l'opinion, du sentiment, du préjugé.

Mais, au raisonnement illusoire, à l'opinion, au sentiment DE QUI, se rapporteront : la règle, la justice, le droit ? Il faut le savoir. Car, s'il n'est préalablement déterminé, de qui le droit doit émaner, il y aura une infinie variété de sentiments, sur ce qui doit être considéré comme justice. Et, c'est précisément cette variété de sentiments, qui constitue l'anarchie. Pour que la société puisse exister, il faut donc : que, la régle émane *d'un seul*, d'une unité : simple pour formuler ; multiple ou collective pour accepter. Quel sera cet un seul ?

Toute règle d'action devant émaner du raisonnement d'un seul ; et, de plus, toute règle d'action, tant pour son acceptation que pour sa durée, étant relative à la *force intellectuelle ;* la règle d'action devra émaner : du plus fort, *intellectuellement ;* et, cette règle sera acceptée : par les plus faibles. Quant aux dissidents : ou ils périront ; ou ils iront former d'autres sociétés. De là vient : que, sous l'empirisme, toute inquisition est

juste : parce qu'elle est *nécessaire* à l'existence de l'ordre ; à l'existence sociale.

Remarquons ici : que, sous l'empirisme, il y a, nécessairement, une infinité de forces intellectuelles, plus ou moins énergiques se rapportant à autant de *sophismes*, plus ou moins adroits ; et, qu'en dehors de l'empirisme, la force intellectuelle est, essentiellement UNE : comme la vérité.

Dès lors, et sous l'empirisme, il y a autant de règles, de justices, de droits : qu'il y a de sociétés.

Mais, l'essence du droit étant de servir de base à l'existence sociale (1) ; et, la non-unité d'opinions, de préjugés sur la réalité du droit constituant l'anarchie ; il faut affirmer :

« Que, chaque unité sociale, relative à un droit par-
« ticulier, doit être isolée. »

En effet :

Dès que des unités sociales, *différant par le droit*, communiquent entre elles ; ont, entre elles, des rapports inévitables ; il faut :

Que, l'unité d'opinion, relativement au droit de ce nouvel ensemble, vienne à se rétablir ;

Que l'un des deux droits disparaisse ;

Ou, que ce nouvel ensemble s'anéantisse.

(1) La règle, le droit, servant de base à l'existence sociale, embrasse : non-seulement la matière, mais aussi le moral ; non-seulement le temporel, mais aussi le spirituel ; non-seulement la sanction du bourreau, mais aussi la sanction religieuse. Et, cela existe : quand même le moral, le spiritualisme, et la sanction religieuse, seraient des illusions : ce que d'ailleurs, sous l'empirisme, les sociétés ne permettent jamais de mettre en discussion publique, avant que l'examen ne soit devenu incompressible.

De ce qui précède, il résulte : et, nous ne pouvons trop engager nos lecteurs : à vérifier la réalité de ce résultat; et, à s'en rappeler toujours, pendant l'examen de notre travail :

Que, lorsque les communications deviennent inévitables, entre les diverses eirconscriptions sociales ayant des droits particuliers, l'un des droits dérivant du préjugé, ou un autre droit en résultant, et provenant également du préjugé, parvient, nécessairement, à dominer ce nouvel ensemble. Et, cette domination nécessite toujours :

Soit l'abrutissement des masses, pour empêcher l'examen du droit;

Soit l'établissement du droit réel, si l'examen ne peut plus être comprimé : un ensemble social ne pouvant exister, sans unité de droit ;

Soit, l'anéantissement de l'humanité relative à cet ensemble, pour le cas : où, l'examen ne pourrait être comprimé; ni les masses abruties.

Ceux de nos lecteurs, qui n'admettraient point l'incontestable réalité de ce résultat, doivent abandonner, dès ce moment, l'examen de notre travail; leurs études seraient complétement inutiles.

Maintenant, et avec le petit nombre de ceux qui consentiront à nous suivre (1), nous pouvons con-

(1) Les vérités, comme les semences, ont des époques et des sols, où seulement elles peuvent se développer. Il y a trois siècles, nous n'eussions pas été suivi par un homme sur un million; à présent nous le serons peut-être par un sur dix mille. Longtemps avant trois quarts des siècles, pas un sur un million ne mettra en doute : que, pour un ensemble social, il puisse exister deux droits; ou, que des hommes en communications inévitables ne forment pas un seul ensemble social.

clure, relativement aux questions posées en tête de ce paragraphe, et dire :

Sous l'empirisme, une règle d'action quelconque, nommée *justice* ou *droit*, provient nécessairement d'un raisonnement illusoire, d'une opinion, d'un préjugé, d'un sentiment, relatif à un individu, ayant la plus grande force intellectuelle;

Sous l'empirisme, il y a nécessairement une multitude de pareils droits;

Chacun d'eux doit être unique : relativement à une circonscription sociale ;

Chaque circonscription relative à un droit, doit être isolée de toute autre.

Et, lorsque toutes sont inévitablement en contact, soit par accroissement de populations, soit par insuffisance des moyens de séparation, et surtout par naissance et développement de la presse :

LE DROIT DOIT DEVENIR RELATIF AU RAISONNEMENT RÉEL, OU L'HUMANITÉ DISPARAÎT.

Disons, pour terminer : qu'avant Pascal, que nous avons cité en tête de ce chapitre comme ne reconnaissant de *droit que la force*, personne au sein du christianisme, n'a, mieux que saint Paul, reconnu ce même droit, comme source exclusive de justice. Le passage suivant va le démontrer :

— « Ce grand apôtre (saint Paul), inspiré de Dieu, et immédiatement dirigé par le Saint-Esprit dans tout ce qu'il écrivoit, se propose l'objection que les lumières naturelles peuvent former contre la doctrine de la prédestination absolue. Il comprit toute la force de l'objection; il la rapporte sans l'affaiblir le moins du monde. « *Dieu a compassion de celui « qu'il veut.* » (*Épître aux Romains*, ch. IX, v. 18.) Voilà le dogme de

saint Paul, et voici la difficulté qu'il se proposa. « Or, tu me diras : Pour-« quoi se plaint-il encore ; car qui est celui qui peut résister à sa volonté?» (*Ibid.*, v. 19.) On ne sauroit pousser plus loin cette objection. Vingt pages entières des plus subtils molinistes n'en diroient pas davantage. Que pourroient-elles conclure, sinon que, dans l'hypothèse de Calvin, Dieu veut que les hommes pèchent? Or, c'est justement ce que saint Paul a reconnu qu'on lui pouvoit objecter. Mais que répond-il? Cherche-t-il des distinctions et des adoucissements? Nie-t-il le fait? En avoue-t-il seulement une partie? Entre-t-il dans quelques détails? Ote-t-il les équivoques de mots? Rien de tout cela. Il n'emploie que la souveraine puissance (la force) de Dieu et le *droit* suprême qu'à le Créateur de disposer de la créature comme bon lui semble (*indépendamment de la justice*). « *Mais plu-« tôt, ô homme, qui es-tu, toi qui contestes contre Dieu* (1)? *La chose for-« mée dira-t-elle à celui qui l'a formée : Pourquoi m'as-tu ainsi faite?* » (La même, v. 20.) Il reconnoît là une incompréhensibilité qui doit arrêter toutes les disputes et imposer un profond silence à notre raison. « *O pro-« fondeur des richesses, et de la sapience, et de la connoissance de Dieu,* « s'écrie-t-il (ch. XI, v. 33), *que tes jugements sont incompréhensibles*, « *et tes voies impossibles à trouver!* » Tous les chrétiens doivent trouver là un arrêt définitif prononcé en dernier ressort, et sans appel. »

(Bayle, *Dict. histor.*, article Arminius.)

Les prolégomènes, que nous venons de donner, étaient nécessaires : pour arriver à la discussion du premier moyen despotique.

(1) C'est aussi ce qui se peut dire : du faible vis-à-vis du fort ; du vilain vis-à-vis du noble ; du pauvre vis-à-vis du riche.

B

ESCLAVAGE, OU APPROPRIATION DU TRAVAIL RÉEL, DU TRAVAIL DE L'HOMME; ET DROIT DE VIE ET DE MORT, MIS, SOUS L'EMPIRISME, EN RAPPORT AVEC LA RÈGLE D'ACTION, LA JUSTICE, L'ORDRE.

« L'Anglais ou le Français qui, du centre de civilisation où il est placé, jette sur l'esclavage un regard superficiel, qui s'arrête à l'écorce, qui n'embrasse que le présent, voit dans ce fait une usurpation de la force sur la faiblesse, une anomalie morale, un abus, un crime qu'il faut faire cesser sur-le-champ et à tout prix; mais si on examine la chose de plus près, si on scrute la nature, si on remonte à son origine pour en étudier la cause et les effets, si, en un mot, on interroge l'histoire de l'humanité, on arrive à des résultats auxquels on était loin de s'attendre.

« Lorsque nous contemplons l'antiquité, nous sommes étonnés de voir l'esclavage admis chez toutes les nations. Elles étaient toutes divisées en deux classes, celle des libres et celle des esclaves; les deux populations se fondaient continuellement l'une dans l'autre.

« Montesquieu a parfaitement décrit ce mouvement. Voici comment il s'exprime en parlant des Romains :

« Le peuple fut presque composé d'affranchis, de façon que ces maîtres du monde, non-seulement dans les commencements, mais dans tous les temps, furent la plupart d'origine servile.

« Le nombre du petit peuple, presque toujours composé d'affranchis ou de fils d'affranchis, devenant incommode, on en fit des colonies par le moyen desquelles on s'assura de la fidélité des provinces. C'étoit une circulation des hommes de tout l'univers. Rome les recevoit esclaves et les renvoyoit Romains. »

« Tacite nous apprend que la classe des affranchis était très-étendue; qu'un grand nombre de chevaliers, et même de sénateurs, lui doivent leur origine.

« Nous voyons des peuples entiers, tels que les Klotes et les Juifs, réduits en servitude. Nous savons que les armées des Arthes étaient composées d'esclaves. Les guerres étaient presque continuelles, et il n'y en avait aucune qui ne ravît la liberté à un grand nombre d'individus. D'un autre côté, leur industrie, la libéralité des maîtres, les circonstances critiques qui forçaient souvent à recourir aux esclaves pour augmenter le nombre des défenseurs de la patrie, en faisaient passer un grand nombre de la servitude à la liberté.

« Nous sommes donc fondés à penser qu'il n'est peut-être aucun de nous dont les ancêtres n'aient été esclaves, et que l'humanité tout entière a passé par l'esclavage.

« Un fait aussi général ne peut être dû à un simple abus de la force. C'est dans la nature des choses, c'est dans l'humanité même que nous devons trouver cette cause.

. . . . . .

« Nous sommes forcés de conclure de là que l'esclavage est une des phases par lesquelles l'humanité est obligée de passer dans sa marche progressive; qu'il était impossible qu'il ne fût point, qu'il a été une nécessité, et par conséquent un progrès.

« Cette conclusion peut étonner, elle n'en est pas moins rigoureuse; elle n'est point déduite d'une vaine théorie, mais de faits incontestables.

« Cherchons donc quelles sont les causes qui ont introduit l'esclavage dans le monde, comment il s'est établi, et quels ont été ses effets sur la société? Ces recherches ne sont pas inutiles; il faut bien que l'on étudie à fond ce que c'est que la servitude pour s'en faire une juste idée, et savoir comment on doit en agir avec elle.

« Pour atteindre ce but, examinons les hommes dans l'état de nature, tels qu'on les a trouvés dans l'Amérique en général, et en particulier dans les îles que nous habitons.

« Je dois prévoir ici une objection qu'on pourrait me faire, en disant que mes raisonnements sont fondés sur l'hypothèse que l'état sauvage a été l'état primitif de l'homme, ce qui n'est pas admis par tout le monde.

« Je réponds que je ne prends pas ce mot *primitif* dans un sens absolu. Il désigne, dans cet écrit, l'enfance d'un peuple, c'est-à-dire sa position morale et physique à l'époque où le sol est couvert de bois ; que la jouissance en appartient à tous, la propriété à personne; lorsque l'agriculture et les arts sont inconnus ; que la pêche, la chasse, les produits des forêts, ceux d'une culture imparfaite et passagère, sont les seuls moyens de subsistance; en un mot, lorsque la tribu existe déjà, la nation pas encore.

« Peu importe ce qui a précédé; il suffit pour justifier nos raisonnements que tous les peuples aient passé par cet état ; or, c'est ce qu'il est impossible de contester. C'est celui dans lequel se trouvaient les peuplades de l'Amérique à l'époque de la découverte de ce continent. Il n'est pas permis de douter qu'il n'ait également subsisté dans l'ancien monde, puisque les poëtes, les philosophes, les orateurs, tantôt vous représentent les premiers législateurs réunissant les hommes encore sauvages, leur enseignant les arts et l'agriculture; tantôt nous parlent d'un temps où l'homme habitait des troncs d'arbres et se nourrissait de glands.

« Je ne cherche pas d'où venait l'humanité, et comment elle est parvenue à cet état; mais comment elle en est sortie.

« Le sauvage est chasseur, pêcheur et guerrier, il n'a aucun souci de l'avenir, le présent est tout pour lui ; nous autres, habitants de l'ancien monde, il n'y a que peu de temps que nous sommes délivrés de nos chaînes, une longue suite de siècles d'esclavage nous a familiarisés avec le travail, il est en quelque sorte entré dans notre nature; nous ne le considérons plus comme un malheur, mais le sauvage l'envisage d'un œil bien différent. Il le voit dans toute sa laideur, avec tous ses inconvénients ; il le regarde comme une peine corporelle; l'y contraindre serait pour lui une condamnation. Sa manière de sentir sur ce point est conforme aux Écritures qui nous apprennent que l'homme, par l'effet de sa chute, a été condamné au travail. L'opinion du sauvage est donc l'opinion primitive, celle qui a dû régner chez les premiers hommes.

« L'humanité resterait stationnaire, elle ne se composerait que de peuplades sauvages, si le travail n'était introduit dans le monde.

« Avancer par le travail, telle était la loi de l'humanité. Seul, il pouvait conduire l'homme à cet état social, à cette civilisation où l'appelaient ses destinées ; mais il fallait une force irrésistible pour l'imposer à des êtres qui l'abhorrent, pour soumettre au joug la nature roide et rebelle du sauvage, pour lui faire perdre sa fougue et sa férocité, pour la transformer en quelque sorte en lui faisant oublier ses anciens appétits, en le rendant propre à de nouvelles habitudes, à une nouvelle vie.

« Cette force ne pouvait venir de Dieu, qui ne met pas continuellement la main à ses ouvrages, qui ne pourrait le faire qu'en détruisant toute liberté dans ce monde ; elle est venue de l'homme lui-même. Elle a été le résultat de sa situation physique et morale, de ses passions, en un mot des lois de son organisation, en tant que destiné à la société.

« Cette force, c'est l'ESCLAVAGE, *la transition indispensable à la marche progressive de l'humanité.* Examinons donc comment il s'est établi, et quels en ont été les résultats.

« Les peuplades sauvages ne connaissent point le droit civil (1), mais elles connaissent le droit des gens. Aucune portion de territoire de la tribu n'est la propriété d'un de ses membres ; mais le territoire appartient en commun à la tribu entière, qui y exerce, exclusivement aux autres, le droit d'y camper, d'y pêcher, d'y chasser.

« Les guerres doivent être presque continuelles ; en voici les raisons :

« Les limites ne peuvent être fixées d'une manière certaine, à cause des marais et des bois dont la terre est couverte; il n'existe aucun moyen de constater les conventions d'un traité, on est obligé de les confier à la mémoire infidèle des hommes.

« Chez les nations civilisées, une foule de routes

(1) Ici M. le président de cour royale se trompe. Les peuplades, même primitives, connaissent le droit civil. Ce droit naît avec la société civile, dès qu'il y a deux familles juxtaposées ; et il naît avant le droit des gens. Du reste, nous prévenons ici que nous ne nous rendons nullement responsables des propositions renfermées dans nos épigraphes. En les plaçant en tête de chacune de nos divisions nous avons désiré présenter à nos lecteurs des espèces de préludes devant les prédisposer au ton et au mode dans lequel nous allions nous trouver.

s'offrent à l'ambition, à l'activité qui dévore l'homme; chez les sauvages il n'en existe que deux : la chasse et surtout la guerre. Leurs exploits peuvent seuls leur assurer la considération de leur tribu. Les passions étant en plus petit nombre, ont par cela même plus d'énergie. Le désir de se distinguer, si naturel à l'homme, et l'amour de la vengeance règnent avec d'autant plus de force dans leurs cœurs, qu'ils y règnent sans partage.

« Leurs guerres, c'est l'extermination. Que feraient-ils des vaincus? Ils ne sauraient, comme nous, les retenir prisonniers. Leur vie errante, leur peu de moyens de subsistance s'y opposent. Il faut cependant qu'ils les mettent hors d'état de leur nuire; il ne faut pas qu'ils s'exposent à les retrouver un jour dans les combats; il n'est pour cela qu'un moyen, la mort! Pour le sauvage, TUER C'EST SE DÉFENDRE. De là ce principe du droit des gens qui le régit, qu'il est permis de tuer les vaincus. Ceci n'est pas l'effet, mais la cause de sa férocité. *Comme toutes les lois humaines, celle-ci naît d'une* NÉCESSITÉ DE LA NATURE ACTUELLE DE LA SOCIÉTÉ.

« De ce principe découle une conséquence, c'est qu'on peut réduire les vaincus en servitude : qui peut le plus peut le moins.

« Tant que c'est le principe qui est suivi, les peuplades restent stationnaires; mais dès que la conséquence est mise en pratique, est adoptée comme règle, l'esclavage s'établit, le travail vient à sa suite, et l'humanité entre dans une phase nouvelle.

« Sans doute on a dû longtemps se borner au principe sans songer à la conséquence; mais puisqu'elle était NÉCESSAIRE, il était impossible que, tôt ou tard, les circonstances propres à sa manifestation ne se présentassent pas. Tout principe doit finir avec le temps par se développer dans toutes ses conséquences (1).

. . . . . .

« Lorsque les Caraïbes s'emparèrent des îles que nous habitons, ils les trouvèrent possédées par une autre nation sauvage comme eux. Ils n'avaient

(1) Aussi, le principe *raison*, essence de l'humanité, doit finir : par se développer, dans toutes ses conséquences; et, par soumettre l'humanité tout entière, AU RAISONNEMENT RÉEL.

que trois partis à prendre : se l'incorporer, la réduire en servitude, l'exterminer.

« Le premier parti était impossible, les moyens de subsistance n'auraient pas suffi, leur orgueil d'ailleurs s'y opposait ; ils n'étaient pas assez avancés pour songer au second ; ils prirent le dernier.

« Il en est de même de toute nation sauvage qui conquiert. Il faut qu'elle extermine les vaincus ou qu'elle en fasse des esclaves.

« Le parti qu'elle prendra dépendra de mille circonstances : de la nature plus ou moins fertile de la contrée, de l'état actuel de ses idées religieuses, de sa puissance, de sa population, de sa constitution plus ou moins aristocratique.

« *Une idée qui, pendant des siècles, ne s'était présentée à personne, finit, lorsque le moment est arrivé, par éclore dans le cerveau d'un homme. Elle se révèle à tous par l'intermédiaire d'un seul. Cette idée, c'est* UNE RELIGION, UN SYSTÈME ENTIER, UNE SOCIÉTÉ NOUVELLE.

« Les nations conquérantes auront pendant longtemps, comme les Caraïbes, exterminé la nation conquise ; mais on aura dit : Pourquoi faire périr ces hommes dont nous sommes les maîtres ? Réservons-les pour notre usage. Cette servitude aura d'abord été très-douce : un peuple sauvage a peu de besoins ; la garde de quelques troupeaux, la culture de quelques plantes alimentaires, comme le maïs, auront été leur seule occupation. La nation se sera trouvée composée de deux classes : les libres et les esclaves. Une de ces classes étant exclusivement consacrée aux travaux domestiques et à la culture, les moyens de subsistance seront devenus plus abondants, plus assurés, les famines plus rares ; les moyens d'échange auront fait naître le commerce ; la nation se sera attachée de plus en plus au sol, à mesure qu'elle en aura retiré plus d'avantages, et elle se sera éloignée de jour en jour de l'état sauvage pour passer à l'état de barbarie...

« Un grand fait s'est accompli, un grand principe est né dans la société : *le droit de propriété sur les personnes ;* UN AUTRE FAIT, UN AUTRE PRINCIPE EN SERA LE RÉSULTAT : *le droit de propriété sur le sol.*

« Nous reviendrons plus tard sur l'origine de ces droits, les principes sur lesquels ils se fondent.

Nous ferons connaître leurs différences et leurs rapports.

« Presque tout ce que nous venons de dire était *encore vrai* chez les Romains. Les jurisconsultes de cette nation nous apprennent que *servus*, esclave, vient de *servare*, conserver.—Sur le champ de bataille on pouvait tuer son ennemi vaincu ou le réduire en servitude. Le réduire en servitude c'était le *conserver*.

« Concluons donc, de tout ce qui précède, que l'esclavage a été une *conservation* et un *progrès*. Ainsi critiquer l'esclavage, c'est critiquer la marche même de l'humanité ; le lui reprocher, c'est lui reprocher d'être progressive.

« Ainsi l'esclavage, lorsqu'il a paru, a adouci la férocité des hommes en faisant cesser le carnage; il a changé la face du monde en amenant le travail à sa suite. Il a fait franchir à l'humanité un espace immense; mais il l'a menée à un point au delà duquel il ne lui est pas donné de la conduire. *Dès lors il est devenu un obstacle.* Ce point est, pour chaque peuple, le moment où le travail peut se passer de l'esclavage. *Abolir l'esclavage sans abolir le travail, voilà donc le but que tout philosophe, tout législateur, tout vrai philanthrope, doit se proposer* (1). »

(*De l'affranchissement des esclaves, par M.* André de la Charrière, *président de la cour royale de la Guadeloupe. — Paris, chez Renduel.* 1836. — Pag. 7 à 18.)

— « Autre chose est l'esclavage dans le monde ancien, autre chose l'esclavage dans le monde moderne; ce qui serait un crime aujourd'hui, à cause de notre civilisation, peut avoir été une chose fort simple il y a mille ans. Aujourd'hui, en France, avec nos idées, un homme qui en achète ou qui en vend un autre, nous semble quelque chose de monstrueux. Cependant toute l'Europe n'est pas encore arrivée à ces croyances, à ces habitudes, à ces idées. Quelquefois nous lisons dans les jour-

(1) Et comme, selon M. Michel Chevalier lui-même, le pire des esclavages est l'esclavage collectif, le nègre de la Caroline et de la Virginie étant moins malheureux que le prolétaire français, il en résulte : que, l'abolition de l'esclavage ne peut avoir lieu : que, par l'anéantissement du prolétariat.

naux d'Irlande qu'un homme a conduit sa femme au marché avec un licou, et qu'il l'a vendue quelques schellings ou troquée contre une chèvre. Les Russes, les Autrichiens, les Prussiens, les Turcs ont des esclaves; nos ambassadeurs en reçoivent en présents, ou peuvent en recevoir. Bien plus, tous les peuples anciens, dont nous apprenons l'histoire dans les colléges, avaient des esclaves : les Hébreux, les Perses, les Égyptiens, les Grecs, les Romains, les Gaulois; bien plus encore, des hommes dont nous admirons les livres ont été esclaves ou fils d'esclaves : Ésope, Térence, Plaute, Phèdre, Horace, et ils ne s'en plaignaient pas. Comment concevoir alors la répugnance que nous avons aujourd'hui pour l'esclavage des nègres? Est-ce qu'un mulâtre est un plus grand personnage que Phèdre et que Térence? Non. Est-ce que nous sommes beaucoup plus éclairés que la Judée au temps de Salomon, que la Grèce du temps de Socrate, que l'Italie du temps d'Horace? Cela peut bien être; mais, en vérité, cela nous semble si étrange à dire, que nous ne l'osons pas. Nous croyons donc qu'il y a dans notre opinion sur l'esclavage beaucoup de vérité et de raison sans contredit; mais il y a aussi un peu de nos habitudes morales et de nos croyances politiques, ainsi que nous le disions.

« Il n'y a pas un seul peuple ancien, un seul, chez lequel on ne rencontre l'esclavage, et nos colonies se trouvent dans le cas où se sont trouvés tous les pays, les plus grands, les plus éclairés, les plus célèbres, comme était encore la France au treizième siècle, comme est la Russie, comme est tout l'Orient.

« Si haut qu'on remonte dans l'histoire, on voit toujours l'esclavage déjà établi. Il l'est dans l'*Iliade*, il l'est dans la *Genèse;* il y a trois mille ans de cela. Il y est comme une chose déjà vieille, comme une chose naturelle, simple, dont personne ne se plaint ni ne se vante; l'esclave n'en est pas plus humble, le maître n'en est pas plus fier.

« A l'étudier dans son histoire primitive, on voit clairement que l'esclavage n'est pas une institution humaine, mais un fait providentiel; on ne l'a pas établi, mais accepté (1). Si les hommes avaient

(1) Les faits généraux, universels, dans la société, dérivent : DE LA NÉCESSITÉ SOCIALE.

établi l'esclavage, comme il a été universel, il aurait fallu l'établir partout; il aurait fallu qu'à un jour donné, une portion du genre humain liât et garrottât l'autre, hypothèse qui est contre les faits, car, en tout pays les esclaves sont plus nombreux que les maîtres. Bien plus, comme une pareille iniquité eût constitué dans l'histoire des esclaves une époque terrible, solennelle et mémorable, le souvenir s'en serait conservé quelque peu et quelque part. La captivité des Hébreux en Egypte, qui n'était qu'une pure *domination politique* (1) sans aucune espèce d'esclavage corporel, ne s'oubliera jamais. Or, il n'y a dans les livres d'aucun peuple, ni dans ses traditions, ni dans ses légendes, rien qui rappelle un assujettissement universel et violent des esclaves. L'esclavage apparaît, au contraire, comme un fait antérieur aux lois, aux gouvernements, aux théories ; un fait primordial, naturel, spontané, inhérent à la condition humaine, et dont il est très-facile d'expliquer la formation; une manière d'être normale et logique *à de certaines époques historiques ;* enfin une phase comme une autre de ce qu'on nomme la civilisation.

« Dans l'histoire, l'esclavage se présente donc beaucoup plus comme une fatalité que comme un crime.

« Il nous semble qu'on n'y regarde peut-être pas d'assez près aujourd'hui, quand on se répand en anathèmes philosophiques contre l'esclavage en général, en disant qu'il viole la dignité humaine et la loi naturelle. Cette opinion-là, que nous ne contestons pas en elle-même, est un fruit des idées chrétiennes éclos à peu près vers le quatorzième siècle; du reste, l'opinion contraire avait régné plus de deux mille ans, depuis Moïse et Homère jusqu'à saint Louis. Il n'y a pas dans tous les écrits des philosophes de l'antiquité, sans distinction de secte, une seule page, une seule ligne, un seul mot qui fasse penser qu'ils regardaient l'esclavage comme une chose contre nature; et pourtant cette

(1) Ainsi, au sein d'une nation, il peut y avoir des ESCLAVES POLITIQUES. Nous prions nos lecteurs de remarquer : que, cette dénomination n'est point de notre invention ; et, de ne point nous la reprocher, comme nouveauté, lorsque, nous viendrons à dire : que, les prolétaires sont des ESCLAVES POLITIQUES ; c'est-à-dire : DES ESCLAVES SOCIAUX ; des ESCLAVES COLLECTIFS.

période de deux mille années a été remplie par les peuples les plus éclairés, et par les intelligences les plus hautes. Il n'y aura jamais de plus grands moralistes que Moïse, Socrate, Jésus-Christ; et cependant si nos philanthropes d'aujourd'hui avaient *absolument* raison, pour les temps anciens comme pour les temps modernes, il s'ensuivrait qu'il aurait été commis, pendant vingt siècles, par tout l'univers, ouvertement, au grand jour, un crime odieux, le plus grand des crimes, la violation de la loi de nature, sous les yeux de ce que la pensée a de plus sublime, le savoir de plus profond, la vertu de plus saint, l'imagination de plus éblouissant, sous les yeux de Moïse, d'Homère, de Platon, de Virgile, de saint Paul, de saint Augustin, sous les yeux de tous les poëtes, de tous les orateurs, de tous les historiens, de tous les philosophes; et pas un d'entre eux n'aurait flétri ce crime, ne l'aurait signalé, ne l'aurait vu; et ce serait nous autres, peuples modernes, qui aurions découvert la justice, l'humanité, la raison, le bon sens, il y a de cela un peu moins de cinq siècles, vers l'avénement au trône de la branche des Valois!

« Non-seulement les philosophes de l'antiquité n'attaquent pas l'esclavage comme une chose injuste, mais encore ils le défendent et l'organisent comme une chose légitime. Moïse est tout plein de considérations calmes, simples, sereines, sur l'état des esclaves; Aristote établit comme un principe qu'il y a deux sortes de nature humaine, celle des esclaves et celle des maîtres; Platon cite des vers d'Homère où il est dit que Jupiter n'a pas donné aux esclaves une âme tout entière; Plutarque nous représente Caton l'Ancien exigeant de ses intendants que ses esclaves et ses chevaux fussent traités avec le même soin; saint Paul écrit aux esclaves d'Éphèse qu'ils doivent se tenir devant leurs maîtres avec crainte et tremblement; les monastères du moyen âge reçoivent en donation ou achètent sur les marchés publics des milliers d'esclaves pour cultiver leurs terres. Enfin, il y a dans les temps anciens, de la part des hommes dont nous ne pouvons suspecter ni la moralité ni les lumières, un accord constant, unanime, non interrompu pendant plus de vingt-cinq siècles, pour regarder l'esclavage comme un fait naturel, logique, normal,

preuve incontestable qu'il ne violait à leurs yeux aucune loi première et essentielle de la nature humaine, parce que, si cela était, cette nature offensée et violée pendant tant d'années se serait plainte et aurait poussé quelque cri.

« Chose singulière, et qui achève notre démonstration, c'est que, durant toute l'antiquité et durant plus de la moitié des temps modernes, les esclaves eux-mêmes n'ont jamais réclamé contre le principe de l'esclavage. On cite dans l'histoire trois ou quatre exemples de révoltes armées de la part des esclaves, mais toutes ont eu pour cause, non pas une résistance au dogme de la servitude, mais le redressement de quelque tort accidentel, ou l'inobservance de quelque règlement établi. La plus célèbre est celle qui eut pour chef *Spartacus*, un berger de la Thrace, qui avait été enlevé et vendu. On a même tort d'appeler cela la révolte des esclaves, il faudrait dire la révolte des gladiateurs, ce qui est bien différent. Plutarque, qui la rapporte fort au long dans la vie de Crassus, nous en apprend le motif, qui est de ceux que nous avons signalés. Un entrepreneur des jeux publics de Capoue, nommé Lentulus Batiatus, avait acheté plusieurs centaines de Gaulois et de Thraces qu'il tenait enfermés, et qu'il contraignait par force à se battre entre eux, à outrance. Ces esclaves ne se plaignaient pas d'être esclaves, mais ils se plaignaient d'abord d'être tenus enfermés, ensuite d'être obligés de s'égorger les uns les autres. Là-dessus ils forment le dessein, non pas de se révolter, mais de s'enfuir. Deux cents entrent dans les rôtisseries de l'établissement, s'emparent des broches, des couperets, et se sauvent. Voilà tout le commencement de cette guerre de gladiateurs, dont les mauvais orateurs, les mauvais peintres, les mauvais sculpteurs des temps modernes se sont emparés, et qu'ils ont considérée à tort comme le réveil de la liberté humaine parmi les anciens. Le principe de l'esclavage était autrement enraciné, autrement respecté, autrement solide; la preuve, c'est qu'il dure encore en Asie. Il y a, du reste, dans l'histoire romaine un exemple si frappant de la sainteté dont était l'esclavage pour les esclaves eux-mêmes, que nous ne pouvons pas ne pas le citer dans la matière que nous traitons. Durant la se-

conde guerre punique, Annibal fit un assez grand nombre de prisonniers et les vendit, comme c'était l'usage. Douze cents environ furent achetés par des Grecs et amenés dans le Péloponèse. C'étaient des soldats romains, et par conséquent des citoyens, des hommes libres, ayant des droits civils et politiques, plus ou moins riches, plus ou moins instruits. On les distribua par les champs, et ils se mirent à cultiver la terre, comme leurs propres esclaves d'autrefois la cultivaient, avec autant d'ardeur et non moins de résignation. Ils étaient encore en cet état lorsque le sénat envoya une armée en Grèce pour défendre la ligue achéenne contre Philippe de Macédoine. L'armée romaine demeura victorieuse sur tous les points; Titus Quintius Flaminius, traversant la Grèce en maître, rencontra ces douze cents esclaves romains qui travaillaient. Ce fut une entrevue fort touchante; les frères, les pères, les fils, les parents, les amis se reconnurent et s'embrassèrent en pleurant; mais ce fut tout. L'armée du consul se remit en marche, sans que les soldats dissent aux esclaves : Venez avec nous; et sans que les esclaves dissent aux soldats : Emmenez-nous. On s'étreignit, on se dit adieu, et l'on se quitta. Seulement, comme cette aventure fit du bruit, les villes achéennes se cotisèrent pour faire une somme commune; on racheta ces douze cents esclaves cinquante écus romains par tête, et on en fit présent au consul, qui les affranchit. Ils rentrèrent à Rome à la suite de l'armée, non pas comme soldats, mais comme affranchis, la tête rasée, et avec le petit chapeau; et ils ne redevinrent pas citoyens comme avant la guerre, mais ils restèrent patronés.

« Ainsi, soit qu'on regarde les maximes des moralistes les plus élevés de l'antiquité, et même les écrits des pères les plus renommés de l'Église, soit qu'on regarde la conduite des esclaves, à partir des temps historiques les plus reculés jusqu'au quatorzième siècle, on trouve que l'esclavage est considéré par les uns et par les autres, unanimement, universellement, sans hésitation, sans partage, comme un état social naturel, normal, légitime. Les moralistes n'y trouvent rien à redire, les esclaves non plus; les premiers le maintiennent sans remords, les seconds le subissent sans regrets;

tous y voient, non pas une institution humaine, mais une forme providentielle et éternelle des sociétés, un fait dont personne n'a vu le commencement et dont personne ne prévoit la fin.

« L'esclavage, quand on le considère dans de certains pays et parmi de certains hommes, n'a pas cette immoralité qui révolte avec raison les nations qui marchent à la tête de l'Europe. Nous ne nous sommes jamais sentis indignés ni contre les Hébreux, ni contre les Grecs, ni contre les Romains, ni contre les Gaulois, ni contre aucun grand peuple de l'antiquité, parce que l'esclavage était un des éléments de leur constitution sociale. Nos pères avaient encore des esclaves il n'y a pas trois siècles, et nous ne rougissons pas de nos pères. Les Prussiens, les Autrichiens et les Russes en ont encore, et nous sommes les alliés politiques des Russes, des Prussiens et des Autrichiens. Quand M. de Lamartine, qui est un talent si élevé et si noble, s'est mis, sans y songer, au service de l'*Encyclopédie*, il oubliait qu'il ne faisait que d'arriver du fond de l'Orient, où il a été servi par des esclaves; que les cheiks arabes, dont il vante si poétiquement l'hospitalité, vivent entourés de leurs esclaves; que ce roi Salomon, dont il est allé chanter la splendeur au pied des cèdres du Liban, avait dans son harem cinq cents esclaves; et cette sujétion d'une moitié des hommes à l'autre moitié n'a répandu, sur les beaux pays qu'il a parcourus, aucune teinte de désolation ou de crime. Le discours qu'il a prononcé à la chambre, à l'occasion du budget des colonies, doit donc lui être échappé malgré lui, et sans qu'il y songeât sérieusement. Aussi n'est-il pas digne de la sagesse ordinaire de sa pensée. Mieux inspiré, inspiré de ses réflexions habituelles, il aurait laissé à M. Isambert cet axiome philanthropique qu'un homme ne se vend pas. Qu'est-ce à dire, en effet, qu'un homme ne se vend pas? Est-ce qu'il ne se vend pas actuellement? Mais il se vend dans les deux tiers de la terre habitée. Qu'il ne peut pas se vendre légalement? Mais les lois de vingt peuples autorisent à le vendre. Qu'il ne peut pas se vendre moralement? Mais toutes les morales, et les morales les plus pures, permettent qu'on le vende; la morale de l'Ancien Testament le permet, la morale du *Phé-*

don le permet, la morale de l'Évangile le permet; Moïse avait des esclaves, Socrate en avait, saint Augustin en avait. Au nom de quelle morale est-il donc vrai qu'un homme ne se vend pas, puisque les trois plus grands moralistes de l'univers entier, Moïse, Socrate et Jésus-Christ, n'en condamnent pas la vente? »

De l'esclavage aux colonies françaises, par M. Granier de Cassagnac, pag. 13 à 20.

— « Le prolétaire en France est plus complétement déshérité du patrimoine commun que l'esclave dans les colonies. Celui-ci, quand il est chez son maître, est en quelque sorte chez lui. Il y trouve nourriture, logement, soin et terres à cultiver pour son usage; ces avantages, il les doit moins à la volonté de son maître qu'aux rapports de réciprocité du maître à l'esclave, rapports qui sont sanctionnés et réglés par la loi.

« Le prolétaire, au contraire, ne peut s'écarter de la grande route ou sortir de la rue sans se trouver sur une terre étrangère, dont on peut le chasser à l'instant même. Il n'a droit à rien. Il peut périr de froid devant la maison bien chauffée du riche, mourir de faim devant la boutique du boulanger. Il n'a pour lui que son travail, et pour travailler il faut deux choses : la santé qui le lui permette, et quelqu'un qui veuille l'employer; et cependant il est membre de la même tribu que nous, est enfant de la même patrie.

« Le choléra a exercé ses ravages à Londres. Lorsqu'on a comparé le chiffre des décès de cette année désastreuse, en apparence, avec celui des années précédentes, on a été étonné de le trouver moins élevé. On a expliqué ce résultat inattendu en disant que les souscriptions faites par les riches en faveur des pauvres, leur avaient fourni les moyens de mieux se vêtir, de mieux se chauffer qu'ils ne pouvaient le faire avant l'apparition de la maladie.

« Ainsi la misère et tous les maux qu'elle traîne à sa suite, font, chaque année, périr plus de monde dans cette capitale, que n'a pu en moissonner un fléau qui épouvante l'univers! Le choléra a été un soulagement pour les pauvres de Londres! Aveu terrible, digne de la méditation de l'homme d'État et du philosophe!.....

« Que dire maintenant de l'Irlande, de Paris, etc.

« Voici comment M. Fourier s'exprime :

« Les journaux de Dublin, 1826, disent :

« Il règne ici une *épidémie parmi le peuple;* les malades qu'on emmène à l'hôpital guérissent dès qu'on leur donne à manger. Leur maladie est donc la faim; il ne faut pas être sorcier pour le deviner, puisqu'ils sont guéris dès qu'ils trouvent à manger.

« Les ouvriers français sont si misérables que, dans les provinces de haute industrie, comme la Picardie, entre Amiens, Cambrai et Saint-Quentin, les paysans sous leurs huttes de terre n'ont pas de lit. Ils se forment des couchettes avec des feuilles sèches qui, pendant l'hiver, se changent en fumier plein de vers; de sorte qu'au réveil les pères et les enfants s'arrachent les vers attachés à leur chair. La nourriture, dans ces huttes, est de même élégance que l'ameublement. On citerait une douzaine de provinces où la misère est au même degré : Bretagne, Limousin, haute Auvergne, Cévennes, Alpes, Jura, Saint-Étienne, et même la belle Touraine. »

. . . . . .

« On lit des choses si étranges dans les auteurs qui ont écrit sur ce sujet, et entre autres dans l'ouvrage de M. de Villeneuve-Bargemont, qu'elles paraissent incroyables, et que je n'ose les rapporter.

« Lorsque nous sommes accoutumés à un objet, et surtout lorsque notre intérêt s'y rattache, nous n'en voyons pas le côté faible. Tel philanthrope qui croit que rien n'est plus affreux, n'est plus injuste que l'esclavage dans les colonies; qui s'écrie qu'il faut le détruire tout de suite et à tout prix, ne se doute pas que sa propriété sur des riches domaines, au détriment d'un si grand nombre de ses concitoyens, N'EST PAS PLUS FACILE A JUSTIFIER QUE NOS DROITS SUR NOS ESCLAVES; il s'apitoie sur leur sort, et il n'a pas l'air de s'apercevoir de ce contraste hideux qu'offre la métropole : des riches plongés dans toutes les jouissances du luxe, des prolétaires qui meurent de faim et de froid. Il trouve fort injustes les droits de chasse, de pêche, etc., que la loi accordait aux seigneurs. D'un autre côté, il est persuadé que rien n'est

plus sacré ici-bas que la loi sur laquelle repose sa propriété à lui; et cependant quel terrible droit seigneurial que celui d'user et d'abuser, à l'exclusion des autres, d'une portion du globe, des eaux, des forêts qu'elle contient, de l'atmosphère qui l'environne!

« Et qui nous dit qu'elle subsistera toujours cette propriété foncière (1)? Qui nous dit que le dernier développement du christianisme, la dernière phase de l'humanité, ne sera pas la société, moins cette propriété?

« Supposons qu'il existe quelque part une société fondée sur le principe que le sol appartient à tous les citoyens. Qu'il arrive deux étrangers, que l'un dise :

« Le pays où je suis né est peuplé de nombreuses tribus; chaque tribu a son territoire. Chacun de ses membres a le droit d'y chasser, d'y pêcher, de planter et de récolter. Nous avions des guerres fréquentes avec nos voisins; nous donnions la mort aux vaincus, afin de diminuer le nombre de nos ennemis, de n'être pas plus tard tués par eux; tuer, c'était nous défendre. Plus éclairés, plus humains, au lieu de les tuer, nous les rendons esclaves, nous concilions l'humanité et notre sûreté, nous jouissons de leur travail; mais ils jouissent de nos lois et de notre protection. Ils travaillent pour nous, mais ils travaillent aussi pour eux. Ils sont vêtus, nourris, soignés. »

« — Que l'autre dise :

« Dans ma patrie, le sol appartient à quelques familles; les autres citoyens n'ont droit à rien; ils vivent, s'ils trouvent à s'employer; ils végètent, ils meurent, s'ils ne trouvent personne qui veuille leur donner de l'ouvrage. »

« Quelle est, pensez-vous, celle de ces deux sociétés qui paraîtra s'écarter le plus des principes du droit commun et de l'équité?

(1) La distinction, relativement au droit, entre la propriété individuelle foncière et la propriété individuelle mobilière; l'injustice de la première, et l'incontestable justice de la seconde; ont été établies dans un ouvrage intitulé : *du Pacte social*, publié en 1834, ouvrage que personne ne connaît.

« Que conclure de ces considérations? Qu'il faut détruire la propriété foncière (1)? Non; *qu'il faut la respecter et laisser faire l'humanité, qui, dans sa marche*, ADOPTE *des principes nécessaires à ses fins, qu'elle* REJETTE *plus tard, lorsque, leur objet étant rempli, ils ne sont plus que des* OBSTACLES. LE LÉGISLATEUR NE FAIT PAS CES TRANSFORMATIONS, IL LES DÉCLARE. »

De l'affranchissement des esclaves, par M. DE LA CHARRIÈRE, *président de la cour royale de la Guadeloupe,* pag. 25 à 29.

Nous venons de placer, en tête de cette subdivision, de bien longues épigraphes. C'est, que nous aimons à constater : que, nous n'inventons rien; que, nous ne faisons que rapporter, que coordonner : des connaissances déjà existantes.

Déjà, nous avons dit : que, l'expression travail humain, travail de l'homme, était une expression matérialiste; et, que l'homme seul travaille. Mais, comme il n'appartient qu'au temps, développant seul les besoins, de changer le langage; il nous suffit d'établir nos réserves, en nous servant des mauvaises locutions résultats de l'ignorance.

La famille physiologique, devenant immédiatement une société rationnelle ou plutôt raisonnante; et, cette société primitive étant l'unité moléculaire de la famille politique; c'est *dans la famille physiologique*, devenue *raisonnante*, que nous devons rechercher : l'origine de l'esclavage; et, du droit de vie et de mort.

(1) La propriété foncière individuelle? Oui, il faut la détruire : quand a maintenir causerait la mort de l'humanité. Quant à vouloir détruire a propriété foncière, en tant qu'appartenant à l'humanité, cette prétention serait aussi insensée : que, de vouloir détruire le soleil.

Sous l'empirisme, et pour la famille politique, la règle, la justice, le droit, sont exclusivement relatifs : à la plus grande force intellectuelle. Mais, c'est pour autant : que, celle-ci dispose des forces matérielles des individus. Alors, la majorité, acceptant la règle, maîtrise les passions, et même la raison : de ceux qui ne voudraient pas s'y soumettre. Il n'en est pas de même dans la famille physiologique, considérée en dehors de la règle sociale.

Là, c'est la force matérielle guidée, par la passion, qui établit la règle ; et l'homme, étant organiquement le plus fort, l'appropriation du travail des membres de la famille, et même la disposition de leur vie, deviennent de droit, de justice : dès que celui, d'où dérive cette plus grande force, juge ces conditions nécessaires à l'existence de l'ordre.

L'esclavage de la femme est ainsi primitif, naturel, c'est-à-dire : organique ; et, dès l'abord purement domestique. Bientôt, cependant, il devient politique, en ce qu'il divise le genre humain en deux castes : l'une de sexe noble ou d'individus libres : par cela seul qu'ils sont les plus forts ; l'autre de sexe vil, ou d'individus esclaves : par cela seul qu'ils sont les plus faibles.

De la noblesse de sexe, aux noblesses de primogéniture, de sang, de peau, de richesse, il n'y a que des gradations. Et, sous l'empirisme, entre les nations comme dans les familles, où une règle ne peut avoir de sanction que la force matérielle ; c'est toujours cette force : qui établit le droit. Seulement, ainsi que nous l'avons dit, c'est la plus grande force intellectuelle qui

s'en empare. En dehors de l'empirisme, ce n'est plus la *plus grande* force intellectuelle, force toujours mensongère ou illusoire, par cela seul qu'elle est *relative ;* c'est la force intellectuelle réelle, ABSOLUE : parce qu'elle est VÉRITÉ.

Dès, que l'esclavage de la femme est ainsi légitimé ; l'esclavage des hommes vaincus dans les guerres, alors inévitables, devient légitime à son tour : par l'emploi de la plus grande force matérielle, toujours nécessaire à l'existence de l'ordre.

L'esclavage de l'homme, *individu ;* entraîne l'esclavage de l'homme, *famille.*

Voici, pour le vainqueur, le raisonnement de l'empirisme.

« L'homme qui attente à ma vie, je puis lui donner « la mort. Je dispose donc de sa vie. Ma femme me « sert, elle qui est la moitié de moi-même. A plus forte « raison tu me serviras, toi à qui je laisse la vie. Sois « donc *libre*, sois *affranchi* de la mort immédiate, sois « comme ma femme assimilé à moi-même : *Sois mon* « *esclave!* »

Mais, les guerres entre les familles, d'une même circonscription, troublent l'ordre, alors exclusivement relatif aux passions dominantes ; et, l'ordre ne se rétablit : qu'à la voix du despote, gouvernant la circonscription.

Dans ce cas, voici également le raisonnement empirique du despote, lequel, au moyen de la force et selon ses passions, dit à son tour :

« Nous réglons les différends des sujets, des soumis

« à la règle ; et, au nom de la force que nous pos-
« sédons ; et, au nom de l'ordre, base du droit et de
« la justice, dont nous sommes régulateurs ; la vie des
« sujets nous appartient : Nous donnons justement la
« mort : à ceux qui refusent de nous obéir. »

Il est vrai : que, par ce même raisonnement empirique, que le despote vient d'énoncer, tout despote, qui vient à perdre la force nécessaire pour maintenir l'ordre, perd, *justement* aussi, la liberté ou même la vie : par les mains du nouveau chef, qui, comme devenu nécessaire à l'existence de l'ordre, possède, de droit : la force à son tour.

C'est, que sous l'empirisme; et, nous ne pouvons trop le répéter : la justice est nécessairement subordonnée à l'ordre. C'est, seulement, lorsque le raisonnement réel est devenu nécessaire à l'existence de l'ordre social ; que, l'ordre peut être subordonné : au raisonnement réel, au droit réel, à la justice réelle.

Le résultat des guerres entre les despotes ; c'est-à-dire : entre les circonscriptions qui leur sont soumises ; est toujours : de faire des esclaves.

Lorsqu'ensuite, il y a plus d'esclaves, que la sécurité de l'ordre ne permet d'en garder ; on les tue ; si, même on n'a commencé par tuer ses ennemis, ce qui est plus probable. C'est un *droit*, toujours relatif à l'ordre ; un droit de conservation ; un droit de justice empirique.

Ainsi, sous l'empirisme, l'esclavage et le pouvoir de disposer de la vie de l'homme, sont : dans le droit.

C

ESCLAVAGE, ET DROIT DE VIE ET DE MORT, MIS EN RAPPORT : AVEC LA VALEUR DE L'EXPRESSION : HUMANITÉ.

« On prétend qu'il y a des peuples entiers qui ont des queues comme les quadrupèdes.... Tous ces faits, dont il est aisé de fournir des preuves incontestables, ne peuvent surprendre... Toutes ces observations sur les variétés que mille causes peuvent produire, et ont produites en effet, me font douter si divers animaux semblables aux hommes, pris par les voyageurs pour des bêtes, sans beaucoup d'examen, ou à cause de quelques différences dans la conformation extérieure, ou seulement parce que ces animaux ne parlaient pas, ne seraient point, en effet, de véritables hommes sauvages dont la race dispersée anciennement dans les bois n'avait eu occasion de développer *aucune* de ses facultés virtuelles, n'avait acquis aucun degré de perfection, et se trouvait encore dans l'état primitif ou de nature.

. . . . . .

« On trouve dans la description de ces prétendus monstres (orang-outang et mandrille) des conformités frappantes avec l'espèce humaine, et des différences MOINDRES que celles qu'on pourrait assigner d'homme à homme. On ne voit point dans ces passages les raisons sur lesquelles ces auteurs se fondent pour refuser aux animaux en question le nom d'hommes sauvages; mais il est aisé de conjecturer que c'est à cause de leur stupidité, et aussi parce qu'ils ne parlaient pas, raisons FAIBLES pour ceux qui savent que, quoique l'organe de la parole soit NATUREL à l'homme, la parole elle-même ne lui est pourtant pas NATURELLE. »

ROUSSEAU, *de l'Inégalité des conditions*, première partie.

— « Toute la différence entre les esclaves et les bêtes, c'est que les bêtes ne participent aucunement à la raison, et n'en ont pas même le sentiment, et n'obéissent qu'à leurs sensations. Les esclaves sentent bien la raison dans les autres, mais n'en ont pas eux-mêmes l'usage. Du reste, l'usage des esclaves et des bêtes est à peu près le même, et l'on en tire les mêmes services pour les besoins de la vie. »

ARISTOTE, *Politique*, liv. I, ch. 4.

Avant de comparer aux faits historiques, les résultats de l'empirisme, tels que nous venons de les trouver, faisons observer : que, nous venons d'admettre pour les signes *homme*, *humanité*, les valeurs données par l'empirisme lui-même ; et, que ces valeurs ne peuvent être que des préjugés : aussi longtemps qu'elles ne sont point déterminées : par le raisonnement RÉEL.

Cependant, quand on parle de l'humanité, pour en spécifier les droits, il est indispensable de savoir : quelle est, *précisément*, la valeur du signe *humanité ;* ou, sinon, toute application des droits de l'homme, des droits de l'humanité, autres expressions matérialistes, devient : socialement impossible.

Donnons, un premier moment d'attention, à une question tellement importante : que, c'est exclusivement sur sa solution, que peut, désormais reposer l'ordre social. Nous y reviendrons, souvent, dans le cours de notre travail.

L'humanité est relative : soit à la FORME ; soit à l'INTELLIGENCE.

Mais, l'humanité est-elle relative : à la forme ; ou

bien, à l'intelligence? Voilà le dilemme, si important, qu'il s'agit d'examiner.

De prime abord, nous pouvons dire : que, le sentiment et le raisonnement sont d'accord pour affirmer : qu'une statue, quelque parfaite que puisse être sa forme, n'appartient point à l'humanité, au moins pour ce qui concerne *le droit* (1).

Sous le rapport du *droit*, l'humanité est donc essentiellement relative à l'intelligence.

Cette première solution, est cependant insuffisante : pour déterminer, *précisément,* les limites de l'humanité.

En effet : l'humanité, quant à ses droits, est-elle relative à tout être ayant un degré quelconque d'intelligence ; ou bien est-elle relative à quelques êtres doués d'un certain degré d'intelligence ? Degré, que, dans ce dernier cas, il faudrait savoir déterminer *précisément, incontestablement ;* afin de pouvoir dire : tel être fait partie de l'humanité ; tel être n'appartient point à l'humanité ; tel être a des droits, et il y a des devoirs envers lui ; tel être ne possède pas de droit, et envers lui, il n'y a pas de devoir.

Voilà un nouveau dilemme essentiel ; et, il doit être résolu par sentiment et par raisonnement : l'un et l'autre devant s'accorder : sous peine de scepticisme ; de contestabilité de droit ; de désordre enfin.

(1) Des matérialistes, ou plutôt des panthéistes, pourraient fort bien ne point accepter cette proposition. M. de Lamartine dit : que le cristal raisonne. Or, le marbre primitif est un cristal. Donc la statue raisonne. Il est vrai, qu'alors : le mot *droit* est un mot vide de sens.

En effet, si, ce dilemme n'est résolu d'une manière ABSOLUE : *humanité*, *droit de l'homme, droits de l'humanité,* resteront des signes, dont les valeurs ne pourront avoir de sens théorique précis ; et, par conséquent, aucun sens applicable à la pratique, au maintien de l'ordre : dès, que la précision devient nécessaire.

Etudions ce dilemme, d'après les données de la *science actuelle*. Si, les alternatives qui le composent ; et, qui sont exclusives ; conduisent également à l'absurde ; nous en conclurons : que, LA SCIENCE ACTUELLE EST ABSURDE.

D

LES DROITS DE L'HOMME, LES DROITS DE L'HUMANITÉ, SONT-ILS RELATIFS : A TOUT ÈTRE AYANT UN DEGRÉ QUELCONQUE D'INTELLIGENCE?

« Seul, oisif, et toujours voisin du danger, l'homme sauvage doit aimer à dormir, et avoir le sommeil léger, comme les animaux qui, *pensant peu*, dorment pour ainsi dire *tout le temps qu'ils ne pensent point.*

. . . . . .

« Tout animal a des idées puisqu'il a des sens, il combine même ses idées jusqu'à un certain point; *et l'homme ne diffère à cet égard de la bête que du plus au moins.* Quelques philosophes ont même avancé qu'il y a plus de différence de tel homme à tel homme, que de tel homme à telle bête. »

ROUSSEAU, *de l'Inégalité des conditions*, première partie.

Sous le rapport pratique, la question que nous devons résoudre appartiendrait au second livre des présents titres ; mais, sous le rapport théorique, elle appartient au premier ; car, elle se rattache aux preuves de la nécessité du despotisme pendant l'époque d'empirisme. On sait, d'ailleurs : que, ces divisions de tout travail intellectuel ne sont jamais absolues ; et, qu'elles ne sont faites : que, pour en faciliter : soit l'étude ; soit l'examen.

Nous venons de dire : que, les divisions de tout tra-

vail intellectuel ne sont jamais absolues. Nous aurions dû dire : qu'en dehors des mathématiques, elles n'ont jamais été absolues. Car, du moment que la vérité sera découverte, du moment qu'il sera démontré, d'une manière absolue, que, parmi les phénomènes il y a des réalités ; il y aura : d'une part, la science des être *réels ;* et d'une autre, la science des êtres purement phénoménaux : ce qui séparera les sciences d'une manière absolue. A cette époque, une réforme générale du langage devra avoir lieu. Les êtres phénoménaux ne devront être considérés comme *êtres ;* que, *métaphoriquement ;* et, les qualités exclusives aux êtres réels, ne devront être attribuées aux êtres phénoménaux ou illusoires, que *figurément.* Dans ce cas, et pour éviter de continuelles équivoques, ainsi que cela arrive pour nos langues indéterminées, chaque expression devra avoir, tant pour l'écriture que pour la parole, des annexes servant à préciser : si, l'expression est prise au propre ou au figuré. Si, par exemple, on se sert du mot *bonté*, en parlant d'un être phénoménal, il faudra : que, ce mot *bonté* marque que cette expression est figurée ; et, si l'on parle de souffrance, à propos d'un être réel, il faudra également : que, ce mot *souffrance* désigne : qu'il est pris au propre. Mais revenons à notre question.

Si avant de la décider, nous pouvions voir rassemblés, dans un espace où il fût facile de les comparer, des individus pris parmi les différentes races dites humaines ; et d'autres individus, pris parmi les animaux les plus rapprochés de ces races ; beaucoup de person-

nes, par *sentiment,* trouveraient : qu'il y a plus de différence entre l'individu de la race *caucasique,* dont l'intelligence est la mieux développée, *Newton* par exemple ; et, l'individu le moins développé de la race *australasienne ;* qu'il n'y en a, relativement à l'intelligence, entre le dernier individu de la race australasienne, et un troglodyte, ou un orang bien développés.

Ce jugement, par *sentiment*, est en outre celui auquel le *raisonnement*, tel qu'il existe aujourd'hui, fait arriver dans toutes nos écoles supérieures, sans en excepter une seule. C'est un fait que nous avons démontré au titre I.

Dès lors nous pouvons dire :

« Selon le *sentiment* mis en dehors du raisonnement « incontestable ; et selon le raisonnement relatif à l'é« tat actuel de l'instruction ; l'humanité, quant à ses « droits, est relative à un degré quelconque d'intelli« gence. »

En effet :

Puisqu'il y a plus de distance de Newton au dernier Australasien, que de celui-ci au premier des orangs, il est évident : que, les droits de l'homme, les droits de l'humanité, appartiennent : aussi bien à l'animal que Linné avait d'abord classé dans le genre *homme*, sous le nom d'*homme des bois*, lequel homme est actuellement du genre *singe ;* qu'à l'autre espèce du genre *homme,* qui, pour parler le langage de l'époque, est actuellement notre propre genre.

Or, si une pareille conclusion est admise, il doit s'ensuivre : par ce même sentiment ; par ce même raison-

nement ; et par des gradations dans la série animale, tellement insensibles qu'elles rendraient toute séparation absolue, absolument impossible :

« Que l'humanité, quant à ses droits, est exclusive-
« ment relative à l'intelligence. »

Dès lors, nous trouverions les droits de l'homme, les droits de l'humanité, exister : non-seulement pour un ou pour plusieurs singes ; mais pour *tous les vertébrés ;* ensuite pour les *articulés ;* puis pour les *mollusques ;* et ils existeraient encore pour les *radiés ;* jusqu'à ce qu'enfin nous n'apercevions plus de sensibilité, laquelle, selon les connaissances de l'époque, est essentiellement caractérisée : par *un système nerveux.*

En effet, selon ces mêmes connaissances, *être sensible* ou *être nerveux*, c'est essentiellement : *sentir* l'existence ; avoir le sentiment de l'existence ; distinguer ses modifications ; souffrir ou jouir ; distinguer le bien-être du mal-être : être *intelligent.*

Ordonner les droits de l'humanité : aux huîtres ; aux radiés ; et, sans doute aux infusoires ; est le comble de l'absurde.

E

SI LES DROITS DE L'HOMME, LES DROITS DE L'HUMANITÉ SONT RELATIFS A TOUT ÊTRE AYANT UN DEGRÉ QUELCONQUE D'INTELLIGENCE, DEVRONT-ILS ÈTRE BORNÉS AUX SEULS ÈTRES DOUÉS D'INTELLIGENCE?

« Ceux-ci (les Manichéens), entre autres erreurs, enseignaient que l'âme des plantes était raisonnable; et ils condamnaient l'agriculture comme un exercice meurtrier. »

BAYLE, *article* MANICHÉENS.

— « Quoiqu'il existe beaucoup d'analogie entre l'organisation des plantes et celle des animaux, elle ne me parait pas suffisante pour étendre aux végétaux *la faculté de sentir*. MAIS RIEN N'AUTORISE A LA LEUR REFUSER. »

LA PLACE, *Essai sur les probabilités*, p. 254.

Sur les limites de la disparition du système nerveux, *la sensibilité*, caractéristique de l'intelligence, et *l'excitabilité* caractéristique de la vie, se confondent (1); et, par conséquent l'intelligence et la vie. Il s'ensuivrait : que, l'humanité, les droits de l'homme, les droits de l'humanité, devenus relatifs à la vie aussi bien qu'à l'intelligence, s'étendraient : jusqu'à la dernière molécule organique; que, celle-ci ait nom *animale* ou *végétale*.

(1) Voyez le titre I.

Et, ce ne serait point encore là que se borneraient : les limites de l'humanité; les droits de l'homme; les droits de l'humanité.

L'existence des générations spontanées, c'est-à-dire : le passage de l'état inorganique à l'état organique, est maintenant incontestable.

L'humanité, rapportée d'abord au système nerveux, à la sensibilité, ensuite à la vie, à l'excitabilité; devrait donc maintenant se rapporter : aux molécules inorganiques; et, définitivement, à toute force, au mouvement, à la matière.

Dès lors, et sentimentalement et rationnellement, une statue pourrait être appelée un homme; et, les droits de l'homme, les droits de l'humanité, relatifs à un degré quelconque d'intelligence, et non à un certain degré d'intelligence, pourraient définitivement se trouver inhérents : à la pierre.

Évidemment ce serait affirmer :

Qu'il n'y a pas d'humanité proprement dite;

Qu'il n'y a pas de droits de l'homme, pas de droits de l'humanité absolument dits;

Qu'il n'y a pas de droit absolument dit;

Qu'il n'y a de droit que celui relatif : à la force inhérente au mouvement, à la matière.

Ces conclusions sont absurdes; et, ce qui, socialement, est pire encore : elles sont anarchiques.

Résumons ce que nous venons d'établir, sur la première partie du dilemme transformé :

« D'après le raisonnement *actuel*, et sous peine, d'*après ce même raisonnement de tomber dans l'absurde;*

ou, dans l'anarchie, ce qui socialement est pire encore; l'humanité, et, par conséquent, les droits de l'humanité, ne peuvent être relatifs : à un degré quelconque d'intelligence.

F

LES DROITS DE L'HOMME, LES DROITS DE L'HUMANITÉ, SONT-ILS RELATIFS A UN CERTAIN DEGRÉ D'INTELLIGENCE?

« Il est douteux, selon Grotius, si le genre humain appartient à une centaine d'hommes, ou si cette centaine d'hommes appartient au genre humain; et il paraît, dans tout son livre, pencher pour ce premier avis; c'est aussi le sentiment de Hobbes. Ainsi voilà l'espèce humaine divisée en troupeau de bétail, dont chacun a son chef, qui la garde pour la dévorer.

« Comme un pâtre est d'une nature supérieure à celle de son troupeau, les pasteurs d'hommes, qui sont leurs chefs, sont aussi d'une nature supérieure à celle de leurs peuples. Ainsi raisonnait, au rapport de Philon, l'empereur Caligula, concluant assez bien de cette analogie, que les rois étaient des dieux, ou que les peuples étaient des bêtes.

« Le raisonnement de ce Caligula revient à celui de Hobbes et de Grotius. Aristote, avant eux tous, avait dit aussi que les hommes ne sont point naturellement égaux; mais que les uns naissent pour l'esclavage et les autres pour la domination. »

ROUSSEAU, *Contrat social*, liv. I, ch. II.

Examinons la seconde partie de notre dilemme, toujours d'après l'état actuel du raisonnement. Si, sous ce même guide, nous arrivons à une conclusion également absurde, nous en conclurons : qu'un état de raisonnement qui, appliqué à l'examen de deux alter-

natives d'un dilemme, dont l'une, dans l'état de la science : est nécessairement vraie, conduit néanmoins à des solutions également absurdes, est lui-même un état de raisonnement, un état de science : complétement absurde.

L'opinion, restreignant l'extension des limites de l'humanité aux individus doués d'un *certain degré d'intelligence*, est, d'après l'état actuel du raisonnement, aussi absurde : que, celle, qui examinée d'après le même raisonnement, donne les droits de l'humanité à tout être ayant un degré quelconque d'intelligence. Si, l'une conduit nécessairement à l'anarchie, ce qui socialement est absurde ; l'autre conduit nécessairement au despotisme le plus absolu ; ce qui, *pour notre époque*, est également absurde.

Examinons :

Si, l'humanité ; et, par conséquent, les droits de l'homme, les droits de l'humanité, sont relatifs à un certain degré d'intelligence ; si, entre Newton et le dernier des Australasiens, il y a plus de différence, relativement à l'intelligence, qu'il n'y en a entre le dernier des Australasiens et le plus développé des orangs ; s'il en est ainsi, dis-je, il est incontestable : que, l'orang peut faire partie de l'humanité et posséder les droits de l'homme, avec autant de raison : que, les Australasiens pourraient en être retranchés ; et, que ces mêmes droits pourraient leur être refusés.

Une fois que l'Australasien se trouve éliminé, il n'y a aucune raison, pour ne point éliminer également : et l'Américain ; et l'Africain ; et l'esclave ; et le prolé-

taire, vis-à-vis des bourgeois ; et, le bourgeois, vis-à-vis des nobles ; et, le noble, vis-à-vis des rois ; et, les rois, vis-à-vis de tout autocrate.

La seconde partie du dilemme, limitant l'humanité à un certain degré d'intelligence, conduit donc, nécessairement, au despotisme le plus absolu ; et, par conséquent, à un absurde social tout aussi complet, pour notre époque, que, la première partie du même dilemme, étendant les limites de l'humanité : à tout ce qui, en apparence, est doué d'intelligence.

Concluons :

Les deux opinions opposées, dont l'une, selon la science de l'époque, est nécessairement vraie, conduisent toutes les deux à l'absurde : dès, qu'elles sont examinées, selon l'état actuel du raisonnement. Dès lors, ce même état du raisonnement est lui-même : incontestablement absurde.

Avant de passer à l'examen des faits historiques, relatifs au premier moyen despotique, examinons : quel a été le jugement du prince des philosophes, relativement à la question de savoir : si, les droits de l'humanité doivent être restreints : aux êtres, ayant un certain degré d'intelligence.

G

SENTIMENT D'ARISTOTE, SUR LA QUESTION DE SAVOIR : SI, LES DROITS DE L'HUMANITÉ DOIVENT ÊTRE RESTREINTS : AUX ÊTRES AYANT UN CERTAIN DEGRÉ D'INTELLIGENCE.

« Les remontrances de la Sorbonne sur lesquelles le parlement de Paris donna un arrêt contre les chimistes, l'an 1629, portaient qu'on ne pouvait choquer les principes de la philosophie d'Aristote sans choquer ceux de la philosophie scholastique *reçue dans l'Église*. L'an 1624, le parlement de Paris bannit de son ressort trois hommes qui avaient voulu soutenir publiquement des thèses contre la doctrine d'Aristote, défendit à toute personne de publier, vendre et débiter les propositions contenues dans ces thèses, sous peine de punition corporelle, et d'enseigner aucune maxime contre les anciens auteurs approuvés : A PEINE DE LA VIE. »

MERCURE FRANCAIS, tom. X, pag. 304, *cité par* BAYLE, *article* ARISTOTE.

— « Il ne faut pas s'étonner que le péripatétisme, tel qu'on l'enseigne depuis plusieurs siècles, trouve tant de persécuteurs, et qu'on en croie les intérêts inséparables de ceux de la théologie; car *il accoutume l'esprit à acquiescer sans évidence*. Cette réunion d'intérêts doit être au péripatétisme, un gage de l'immortalité de leur secte. »

BAYLE, *article* ARISTOTE.

L'opinion, qui restreint les limites de l'humanité à un certain degré d'intelligence ; et, à un degré bien plus considérable qu'il ne paraît l'être chez l'Australasien ou l'Africain ; était l'opinion d'Aristote, qui,

pendant tant de siècles a régné sur le monde; d'Aristote, dont les affirmations, il y a peu de générations encore, devaient *à peine de la vie*, être tenues pour vraies : dans cette même France, où, maintenant, elles sont déclarées absurdes; sans, que les affirmations opposées, aient encore été incontestablement démontrées. L'opinion d'un tel homme mérite d'être examinée : non pour la tirer de l'absurde où elle se trouve placée; mais pour chercher à savoir : ce qui a pu porter un aussi grand génie, à braver l'essence de l'absurde, qui est de se faire repousser par le raisonnement; et, à essayer de le protéger : contre la raison même.

Avant de procéder à cette recherche, mettons sous les yeux du lecteur, les opinions d'Aristote; en priant de remarquer : quel abus fait ce philosophe des expressions *nature*, *naturel*, *droit dérivant de la nature*, etc.

— « Ce n'est pas seulement pour vivre ensemble, c'est plutôt pour bien vivre, qu'on s'est mis en société, etc. Sans quoi, la société comprendrait LES ESCLAVES ET AUTRES ANIMAUX. De tels êtres ne prennent aucune part au bonheur public, ni ne vivent à leur volonté. »

(*Politique*, liv. III, ch. x.)

— « La guerre est un moyen *naturel* d'acquérir; la chasse en fait partie. On use de ce moyen, non-seulement contre les bêtes, mais contre les hommes qui étant NÉS pour obéir, refusent de le faire. Cette sorte de guerre n'a rien d'injuste, étant pour ainsi dire DÉCLARÉE PAR LA NATURE ELLE-MÊME. »

(*Ibid.*, liv. I, ch. VII.)

— « L'homme qui par *nature* n'est point à *soi*, mais à un *autre*, est esclave par nature. C'est une possession et un instrument pour agir séparément et sous les ordres du maître. »

(*Ibid.*, liv. I. ch. IV.)

— « Il n'est pas seulement *nécessaire*, il est avantageux qu'il y ait com-

mandement d'une part, et obéissance de l'autre; et tous les êtres, *dès le premier moment de leur naissance*, sont pour ainsi dire marqués par la *nature*, les uns pour *commander*, les autres pour obéir. »

(*Ibidem.*)

— « Toute la différence entre les esclaves et les bêtes, c'est que les bêtes *ne participent aucunement à la raison, n'en ont pas même le sentiment*, et n'obéissent qu'à leurs sensations. Les esclaves sentent bien la raison dans les autres, mais n'en ont pas eux-mêmes l'*usage*. Du reste, l'*usage des esclaves et des bêtes est à peu près le même*, et l'on en tire les mêmes services pour les besoins de la vie. »

(*Ibidem.*)

— « Il y a deux sortes d'instruments : les uns animés, les autres inanimés. L'esclave est une propriété instrumentale animée. »

(*Ibidem.*)

Telles sont les opinions d'Aristote.

De prime abord, et avant réflexion, elles inspirent une horreur qui, pour ainsi dire, ne peut être égalée par aucune autre proposition sociale. Et, cependant, lorsque la génération rationnelle viendra à comparer l'époque d'Aristote, fondée sur ces propositions, époque existant depuis l'origine sociale jusqu'à l'incompressibilité de l'examen, à notre propre époque; la nôtre sera considérée comme plus horrible, de toute l'énormité : qui rend l'anarchie, plus horrible que le despotisme.

Remarquons ensuite; et, par parenthèse : combien il est peu exact d'attribuer au christianisme l'abolition de l'esclavage, lorsque le péripatétisme a été soutenu par l'Église : jusqu'au dix-septième siècle.

Voyons, maintenant, ce qui a pu porter Aristote à émettre de pareilles doctrines.

Si, le prince des philosophes s'est engagé : à déclarer, à soutenir même : que, les droits de l'humanité sont relatifs à un certain degré d'intelligence, degré

lui-même relatif à l'état politique au milieu duquel on se trouve né; c'est, qu'en raisonnant, comme on raisonne encore aujourd'hui au sein de la science ; et, de la seule manière qu'il soit possible d'y raisonner, jusqu'à ce qu'il y ait des connaissances acquises en nombre suffisant, pour que la rationalité des jugements puisse être incontestablement déclarée illusoire ou réelle ; le génie de ce grand homme avait reconnu : qu'en dehors de cette même conclusion absurde, limitant les droits de l'humanité à une classe indéterminée d'individus, il ne pouvait exister, pour l'époque dans laquelle il se trouvait, époque que son génie reconnaissait devoir s'étendre jusqu'au temps que nous venons d'assigner : ni humanité rationnellement déterminée ; ni droits de l'humanité incontestablement déterminés.

Du reste, que notre siècle ne s'effarouche pas trop des doctrines d'Aristote. Dire : que, les esclaves doivent être du même usage que les bêtes ; ou, que les prolétaires seront exploités, dans un état social où, pour les $\frac{999}{1000}$, il est impossible de sortir du prolétariat ; n'est qu'exprimer le même thème : d'une part explicitement ; d'une autre implicitement ! La franchise est du côté d'Aristote.

De la discussion que nous venons d'établir, tirons maintenant la conséquence :

Que, jusqu'à l'époque où le raisonnement réel devient nécessaire à l'existence de l'ordre, l'esclavage et le droit de vie et de mort, sont eux-mêmes NÉCESSAIRES : à l'existence sociale.

Nous pouvons passer, maintenant, à l'examen des faits historiques, relatifs au moyen despotique que nous venons de discuter.

---

§ 2.

Histoire.

« Non, monsieur, répliquai-je ; je suis pour la liberté, cet attribut de Dieu ; pour la glorieuse liberté, ce sujet des déclamations modernes. Je voudrais que tous les hommes fussent *rois*. Je voudrais être roi moi-même. Nous avons tous une même prétention au trône ; nous sommes tous originairement égaux. Telle est mon opinion, et telle fut autrefois celle d'une espèce d'honnêtes gens qu'on appelait *levellers*. Ils essayèrent de s'ériger en une société où tous seraient ÉGALEMENT LIBRES. Mais, hélas ! cela ne pouvait jamais réussir. Car parmi eux, il y avait des individus, les uns plus forts, les autres plus fins. Ceux-là devinrent maîtres du reste.

. . . . . .

« Car il est aussi sûr que votre postillon ne monte sur vos chevaux que parce qu'il est un *animal* plus fin qu'*eux*, qu'un autre animal, plus fin et plus fort que lui, lui montera sur les épaules à son tour.

. . . . . .

« Puisqu'il est donc *nécessaire* que l'homme soit soumis A QUELQU'UN ; et que les uns soient NÉS pour *commander* et les autres pour *obéir ;* la question est de savoir s'il vaut mieux, etc. »

M. GUIZOT.

— « Ce qu'il y a de plus admirable dans les machines, ce qui doit rendre l'extension et les progrès de la mécanique chers à quiconque aime ses semblables, c'est que la destination des machines est de remplacer l'homme et de produire à sa place, afin qu'il y ait plus de produit avec moins d'efforts, plus de jouissances avec moins de peine, et que tout homme cessant d'être écrasé par la

matière, puisse participer quelque peu aux plaisirs de l'intelligence, et se cultiver lui-même tandis que les éléments travailleront pour lui.

« Eh bien ! dans la constitution actuelle de l'industrie (1), sous la loi de la *concurrence illimitée* (2), on arrive à l'effet contraire. Les ouvriers de Brighton *ont eu raison de dire :* « Les machines, qui devraient être nos esclaves, sont devenues nos plus redoutables compétiteurs. » — Ils ont eu raison de les comparer à ce monstre d'une légende allemande qui, après avoir reçu la vie, ne l'employait qu'à persécuter celui qui la lui avait donnée. *Dans l'état actuel des choses*, la mécanique sert quelquefois, souvent même, à adoucir à la longue le travail de l'homme; mais PLUS SOUVENT encore elle ravit à la génération présente sa subsistance ; au lieu de relever la dignité de l'homme, elle l'abaisse, et chez lui l'intelligence devient comme une superfétation. Il est si peu de chose en présence des merveilleux mécanismes qu'il dirige, je devrais dire par lesquels il est dirigé, qu'on ne songe pas à lui attribuer la moindre part du mérite et de la gloire de l'œuvre industrielle (3) ; et remarquez-le, ce n'est point par dédain pour la classe ouvrière, c'est tout simplement l'expression de ce fait que dans les grandes manufactures, FAUTE D'UNE ORGANISATION FONDÉE SUR UNE PENSÉE MORALE, l'homme n'est rien de plus qu'*un instrument de production*, un petit engin naturellement insignifiant à côté des machines gigantesques dont se sert l'industrie (4). On n'emploie plus cet engin animé qu'en attendant, jusqu'à ce qu'on ait trouvé un autre engin tout matériel *qui coûte moins cher.*

(1) L'auteur évidemment a voulu dire : *dans l'organisation sociale actuelle.*

(2) Une des grandes erreurs de l'époque est de croire : que, la concurrence réelle, la libre concurrence existe actuellement. Ailleurs cette erreur sera mise en évidence.

(3) Est-ce par inadvertance que l'auteur confond toujours les mots *industrie* et *intelligence?* Le règne de l'industrie, c'est le règne du *capital*, le règne de la matière. Le règne de l'*intelligence,* c'est la soumission de l'industrie, du capital, du temporel, au spirituel. Bientôt nous allons voir un Anglais plus franc dire : « La mécanique a délivré le CAPITAL des exigences du travail. » Or, le travail n'est que l'intelligence : plus ou moins développée.

(4) Il fallait dire le CAPITAL; ou, plutôt : le CAPITALISTE.

Écoutez l'aveu que naturellement et sans penser à mal, des manufacturiers anglais, gens réputés libéraux, faisaient récemment à un de nos compatriotes qui visitait leur île, et qui en a rapporté un très-bon livre (1) : « LA MÉCANIQUE, lui disaient-ils, A DÉLIVRÉ LE CAPITAL DES EXIGENCES DU TRAVAIL. Les machines remplacent tout, jusqu'au chauffeur de nos machines à vapeur. Il y a quelque temps nous avions besoin de chauffeurs habiles, sachant bien mesurer la quantité de combustible sur la quantité d'oxygène que recevait le fourneau, et un bon chauffeur coûtait cher : aujourd'hui une trémie et une machine à broyer le charbon font la besogne beaucoup mieux que le meilleur chauffeur, et un manœuvre nous suffit. Partout où nous employons encore un homme, ce n'est que *provisoirement*, en attendant qu'on invente pour nous (2) le moyen de remplir la besogne sans lui. » — « Ainsi, comme le dit M. Sismondi en répondant aux économistes de l'autre côté du détroit, il semble que la *perfection sociale* doive être atteinte lorsque le roi, demeuré seul dans son île, et tournant constamment une manivelle, fe accomplir par des automates tout l'ouvrage l'Angleterre, gardant pour lui-même tous les pr -duits afin de les expédier au dehors par d'autre automates flottants que conduirait l'impulsion de la vapeur.

« Voilà pourtant où l'on aboutit lorsqu'on se met en route sans avoir pour boussole UN PRINCIPE MORAL.

. . . . . .

« Dans la condition actuelle de l'industrie (3), *point de lendemain assuré*. C'est le sort commun de l'ouvrier et du maître, avec cette seule différence que, pour le maître, le lendemain est à une distance d'un an ou de six mois, tandis que pour l'ouvrier il est à une semaine ou à vingt-quatre heures. Or, *la plus précieuse des richesses, c'est la certitude du lendemain* (4). C'est comme un

(1) *De la misère des classes laborieuses en Angleterre et en France*, par E. Buret.

(2) Nous *capitalistes*, remarquez-le bien.

(3) Encore une fois c'est *de l'organisation sociale qu'il fallait dire*.

(4) Cette richesse appartient : à l'esclave domestique ; au nègre de nos colonies.

de ces talismans des légendes orientales, dont la perte change aux yeux de celui qui en est dépouillé l'aspect de la nature entière, tout, jusqu'à la teinte de la végétation et l'éclat du soleil. L'homme à qui elle est ravie est campé dans la société, il n'y est pas établi. *Sans lendemain,* pas de foyer domestique, pas de famille ni de bonnes mœurs. Pour l'homme qui n'a pas de lendemain, L'INTELLIGENCE (1) EST UN DON FUNESTE, ET LA FACULTÉ DE PRÉVOIR, UNE TORTURE.

. . . . . .

« Évidemment, Messieurs, c'est là une situation violente, contraire aux conditions de toute société, aux immuables lois de l'ordre universel, au vœu de la civilisation, à la mission de l'homme sur la terre, et, je tiens à en faire la remarque, à la nature intime de l'*industrie* (2), qui aime la sécurité.

« Si elle se prolongeait, le maintien de la société elle-même serait impossible. Car quelle chance de stabilité peut offrir un régime social (3) où l'existence matérielle d'un nombre immense d'hommes est de l'instabilité la plus extrême? Sur quel avenir compter là où une grande quantité de citoyens n'a aucune garantie pour le lendemain le plus immédiat?

« Puis nous nous étonnons de ce que le sol tremble sous nos pas et de ce que le gouffre des révolutions ne peut pas se clore!

« Cette situation est particulièrement insoutenable et menaçante en France, car chez nous l'ouvrier a le DROIT, quand il souffre, de répéter cette exclamation que le prince des orateurs romains mettait avec un accent d'énergique désespoir dans

(1) C'est sans doute, *le développement de l'intelligence* que veut dire l'auteur; alors, le nègre esclave est mille fois moins malheureux que le prolétaire; et, si on suivait les conclusions de l'auteur, qui place les maîtres sur la même ligne que les prolétaires, quant à un lendemain, le nègre esclave serait moins malheureux, serait plus riche même, que le baron Rothschild.

(2) Dites donc à la nature intime du capitaliste. Le capitaliste veut la sécurité, même aux dépens de la justice; *l'intelligence veut justice et sécurité.*

(3) Voici la preuve : que, par *constitution de l'industrie,* l'auteur entend : *régime social* ou *organisation sociale.*

la bouche d'un citoyen iniquement condamné par un odieux proconsul : Je suis un citoyen de Rome, un fils de la reine du monde, *civis sum Romanus!* Et à la connaissance de ses droits, l'ouvrier français joint le sentiment de sa force; car il y a dix ans il renversa un trône en trois jours, et de toute part on l'excite à ne pas l'oublier. Autour de lui, tout est calculé pour qu'il s'en souvienne.

« Pour sortir de ce labyrinthe, il n'y a que deux issues. L'une mènerait à une féodalité industrielle, où les masses laborieuses, traitées comme des *mutins*, seraient de nouveau condamnées au servage. On leur commanderait d'oublier à jamais cette loi d'égalité qu'elles s'étaient flattées de conquérir en baignant l'Europe de leur sang et en parsemant le monde de leurs os, et on les tiendrait barricadées dans les geôles de l'*industrie*, comme dans l'enfer du Dante, sans espoir! L'autre issue, peu explorée encore, et où l'on ne peut s'avancer qu'à tâtons, conduit à l'association.....

« C'est une œuvre qui glorifiera la civilisation. Je me hâte de le dire, cependant, ce n'est point à l'économie politique seule qu'il peut être donné de l'accomplir. La science économique est appelée à y contribuer pour une bonne part, mais c'est AVANT TOUT UNE OEUVRE MORALE. »

M. MICHEL CHEVALIER, *Cours d'économie politique, professé au collége de France, discours d'ouverture* (1).

—« J'admets très-bien qu'une vieille société puisse vivoter, au jour le jour, un certain espace de temps, quand bien même les hommes qui *savent* et qui *peuvent* seraient gouvernés, tandis que l'*ignorance* et l'*impuissance* trôneraient; mais, avec de pareilles conditions, il est impossible de rien *fonder*, de rien entreprendre de *neuf;* c'est l'anarchie, c'est le monde renversé; ce qui est en haut devrait être en bas, ce qui est en bas, en haut; c'est, en un mot, l'âge social où se font les *révolutions qui détruisent*, mais non pas celles qui *créent;* c'est la France de 1780 à 1793.

« Or, longtemps encore après que ce renversement *inévitable* est opéré, et que la société s'est

(1) En prononçant ce discours, M. Chevalier avait à sa droite, un ancien président du conseil des ministres, appartenant à l'ancienne aristocratie.

pour ainsi dire *retournée*, beaucoup d'hommes conservent, par éducation et par habitude, le principe qui a très-légitimement provoqué et favorisé ce bouleversement. Bien des gouvernés prétendent *savoir* et *pouvoir* plus que les gouvernants, et quelques gouvernants eux-mêmes sont souvent disposés à croire qu'en effet il doit en être ainsi; c'est ce qui s'appelle, dans l'histoire des nations, l'époque de la *souveraineté du peuple*, pendant laquelle, en effet, les gouvernants marchent à la remorque des gouvernés, ou du moins sont obligés d'employer des moyens détournés pour les entraîner, et, s'il faut le dire, de paraître vouloir le contraire de ce qu'ils désirent leur faire faire.

« En pareille circonstance, la société est divisée en deux parties à peu près égales, qui se font contre-poids : le gouvernement *à bascule* est inventé, on cherche entre le parti du *pouvoir* et celui de l'*opposition*, entre le *oui* et le *non*, un certain équilibre impossible, puisqu'il n'est ni oui ni non; on oscille, mais on ne marche pas; on hésite, on doute, on ne fait rien, mais l'on *parle* beaucoup. Cette époque est nommée *parlementaire*.

« Enfin il arrive un moment où l'on commence généralement à rougir de l'impuissance d'un grand peuple qui ne peut plus rien faire de grand; où l'on réfléchit, en bas comme en haut, à la cause réelle de cette impuissance; où l'on s'aperçoit que les gouvernants n'*osent pas gouverner*, et que les gouvernés ne *veulent pas obéir*, parce que, des deux côtés, on ignore également ce que l'*intérêt de tous* réclame; et alors les hommes qui brûlent de rendre à leur patrie sa grandeur perdue, qui souffrent de la voir s'épuiser dans des luttes intestines, dans des entreprises mesquines ou entravées si elles sont capitales, qui sont ennuyés de son vain parlage, et honteux de la voir déchue du rang qu'elle occupait dans l'assemblée des peuples; ces hommes appellent de tous leurs vœux le moment où un gouvernement, DIGNE REPRÉSENTANT DES DESTINÉES SOCIALES, *osera commander*, et où le peuple s'empressera et se *glorifiera d'obéir*. »

De la colonisation de l'Algérie, *par* M. ENFANTIN (1).

(1) M. Enfantin fait partie d'une commission nommée *par le gouvernement* pour faire un rapport sur cette colonisation.

A

FAITS HISTORIQUES RELATIFS A L'ESCLAVAGE DANS LA FAMILLE DOMESTIQUE.

« En dehors du règne rationnel, le plus faible est, *nécessairement*, opprimé par le plus fort. »
ANONYME.

Chez tous les peuples que nous nommons sauvages, par cela seul que leur civilisation, leur organisation sociale est différente de la nôtre, la femme est la bête de somme de la famille. A cet égard les voyageurs et les témoignages de l'histoire sont unanimes.

Chez les peuples qui se prétendent exclusivement civilisés, la femme est plus esclave encore qu'elle ne l'est chez les sauvages. Nous le prouverons ailleurs.

En énonçant cette dernière proposition, nous sommes loin de prétendre : que, la femme doive être : ce qui, si indéterminément, est nommé *libre ;* si, par ce mot on veut comprendre : *indépendante du chef de la famille*. Émanciper la femme de l'autorité de ce chef, serait briser : l'unité moléculaire de la famille politique ; et, se précipiter dans l'anarchie. Mais, nous disons : que, la faiblesse, opprimée par la force, est en état d'esclavage ; que la faiblesse, protégée par la force

soumise à la justice, est en état de minorité; et, que la femme, fraction faible de l'unité domestique, doit être non point *libre*, dans ce sens indéterminé ; mais *mineure*, et jamais esclave (1).

(1) Du moment que *libre* signifie : *volontairement soumis à ce que le raisonnement réel exige ;* la femme, à l'état de minorité, est aussi libre que l'homme.

B

FAITS HISTORIQUES, RELATIFS A L'ESCLAVAGE LÉGAL : EXPLICITE OU IMPLICITE.

> « Chose étrange! Tandis que les hommes du passé, unis à ceux qui ont recueilli la succession immense encore des abus du passé, s'entendent pour perpétuer ces abus à leur bénéfice, pour imprimer à la société un mouvement rétrograde; d'autres hommes, *divisés d'ailleurs sur presque tous les points*, affectent de se déclarer les défenseurs, les continuateurs de l'œuvre commencée par leurs pères. Chacun d'eux se présente avec ses idées, ses vues, son système; et il n'est pas un de ces systèmes qui, partant du principe théorique de LA LIBERTÉ, ne conclue de fait au DESPOTISME. »
>
> LA MENNAIS, *Amschaspands et Darvands*, p. 100.

— Tous les empires, toutes les prétendues républiques des temps fabuleux ou historiques, ont eu des esclaves : légalement et explicitement.

Aujourd'hui encore, le monde est couvert d'esclaves : soit de droit; soit de fait.

L'Europe elle-même est chargée d'esclaves de droit. Et, la France, qui se prétend à la tête de la civilisation, renferme, sur trente-six millions d'habitants, au moins vingt-six millions d'esclaves de fait. Nous le prouverons également (1).

Quant à l'esclavage, relatif aux sociétés considérées

(1) Voyez : *L'économie politique source des révolutions*, tom. I.

dans leurs rapports entre elles, il existe nécessairement : aussi longtemps que l'unité de droit réel n'existe point au milieu de l'humanité ; aussi longtemps que les guerres sont possibles ; aussi longtemps que les nationalités ne sont point anéanties.

Nous savons : qu'il nous sera objecté : que le droit DES GENS existe.

Nous en parlerons ailleurs, de ce prétendu droit (1). En attendant, qu'il nous soit permis de présenter, à ce sujet, le tableau de notre premier coloriste.

— « Voilà ce qu'est chaque peuple considéré individuèllement. Ils ont, en outre, des relations mutuelles, réglées par ce qu'ils nomment LE DROIT DES GENS, sur lequel les pédants ont écrit de gros livres, où nos maximes (celles des génies du mal) et celles des Izeds (les génies du bien) sont tellement mêlées, confondues, que toi-même, Astouiad, je te défierais d'imaginer un chaos plus inextricable. Il en résulte que, dans les querelles, chacun a toujours le droit de son côté; grande et sublime consolation véritablement lorsqu'on s'entr'égorge. De plus, le mélange des principes a ceci de commode, qu'il permet un partage. On garde pour soi les nôtres, très-naturellement préférés ; on cède aux autres ceux des Izeds, on les leur impose même. C'est alors qu'ils sont beaux, et respectables, et vénérables. Mais personne n'en voulant que pour autrui, on se les renvoie, on se les jette à la tête, de sorte que ce pauvre droit izédien passe sa vie en l'air.

« Au reste, dans la sphère politique, les rapports entre les peuples dépendent exclusivement de Savel (esprit de violence) et de moi (2). *Nous gouvernons souverainement le monde*, en gouvernant ceux qui le gouvernent. Une question, une seule, est constamment posée dans leurs conseils, la question d'intérêt, la question de puissance et de richesse, d'orgueil et de cupidité, de cupidité surtout. O Dew ! de quelle vive émotion tu dois ressaillir à la vue de ce reflet de toi-même !

« Cependant, il ne suffit pas de se proposer, en dehors de toute idée de justice, de tout sentiment d'équité et d'humanité, son intérêt pour but unique ; il faut encore atteindre ce but, et c'est ici que commence le rôle de Savel et le mien. Il ne serait besoin que de lui, si la force était en chaque peuple proportionnelle à sa convoitise, chose impossible évidem-

(1) Voyez : *L'économie politique source des révolutions*, tom. IV.
(2) Esprit de mensonge.

ment. Il n'existerait alors qu'un peuple qui se dévorerait lui-même. Ce serait pour nous, sans doute, un magnifique triomphe, mais il est au-dessus de notre pouvoir. Les forces respectives, quelles qu'en soient les oscillations, se balancent assez, soit directement, soit en se combinant, pour qu'à la longue aucune ne prévale. Si l'une s'éteint, il en naît une autre, et le combat subsiste toujours. Lors donc qu'un peuple rencontre la limite de sa force, qu'il ne peut accomplir ses desseins par la pure violence, qu'elle y deviendrait même un obstacle, je l'introduis dans une autre voie, je lui ouvre les trésors inépuisables de la ruse. La guerre se transforme; silencieuse et secrète, elle prend le nom de diplomatie.

« La diplomatie, Astouiad, est le SACERDOCE DE L'INTÉRÊT, et j'en suis le grand-prêtre. Elle a deux objets principaux : faire son bien et le mal d'autrui. Qu'une nation, par exemple, en ruine une autre, n'y trouvât-elle aucun profit direct, elle acquiert du moins une supériorité relative de richesse, par conséquent de puissance. Voilà le bien, voilà un acte pieux et méritoire du *culte de soi*. Le diplomate doit donc être exempt de tous les vices qu'engendre la morale de nos rivaux, des scrupules du devoir, des faiblesses de la sympathie; il doit constamment tenir sa pensée dans la direction de la tienne, froid, sec, dur, impassible, impitoyable au dedans, de quelque apparence qu'il lui convienne, pour mieux arriver à ses fins, de se parer au dehors.

« Ses fonctions, très-variées dans le détail, se réduisent, quant au fond, à une seule : tromper. Qu'il se taise, qu'il parle, qu'il affirme, qu'il nie, insinue, conseille, il n'a pas d'autre but. Ses discours, son silence, sa figure, son geste, ses caresses, ses colères, tout en lui ment; mais il faut de l'art, et la vérité est quelquefois le sublime du mensonge.

« Un réseau d'intrigues souterraines qui, partant de chaque cabinet, se croisent en mille sens divers, recouvre surtout les pays civilisés, comme on les nomme. Ils ont de secrets sanctuaires où s'accomplissent les mystères auxquels tu présides, où, escortés de la ruse, de la perfidie, de la corruption, les pontifes de notre loi, les maîtres des peuples, viennent se combattre dans l'ombre, ou signer des pactes d'oppression pour le genre humain, leur commune possession. Puis, de ces antres sacrés, on les voit sortir resplendissants de l'auréole dont se couronne leur tête, les mots de justice, d'humanité, de liberté même sur les lèvres, au grand attendrissement du troupeau que va tondre leur main paternelle. Et encore s'il n'était que tondu? Mais je lui ai réservé mieux.

« Est-ce que ce mensonge gigantesque qu'on appelle SOCIÉTÉ ne te ravit pas, Astouiad? Est-ce qu'il ne te paraît pas un magnifique monument de ma gloire? »

Poschap (esprit de mensonge) à *Astouiad* (qui ne pense que le mal).

(LA MENNAIS, *Amsch. et Darvands*, p. 284.)

C.

FAITS HISTORIQUES, RELATIFS AU DROIT DE VIE ET DE MORT.

« Le DROIT (avant d'arriver au règne réellement rationnel) dérivant exclusivement de la FORCE, le refus de se soumettre à la force donne nécessairement lieu au *droit de vie et de mort*. Pendant cette période, la société, privée de ce droit, *périrait par l'anarchie*. »

ANONYME.

— Le droit de vie et de mort est relatif :

1° Aux familles domestiques : considérées en dehors de toute société politique ;

2° Aux familles domestiques : existant en état de famille politique ;

3° Aux familles politiques : sur les individus des sociétés domestiques ;

4° Aux familles politiques : considérées dans leurs rapports entre elles.

En dehors de toute société politique, état momentané et transitoire, même en remontant : soit à un premier père, soit à un couple que le hasard aurait isolé ; le droit de vie et de mort existe : parce qu'il est alors exclusivement relatif à la force.

Nous savons : que, Rousseau, et tant d'autres ont

dit : que la force ne fait pas le droit ; et qu'on n'est obligé d'obéir qu'aux puissances légitimes (1). Mais, en dehors de toute société politique, il n'y a de légitime que le raisonnement de chacun ; et, en dehors de toute société politique, il n'y a que la force qui puisse être juge de la bonté du raisonnement. Même au sein de toute société politique, il n'y a de réellement légitime : que, ce qui est incontestablement rationnel ; et, Rousseau lui-même est de cet avis, puisqu'il dit aussi : que, *force ne fait pas droit* (2). Or, jusqu'à présent, il n'y a jamais eu de droit incontestablement rationnel. Il s'en suit donc : que, même au sein des sociétés politiques, toute espèce de droit a toujours été exclusivement basé sur la force. Du reste, le plus fort essaye toujours : de transformer sa force en droit ; et, l'obéissance en devoir. Si Caïn avait été chargé de nous transmettre les causes de la mort d'Abel, premier fait historique à cet égard, il aurait prouvé : que, sa mort avait été juste. Là, où le législateur donne à l'homme droit de vie et de mort sur la femme ; là, aussi, il y a des sophismes pour ériger cet acte en droit absolu. A plus forte raison, lorsqu'en dehors de la société politique, l'homme se trouve juge et partie.

Relativement aux familles domestiques, existant en état de famille politique, le seul droit de donner la mort en se défendant, droit que l'histoire déclare avoir existé généralement, donne encore droit de vie et de mort à tout agresseur assez adroit pour se faire pas-

(1) *Contrat social*, liv. I, ch. III.
(2) *Contrat social*, liv. I, ch. IV.

ser pour défenseur. Il nous sera encore objecté : que, la supériorité du mensonge sur la vérité, pas plus que la supériorité de l'intelligence sur la folie, ne constitue un droit. Nous répondrons : que, ce n'est pas de théorie, qu'il s'agit maintenant ; mais de pratique. De plus : le duel, soit légal, soit toléré ; et, aussi l'*assassinat* dans certaines circonstances ; donnent encore à la force, le droit de vie et de mort entre les membres d'une même famille politique. Or, l'histoire, est toujours là, pour attester : que, ces duels et ces assassinats ont existé : depuis l'origine sociale.

Ici, nous croyons nous entendre dire : que, placer l'assassinat, sous quelque point de vue qu'il puisse être considéré, au nombre des droits ; est le comble de la déraison.

Encore une fois, s'il s'agissait de discuter la réalité du droit, nous serions les premiers à nous condamner. Mais ici, il s'agit : du fait, de ce qui est pratique, de ce qui est en usage *comme droit ;* et, non de ce qui est écrit dans les codes. Certes, dans aucun code, l'adultère n'est donné comme un droit. Eh bien ! voyez les théâtres, miroirs des mœurs ; et, depuis leur origine, vous y verrez l'adultère en honneur : au point que, religion à part, tout homme qui reculerait devant ce qui est donné comme crime par les lois, serait déshonoré vis-à-vis de la société. Dans ce cas l'adultère, pratiquement, est-il, oui ou non dans le droit de chaque homme ?

Arrivons à l'assassinat.

Dans les pays où le duel est défendu, et pour punir

des cas qui ne sont point repris par les lois, l'assassinat est tellement au nombre des droits pratiques : que, quiconque n'assassine pas ou ne fait pas assassiner celui qui lui a infligé un affront, que l'opinion considère comme impardonnable ; est *déshonoré :* pour ne point avoir usé de son droit.

Passons maintenant au droit de vie et de mort relatif aux familles politiques, sur les individus, des familles domestiques, qui les constituent.

L'histoire atteste : que, ce droit a toujours existé. Et, cela doit être. En dehors de la société rationnelle ; de la société basée sur le raisonnement réel ; ce droit est tellement nécessaire : qu'une seule exception, à cet égard, est complétement impossible.

Reste le droit de vie et de mort, inhérent à ce qu'on appelle : droit de guerre entre les nations.

L'histoire est encore là pour établir : que, ce droit existe depuis l'origine sociale.

Mais, le droit de guerre, et le droit de vie et de mort en général, ne sont point des droits réels : vous dira telle ou telle philanthropie théorique.

Nous répondons :

Que, sans vouloir établir ici une discussion sur ce qui, théoriquement, différencie le droit réel des droits illusoires, nous affirmons néanmoins : que, tout ce qui est NÉCESSAIRE à l'existence sociale, entre nécessairement dans le droit pratique ; et, que tel fait, qui, sous ce rapport, aura appartenu au droit dans telle période sociale, viendra, dans une autre, à se trouver contre le droit : non-seulement pratique ; mais même, théorique.

Donnons un exemple à cet égard. Depuis l'origine sociale, les sociétés ont eu droit de vie et de mort, sur les individus qui les constituent. Supposons qu'il y ait une période sociale : où, ce droit, loin d'être nécessaire à la société, deviendrait, au contraire, une source d'anarchie. Dans ce cas, il disparaîtrait de la pratique ; et certainement aussi de la théorie. Nous ajoutons : que, tout ce qui dérive *nécessairement* d'un état social donné, entre *nécessairement* aussi dans le droit *pratique*. C'est ainsi : que, l'adultère et l'assassinat peuvent y entrer.

Rousseau reproche à Grotius et à Hobbes d'établir toujours *le droit par le fait* (1). En dehors du raisonnement incontestablement rationnel, il n'y a cependant pas d'autre manière de reconnaître le droit ; et, toute autre conduit, à un galimatias tellement obscur : qu'il est impossible d'y rien trouver que des mots. Certes, une bonne théorie, et il n'y en a de bonne que celle qui est incontestable, est infiniment supérieure à toute pratique quelque bonne qu'elle puisse paraître ; aussi supérieure enfin que l'intelligence l'est à la pure matière; mais, une pratique sociale, quelle qu'elle soit, du moment qu'elle est en dehors de l'anarchie, est toujours, en sa qualité de fait, infiniment supérieure à une mauvaise théorie, à une utopie.

(1) *Contrat social*, liv. I, ch. II.

CHAPITRE III.

DEUXIÈME ET TROISIÈME MOYEN DESPOTIQUE : DIVERSITÉ DES LANGUES.

« Nous ne sommes hommes, et ne nous tenons les uns aux autres, que PAR LA PAROLE. »

MONTAIGNE, liv. I, ch. XI.

— « Si un animal faisoit *par esprit* ce qu'il fait *par instinct*, et s'il parloit *par esprit* ce qu'il parle *par instinct*, pour la chasse et pour avertir ses camarades que la proie est trouvée ou perdue, il parleroit bien aussi pour des choses où il a plus d'affection, comme pour dire : Rongez cette corde qui me blesse, et où je ne puis atteindre. »

PASCAL, *Manuscrit autographe*, p. 229, cité par M. Cousin dans son rapport à l'Académie.

§ 1.

Empirisme.

« Les prêtres ont toujours eu une langue mystique ou sacrée : la langue vulgaire des Égyptiens devint la langue sacrée des lévites ; l'ancienne langue des Toscans fut la langue sacrée des augures de Rome ; et la langue vulgaire des Romains d'alors est aujourd'hui la langue sacrée de nos prêtres. Tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia. »

C. Dureil, *Dict. des hiéroglyphes*, p. xlii.

A

SOUS L'EMPIRISME, L'HUMANITÉ SE DIVISE NÉCESSAIREMENT. LA DIVERSITÉ DES LANGUES EST LA SUITE NÉCESSAIRE DE CE FRACTIONNEMENT INÉVITABLE.

« Ut silvæ foliis pronos mutantur in annos,
Prima cadunt : ita verborum vetus interit ætas. »
HORACE, *Art poétique.*

Dans tout commencement de société ; et, jusqu'à l'époque où le raisonnement réel, devient nécessaire à l'existence de l'ordre ; l'énonciation et l'interprétation du droit sont essentiellement relatives : à l'opinion, au sentiment, au préjugé d'un seul.

Il y a dès lors, vis-à-vis des sentiments de chacun, beaucoup d'injustices commises, illusoires ou réelles. Pour se soustraire aux conséquences de ces injustices, des familles émigrent et s'isolent.

Dès lors, sous l'empirisme, l'humanité se divise nécessairement. Et, ses fractions peuvent seulement *se réunir*, et ne point rester en état d'anarchie : lorsque le règne de la justice contestable ou illusoire, est, lui-même : devenu impossible.

Du fractionnement de l'humanité en peuples divers, naît la diversité des langues. Car, deux peuples, même ayant primitivement le même langage, ont bientôt des

langues différentes : si, leurs communications viennent à diminuer de plus en plus.

Or, sous l'empirisme, les communications s'entravent nécessairement. Puisque sous cet état, la base de la conservation de l'ordre est : de *diviser, pour continuer de régner; de diviser, pour continuer d'exister.*

B

CONSÉQUENCES DU FRACTIONNEMENT NÉCESSAIRE DE L'HUMANITÉ ET DE LA DIVERSITÉ DES LANGUES. INIMITIÉS EXISTANT NÉCESSAIREMENT ENTRE LES PEUPLES. ANTIPATHIES NATIONALES. PATRIOTISME.

« Une idée commune entre les hommes est plus qu'une patrie commune. »

LAMARTINE, *Voyage en Orient*, t. III, p. 21.

—« La diversité des langues facilite l'antagonisme des idées. »

ANONYME.

Deux peuples ayant des langues différentes, sont facilement rendus ennemis. Il suffit, à cet égard, d'un interprète intéressé à leur mésintelligence.

Or, le despotisme; c'est-à-dire alors *les sociétés*, ont un intérêt d'existence à ce que les peuples soient ennemis : puisque l'ordre social, c'est-à-dire l'existence de l'humanité, repose, à cette époque, sur la maxime : *diviser pour continuer de régner*.

Les peuples, sous l'empirisme; c'est-à-dire : A l'origine des sociétés; et, jusqu'à ce que l'ordre devienne impossible par le raisonnement illusoire; sont, dès lors, nécessairement ennemis. Ces inimitiés, nécessaires pendant cette période, se nomment *antipathies nationales*. Et, le résultat de ces antipathies

nécessaires, se nomme, relativement à chaque peuple : PATRIOTISME.

L'union des peuples ; la communauté d'idées entre les peuples ; ou, l'exercice de la fraternité ; est, ainsi, essentiellement relative : à l'unité de langage ; à la destruction du patriotisme. Et, l'empirisme patriotique, ou despotique, doit protéger la diversité des langues.

---

§ 2.

Histoire.

« Belot, avocat au conseil privé du roi, sous le règne de Louis XIII, publia un livre qui le fit entrer avec *peu d'honneur* dans la fameuse requête des dictionnaires. Il entreprit de prouver qu'il ne fallait pas se servir de notre langue dans les ouvrages savants, et il allégua, entre autres raisons, qu'*en communiquant au peuple les secrets des sciences,* ON A PRODUIT DE GRANDS MAUX. Il promettait un autre ouvrage où il devait faire voir le détail de cette preuve. Notez qu'il voulait que M. Seguier s'interposât dans cette cause pour des raisons politiques.

« *Il y va du bien de l'État et de celui de la* « *religion*, » disait-il.

« Les anciens Romains, à son compte, se trouvèrent mal d'avoir employé à tout la langue vulgaire.

« Ce sont là (continue Belot) les effets que les « secrets des savants, mal à propos découverts au « peuple, ont produits chez les Romains, et dont « l'exemple seroit aussi périlleux à notre monar- « chie qu'il a été dommageable à cet empire. Je « laisse à part les belles considérations qui pour- « roient être tirées de chaque science, et qui feroient « voir clairement *de quelle importance il est de les* « *tenir cachées*, ou du moins ne les déclarer qu'à « des personnes qui en fussent capables; ce sera « dans un traité politique à qui j'ai donné le nom « de *France*, ou *la Monarchie parfaite*, où l'on « trouvera sujet d'étonnement et d'admiration, en « examinant combien la connoissance qu'on a don- « née de la philosophie aux peuples a fait de brouil-

« lons et de sophistes, combien celle de la théologie « d'*hérétiques et d'athées*, la morale de fausses « vertus et d'hypocrites, et combien la médecine, « que l'on professe en notre langue, a fait d'empi- « riques et d'homicides qui tuent plus d'hommes « que la peste et la guerre ensemble, et qui n'ont « point trouvé d'autres moyens de vivre que celui « de faire mourir impunément tant de monde. »

« Il n'est pas inutile, ajoute Bayle, de conserver la mémoire de ces sortes de faussetés de l'esprit humain, ce sont des poisons qui peuvent servir de remède. »

BAYLE, *Dict. crit., art.* BELOT.

— Ce que dit Belot est de la plus évidente vérité, pour l'époque d'*empirisme*. Comment donc Bayle, l'un des hommes les plus perspicaces de son siècle, ne l'a-t-il pas reconnu ? Par une seule cause : C'est, que Bayle croyait, malgré toutes ses affirmations contraires, passe-ports qu'il donnait à ses ouvrages : que, l'*existence sociale n'était pas incompatible, avec la vulgarisation du matérialisme*. En effet, pour l'époque d'empirisme, la vulgarisation de la science, n'est autre : que, la vulgarisation du matérialisme. L'époque actuelle en est la preuve.

Nous venons de dire : que, Bayle, malgré ses affirmations contraires, croyait à la possibilité d'une société matérialiste. Donnons d'abord : ces affirmations contraires; nous donnerons ensuite les preuves qu'il ne croyait point à ses propres affirmations. Ce que nous allons citer, est extrait de l'*Encyclopédie nouvelle* de P. Leroux et J. Reynaud.

— « Je viens de dire dans quel but Bayle exposa, à la fin du dix-septième siècle, son célèbre paradoxe d'un peuple athée. Il fallait jeter de

l'eau sur cette rage de persécution qui avait ensanglanté l'Europe pendant deux cents ans, et qui régnait encore aussi violente et aussi absurde chez les protestants que chez les catholiques. Bayle rendit donc un grand service en poussant comme il le fit à l'indifférence religieuse, et en accoutumant les esprits à considérer l'*athéisme sans aucune horreur*. Mais son paradoxe n'a pas pour cela plus de vérité ni d'importance qu'il ne lui en donnait lui-même. Au fond Bayle n'a jamais soutenu que l'athéisme fût l'état normal d'une nation; loin de là, il répète plusieurs fois que ce qui arriverait d'un tel peuple est un grand problème : « Si l'on regarde, dit-il, les athées dans la disposition de leur cœur, on trouve que n'étant ni retenus par la crainte d'aucun châtiment divin ni animés par l'espérance d'aucune bénédiction céleste, ils doivent s'abandonner à tout ce qui flatte leurs passions : c'est tout ce que nous en pouvons dire, n'ayant point les annales d'aucune nation athée. »

(*Pensées diverses sur la comète.*)

— Et plus loin :

— « N'en déplaise à Cardan, une société d'athées, incapable qu'elle serait de se servir des motifs de religion pour se donner du courage, serait bien plus facile à dissiper qu'une société de gens qui servent des dieux; et quoique Cardan ait quelque raison de dire que la croyance de l'immortalité de l'âme a causé de grands désordres dans le monde, par les guerres de religion qu'elle a excitées de tout temps, il est faux, même à ne regardér les choses que par des vues politiques, qu'elle ait apporté plus de mal que de bien, comme il le voudrait faire accroire. »

(*Ibid.*, § 151.)

« Que voulait donc Bayle? Il voulait uniquement dire à ses contemporains : « J'aimerais mieux un peuple d'athées que de fanatiques comme vous (1); j'aimerais mieux des gens sans religion que des hommes qui brûlent leurs adversaires..... » Voilà les horreurs qui révoltaient l'âme de Bayle, et c'est contre elles que son esprit organisait ses paradoxes. S'il avait ADMIS *la nécessité d'une religion pour un État*, il lui eût semblé que toutes les conséquences qui le faisaient frémir venaient nécessairement à la suite d'une pareille concession.....

.....

Bayle ne voulut pas faire cette concession. Il soutint donc que la reli-

(1) Bayle ne comprenait pas : que, sous l'empirisme, il n'existe rien : entre l'athéisme et le fanatisme; et, que le règne de l'*athéisme*, dans le sens de *matérialisme*, serait la mort de l'humanité.

gion n'a aucune influence sur les actions des hommes, que les hommes n'agissent pas selon leurs principes, qu'ils se conduisent uniquement d'après certaines passions qui règnent constamment dans tous les pays et dans tous les siècles; « que l'ambition, l'avarice, l'envie, le désir de se venger, l'impudicité et tous les crimes qui peuvent satisfaire ces passions se voient partout; que le juif et le mahométan, le Turc et le More, le chrétien et l'infidèle, l'Indien et le Tartare, l'habitant de la terre ferme et l'habitant des îles, toutes ces sortes de gens qui dans le reste ne conviennent pour ainsi dire que dans la notion générale de l'homme, sont si semblables à l'égard de ces passions, que l'on dirait qu'ils se copient les uns les autres. »

(*Pensées diverses sur la comète*, § 156.)

— Il soutient enfin :

— « Que le véritable principe des actions des hommes n'est autre chose que *le tempérament, l'inclination naturelle pour le plaisir, le goût que l'on contracte pour certains objets, le désir de plaire à quelqu'un, une habitude gagnée dans le commerce de ses amis, ou quelque autre disposition qui résulte du fond de notre nature*, en quelque pays que l'on naisse et de quelque connaissance qu'on nous remplisse l'esprit. »

(*Ibid.*)

« La religion étant aussi peu nécessaire, et aussi peu efficace pour nous diriger dans la vie, il ne restait d'elle aucun bien, il ne restait que le mal. Elle servait uniquement à diviser les hommes, à les armer les uns contre les autres (1) : et c'est ainsi que Bayle préférait, disait-il, un peuple d'athées à un peuple de croyants. »

(*Encyclopéd. nouv.*, art. Culte.)

— Il est évident : que, malgré toutes ses affirmations contraires, Bayle croyait à la possibilité d'une société matérialiste.

(1) Cela est vrai pour l'époque d'empirisme; mais aussi c'est, que pendant cette époque, l'humanité ne peut exister : que, divisée en religions, en patries.

A

FAITS HISTORIQUES RELATIFS A LA DIVERSITÉ DES LANGUES.

« L'altération du langage s'est rencontrée même sans les causes qui hâtent la barbarie et le déclin social. Les idiomes cessent de vibrer pour l'imagination et le goût, lorsqu'ils servent encore à la civilisation et à la vie; ils meurent enfin comme les hommes, ils meurent avant l'extinction des races qui les ont parlés... L'érudition moderne nous atteste que dans une contrée de l'immobile Orient où nulle invention n'a pénétré, où nulle barbarie n'a prévalu, une langue parvenue à sa perfection s'est déconstruite et altérée d'elle-même par la seule loi de changement naturelle à l'humanité. »

ACADÉMIE FRANÇAISE, *Préface du Dictionnaire*, 1835.

— M. Armand-Alexis Monteil, dont les connaissances historiques sont si vastes et si précises, le premier peut-être qui ait réellement écrit l'histoire, nous fournit le fait suivant dans la 41e épître de son *Histoire des Français des divers états au quatorzième siècle*.

Cette épître est supposée écrite par un moine de cette époque.

— « Un de ceux, dit-il, qui ont le plus vivement combattu mon projet (la réunion de la langue d'Oc à la langue d'Oil) a composé une histoire de la langue française dans une forme qu'on a fort approuvée et que vous

approuverez de même. Il a écrit en lettres rouges, pour ainsi dire couleur de rouille, la traduction d'un discours de Cicéron faite sous Charles le Chauve. On y voit en lettres noires quelques mots, ce sont ceux qu'aujourd'hui on emploie encore. Il donne ensuite la traduction du même discours faite sous le bon roi Robert : il y a plus de mots écrits en noir. Il y en a encore plus dans la traduction faite sous Philippe-Auguste. Il n'y a presque plus de mots écrits en couleur de rouille dans celle qui a été faite sous Philippe le Bel. Il n'y en a plus dans celle faite de nos jours. »

— Si, chez un même peuple où les communications sont continuelles, la langue varie aussi rapidement, devons-nous être étonnés des différences plus rapides encore qui se sont établies entre les langues des peuples isolés ?

B

RÉSULTATS HISTORIQUES DE LA DIVERSITÉ DES LANGUES.

> « Tout conquérant, s'il veut s'incorporer le peuple conquis, doit faire adopter au vaincu la langue du vainqueur. Deux agglomérations d'hommes ne peuvent être réellement *une*, aussi longtemps qu'il existe entre elles diversité de langage. »
>
> ANONYME.

— Quels ont été les effets de la diversité des langues?

Dans l'Écriture, le premier pas fait hors la voie de la justice, après l'époque de réconciliation, est signalé par la confusion des langues.

Jamais, peut-être, l'établissement du despotisme n'a été mieux caractérisé, comme nécessaire à l'existence de l'ordre : aussi longtemps que l'incontestabilité, relative à l'unité de conclusion sur l'énoncé du droit, reste inaccessible à l'humanité; et que, par conséquent, il y a confusion de langues.

Plus loin, dans l'Écriture encore : un seul mot mal prononcé, suffit pour livrer une tribu à la mort.

Chez les Grecs, comme chez les Romains, tout ce qui ne parlait point grec ou latin, était considéré comme *barbare :* expression qui, alors, était synonyme : d'*étranger* ou d'*ennemi*.

Si, nous passons aux temps modernes, nous voyons partout les différences de langue : entre les diverses circonscriptions d'une part ; et, d'une autre, entre les maîtres et les esclaves dans chacune d'elles ; caractériser le despotisme.

De plus : dans chaque circonscription agglomérée de peuples communiquant facilement entre eux, comme on a vu l'empire grec et l'empire romain ; circonscriptions : qui se disaient seules *civilisées;* qui s'intitulaient, qu'on nous permette cette expression, de *civilisation* par excellence, à l'exclusion de toutes les autres, qu'elles traitaient de *barbares,* ainsi d'ailleurs que nous le faisons nous-mêmes maintenant ; dans chacune de ces circonscriptions, disons-nous, il y a toujours une langue spéciale, commune à tous les despotes qu'elle renferme, nommée : tantôt *sacrée ;* tantôt *diplomatique.* Aujourd'hui, par exemple, notre civilisation européenne a la même langue féodale, partout où la féodalité est encore en vigueur. Et, ce qui peut-être n'est pas le moins remarquable ; c'est, que le pays, qui a fourni cette langue, est celui qui, le premier, a détruit la féodalité.

Si, du domaine politique, nous passons au domaine domestique, que voyons-nous encore ?

Partout où il existe des esclaves de droit, les maîtres ont une langue que les esclaves ne comprennent point. Et, où il n'y a plus que des esclaves de *fait :* la langue du propriétaire diffère, plus ou moins, de celle des prolétaires.

Enfin, les voleurs eux-mêmes, classe de despotes la

moins dangereuse peut-être, en ce que toutes leurs actions portent *dès l'abord à chercher* le rétablissement de l'ordre dans leur anéantissement ; les voleurs, disons-nous, ont un langage spécial, auquel la société a été obligée de donner un nom.

La diversité des langues est donc, à elle seule, une cause suffisante pour rendre les nations ennemies. Et, par la raison contraire, les haines nationales s'effacent promptement : lorsqu'à la suite des communications entre deux peuples parlant des langues différentes, beaucoup d'individus de chaque nation, parlent les deux langues.

L'influence que, les différences dans l'expression de la pensée, peuvent avoir au milieu d'une circonscription, s'étend même au point : qu'au sein des peuples parlant un langage uniforme, une simple variation d'accent est souvent suffisante pour exciter des antipathies.

La disparition des patois, des dialectes, et de la diversité des langues, est donc le meilleur des mètres : pour juger de l'établissement plus ou moins prochain, du règne du raisonnement. La caractéristique de la réunion de l'humanité, SOUS UN SEUL DROIT, sera : L'UNITÉ DE LANGAGE.

CHAPITRE IV.

DEUXIÈME ET TROISIÈME MOYEN DESPOTIQUE : EXALTATION DES PASSIONS, OU FANATISME MIS EN OEUVRE SOUS TOUTES LES FORMES, ET SPÉCIALEMENT SOUS CELLES DE RELIGION ET DE PATRIOTISME.

« Il n'y a que les grandes passions qui fassent les grandes nations. »

CARNOT.

---

§ 1.

Empirisme.

« Nulle cause plus puissante de séparation que la diversité des croyances; rien qui rende l'homme plus étranger à l'homme, qui crée des défiances plus profondes, des inimitiés plus implacables. Cela est vrai, surtout pour les peuples. Quand la religion ne les unit pas, elle crée entre eux un ABÎME. »

L'ABBÉ DE LA MENNAIS, *de la Religion considérée dans l'ordre politique et civil*, édit. de 1826, pag. 293.

— « Par cela même que les systèmes religieux, d'où dérivèrent jadis autant de civilisations diverses, meurent à la fois, que ces civilisations se pénètrent et se dissolvent mutuellement, semblables à des

fleuves qui, mêlant leurs ondes, se gonflent, débordent et dévastent au loin, et recouvrent de gravier les contrées qu'ils fertilisaient quand chacun d'eux suivait le cours que lui traçait sa propre pente; par cela même il se formera une doctrine plus complète, plus en harmonie avec *les progrès de la raison*, *les développements de la science*, et conséquemment une société moins imparfaite. De ce mélange des antiques croyances, ou plutôt de leurs éléments modifiés, il naîtra une pensée nouvelle, une conception, un dogme, destiné à devenir la base d'une civilisation commune à toutes les nations, fractions de la race humaine que divisent DES RELIGIONS INCONCILIABLES. »

LA MENNAIS, *Amschaspands et Darvands*, pag. 69.

— « Les corps politiques restant entre eux dans l'état de nature (n'ayant que la force pour droit) se ressentirent bientôt des inconvénients qui avaient forcé les particuliers d'en sortir, et cet état devint encore plus funeste entre ces grands corps qu'il ne l'avait été auparavant entre les individus dont ils étaient composés. De là sortirent les guerres nationales, les batailles, les meurtres, ces représailles qui font frémir la nature et choquent la raison, et tous ces préjugés horribles qui placent au rang des vertus l'honneur de répandre le sang humain. Les plus honnêtes gens apprirent à compter parmi leurs devoirs celui d'égorger leurs semblables : on vit enfin les hommes se massacrer par milliers, sans savoir pourquoi ; et il se commettait plus de meurtres en un seul jour de combat, et plus d'horreurs à la seule prise d'une seule ville, qu'il ne s'en était commis dans l'état de nature (1), durant des siècles entiers, sur toute la face de la terre. *Tels sont les premiers effets qu'on entrevoit de la division du genre humain* EN DIFFÉRENTES SOCIÉTÉS. »

ROUSSEAU, *de l'Inégalité des conditions.*

(1) Rousseau ne savait pas : que, l'état de nature, considéré en dehors de l'ordre social, n'a jamais existé.

A.

L'EMPIRISME DESPOTIQUE A UN INTÉRÊT D'EXISTENCE A FOMENTER LES PASSIONS; ET PRINCIPALEMENT : LE FANATISME RELIGIEUX; ET, LE FANATISME PATRIOTIQUE.

« Ces haines si animées, si persévérantes, *ce patriotisme étroit et barbare*, quel en était le premier principe, si ce n'est l'opposition des cultes idolâtriques?

L'ABBÉ DE LA MENNAIS, *de la Religion considérée dans ses rapports, etc.*, p. 294.

— « Si l'ordre social était, comme on le prétend, l'ouvrage de la raison plutôt que des PASSIONS (1), eût-on tardé si longtemps à voir qu'on en a fait *trop* ou *trop peu* pour notre bonheur; que chacun de nous étant dans l'état civil avec ses concitoyens, et dans l'état de nature (2) avec tout le reste du monde, nous n'avons prévenu les guerres particulières que pour en amener de générales, qui sont mille fois plus horribles; et *qu'en nous unissant à quelques hommes, nous devenons réellement les ennemis du genre humain?* »

Extrait, par ROUSSEAU, *du projet de paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre.*

(1) Logomachie. Tant que la raison *réelle* ne peut être distinguée, *incontestablement*, des raisons illusoires, toujours essentiellement *sentiments* ou *passions*, par cela seul qu'elles sont préjugés; il est impossible de distinguer la raison des passions. Alors : tout est raison; tout est passion.

(2) Ainsi l'état de nature est un état de guerre, l'état de passion, l'état où domine exclusivement l'organisme, la matière? Et comment ne pas voir : que, ce prétendu état de nature, dure encore; et qu'il est inévitable : non-seulement entre les nations; mais encore au sein de chacune d'elles; dès que l'ignorance primitive sur la réalité du droit se trouve en présence : de l'incompressibilité de l'examen!

— Déjà nous avons vu : que, pour exister, le despotisme doit empêcher les communications entre les peuples : afin que les règles, qui toutes alors sont nécessairement relatives au sentiment d'un seul, ne soient point respectivement soumises à l'examen, au raisonnement. Voyons : ce que l'empirisme doit faire, pour arriver à ce but.

S'il était possible de placer les peuples dans le délire pathologique ; et, surtout, dans un délire qui les portât à l'obéissance passive; nul doute : que, ce moyen ne fût employé par l'empirisme. Alors, il suffirait de défendr e les communications, pour que la maladie ne pût se guérir ; et, le despotisme serait éternel. A défaut de ce moyen, les despotes inoculent aux peuples un délire moral, dont l'essence même est l'obéissance passive; et, ils arrivent à ce résultat : en exaltant la passion de la *foi ;* passion, qui n'est autre : que, *la paresse cérébrale ;* ou, la tendance à croire sans examen. De cette passion exaltée, en naissent mille autres ; et, principalement une, qui, à elle seule, suffirait pour diviser les peuples : si, elle pouvait exister longtemps sans la foi qui lui donne naissance ; et, la protége exclusivement, d'une manière durable.

Développons : ce que nous venons d'énoncer sommairement.

Les révélations, nous l'avons vu, s'établissent NÉCESSAIREMENT. Toutes ont pour bases :

1° Un Dieu révélateur d'une règle : par conséquent un Dieu anthropomorphe ;

2° L'immortalité de l'âme ;

3° Le lien des actions de cette vie, avec le bien-être ou le mal-être dans une autre vie, selon la conformité ou la non-conformité des actions avec la règle.

Jusque-là, rien ne divise les peuples. Au contraire : la seconde base établit la fraternité universelle. Elle en est même la base exclusive. Car, pour que cette fraternité ne soit pas illusoire, il faut, dès que la foi devient incapable de servir de base à cette immatérialité : que, le raisonnement vienne à en prouver la réalité. Comment, dès lors, la foi peut-elle servir : à diviser les peuples ; à exciter leur antipathie ?

Les règles d'actions, alors relatives au sentiment d'un seul, occasionnent des injustices, illusoires ou réelles, dont les conséquences produisent des émigrations. Même en dehors des injustices, les membres d'une même famille ne peuvent vivre ensemble. Voyez Loth et Abraham se séparer volontairement.

Les nouveaux peuples, ont besoin de nouvelles règles. Car, ils ont trouvé l'ancienne : insuffisante pour les maintenir unis. Des législateurs leur deviennent nécessaires ; et, tout véritable législateur sait : qu'une règle particulière, contestable, a besoin de l'isolement pour pouvoir persister. Rousseau, écrivant comme législateur de la Pologne, voulait : que, les Polonais restassent isolés de tout l'univers.

La nécessité, de séparer les nations, se présente donc, nécessairement, à l'esprit de tout révélateur. Le Christ, théoriquement le plus philosophe de tous, adresse seul sa règle au monde entier. Mais, bientôt ses successeurs apprirent, par la *pratique*, lorsque la

religion du Christ devint *sociale* : que, s'il est bien de destiner théoriquement une règle unique à tous les peuples ; il est pratiquement insensé de la leur laisser examiner : aussi longtemps qu'elle reste basée sur une hypothèse. Aussi, la nécessité de se soumettre à l'interprétation, corrigea bientôt le vice de la révélation ; et, toute communication fut interdite : avec les infidèles, les hérétiques, les schismatiques et les excommuniés.

Que faut-il, en outre, pour qu'une révélation serve, de plus en plus, à rendre les peuples ennemis ?

Qu'il y ait dans la règle :

1° Que, le Dieu anthropomorphe s'occupe du peuple, auquel la règle est adressée, de préférence à tout autre. Et, la preuve de cette protection spéciale se trouve : dans la révélation de sa divine existence, que la faiblesse humaine ne pourrait parvenir à connaître : en dehors de cette voie ;

2° Que, ce même Dieu charge le peuple élu : de faire éclater sa *gloire*, en propageant les vérités qu'il lui confie ; et, de défendre ces mêmes vérités, contre les attaques des mécréants, des infidèles : même au prix des biens ; même au prix de la vie ;

3° Que, les sacrifices faits en cette vie terrestre : tant, pour soutenir la prétendue gloire de Dieu ; que, pour obéir à ses commandements, dont l'obéissance sans examen est toujours la base ; seront récompensés, d'une manière infinie, par ce même Dieu, dans une vie ultra-terrestre : ayant, elle-même, une durée infinie.

Or, ces trois conditions sont les bases : de toute révélation.

Ici, le fanatisme religieux est de toute évidence.

Quant au fanatisme patriotique, il s'y trouve implicitement renfermé.

En effet : la patrie d'une révélation est circonscrite : par les limites, dans lesquelles elle est acceptée.

Du moment, que les conditions ci-dessus énoncées existent dans chaque révélation ; et, nous le répétons, elles y sont toujours : soit explicitement ; soit par interprétation ; les peuples sont nécessairement séparés ; et, ne peuvent, avant la naissance de la presse, avoir des communications : que, par des tentatives de conquêtes.

Disons maintenant : que, sous l'empirisme, et jusqu'à la naissance de la presse ; la croyance, en une révélation, se nomme exclusivement : RELIGION.

B

QUELLE A ÉTÉ, JUSQU'A PRÉSENT, LA VALEUR DU MOT RELIGION? POUR ÈTRE RATIONNELLE, QUE DEVRAIT SIGNIFIER CETTE EXPRESSION? Y A-T-IL UNE RELIGION RÉELLE? S'IL Y EN A UNE, A-T-ELLE JAMAIS EXISTÉ?

« Qu'est-ce que la religion? Le dictionnaire la définit par culte, croyance, foi, piété, dévotion; qu'est-ce encore que tout cela? M. de Bonald, un père laïque de la moderne église, dit que la religion est la société entre l'homme et Dieu. Le physionographe Lavater la traite de foi aux êtres invisibles. C'était, dans les rhétoriques déductions de Dumarsais, l'adoration de Dieu et la pratique de la vertu. C'était la crainte de Dieu, selon Bossuet et La Bruyère. Le moqueur Selden l'intitule une certaine manière de se vêtir, de tromper, de se déguiser. L'abbé Maury, homme d'esprit comme Selden, mais plus grave que lui, l'appelait la philosophie du malheur; et le traître Kotzbue, celle du peuple, ce qui est la même chose. Le vieux Plutarque, qui réduisait tout en précepte, en faisait la science de servir Dieu; Molière, la perfection de la raison; le pape Ganganelli, une statue qui a l'humanité pour piédestal; Rivarol, le rapport de Dieu à l'homme. De nos jours, M. Cousin, M. Jouffroy, tous les doctrinaires charlatans plus ou moins effrontés, ont osé la borner à l'éducation du peuple.

« De ces opinions, et de bien d'autres encore, il résulte que la religion, *telle qu'elle a été comprise jusqu'ici*, ne s'attachant à rien de RÉEL, est tout simplement une abstraction, variable selon les temps, les lieux, les usages, l'organisation indivi-

duelle, la profession, l'éducation, la richesse ou la misère, la puissance ou la faiblesse de chacun. »

Aug. Luchet. *Le nom de famille, tome II*, p. 200.

— « Tout le droit public des peuples est dans les préceptes de leur religion, et toute leur religion, et toute leur raison dans ses dogmes. Quoi qu'en puissent penser ceux dont la science n'a su jusqu'à présent que détruire, la vie de la société n'est pas de l'ordre matériel ; jamais État ne fut fondé pour satisfaire aux besoins physiques. L'accroissement des richesses, le progrès des jouissances ne créent entre les hommes aucuns liens réels ; et, un bazar n'est point une cité. Essayer de réduire à des relations de ce genre les rapports constitutifs d'une nation, c'est chercher les lois de la nature humaine et de la nature sociale dans ce que l'homme a de commun avec les animaux, c'est travailler dès lors à le rabaisser au niveau de la brute, condition indispensable pour le succès d'un pareil dessein : car tant que l'homme demeurera un être moral et intelligent, les lois de l'intelligence et de l'ordre moral se manifesteront invinciblement, et domineront toutes les autres lois ; elles seront seules la société.»

L'abbé de la Mennais. *De la religion considérée dans ses rapports, etc.*, p. 293.

— Religion est une expression qui, jusqu'à la naissance de la presse, a pour *valeur sociale :*

« Croyance en une révélation quelconque, révélation « énonçant toujours : qu'il existe un lien qui unit, *lie*, « *relie* les actions de cette vie, relative au temps, avec « le bien-être ou le mal-être dans une vie future, rela- « tive à l'éternité, selon leur conformité ou leur non- « conformité avec une règle, donnée par la divinité « révélatrice ; et, par conséquent, anthropomorphe. »

Nous avons dit *valeur sociale ;* parce qu'il serait inutile et fastidieux de rechercher : toutes les valeurs

que des individus ont prétendu attacher à cette expression ; et, dont l'une de nos épigraphes fournit des exemples.

Dès lors, et pour l'époque d'empirisme, la réalité du lien religieux repose essentiellement :

1° Sur la réalité de l'immatérialité de l'âme ;

2° Sur la réalité de sa création : puisque, dans le sens révélé, l'âme immatérielle est toujours censée commencer avec la vie ;

3° Sur la réalité de la règle ;

4° Sur la réalité de la divinité anthropomorphe qui lui sert de sanction.

Voyons quels sont les reproches : que, le raisonnement peut faire à la réalité de ce lien religieux.

L'immatérialité de l'âme. L'état actuel du raisonnement croit démontrer, par des arguments qui paraissent s'enchaîner de la manière la plus logique : que, l'âme, ou la sensibilité, ou *le sentiment de l'existence,* est exclusivement relatif à la matière. Et d'ailleurs, en dehors d'une longue série d'arguments, le simple bon sens énonce lui-même : que, si les bêtes ont une âme, ont la sensibilité, ont le sentiment de l'existence : ce qui, actuellement, est généralement cru ; et, que cette sensibilité, chez les bêtes, soit un simple résultat de matière organisée : ce qui est encore l'opinion générale même des partisans des révélations ; l'âme de l'homme est AUSSI : un résultat de matière organisée.

La création. Le mot *création* ne peut avoir de valeur rationnelle. Vis-à-vis de la raison, *ex nihilo nihil* sera toujours : un axiome aussi vrai : que, UN EST UN.

La réalité de la règle. Cette réalité peut se rapporter :

A la réalité et à l'infaillibilité de son auteur ;

A l'incontestabilité rationnelle de la règle.

La réalité et l'infaillibilité des divinités anthropomorphes, ne sont pas encore mises en question.

Quant à l'incontestable rationalité des règles, il est évident : qu'aucune n'a encore été dans ce cas.

La réalité des divinités anthropomorphes. Si Dieu existe, il est infini, absolu.

S'il est infini, absolu, il ne peut être anthropomorphe ; puisque l'essence de l'anthropomorphisme est : le fini ; le relatif à l'organisme ; le relatif au VERBE.

C'est, d'après ces reproches, que nous allons juger : ce que devrait être la religion, pour être rationnelle. Mais, auparavant, disons un mot d'une espèce de *religion*, prétendue philosophique, nommée *religion naturelle*.

Nous avons déjà démontré : que, relativement au règne de l'intelligence, *naturel* ne peut signifier que *rationnel*. Nous avons également démontré : que, l'expression *rationnel* se rattache : et au sophisme ; et au syllogisme ; à l'illusoire ; et au réel. Il y a donc : religion rationnelle *illusoire ;* et, peut être, religion rationnelle réelle. Dans tous les cas, la religion naturelle ou philosophique du dix-huitième siècle, n'étant point démontrée d'une manière incontestable, appartient aux religions illusoires. Pour s'en convaincre il suffit d'observer : que, le Dieu du dix-huitième siècle est aussi anthropomorphe, que toute autre espèce de fétiche.

Pour que l'expression *religion* ait une valeur rationnelle, en dehors du sophisme, il faut :

1° Que la sensibilité, le sentiment de l'existence, l'*âme*, soit démontrée être *immatérialité*; et, que la démonstration soit : RATIONNELLEMENT INCONTESTABLE.

2° Que, la conformité, aux lois du raisonnement réel, soit reconnue : être l'essence de l'ordre moral ; comme la conformité, aux lois de l'attraction, est reconnue : être, pour *les corps*, l'essence de l'ordre physique ; comme la conformité, aux lois du mouvement est reconnue : être l'essence de l'ordre matériel.

Les corollaires NÉCESSAIRES de ces démonstrations, seraient :

1° L'éternité des âmes ;

2° Des successions éternelles de vies : relatives à chaque âme, à chaque immatérialité ;

3° L'harmonie éternelle, pour chaque immatérialité : d'une part, entre le bien-être et le mal-être d'une vie, et la bonne ou mauvaise conduite des vies antérieures ; d'une autre, entre la bonne ou mauvaise conduite d'une vie, et le bien-être ou le mal-être des vies postérieures : bonne et mauvaise conduite, se rapportant : à la conformité des actions libres avec la conscience, qui n'est autre : que, le raisonnement ;

4° La sanction *fatale* des actions *libres*.

5° Et, par conséquent : l'ÉTERNELLE HARMONIE : ENTRE LA LIBERTÉ DES ACTIONS ; ET, LA FATALITÉ DES ÉVÉNEMENTS.

Alors, cette sanction prendrait le nom de DIEU. Et, à la question : *Qu'est-ce que Dieu ?* il pourrait être ré-

pondu clairement, rationnellement : DIEU EST CE QUI EST.

A la question : *Qu'est-ce qui est?* il serait répondu : *la vérité.* A la question : *Qu'est-ce que la vérité?* il serait répondu : Ce qui est conforme au raisonnement réel ; et, voilà ce qui est conforme au raisonnement réel.

Si, maintenant, nous arrivions aux règles d'actions, pour les individus et pour les sociétés, il est évident :

Que, pour l'époque d'empirisme, la règle d'action, pour chaque individu, est : ce que chacun *croit* conforme à la justice, au raisonnement ; et, pour la société : ce que chacune *croit*, également, conforme à la justice ;

Et que, pour l'époque de science ou de vérité, la règle, pour chaque individu, est : ce qu'il *sait* être conforme à la *justice ;* et, pour la société : ce qu'elle *sait* être conforme au *raisonnement ;* justice et raisonnement, considérés comme dirigeant les actions, étant : des expressions de valeurs absolument identiques.

Supposons, maintenant : que, ces démonstrations, exigées pour que la religion fût rationnelle, soient possibles et données : ce qui rendrait la religion, réellement rationnelle, seule réelle. Examinons, alors : Si, jamais, il y a eu *religion réelle?* La solution de cette question, même d'après nos prémisses, n'est point aussi simple qu'elle le paraît dès l'abord.

En effet, le mot RÉEL n'est point encore déterminé. Au mot *Réel,* le dictionnaire dit : *Ce qui est en effet, sans fiction ni figure.* Mais, *qu'est-ce qui est en effet sans fiction ni figure?* Nous voilà complétement dans un cercle vicieux.

Supposons qu'il nous soit demandé de préciser : le nombre des grains de sable qu'il y a dans l'Océan. Nous donnons au hasard un chiffre quelconque, très-élevé sans doute.

Supposons encore : que, pour qui serait en état de vérifier notre solution, nous ayons donné le chiffre précis : notre solution, pourra-t-elle être dite *réelle*, pour l'humanité incapable de la contrôler ? Certainement, non !

Dès lors, le mot *réel* signifie : Non l'opposé de *faux ;* mais, l'opposé d'hypothétique, l'opposé d'illusoire ; et, le mot *illusoire* ne signifie point *faux ;* mais, non incontestablement démontré : car, l'*illusoire peut être vrai.*

Dans le sens que nous venons d'attacher à l'expression *réel*, il n'y a jamais eu de religion *réelle*.

C

LA RELIGION RÉELLE, PAR CELA SEUL QU'ELLE N'EST POINT UNE RELIGION PARTICULIÈRE, DOIT EXCITER UNE RÉPULSION UNIVERSELLE, JUSQU'A CE QU'ELLE DEVIENNE : UNE NÉCESSITÉ D'EXISTENCE SOCIALE.

« Toute religiou particulière est *nécessairement fausse ;* car la vérité est universelle. »
L'abbé de la Mennais. *De la religion considérée, etc.* p. 303.

— Sous l'empirisme, les religions dérivent : ou, des philosophes révélateurs ; ou, des philosophes non révélateurs. Les premières se disent *divines ;* les secondes *naturelles.*

Toutes les religions révélées, quelque ennemies qu'elles puissent être entre elles, se réunissent contre la religion rationnelle. En disant : Les religions révélées ; nous comprenons : ceux qui, les pratiquent. La révélation leur défend de raisonner. Dès lors, du moment qu'un livre, raisonnant contre une révélation, se trouve entre les mains d'un vrai fidèle appartenant à cette révélation ; le livre est brûlé et non lu.

Toutes les religions, dites naturelles, appartiennent au protestantisme, à la philosophie dite *scientifique.* Or, la prétendue science actuelle a déclaré l'âme ma-

térielle, ce qui anéantit toute religion ; et, n'en laisse subsister les noms qu'hypocritement. Puis, comme tous les philosophes savent : que, le sentiment religieux est la base nécessaire de tout ordre social ; comme toutes les révélations leur sont également indifférentes, pourvu que le peuple soit soumis à l'une d'elles ; ils sont, du moment qu'ils se trouvent parmi les gouvernants : peut-être plus ardents encore à soutenir toute révélation relative à leur localité ; que, ne le sont les vrais fidèles.

C'est seulement : lorsque l'examen a sapé toute révélation, et par conséquent toute morale relative à l'époque d'empirisme ; lorsque, par absence de toute morale, l'anarchie vient à déchirer la société ; lorsque l'excès de maux, produit par l'anarchie, vient à démontrer : l'inutilité de toute espèce de remède social, dérivant soit de la foi soit du matérialisme ; c'est seulement alors disons-nous : que, le raisonnement peut, utilement, commencer à démontrer : que, toute religion hypothétique est devenue : incapable de servir de base, à l'existence de l'ordre.

D

DÉVELOPPEMENTS DES RÉVÉLATIONS EN SECTES, DONNANT LIEU A DES FANATISMES RELIGIEUX SPÉCIAUX. NAISSANCE, SOUS L'EMPIRE DE CE DÉVELOPPEMENT, DE FANATISMES PATRIOTIQUES ANALOGUES.

> « Toujours, *et nécessairement*, la révolution commencée dans l'Église, passe ensuite dans l'État, qui, à son tour, l'achève dans l'Église. C'est ainsi qu'on a vu naître et s'établir en Europe, avec des gouvernements ou despotiques ou républicains, les religions *nationales* ou *civiles*, qui ne sont qu'un ATHÉISME DÉGUISÉ. »
>
> L'ABBÉ DE LA MENNAIS. *De la religion considérée dans ses rapports, etc.* p. 36.

— Voyons comment, sous l'influence de l'empirisme, les différentes révélations génériques se développent : en révélations spécifiques, nommées *sectes*.

Par la suite des temps, et d'une trop grande étendue de circonscription, dérivant : soit d'accroissement de population, soit de conquêtes, un peuple, soumis à une révélation primitive ou générique, se trouve obligé de se fractionner.

Il faut, alors, au milieu de la circonscription nouvellement fractionnée, des différences spécifiques : qui rendent les différentes fractions respectivement enne-

mies : car, des inimitiés internationales relatives à la religion, sont des conditions d'ordre, sous le despotisme. Nous verrons ailleurs : que, lorsque l'indifférentisme religieux vient à naître, les sociétés se trouvent déjà : en état d'anarchie latente.

La division, par sectes, affaiblit la croyance en l'infaillibilité de l'interprète de la révélation : même pour les peuples qui lui restent soumis. Et, cependant, l'intégralité de cette croyance, est aussi nécessaire à l'existence de l'ordre, que la croyance en la révélation même. Car, en dehors de cette intégralité, toute révélation devient insuffisante au maintien de l'ordre : non-seulement pour les cas imprévus à l'époque de sa création ; mais encore pour ceux où il y aurait contestation, sur le sens d'une expression quelconque. Et, cela est commun : Les révélations étant toujours essentiellement obscures, quant à l'expression du droit.

Pour compenser cet affaiblissement de croyance, les chefs de chaque fraction de révélation, s'imaginent, par suite de leur ignorance et de leur présomption, qu'il leur suffit de se constituer, eux-mêmes : en représentants de Dieu ; en pères de chaque nation ; et, comme tels, de se faire accepter comme infaillibles. Dès ce moment, chaque fraction de révélation, devient une PATRIE.

Auparavant, les patries étaient relatives aux révélations. Chaque circonscription de révélation formait une *nationalité*. Maintenant, les patries deviennent relatives aux fractions de révélation ; chacune de ces fractions devient une CITÉ, ayant son *église nationale*.

Et, le développement des fanatismes patriotiques, suit le développement des fanatismes religieux.

Pour exploiter les fanatismes de patrie, chaque despote national secondaire, né d'une secte, comme tout despote national primitif, naît d'une révélation, n'a plus qu'à se faire reconnaître : comme représentant de Dieu, sur la terre, pour la nation qu'il gouverne ; comme représentant de la patrie dont il se dit le père ; comme représentant des individus par conséquent. Et, du moment qu'il y parvient, ce qui lui est facile, pour autant qu'il dispose de l'éducation et de l'instruction : se dévouer à sa personne, c'est se dévouer : au père de ses frères ; à ses frères ; à sa patrie : à Dieu même. Alors, tous les devoirs de l'homme se trouvent renfermés dans la devise : DIEU ; ET MON ROI. L'expression *Dieu*, n'ayant de valeur pratique : que, celle qu'il plaît au roi de lui donner.

Quelquefois, le fractionnement des révélations en sectes, présente des obstacles à la pratique. Par exemple : les chefs du trône, forcés par les habitudes des peuples, pourront devoir, pour un temps plus ou moins long, rester en communication avec le chef de l'interprétation, qu'ils auront cependant cessé de considérer, comme étant leur propre chef. Alors, à défaut de la division en sectes, circonstanciellement impossible, l'empirisme établit, par chaque circonscription devenue indépendante : *des différences de discipline*. Dans ce cas, les prêtres des nouvelles circonscriptions nationales sont obligés : de reconnaître le despote de la fraction devenue unité : comme représentant de *Dieu sur la*

terre, pour les intérêts temporels. Et bientôt, lorsque ces intérêts sont indépendants, ils dominent : *exclusivement*.

De la domination des intérêts matériels, *naît l'anarchie*. C'est ainsi : que, les despotes travaillent, eux-mêmes, à leur propre ruine.

Ces différentes considérations générales, relatives aux fanatismes de patrie, et que nous ne faisons qu'indiquer ici, seront reprises ailleurs, avec plus de détails.

E

LORSQUE LE FANATISME RELIGIEUX, BASE DU FANATISME PATRIOTIQUE, VIENT A S'ÉCROULER ; L'EMPIRISME DESPOTIQUE LUI SUBSTITUE : UNE BASE NOUVELLE.

« La souveraineté affranchie du pouvoir spirituel défenseur suprême de la justice et des droits de l'humanité, affranchie même de toute doctrine et de tout devoir, parce qu'elle seule créait les devoirs et déterminait les doctrines, n'a eu désormais et n'a pu avoir, au dedans comme au dehors, d'autre règle de conduite, d'autre principe de gouvernement que l'INTÉRÊT : c'est-à-dire, que chaque peuple s'est trouvé, suivant l'expression de Rousseau, dans un état naturel de guerre avec tous les autres : et le souverain, par la même raison, dans un état naturel de guerre avec ses sujets : de sorte que *naturellement* il ne saurait exister que de courtes trèves entre les peuples ; et des trèves non moins courtes entre les sujets et le souverain. La fatigue, le besoin de repos, pour ranimer leurs forces et panser leurs blessures, séparent un moment les combattants, et bientôt après recommence la lutte *interminable :* entre le despotisme et l'anarchie.

. . . . . .

« Calculer, voilà le devoir pour les hommes de ce temps. *La conscience étonne et scandalise presque.* Tel est le progrès de la corruption : que, la servilité lasse déjà la puissance ; et que se vendre deviendra bientôt un privilége. Qu'attendre de la génération qui prend racine dans cette fange ? Enivrée d'elle-même, de ses pensées, de sa force, des désirs vagues qu'elle étend dans un vague avenir, tout ce qui est, lui semble un obstacle à l'accomplissement de ses destinées. Une ardente inquiétude l'emporte dans

mille routes diverses : agitée, tourmentée parce qu'elle n'a pas la vie en elle, les anciens l'auraient comparée à ces ombres qui cherchent un tombeau.»

L'abbé de la Mennais, *De la religion considérée, etc.*, p. 309-312.

— Le despotisme, une foi établi sur les fanatismes religieux, d'où dérivent essentiellement les fanatismes patriotiques, se trouve irrévocablement assuré : à moins, qu'un nouvel élément social, la presse par exemple, ne surgisse au milieu de l'humanité ; et, par les communications qu'elle rend inévitables, n'amène la nécessité : d'une réorganisation radicale.

Si donc, par un développement d'intelligence que le despotisme n'aurait pu empêcher, un semblable élément vient à se produire ; et que, par sa présence, il vienne à rendre toute révélation religieuse incapable de servir plus longtemps de base, au patriotisme qui divise les peuples ; dans ce cas, l'empirisme, pour suppléer aux révélations religieuses, doit inventer un nouveau genre de révélation : non plus basé sur la parole de Dieu et le sophisme ; mais, exclusivement sur le sophisme. Alors : de même que le despotisme, sous l'empire des révélations religieuses, opposait la révélation appuyée sur la parole de Dieu, aux connaissances religieuses rationnelles ; de même, lorsque le raisonnement vient à exclure ce genre de foi du domaine politique, et à amener la discussion sur le terrain des intérêts matériels, le despotisme devra combattre le raisonnement réel, par une *foi* dans quelque nouvelle espèce de so-

phisme ; afin de toujours annihiler le raisonnement par une *foi*. En examinant les faits historiques, nous verrons : quelle est cette seconde base du fanatisme de patrie.

---

§ II.

Histoire.

« De toutes les causes qui séparent et isolent les peuples, la diversité des religions est celle qui produit entre eux, la division la plus complète et la plus insurmontable. »

L'abbé de la Mennais, *De la religion considérée dans ses rapports, etc.*, p. 303.

A

FAITS HISTORIQUES RELATIFS A L'ÉTABLISSEMENT DES RÉVÉLATIONS, CONSIDÉRÉES, POUR L'ÉPOQUE D'EMPIRISME, COMME SEULES BASES D'ORDRE SOCIAL.

« Lorsque cette constitution primitive et fondamentale, qui constitue LE DOGME RELIGIEUX, cessant de satisfaire l'esprit à cause de ce qu'elle a d'incomplet, lui répugnant par ce qu'elle a de faux, PERD SON AUTORITÉ, tout ce qui s'y rattachait s'évanouit avec elle. La conscience ne sait plus où se prendre. Privé de BASE et de SANCTION, *le devoir* n'est désormais qu'UN VAIN MOT. L'égoïsme le remplace ; et concentré en soi, ne croyant qu'à cette vie d'un jour, la seule que les sens lui révèlent, livré dès lors à ses appétits, l'homme s'ensevelit au sein de la matière, et, par un travail opiniâtre s'efforce d'apaiser les désirs qui le tourmentent, de créer en quelque manière, et de renfermer dans un point de la durée et de l'espace, l'infini auquel à son insu même, il aspire invinciblement (1). Ainsi confiné dans le monde physique, il n'existe pour lui d'autres lois que les lois de ce monde. La SCIENCE dont le but est de les découvrir, et la fonction de les promulguer, devient la religion de la société, et les savants en sont les prêtres (2).

(1) Le mot *infini* est relatif à l'espace, au temps, à l'étendue, etc. Est-ce vers l'un de ces infinis que l'homme à son insu, aspire invinciblement ? Non ; ces infinis sont relatifs à la matière. L'infini vers lequel l'homme aspire, et l'infini qu'il peut atteindre, est : LA CONNAISSANCE DE L'IMMATÉRIALITÉ, LA CONNAISSANCE DE LA VÉRITÉ.

(2) Il y a science illusoire, et science réelle. La science illusoire se borne à découvrir : les lois des phénomènes, les lois de la matière ; la science réelle découvre : les lois de l'ordre moral. Les savants de la fausse science, sont les prêtres de l'anarchie ; les savants de la science réelle, sont les prêtres de l'ordre.

« C'est ce qui se voit maintenant chez les peuples que le mouvement de la raison humaine a détachés de leurs anciennes croyances. Insouciants de toute vérité qui ne se résout pas en un fait matériel, la science relative à cet ordre de faits a pour eux le caractère de dogme. Qui oserait douter lorsqu'elle parle? qui ne s'incline devant elle avec un pieux respect et une foi absolue? Elle institue au Dieu MATIÈRE un culte dont les hymnes sont des équations ou des nomenclatures, et les sacrements des manipulations chimiques. »

LA MENNAIS, *Amsch. et Darv.*, p. 295.

— Depuis l'origine des sociétés, nous voyons les peuples dominés par des révélations. Toutes, sous peine de sacrilége, s'opposent à ce que l'homme ose prétendre : à déterminer la règle des actions, tant sociales qu'individuelles, par le seul secours de la raison. A cet égard, nous avons déjà cité Jean-Jacques Rousseau, philosophe protestant, comme constatant : que, tous les pères de nations ont été révélateurs. Voici, maintenant, comment un autre des princes de la philosophie empirique, philosophe croyant, s'exprime sur le même sujet. C'est de Bossuet que nous allons parler.

— « Tous les peuples, dit ce grand écrivain, ont voulu donner à leurs lois une origine divine; et ceux qui ne l'ont pas eue, ONT FEINT DE L'AVOIR (1). Minos se vantoit d'avoir appris de Jupiter les lois qu'il donna à ceux de Crète. Ainsi Lycurgue, ainsi Numa, ainsi tous les législateurs ont voulu que la convention par laquelle les peuples s'obligent entre eux à garder les lois fût affermie par l'autorité divine, afin que personne ne pût s'en dédire. Platon, dans sa *République* et dans son livre des *Lois*,

(1) Il est évident que chaque peuple affirme : que, ses lois ont cette origine; et, que les autres feignent de l'avoir.

n'en propose aucune qu'il ne veuille faire confirmer par l'oracle avant qu'elle soit reçue : et c'est ainsi que les lois deviennent sacrées et inviolables. »

(Bossuet. *Politique tirée de l'Écriture sainte*, liv. I, art. iv, proposit. vii.)

— Montesquieu lui-même, dont l'ouvrage sapait toutes les révélations, par la séparation du temporel d'avec le spirituel, s'est cependant cru obligé de dire :

— « La révélation est le plus beau présent que Dieu ait fait aux hommes. »

— Il est vrai qu'ailleurs il dit également :

— « Celui qui attaque la religion révélée n'attaque qu'elle, mais celui qui attaque la religion naturelle les attaque toutes. »

—C'est, que pour Montesquieu : religions révélées et religion naturelle ; étaient également illusoires. Malgré cela, Montesquieu était injuste : en assimilant ces deux espèces de fausses religions. Le fidèle, le croyant, est excusable de reconnaître un Dieu créateur anthropomorphe ; c'est le préjugé de son enfance. Mais : qu'un philosophe, un sceptique, un raisonneur, s'avise de créer un créateur philosophique, et vienne à croire à sa propre création ! c'est le comble de l'absurde.

B

FAITS HISTORIQUES DONNANT LE FANATISME RELIGIEUX OU DE RÉVÉLATION, COMME SOURCE DU FANATISME PATRIOTIQUE, SERVANT A ISOLER LES PEUPLES.

« Malgré leur civilisation moins imparfaite à quelques égards, les Orientaux, furent toujours séparés du reste du monde, et les uns des autres par l'*insurmontable barrière des croyances ;* et l'on ne sait que trop de quelles effroyables tragédies l'Inde a été le théâtre, toutes les fois que deux religions diverses s'y sont trouvées en présence. Essayez d'établir un lien social entre les bouddhistes et les disciples de Brahma, entre les parsis et les musulmans, entre les juifs et un autre peuple quel qu'il soit ; habitants du même sol, ils formeront constamment deux peuples séparés ; désunis de foi, d'espérance, et de prières, jamais le mariage ne les rapprochera ; ils n'auront rien de commun, pas même le tombeau. »

L'abbé de la Mennais, *De la religion considérée, etc.*, p. 294.

— Les révélations sont ennemies par essence. La haine, qui divise les peuples par les révélations, constitue : un patriotisme primitif ; égoïsme indépendant de toute circonscription territoriale ; et, relatif : à une circonscription spirituelle.

Citons de nouveau Bossuet :

— « Il faut encore plus respecter les bornes qui séparent les États que

celles qui séparent les particuliers, et on doit garder la société que Dieu a établie entre les hommes. Il n'y a que certains peuples MAUDITS et ABOMINABLES avec qui TOUTE SOCIÉTÉ DOIT ÉTRE INTERDITE, à cause de leur effroyable corruption qui se répandrait sur leurs alliés. N'aie point, dit la loi, *de société avec ces peuples; ne leur donne point ta fille, ne prends point la leur pour ton fils, parce qu'ils le séduiront et* LE FERONT SERVIR AUX DIEUX ÉTRANGERS. »

(*Politique tirée de l'Écriture sainte*, liv. I, art. 5, *proposition unique.*)

C

FAITS HISTORIQUES RELATIFS AUX SECTES ET AUX DIFFÉRENCES DE DISCIPLINE DANS UNE MÊME RÉVÉLATION.

« Les maximes gallicanes ne sont que l'expression théologique des doctrines du siècle, des *doctrines athées,* dont la philosophie née du protestantisme, s'efforce de faire l'application rigoureuse à la société. »

L'ABBÉ DE LA MENNAIS, *De la religion considérée, etc.*, p. 291.

— « Ainsi donc, et ceci mérite qu'on y réfléchisse, en séparant, contre la nature essentielle des choses, l'ordre politique de l'ordre religieux, le monde aussitôt a été menacé d'*une anarchie* ou d'*un despotisme* UNIVERSEL; la sécurité des États est demeurée sans autre garantie qu'une *balance illusoire* des forces. Chaque État, soumis dans son intérieur à la même cause de désordre, a marché également *vers le despotisme et l'anarchie :* et pour échapper à ces deux fléaux des sociétés humaines, qu'a-t-on jusqu'à ce jour imaginé ? Encore une balance des forces, ou, en d'autres termes, *des pouvoirs.* Voilà tout : ON A FAIT DES TRAITÉS DE WESTPHALIE.

« Et comme les nations divisées par LEURS INTÉRÊTS, *seule loi qu'elles reconnaissent en tant que nations*, n'ont AUCUN LIEN COMMUN, et, au lieu de former entre elles une société véritable, vivent à l'égard les unes des autres dans un état d'*indépendance sauvage,* ainsi là où plusieurs pouvoirs indépendants sont établis, il n'existe non plus AUCUNE VRAIE SOCIÉTÉ; l'État est perpétuellement en proie à la lutte intestine des intérêts divers qui cherchent à prévaloir. Tous se défendent, tous attaquent la pensée de chacun; son désir étant

son seul droit, nul n'est lié envers autrui dans l'ordre politique, et les troubles succèdent aux troubles, les révolutions aux révolutions, jusqu'à ce que cette démocratie de sauvages policés enfante avec douleur un despote.

.....

« Point de pape, point d'Église ; sans Église, point de christianisme ; sans christianisme, point de religion pour tout peuple qui fut chrétien, et pour lors point de société : de sorte que la vie des nations européennes a sa source, son unique source, dans le pouvoir pontifical (1).

.....

« L'Église est une monarchie, et le pape en est l'unique souverain.

.....

« Rien de plus absurde que de nier l'infaillibilité du pape, et de soutenir en même temps l'infaillibilité de l'Église qui ne peut être infaillible que par le pape.

.....

« Contester au pape, soit l'infaillibilité, soit la *plénitude de la puissance monarchique*, c'est contester à l'Église sa propre existence, c'est nier qu'elle soit *une*, *universelle*, perpétuelle, sainte. *C'est l'anéantir entièrement.*

.....

« Toute attaque contre le pouvoir du souverain pontife est un crime de lèse-religion pour le chrétien de bonne foi et capable de lier deux idées ensemble; pour l'homme d'État, c'est un crime *de lèse-civilisation, de lèse-société* (2). »

L'abbé de la Mennais, *De la religion, etc.*

(1) C'est vrai ; essentiellement vrai : tant que l'ignorance sociale sur la réalité du droit, ignorance nécessitant un interprète infaillible, n'est point évanouie.

(2) Tout ce que nous venons de citer, et que M. l'abbé de la Mennais écrivait avant 1830, est absolument vrai, pour l'*époque d'empirisme*. Seulement, l'illustre écrivain n'avait pas réfléchi : que, la séparation du spirituel et du temporel, ainsi que la domination du matériel sur le spirituel, est *la suite nécessaire* de l'incompressibilité de l'examen et de l'ignorance sociale. La réunion du temporel et du spirituel, ainsi que la domination de l'intelligence sur la matière, peut seulement avoir lieu désormais : lorsque la vérité réelle sera mise en évidence ; et reconnue par tous, comme établissant la société dans le plus grand intérêt possible de chacun.

— Nous avons dit : que, les révélations sont ennemies par essence. Par essence, les sectes sont aussi ennemies. Et, toujours celles-ci sont relatives : à un patriotisme secondaire, dépendant d'une circonscription territoriale. Ces divisions s'établissent : quand une révélation vient à s'étendre, et à comprendre plusieurs empires, qui veulent se rendre indépendants : du chef de la révélation.

Quand des sectes viennent ainsi à se former ; et, que chaque despote national s'est fait, lui-même, représentant de Dieu et père de la nation ; nous voyons : la révélation chanceler. Mais, nous voyons aussi : les circonscriptions nouvelles ne s'appuyer, que secondairement, sur l'esprit de révélation ; ou, souvent ne se distinguer, que par des différences de discipline ; et, perdre ainsi, peu à peu, leur base spirituelle.

Les scissions des églises de Grèce, d'Angleterre, d'Allemagne, *les libertés de l'Église gallicane*, en sont autant d'exemples. Les révélations de l'Arabie, de l'Inde, nous en présentent d'analogues. Partout, enfin : les différences de sectes et de sous-sectes, sont employées pour exciter les haines entre les peuples limitrophes ; comme l'avaient été, dans l'origine, les différences de révélation.

A la vérité, une fois que les unités politiques, dérivant des révélations, sont détruites ; les guerres de révélation à révélation, telles que les croisades, deviennent impossibles : parce que l'infaillibilité de l'interprète se trouve anéantie ; et, par conséquent : la domination du spirituel sur le temporel ; la domination

de l'intelligence sur la matière. Mais aussi, les hostilités deviennent faciles à susciter entre les nouveaux peuples, fractions de ces unités.

En effet : chaque despote alors, ayant abandonné l'étendard unitaire de révélation, pour arborer le drapeau fractionnaire de secte, dans le but de bientôt y substituer le sien, possède *des prêtres nationaux,* qui le reconnaissent et font reconnaître comme seul représentant de Dieu sur la terre, au moins quant aux *intérêts temporels*. Ceux-ci bénissent les drapeaux et les armes de leurs maîtres respectifs. Et les sujets, persuadés que Dieu se trouve à leur tête, vont s'égorger mutuellement.

C'est ainsi : que, le fanatisme de révélation, continue, pendant une longue suite de siècles, à servir de base : au fanatisme patriotique.

D

LORSQUE LE FANATISME DE RÉVÉLATION NE SUPPORTE PLUS LE FANATISME PATRIOTIQUE, UNE NOUVELLE BASE, TOUTE D'INTÉRÊT MATÉRIEL, EST DONNÉE A CE DERNIER.

« Dès lors (à la fin de la puissance des papes) la politique se sépara toujours davantage de la religion et l'on put de nouveau la définir : *la force dirigée par l'intérêt* (1). On ne demande plus : cela est-il juste? mais cela est-il utile? Les princes furent sans frein; et les peuples sans protection. Nul n'étant lié par les traités, il n'existait que des trêves; et de là cette fureur des armes, qui désola si longtemps l'Europe transformée en un champ de bataille où toutes les ambitions venaient tour à tour se mesurer. On réduisit en théorie le brigandage, la perfidie, la trahison, l'assassinat; et Machiavel fut le législateur de cette société de souverains qui se déclaraient indépendants de Dieu. Le livre du *Prince*, commenté par les passions, remplaça l'*Évangile* interprété par les pontifes. »

L'abbé de la Mennais, *de la Religion, etc.*, pag. 147.

(1) « La décadence fut si rapide que cette doctrine était avouée hautement sous les Valois; et l'histoire de ces temps si agités et si malheureux n'en est qu'une perpétuelle application. « Les plus belles prétentions, dit Brantôme, et *les plus grands droits* que les rois et les « hauts princes souverains ont, *sans tant pointiller sur la justice et sur « l'honneur*, consistent sur la pointe de leurs épées; et comme le disoit « le bon duc de Bourgogne : Les royautés appartiennent de droit à ceux « qui les peuvent avoir par *force d'armes* ou autrement. »

Hommes illustres français, t. VIII des Œuvres, p. 305.

— Depuis un demi-siècle, les sectes, comme les révélations, ont commencé à devenir insuffisantes : pour faire considérer les despotes, comme représentants de Dieu et pères des nations. Aussi, voyons-nous : que, les despotes, frappés de ce que le patriotisme perdait ainsi sa base religieuse, ont immédiatement cherché : à lui en substituer une autre. C'est depuis cette époque en effet : que, nous les avons vus inventer un nouveau genre de révélation, qu'ils font dériver : non plus d'une autorité tenant lieu de raison ; mais, disent-ils, de la raison même. Et, c'est pour éloigner toute suspicion d'origine superstitieuse, que nous les voyons encore : faire prêcher, par de prétendus philosophes, ce nouveau genre de révélation, dont le dogme fondamental est : non plus que les pères de nations peuvent avoir des intérêts différents ; mais, que les circonscriptions limitrophes ont essentiellement des INTÉRÊTS OPPOSÉS. L'empirisme, protestant ou anarchique, avait dit : LAISSEZ FAIRE, LAISSEZ PASSER. L'empirisme despotique, désormais appuyé sur le seul sophisme, intervient ; et, par la voix de l'*économie* dite *politique*, il s'écrie : CHAQUE NATION DOIT SE PROTÉGER. CHACUN CHEZ SOI, CHACUN POUR SOI (1).

Or, protéger, c'est diviser : car, qui protége *tous* ne protége *personne*. Et, diviser : c'est assurer l'existence du despotisme. C'est ainsi, lorsque les révélations reli-

(1) Ceci est le cri de l'économie politique pratique ou despotique; l'économie politique, théorique ou anarchique, porte sur sa bannière : *liberté du commerce, au sein des nationalités.*

gieuses deviennent insuffisantes pour servir de base au *patriotisme :* que, les prétendus intérêts matériels de circonscription, rétablissent le *patriotisme* nécessaire : au salut des despotes.

Cette nouvelle base, donnée au patriotisme, n'est cependant pas moins absurde que l'ancienne. Car, s'il est aujourd'hui évidemment faux d'affirmer : que, deux peuples qui s'égorgent sont un spectacle agréable à l'éternelle justice, pour peu que les pères des nations viennent à s'imaginer qu'ils ont des intérêts différents ; il n'est pas moins absurde, vis-à-vis de la raison, de prétendre : que, deux situations géographiques peuvent avoir des intérêts réellement opposés ; et que, sous le règne du raisonnement, anéantissant les nationalités, le bien-être des uns, ne fait pas essentiellement le bien-être des autres.

E

DEPUIS LA SÉPARATION DU POUVOIR POLITIQUE, TEMPOREL, MATÉRIEL, DU POUVOIR RELIGIEUX, SPIRITUEL, MORAL ; ET DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DES GOUVERNEMENTS BOURGEOIS, QUI SONT *la suite nécessaire* DE CETTE SÉPARATION ; LE PATRIOTISME *basé sur les intérêts matériels*, EST DEVENU LE PRINCIPAL APPUI DU DESPOTISME ; ET, EN MÊME TEMPS, UNE SOURCE INÉPUISABLE D'ANARCHIE.

« De l'or ! de l'or ! Je veux de l'or ! Qu'on me donne de l'or ! qu'on m'en donne toujours, toujours plus ! J'en ai faim, j'en ai soif, et cette soif est inextinguible, et cette faim est irrassasiable.

« Tu entends, Eghetesch, le cri universel, l'hymne que chaque homme répète en son cœur, et qui retentit maintenant partout où luit le soleil. Elle est le fond de ma liturgie, dans laquelle, en définitive, toutes les autres sont venues se fondre.

« Universel représentant de la richesse et des jouissances, l'or est tout en une société *qui ne croit qu'à la matière*, n'admet qu'elle, ne cherche qu'en elle sa vie aveugle et sourde ; en une société où tout se vend, s'achète ; où, dans l'absence de toute autre pensée que les pensées sensuelles, de tout autre amour qu'une convoitise brutale, le riche et le pauvre, tourmentés, dévorés des mêmes appétits, ne se touchent que par deux points : une haine ombrageuse et une envie désespérée. Et tu t'imagines bien que je veille à ce que rien ne change ces relations réciproques, que j'ai des auxiliaires qui poussent, avec un zèle que tu louerais, le pauvre et le riche chacun dans sa voie.

« D'accord sur le fond des choses, je veux dire

sur le sentiment qu'ils en ont, et le jugement qu'ils en portent; animés, quel que soit leur état respectif, d'une cupidité semblable en tous, et plus ardente seulement en ceux qui déjà ont approché leurs lèvres de la source à laquelle ils croyaient naïvement se désaltérer, les hommes asservis à ma puissance ont répudié la loi qu'Ormuzd, en les créant, leur avait imposée, s'étonnant d'avoir jamais pu se soumettre à ses prescriptions, et se moquant, avec toute la grâce et toute la finesse que tu leur connais, *des réalités spirituelles*. Braves gens! Pour eux ce n'était pas se moquer de *soi-même*.

« Tu te figures aisément ce que sont devenus, dans cet affranchissement général des vieux préjugés, des vieilles opinions, les mœurs privées et les mœurs publiques. On s'est rué sur l'or, on l'a recherché jusqu'au fond des plus sales égouts. On s'est mis corps et âme dans une balance, en disant : pesez-moi; et la plupart s'en sont retournés avec quelques deniers dans la main, ou même rien du tout. C'était bien ce qu'ils valaient, au reste.

« L'estime alors a eu son tarif des plus simples; et chacun, de tout âge, de tout sexe, de toute condition, de toute dénomination, a pris son rang, non d'après les qualités personnelles, la vertu, la probité, l'honneur, le génie, le talent, la science, qu'est-ce que cela? mais d'après ce qu'il possédait en bons revenus et bons billets dûment hypothéqués. On a valu tant.

« Organisée suivant ce tarif, la société offre une image, sinon plus parfaite encore, du moins aussi exacte qu'on pouvait l'espérer, du type que j'avais conçu en moi-même.

« On a partagé les membres en deux classes caractérisées par une certaine mesure de richesse. Arrivez-vous à cette mesure, vous êtes un homme d'esprit, un homme d'ordre, un conservateur digne d'avoir des droits et de les exercer, un homme évidemment créé pour gouverner les autres, c'est-à-dire pour les exploiter.

« Restez-vous, si peu que ce soit, en deça de cette même mesure, vous n'êtes qu'un sot, un brouillon, un barbare (l'heureux mot, Eghetesch!) un facticux actuel ou futur, créé non moins évidemment pour être gouverné, exploité. A ta place,

imbécile ! et marche droit, et point de murmure, ou l'on t'apprendra ton devoir !

« Cela n'empêche pas de parler avec une onction touchante d'égalité, de liberté, de fraternité même. Mes disciples sont tous frères, et comme entre *frères* on se gêne peu, le fort dit tendrement au faible : Cher frère, j'aime le repos et l'aisance, travaille pour moi, travaille le jour, la nuit, et vis sobrement. Je t'y aiderai de mon mieux par un ensemble de moyens combinés de telle sorte que, si le courage venait à te manquer, la nécessité viendra au secours de ta vertu chancelante. Il y a même toute une race de frères qu'on achète par philanthropie, à beaux deniers comptants, pour les éclairer, les civiliser, tâche difficile, car ils ont la peau brune. Cependant le fouet est un grand maître, et il y a vraiment lieu de tout espérer de ses leçons.

« Mais l'étendue de mon influence apparaît surtout dans un phénomène aussi curieux que nouveau. La puissance de l'or fut toujours immense; jusqu'ici néanmoins elle ne s'était jamais, pour ainsi dire, ORGANISÉE. Aujourd'hui elle réside dans une espèce de corps qui a ses degrés hiérarchiques, sa discipline, ses lois, corps dont le pouvoir, s'élevant au-dessus de tout autre, domine même le pouvoir officiel de la société. La FINANCE, c'est son nom, gouverne réellement le monde. Elle s'impose aux chefs des États, leur commande en maître, dirige à son gré leur politique, fait la paix, la guerre, les traités. Par mille canaux secrets, elle attire à soi les richesses nationales, absorbe le fruit du labeur des peuples, s'en nourrit, s'en engraisse. Le financier n'est d'aucun pays; sa patrie, c'est son coffre-fort. D'une prodigieuse sagacité pour découvrir, pour deviner la plus imperceptible veine où circule la séve qu'il convoite, il y applique son avide suçoir, et aspire, aspire jusqu'à la dernière gouttelette. Produits de la terre, produits de l'industrie, nulle richesse qui ne vienne, après plus ou moins de détours, aboutir à lui. Quiconque possède est sa proie fatale. Il ressemble à l'insecte tapi au fond du cône qu'il a creusé dans le sable. Tout ce qui approche du bord est entraîné et dévoré.

« Il a trois auxiliaires : le besoin, la passion, la cupidité.

« Le besoin lui livre les petits, et cela de mille manières ; depuis le prêt sur gage jusqu'aux monopoles qui élèvent le prix des denrées nécessaires, équivalant, pour le pauvre, à la confiscation d'une partie de son travail, ou du salaire de son travail.

« La passion qui veut jouir, la cupidité qui veut acquérir, acquérir toujours davantage, ont le même effet à l'égard de ceux que la fortune a mieux partagés. Il leur faut de l'argent, à l'un pour dépenser, à l'autre pour spéculer. L'argent ne s'obtient qu'en payant. On s'engage pour le capital, on s'engage pour les intérêts ; de mois en mois la dette s'accroît, grandit, grossit, car on a soin de la bien nourrir d'intérêts composés, accumulés, de frais d'escomptes, que sais-je ? Solde final, la ruine, des emprunteurs s'entend.

« Mais le prêteur, comme il s'élargit, s'épanouit, se dilate! Comme cette membrane enflée d'écus devient un personnage qu'on salue de loin, qu'on admire, qu'on flatte, à qui les ministres, les rois font la cour, qu'ils monseigneurisent chapeau bas. Je suis charmé, ravi de vous voir. Un fauteuil à M. le Baron!

« Toute fausse modestie à part, Eghetesch, tu m'avoueras qu'il est agréable d'être ainsi et si justement honoré dans les siens.

« Merveilleuse puissance de l'usure, c'est à elle maintenant que le monde obéit. Fille de la convoitise, elle en étend le règne; elle est le lien, le ressort de toutes les corruptions qui émanent de toi. Comme la liane embrasse le tronc colossal et les plus faibles branches, elle étreint dans ses spires et les membres de l'État, séparés, isolés, et l'État même. Il lui prête son appui, sa force; il se fait son vassal, il la sacre reine. Que dis-je, il lui bâtit des temples, convoque les peuples au pied de ses autels. Avec quel empressement, quelle joie, quelle ferveur, ils accourent et s'y agenouillent, et s'y prosternent! Quels pieux élans! quelles dévotes prières! quel culte de latrie et de dulie et d'hyperdulie!

« Je m'enflamme moi-même à cette pensée. Je crois entendre les hommes, d'un bout de la terre à l'autre, célébrer mes louanges dans leurs chants, adorer mon pouvoir, l'invoquer d'une voix unanime.

« De l'or! de l'or! Je veux de l'or. Qu'on me

donne de l'or! qu'on m'en donne toujours, toujours plus! J'en ai faim, j'en ai soif, et cette soif est inextinguible, et cette faim est irrassasiable. »

La Mennais, *Amschaspands et Darvands.*

— Nous citons souvent M. de la Mennais. C'est que, selon nous, personne n'a aussi bien que lui, démontré la nécessité de soumettre le temporel au spirituel. D'autres que nous, en s'énonçant ainsi, pourraient craindre d'être pris pour ultramontain. Ce reproche ne peut nous atteindre, puisque nous établissons : que, tout pouvoir religieux, basé sur une révélation anthropomorphe, est devenu : incapable de servir de base à l'existence de l'ordre. Mais, quoique ce pouvoir soit devenu relativement impossible, les raisons de M. de la Mennais n'en sont pas moins incontestables. Dès lors, il faut : ou, que le pouvoir religieux s'établisse sur une base nouvelle ; sur une base incontestablement rationnelle ; sur une base non sujette à des interprétations diverses ; ou, que la société périsse ; ou, que le despotisme devienne assez fort : pour anéantir la presse, pour anéantir l'incompressibilité de l'examen. Or, nous ne croyons pas : que, les deux dernières alternatives soient possibles. Il faut donc : que, la première se réalise. Cette explication, nous a paru nécessaire. Maintenant, nous continuons.

Les erreurs relatives, à la réalité d'opposition absolue d'intérêts entre des peuples, quand cette opposition n'est que relative à l'existence des nationalités, sont malheureusement en rapport avec l'ignorance de l'époque. Le sophisme qui colore ces erreurs est d'ail-

leurs choisi avec art; et, l'espèce de patriotisme, auquel elles servent de base, a même sur le patriotisme dérivant des révélations religieuses, l'avantage : de favoriser une classe plus nombreuse de despotes ; d'affermir ainsi leur pouvoir sur les esclaves; et, de ne permettre d'accès au remède : que, par l'excès même du mal social.

Pour combattre ces erreurs nous avons rempli ce chapitre de citations de M. de la Mennais, démontrant, avec toute la force de son coloris : l'impossibilité que des nations puissent exister *en contact*, sans être soumises, par une *foi*, à une communauté de lien religieux, tant que la foi reste possible, comme base d'ordre; et, quel est l'état de corruption et d'anarchie, où finit par se trouver : un ensemble de sociétés, n'ayant de base : que, l'intérêt matériel.

Le patriotisme, sur quelque erreur qu'il se trouve établi, est l'appui principal du despotisme. Pour l'époque d'empirisme, le patriotisme est même la véritable base de l'ordre, pour aussi longtemps que l'examen ne vient point substituer l'anarchie au despotisme. C'est que, pour que le patriotisme puisse être la base d'un ordre apparent, il faut : qu'il reste isolé. L'isolement, une fois devenu impossible par des communications inévitables, le patriotisme devient la source d'une anarchie, qui ne peut finir : que, par l'anéantissement des patriotismes, par l'anéantissement des nationalités.

Le patriotisme est tellement l'appui des despotes : que, quoique ennemis irréconciliables entre eux sous

tout autre rapport, nous les voyons se déclarer unanimement : les fauteurs du patriotisme. Tous le proclament le beau idéal : non-seulement pour les nations ; mais encore pour les provinces, pour les villes, pour les villages. Tous, sont conséquents : en multipliant les divisions de l'humanité, ils font remonter le patriotisme à sa source naturelle : au village, au hameau, à la famille, à l'individu, à l'égoïsme. Or, une fois que le despotisme est parvenu à placer les individus sous l'influence de l'égoïsme, il triomphe ; et, croit n'avoir plus besoin : du secours des révélations.

A l'époque où nous nous trouvons, les despotes doivent croire, en effet, qu'ils sont inébranlablement affermis : du moment qu'ils sont parvenus à faire, généralement, triompher l'égoïsme des intérêts matériels. Car, quel intérêt commun pourrait unir les esclaves contre les maîtres, quand des intérêts particuliers, toujours à la disposition des maîtres, peuvent influencer les individus, au point de rendre toute coalition impuissante? Aucune coalition possible ne peut renverser le despotisme. Le despotisme ne peut être tué, il doit mourir. Et, son agonie : c'est l'excès du mal social ; c'est l'anarchie à son apogée.

FIN DU PREMIER VOLUME.

BINDING SECT. SEP 1 9 1969

H
33
C685
t.1

Colins, Jean Guillaume César
Alexandre Hippolyte
Science sociale

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 13 12 25 09 006 5